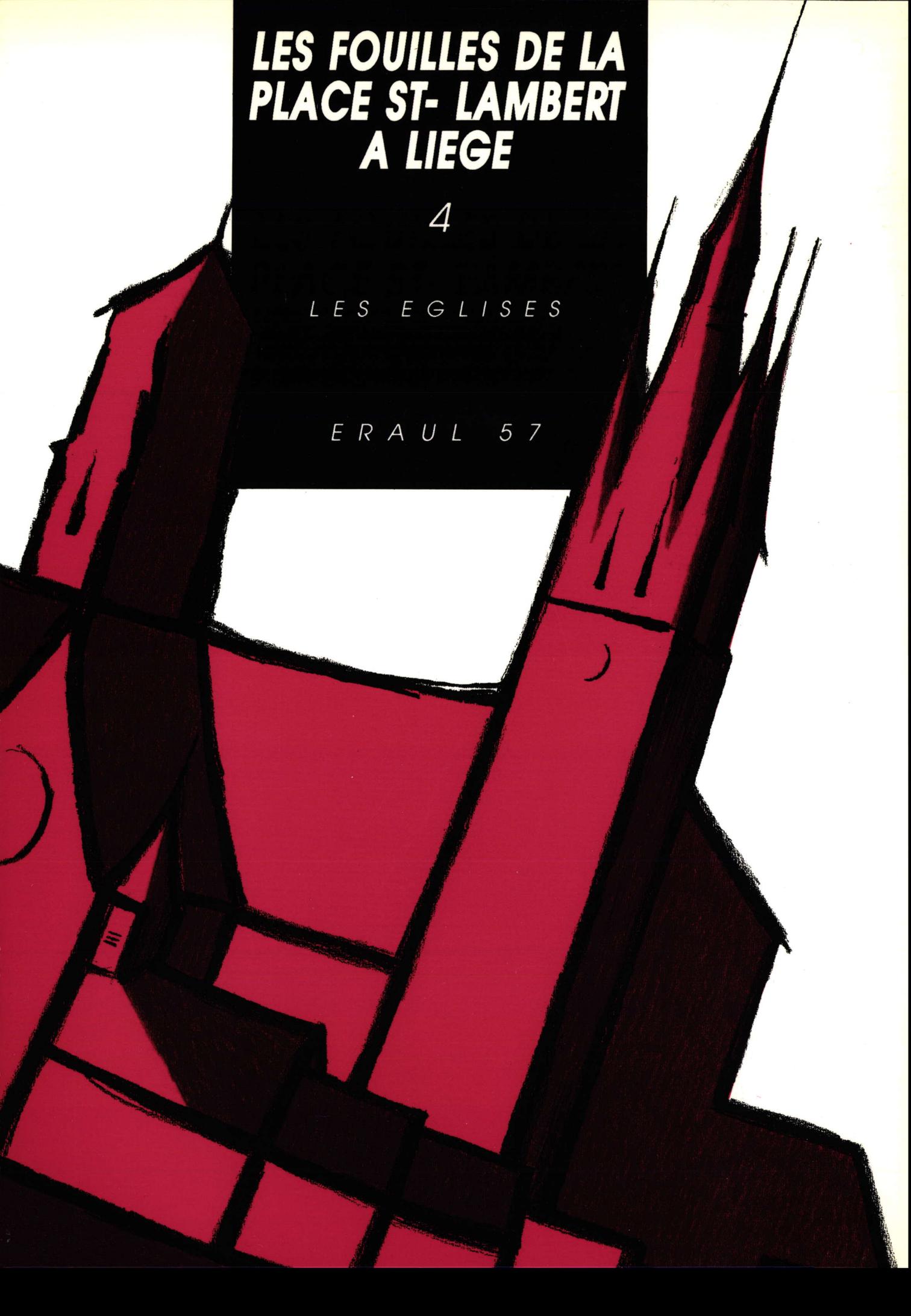


LES FOUILLES DE LA PLACE ST- LAMBERT A LIEGE

4

LES EGLISES

ERAUL 57



ERAUL 57
Etudes et Recherches Archéologiques
de l'Université de Liège

LES FOUILLES DE LA PLACE SAINT-LAMBERT A LIEGE

4

Les églises

Travaux réalisés par le Centre de
Recherches Archéologiques de l'Université de Liège
Sous la direction de Marcel OTTE

Avec la collaboration de
Richard FORGEUR
Pierre NOIRET
Catherine TILKIN-PETERS
Dessins : Anne MELON
Composition : Josiane DERULLIEUR
Sylvia MENENDEZ
Relecture : Daniel MARCOLUNGO

Avec l'appui de la Région Wallonne, Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de la Recherche, des Technologies et des Relations
extérieures.

Liège 1992

Les auteurs ont à coeur d'exprimer leur sincère gratitude aux institutions qui ont pris en charge l'exécution de leurs travaux. Les fouilles de la place Saint-Lambert furent subsidiées jadis par la Ville de Liège, Monsieur Georges Goldine étant échevin des Travaux publics et Musées. L'Etat y fit suite par l'intervention de Monsieur Jean-Maurice Dehousse, alors Ministre de la Culture française. Cette aide fut renouvelée par Monsieur Philippe Moureaux, Ministre-Président de la Communauté française, par Monsieur Philippe Monfils puis Monsieur Valmy Féaux, occupant les mêmes fonctions et par leur administration sous la tutelle de Monsieur Jacques Reybroeck. A la suite de la régionalisation de l'archéologie (attributions nationales et communautaires vers le régional), les structures sont désormais plus simples et, semble-t-il, plus favorables.

Les deux cabinets successifs ont toujours soutenu l'entreprise archéologique au centre de la ville de Liège, d'abord celui de Monsieur le Ministre Albert Liénard, puis aujourd'hui de Monsieur Robert Collignon. L'administration concernée (Aménagement du territoire) a non seulement soutenu et encouragé l'Université dans ses recherches et cette publication, mais s'est aussi engagée à nos côtés dans la réalisation effective du chantier et des expositions afférentes. Nous nous plaignons à saluer publiquement les personnes sans lesquelles ce travail n'aurait jamais abouti : Madame Danielle Sarlet, Directeur d'Administration, Monsieur Robert Guiaux, et, *last but not least*, notre ami et collègue André Matthys, Inspecteur Général des Monuments, Sites et Fouilles.

PREFACE

Ce nouveau volume consacré aux fouilles de la place Saint-Lambert à Liège s'inscrit dans une série de publications prévue de longue date et réalisées régulièrement selon une conception globale méritant un mot d'explication.

Devant la masse d'informations, cruciales à nos yeux, sur d'innombrables "détails" historiques observés de façon fugitive lors des fouilles de sauvetage, il nous a paru sage à la fois de les restituer thématiquement, de les reproduire intégralement et de les assortir d'interprétations harmonieuses et significatives. Malgré l'urgence et les conditions difficiles exposées ci-dessous, notre devoir fut donc à la fois d'enregistrer au mieux les faits et de concourir à leur diffusion rapide tout en nous réservant notre propre champ d'explication. Ces publications ont donc poursuivi le double but documentaire (production de faits) et synthétique (production d'idées).

L'énorme durée sur laquelle s'étale, contre toute attente, la période de fouilles (ouvertes en 1977) nous força par ailleurs à définir un rythme, c'est-à-dire un découpage thématique à la production de ces volumes, elle-même assortie à l'obtention des subsides...

Les volumes conçus et édités par l'Université de Liège seule sont ainsi ventilés selon les zones topographiques de la fouille. Relatifs à une *surface* fouillée, ils concernent donc en principe toutes les périodes qui s'y trouvent représentées en superposition stratigraphique. Ceci permet d'établir de plus claires relations entre les édifices successifs et entre les dépôts qui s'y rattachent. Cette manière de faire est spécialement appréciable pour la lecture et la compréhension des comptes rendus de fouilles et des descriptions de coupes. Bien souvent d'ailleurs les bâtiments eux-mêmes ne sont interprétables que parce qu'ils ont laissé ou recoupé ou encore réutilisé des autres bâtiments situés au même emplacement.

Nous avançons ainsi, de volume en volume, réservant la possibilité d'une ultime publication qui serait, elle, "transversale" et

rassemblerait toutes les données de chaque phase en une "histoire" continue, restituée à partir de la zone centrale, du coeur de la Cité.

Cependant, les travaux entrepris récemment en collaboration avec le Service des Fouilles de la Région Wallonne apportent une importante documentation supplémentaire qu'il convient d'abord de publier et d'interpréter avant de l'intégrer à cette vision historique générale.

Malgré l'accent mis sur la topographie comme axe de ventilation entre les volumes, une connexion chronologique s'est assez naturellement installée, facilitant je pense, la lecture individuelle de chacun des livres. La "zone orientale" (volume 1) concernait surtout les époques gothique et romane pour l'église et le Néolithique pour ses abords immédiats (1). Il faisait suite à l'excellente monographie également consacrée à cette zone et réalisée à l'initiative du Service National des Fouilles par Madame J. Alénus-Lecerf (2).

Ce premier volume contient aussi une grande partie d'intérêt général où se trouve le résumé de l'histoire de l'église et des sources iconographiques (3). Le deuxième volume fut consacré au "Vieux Marché", soit la zone septentrionale entre le palais et le portail nord de la cathédrale. Il concerne surtout les Temps Modernes (boutiques autour de la place) et les origines historiques de la Cité (4). Le troisième volume "redescend" vers le centre de la place et en considère la tranche chronologique gallo-romaine (5). Le volume que vous avez entre les mains concerne la même "zone centrale" mais dans les phases ultérieures, soit le passage vers l'édifice mérovingien, puis le "martyrium" dédié à Lambert, enfin les différentes églises-cathédrales fondées successivement au même emplacement.

Un volume "hors série" fut consacré exclusivement au système de chauffage

(1) OTTE M. (dir.), 1984.

(2) ALÉNUS-LECERF J., 1981.

(3) Travaux réalisés par J.-L. KUPPER, R. FORGEUR, J. DE LA CROIX, L. ENGEN, J. PHILIPPE.

(4) OTTE M. (dir.), 1988.

(5) OTTE M. (dir.), 1990.

domestique mis au jour dans la villa romaine et comparé aux modes de chauffage dans cette partie-ci de la Gaule (6).

Les travaux et observations réalisés sur la place par l'Université seule touchent ainsi à leur fin. Nous fondons de fermes espoirs sur la collaboration désormais engagée pour la poursuite des mêmes fouilles depuis 1991 entre la Région Wallonne et notre institution de recherche. Aux buts et aux situations analogues et quelquefois convergents, souvent complémentaires, doivent s'accorder des réalisations, elles aussi harmonieuses. Le cas trop tragique de Liège avec la perte de sa cathédrale, de sa liberté et bientôt de ses propres sources archéologiques, est évidemment l'excellente

situation symbolique où l'on mettra à l'épreuve la force de cohésion que devrait produire l'unité de vocation de ces institutions diverses : servir l'histoire et respecter l'authenticité des peuples, des régions, des nations. Si les tumultes récemment produits à Liège au sujet des vestiges échappent à toute forme de règle institutionnelle, voire à toute prévision, c'est bien sûr parce que la force de l'histoire, ressentie passionnément et non rationnellement par la population d'une cité, reste la seule véritable valeur porteuse d'avenir. Parmi d'autres devoirs, celui du scientifique, comme celui du politique, est de lui donner ses assises intellectuelles, ses justifications logiques et, surtout, sa place dans le devenir de la Cité.

Marcel OTTE

(6) DEGBOMONT J.-M., 1984.

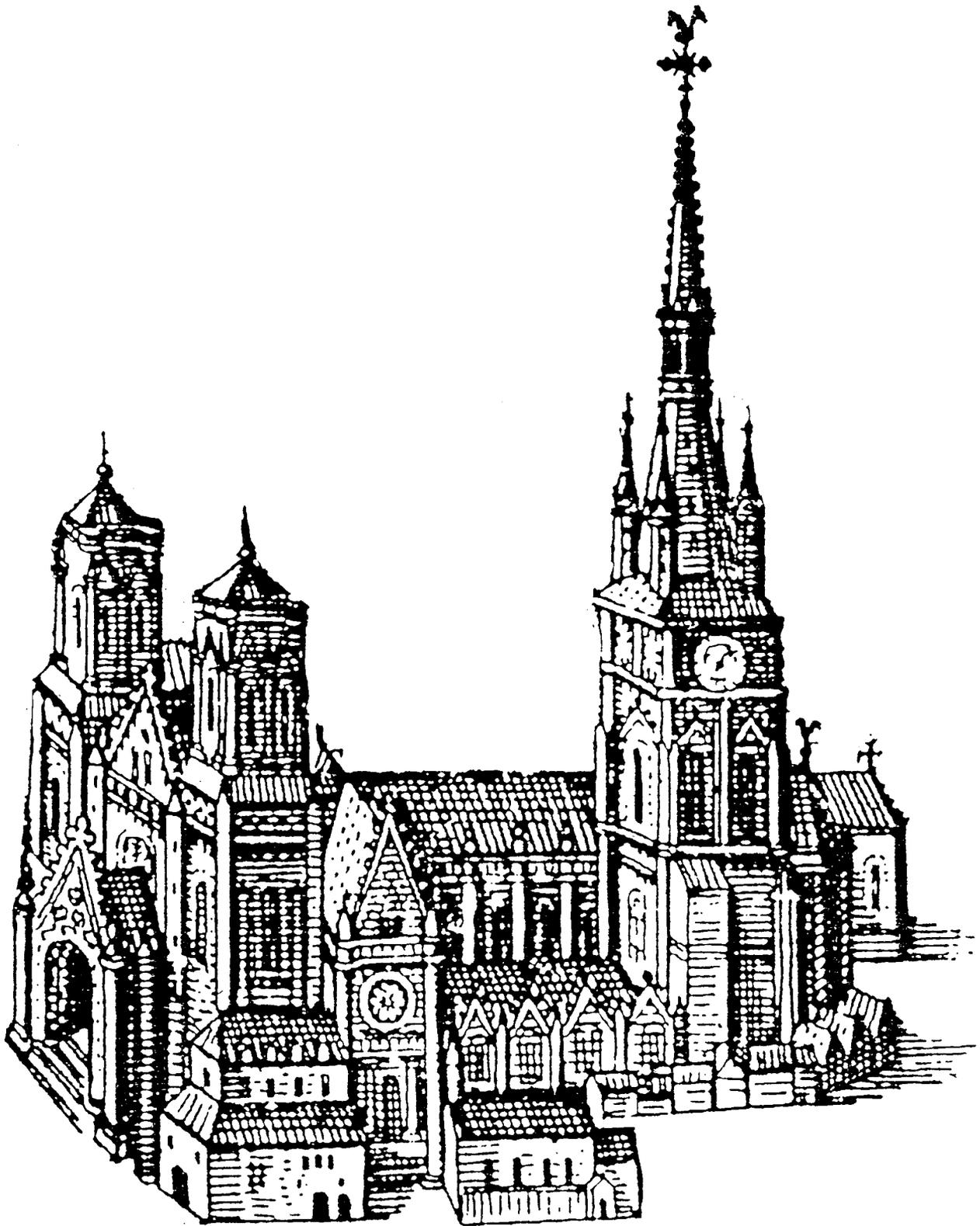


Fig. 1. La cathédrale Saint-Lambert d'après une vue de Liège gravée par Mathieu MERIAN (XVII^e siècle).

I.

INTRODUCTION

Marcel OTTE

INTRODUCTION

I. Aperçu des données historiques

Résumant l'un dans l'autre les sources écrites, les données archéologiques et les documents iconographiques, on peut dresser le tableau suivant des principales étapes aujourd'hui connues de l'histoire ancienne de notre Cité. Un habitat du Paléolithique moyen devait exister non loin du centre de la place actuelle. Des outils de silex furent découverts dans les dépôts limoneux inférieurs accompagnés de leurs déchets de façonnement. La proximité de matériau abondant dans les collines du Publémont favorisait cette implantation primitive (silex du Crétacé hesbignon). C'est d'ailleurs au quartier Sainte-Walburge que fut découvert et fouillé un très important site de cette époque au début de ce siècle (1). Contemporaine de l'homme de Néandertal et de l'industrie dite "Levalloisienne" ou "Moustérienne", cette installation s'explique aussi par la proximité des cours d'eau attirant la faune et donc favorable à la chasse. Il est impossible de dater plus précisément ces outils dans l'état remanié où ils furent découverts à Liège (2). Cependant, les comparaisons avec Sainte-Walburge et d'autres sites mosans donnent une période très vaste, étalée sur plusieurs dizaines de millénaires et en tous les cas antérieure à 40 000 ans, période de l'arrivée en Europe de l'homme anatomiquement moderne.

Au Mésolithique récent (7^e ou 6^e millénaire avant notre ère), d'intenses traces d'occupation apparaissent. A plusieurs emplacements dans la fouille, nous avons retrouvé les traces d'un "sol" au sens pédologique du terme, c'est-à-dire une formation noirâtre due à une altération physico-chimique en présence d'un développement végétal. Les conditions climatiques qu'il suppose attestent une phase de réchauffement et d'humidité. Nous sommes dans l'ère post-glaciaire, dite "Holocène", aux conditions analogues à celles d'aujourd'hui. Le reboisement des vallées et les conditions climatiques favorisent une faune dite "tempérée", telle celle de l'Ardenne actuelle : cerf, chevreuil, sanglier.

Les chasseurs du Mésolithique s'accommodent de cet environnement. Ils pratiquent la chasse à l'arc, la pêche et la cueillette. C'est la phase récente de cette histoire qui est représentée à Liège. Le groupe culturel auquel elle se rattache est d'extension régionale (Rhin-Meuse-Escaut) (3). A nouveau la proximité des matériaux (ici prélevés dans la rivière parmi les galets arrachés aux craies hesbignonnes), l'abondance du gibier terrestre et aquatique ont favorisé la concentration des habitats mésolithiques en fond de vallée mosane, sur le replat naturel formé au centre de la ville. Déjà quelques tessons mal cuits montrent que la céramique fut inventée ou imitée par ces "derniers chasseurs" nomades (4). Le façonnement des lamelles en silex est dû à un système de pression à la béquille exercée sur les blocs de matériau. Cette technique permettait d'obtenir de longues lamelles très régulières, permettant de réaliser des armatures géométriques (trapézoïdales plus spécialement). Ces têtes de traits légères démontrent l'emploi de l'arc dont l'usage s'adaptait le mieux au milieu forestier alors prédominant.

A la fin du 6^e millénaire (vers 5350 avant notre ère en dates C14 corrigées), tout change : les premiers peuples sédentaires s'installent à Liège en y trouvant un autre facteur favorable, le fertile limon de la place. Installé sur un replat, il provient à la fois des loess remaniés des plateaux ("limons" hesbignons) et des alluvions fluviales de la Légia et de la Meuse. Ces formations fertiles sont recherchées par ces premiers agriculteurs dont les techniques, encore primitives, requièrent un sol meuble et riche. Ils introduisent des céréales domestiques, inconnues en nos régions à l'état sauvage, et les pratiques de l'élevage et de la domestication. Chèvres, moutons, boeufs, porcs sont désormais reproduits et consommés en captivité assurant une régularité à l'alimentation et lui ôtant sans doute un peu de son aventure. Une gamme de la faune reste néanmoins sauvage : cerfs et chevreuils sont encore chassés et, surtout, les occupants de la place au Néolithique ont abondamment

(1) DE PUYDT M., HAMAL-NANDRIN J., SERVAIS J., 1912.

(2) ULRIX-CLOSSET M., 1975.

(3) GOB A., 1984 et 1988.

(4) ROZOY J.-G., 1978.

pratiqué la pêche dans les bras de la Meuse : goujons, barbeaux, carpes (5). Les premiers paysans ont aussi introduit la pratique généralisée de la céramique. Désormais, les récipients sont faits de terre cuite ce qui, grâce à leur fragilité, offre aux archéologues des traits culturels précis et très nets.

Le décor en rubans incisés sur ces poteries a donné le nom au groupe ("céramique rubanée") dont l'origine participe d'un mouvement général diffusé à partir des Balkans à travers l'Europe centrale selon l'axe danubien. Installées dans de vastes maisons de bois groupées en villages, ces populations nouvelles constituaient les premiers sédentaires de la future ville médiévale.

Les périodes protohistoriques sont mal représentées bien que divers éléments attestent une continuité d'habitat : haches polies et armatures du Néolithique final (6), outils de bronze recueillis jadis dans le lit de la Meuse (7) et, sur le flanc nord de la place, diverses structures (foyers, dallages) appartenant à l'Age du Fer récent. Une installation celtique précédait donc de quelques siècles la construction de la villa romaine au centre de la place actuelle.

Cette grande phase d'occupation romaine débute au premier siècle de notre ère et se poursuit jusqu'au IV^e siècle (8). Elle comporte de vastes bâtiments, très soigneusement construits, un hypocauste et plusieurs bains (9). Différentes phases d'aménagement y sont visibles dont la dernière ferait suite aux invasions "barbares" du III^e siècle.

Une période d'abandon semble succéder à cette page de l'histoire liégeoise : des colluvions s'accumulent dans les ruines et la végétation s'y développe (formation de sols et coquilles terrestres dans les ruines). Les premières installations sont datées des VI^e et VII^e siècles et prennent dès lors les formes les plus diverses. Une nécropole mérovingienne est implantée sur les flancs de la colline à l'ancienne place Notger, bientôt accompagnée de l'église Saint-Pierre dont le patronyme

indique bien la fonction funéraire (10). Au nord de la place, plusieurs constructions de pierre semblent restituer un petit habitat rural. Tout à fait à l'est, différentes cabanes de bois bordent le cours fossile de la Légia alors aménagé peut-être par un embarcadère de bois encore bien conservé (11). Récemment (fouilles en collaboration avec le S.F.R.W.), un petit bâtiment à abside orientée fut retrouvé en relation avec cette phase et associé à de la céramique mérovingienne. Il pourrait s'agir de l'oratoire dédié aux saints Cosme et Damien et dans lequel, selon les premières sources, l'évêque Lambert serait venu se recueillir (12). Cette phase attribuée au VII^e siècle impliquerait donc l'existence de cet oratoire dès avant les séjours de l'évêque, assassiné vers 705. Cette agglomération proto-urbaine entoure clairement l'ancienne villa romaine. Tous les murs reconstruits alors s'alignent d'ailleurs sur les directions des bâtiments antiques dont ils respectent l'orientation. A l'intérieur de la villa, divers éléments architecturaux montrent un aménagement contemporain des petites constructions périphériques. Ceci signifie que le bâtiment romain était ré-affecté et constituait peut-être la "domus" dont parlent les premiers textes. Tout était donc en place en cette première période médiévale pour provoquer l'émergence d'une cité en pleine campagne : les voies d'eau, communications naturelles, la nécropole, la zone orientale économique et artisanale, et enfin au centre de la place, la demeure privée de l'évêque, les quelques bâtisses directement attenantes et l'oratoire récemment mis au jour.

La période suivante est illustrée à la fois par les textes et par les documents archéologiques. Un sanctuaire est fondé à travers tout l'édifice romain recoupant les murs et recouvrant les sols désormais oubliés et négligés. L'orientation est alors strictement est-ouest et ne respecte plus l'alignement antique. La première construction possède une abside courbe à l'ouest, probablement à l'emplacement du martyr de l'évêque. Ce sanctuaire se prolonge vers l'est environ jusqu'à la troisième travée de Notger. Il correspond probablement à un martyrium édifié en l'honneur du saint et non encore à l'église cathédrale dont le siège serait alors maintenu à Maastricht. Cet édifice correspondrait à celui fondé spontanément

(5) DESSE J., 1984.

(6) CAUWE N., 1988.

(7) MARCHAL A., 1949-1950.

(8) MARCOLUNGO D., 1990.

(9) DEGBOMONT J.M., 1990.

(10) ALENUS-LECERF J., 1983; STIENNON J., 1984.

(11) OTTE M. et HOFFSUMMER P., 1984.

(12) KUPPER J.-L., 1984 a.

"par la ferveur populaire", pour honorer le saint du lieu. Selon les informations recueillies lors des fouilles anciennes, il pourrait correspondre au dallage de mosaïques figurant une croix et découvert en 1907 (fig. 117). Un second chevet, plat celui-ci, fut ensuite installé toujours à l'ouest élargissant le précédent. Il fut mis en relation avec les différents "sols roses" reconnus lors des fouilles anciennes et erronément attribués à Notger. Ces sols faits de mortier compact sont associés à une série de sépultures (sarcophages monolithiques) orientées chevet à l'ouest comme pour le martyrium.

Il ne fait guère de doute cependant que nous sommes là en présence de la première église cathédrale, après le déplacement de l'évêché de Maastricht vers Liège, opéré au milieu du VIII^e siècle. Les différentes phases de réfection du sol correspondent sans doute aux déprédations subies par l'édifice lors des passages des raids normands et rappelées dans les textes (13).

A partir du règne de Notger vers la fin du X^e siècle, tous ces bâtiments furent arasés et englobés sous les sols de la grande cathédrale de style ottonien à la fois très étendue et profondément implantée. Seul l'extrême développement de ses nefs a permis la conservation *in situ* des vestiges appartenant aux phases antérieures. Ce sont d'ailleurs les mêmes fondations qui furent reprises et étendues dans les constructions gothiques après l'incendie de 1185. Ce sont ces différentes structures que le présent ouvrage va décrire, analyser et interpréter.

II. Historique des fouilles et publications

Outre les abondantes sources iconographiques déjà bien exploitées (14), on dispose de quelques descriptions de la cathédrale en son état gothique, principalement rédigées au cours du XVII^e siècle (15). Les évocations que l'on y trouve restituent l'iconographie des portails, l'organisation générale de l'édifice (cloîtres, absides...) et l'attribution des chapelles. Les fouilles récentes menées aux cloîtres occidentaux en collaboration avec le S.F.R.W.

ont permis de retrouver une partie de ces témoins artistiques oubliés et restituent ainsi certaines étapes de la sculpture mosane médiévale (expositions à la FNAC/Liège en 1991 et au Hall des Foires de Coronmeuse en 1992). L'image se précise ainsi pour la dernière étape de ce bâtiment prestigieux, relayée par une série de faits ponctuels tirés de sources archivistiques, particulièrement le Cartulaire de Saint-Lambert (16).

Un complément substantiel fut apporté dès les origines, par les données matérielles extraites du sol même de Liège. C'est en effet en 1326 que le cimetière mérovingien fut rencontré et décrit lors de travaux sur la butte Notger.

Son interprétation prêtait naturellement à controverse mais sa haute ancienneté était déjà perçue (17). La même nécropole fut à nouveau rencontrée à la fois au XVII^e siècle lors de la construction d'un hôtel canonial et en 1860 lors de l'aménagement du parc Notger. A cette époque enfin, la signification franque des sépultures fut clairement reconnue (voir T. Gobert, t. VIII, 1977). Cette constatation permettait déjà de faire remonter l'origine de la Cité antérieurement aux premières mentions écrites, lors du martyre de saint Lambert au début du VIII^e siècle.

C'est à la fin du XIX^e siècle que l'occupation d'époque romaine fut reconnue sur la base de dépôts de tuiles propres à cette architecture et découverts lors de travaux d'aménagement aux abords immédiats de la place (H. Danthine, 1984). Différentes formes d'interprétation plus ou moins romanesques furent alors imaginées pour l'origine de la ville à l'époque romaine en utilisant à la fois les maigres sources historiques disponibles pour ces hautes époques et ces quelques vestiges antiques fournissant une perspective très longue suscitant rêves et légendes. Tout semble-t-il avoir été écrit en cette fin du XIX^e siècle sur l'histoire de la Cité dans l'état documentaire alors disponible : de l'étude des sources (18) aux synthèses (19), des

(13) KUPPER J.-L., 1984a; NOIRET P., voir ci-après.

(14) FORGEUR R., 1984 et 1988; PHILIPPE J., 1979.

(15) ABRY L., 1700; GOBERT Th, 1926.

(16) KURTH G., 1909; FORGEUR R., 1984, 1988 et present volume. KUPPER J.-L., 1990.

(17) ALENUS-LECERF J., 1983; STIENNON J., 1984.

(18) BORMANS S., voir bibliographie.

(19) KURTH G., 1909.

reconstitutions de plans (20) aux récits épiques les plus "inspirés".

Dans cet état d'esprit et dans l'effervescence des débats d'érudits, le XX^e siècle s'amorce avec les grands travaux de 1907 où chacun attendait découvertes ou confirmations. C'est pourquoi, dès après les premiers coups de pioche pour la conduite de gaz, un accord fut convenu avec la Ville afin d'étendre les sondages à une vaste périphérie atteignant pratiquement l'ensemble de la place.

Une fois de plus, l'origine de la Cité fut reculée : des traces d'un village préhistorique furent alors découvertes sous les dépôts romains (21). L'hypocauste fut mis au jour et aménagé afin d'en rendre la visite aisée.

Différents niveaux de sols médiévaux furent reconnus correspondant aux phases anciennes de la cathédrale (22). De nombreux sarcophages monolithiques soulignaient l'importance de l'édifice dès le Haut Moyen-Age et on découvrit même une mosaïque primitive chrétienne intégrée à l'un des premiers bâtiments postérieurs à l'époque romaine.

De nouvelles et abondantes données venaient ainsi compléter, confirmer ou illustrer l'histoire jusque là connue de l'agglomération. Partant d'une succession d'événements ponctuels cités dans des textes, on aboutissait à un processus multi-millénaire justifiant la persistance d'installations humaines de différentes natures mais toujours au même emplacement. Ces processus de permanence et de transformation apportent alors à l'histoire de Liège une richesse d'approche anthropologique considérable dont les études récentes n'ont peut-être pas encore restitué l'envergure.

Dans les années trente, de nouvelles découvertes fortuites furent réalisées au travers des voies séparant la place des grands magasins. La construction d'une galerie souterraine, dénommée "Thiriart", mit au jour diverses fondations dans lesquelles l'importance des pieux battus dans l'argile fangeuse frappa les observateurs. Il s'agit sans doute des dépendances méridionales de

la cathédrale et, en particulier, des abords de Notre-Dame-aux-Fonts. Diverses sépultures furent alors découvertes et l'une d'entre elles fut souvent évoquée par la qualité de conservation des tissus funéraires (23).

La période d'après-guerre est marquée par un regain d'intérêt et par une série d'interprétations de ces vestiges exhumés lors des fouilles (24). Dans les années soixante, les événements politico-scientifiques prirent une toute autre tournure. Prises par une rage de destruction malade et des poussées mégalo-maniaques, certaines autorités conçurent le projet disproportionné à la ville et, de toutes façons anachronique, de tout raser du centre ancien et de le "remodeler" à leur mesure. De nombreuses tentatives furent menées par mes professeurs d'alors, Hélène Danthine et Jacques Stiennon, afin de limiter les destructions en matière de vestiges et imposer une recherche préalable à cet emplacement. D'abord étudiant puis assistant à l'Université, j'ai pu suivre de près les affres de ces controverses. Au cours des années septante, les risques de destruction définitive du sous-sol archéologique se précisèrent à la suite de projets de métros puis de parking et de gare d'autobus. Les tractations furent longues et complexes de telle sorte que l'on ne put entreprendre les premières fouilles qu'en juin 1977.

Elles s'étalèrent jusqu'en 1984, entrecoupées par de tumultueux événements dont la presse se fit écho et qui échappent à notre propos actuel. Concentrées surtout au centre de la place, les recherches de l'Université étaient doublées, dès 1978, par celles du Service National des Fouilles du côté oriental (25).

En 1982 eut lieu le "démontage" de certains vestiges dont une plaquette, réalisée par Michel Ote et éditée par la Ville, rend témoignage. Ces éléments architecturaux (crypte, hypocauste, praefurnium) sont aujourd'hui dans l'attente d'un réaménagement. Nos travaux de fouilles se poursuivirent encore jusqu'en 1984, hiver comme été, surtout concentrés dans les zones septentrionales, soit au quartier mérovingien bordant la villa romaine côté palais (26). A partir de 1990, les fouilles furent reprises

(20) DE MARNEFFE, voir J. Philippe, 1979.

(21) DE PUYDT M., 1909.

(22) POLAIN E., 1907.

(23) LESUISSE R., 1930.

(24) PHILIPPE J., 1956, 1960.

(25) ALENUS-LECERF J., 1980, 1983.

(26) OTTE M., 1990.

dans les zones restées inexploitées, en collaboration avec le nouveau Service Régional des Fouilles. Les parties ouest (cloîtres), centrale (églises primitives), septentrionale (vicus mérovingien) et méridionale (villa romaine) sont aujourd'hui en cours d'exploitation. Les informations très abondantes et complexes qu'elles livrent viennent compléter très heureusement celles présentées ici. Elles feront l'objet de publications prochaines, elles aussi réalisées en collaboration.

Notre responsabilité scientifique est ici particulièrement engagée puisque seule notre génération aura eu l'occasion d'observer et d'interpréter ces traces matérielles de l'histoire de Liège au centre de la place. Tenant compte de l'évolution rapide des méthodes et conceptions scientifiques, il nous paraît spécialement grave d'assister à la destruction systématique de ces archives par les pouvoirs publics en cette fin du XX^e siècle où l'esprit, pourtant, paraît s'imposer comme valeur dirigeante aux responsables étrangers. Restés impuissants vis-à-vis de ces destructions malgré la véhémence populaire et le soutien des plus respectables institutions internationales (dont l'UNESCO), il nous revient l'impérieux devoir de transmettre aux consciences éventuellement plus sensibilisées des générations futures un maximum d'informations objectives.

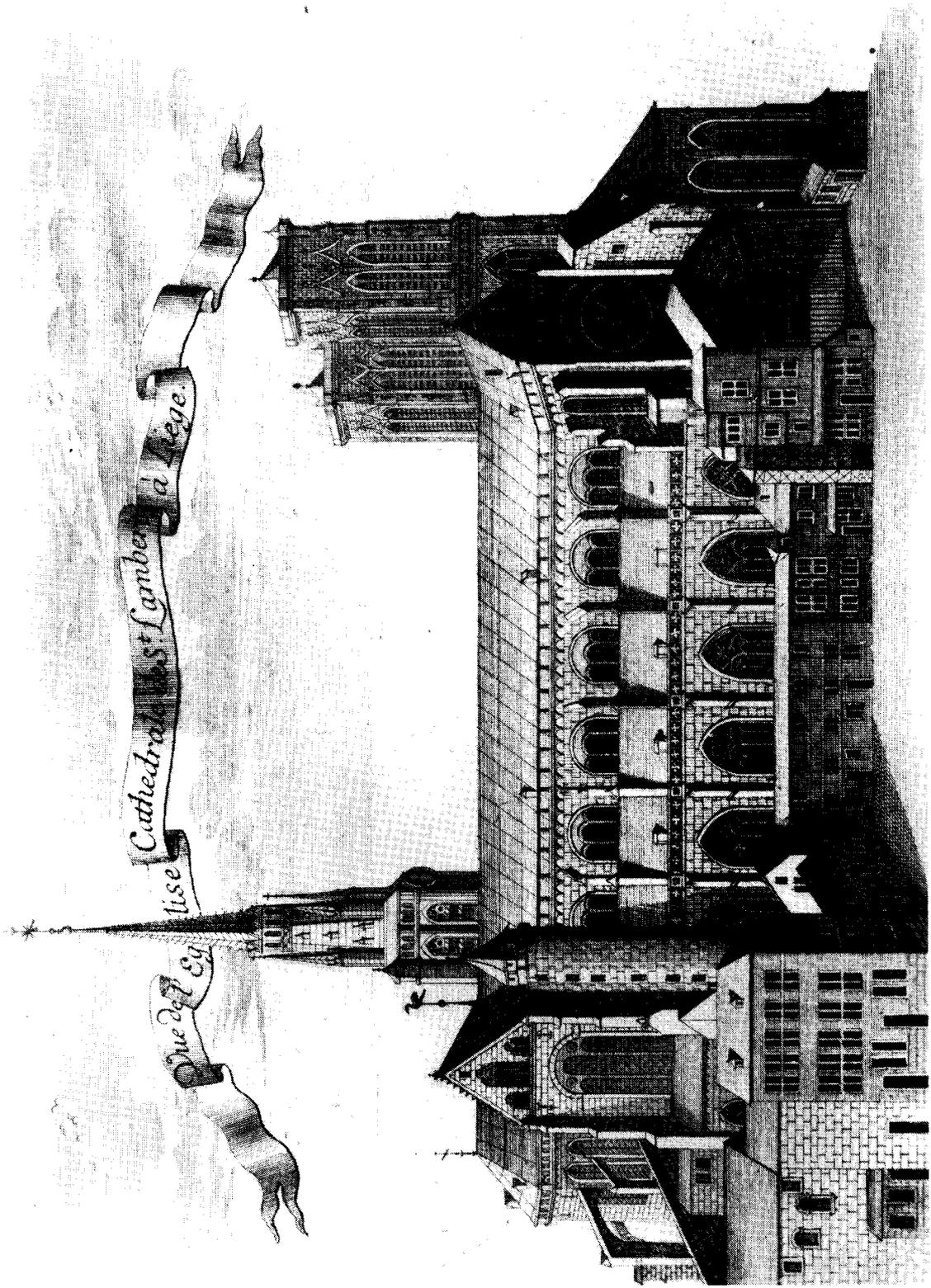


Fig. 2. Remacle LE LOUP. Gravure au burin de la cathédrale éditée dans les Délices du pays de Liège de pierre Saumery (1738) (Photo ACL 62607 B).

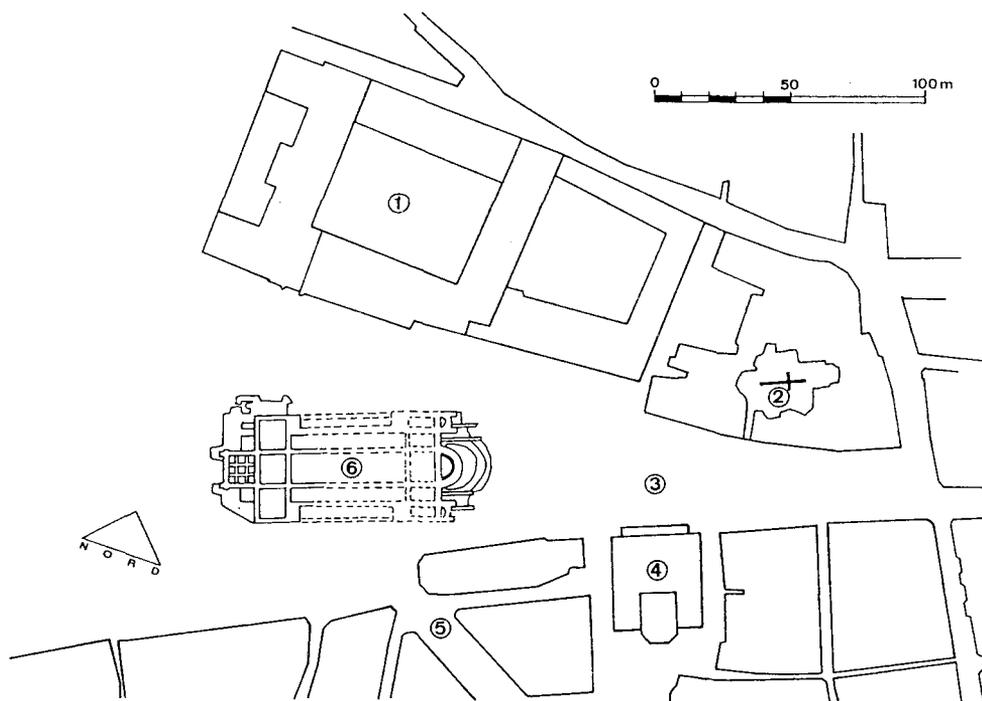


Fig. 3. Situation de la cathédrale

1. Palais des Princes-Evêques
2. Eglise Saint-André
3. Place du Marché
4. Hôtel de Ville
5. Rue Léopold
6. Emplacement de la cathédrale



Fig. 4. Carte postale du début du siècle.



Fig. 5. Le chœur oriental de la cathédrale en 1979; fouille du Service National des Fouilles sous la direction de Mme J. Alénus-Lecerf.



Fig. 6. Démontage des murs de la crypte ottonienne en 1982.



Fig. 7. Transport des éléments par convoi exceptionnel.

II.

DONNEES

Richard FORGEUR
Pierre NOIRET
Catherine TILKIN-PETERS

1.

SOURCES HISTORIQUES
ET
ICONOGRAPHIQUES

Richard FORGEUR

SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

I. Avertissement

Dans le tome 1 de "*Les fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège*", Liège, 1984, 324 p., in 4°, j'ai rédigé une étude sur les sources historiques, sur les archives et les chroniques, puis sur les travaux concernant l'ancienne cathédrale; une liste des sigles utilisés y était jointe, qui reste valable.

J'y exposais une fois de plus les raisons pour lesquelles je ne pouvais accorder crédit aux livres de Xavier Van den Steen et de Jean Lejeune. Les fouilles ayant complètement infirmé les dires de ces deux auteurs, je considère la cause comme entendue : les églises, choeurs et chevets "à la Van Eyck" n'ont rien à voir avec Liège (1).

Il y a cependant quatre mises au point à faire concernant cette é :

1) le cliché de la page 52, figure 2, a été inversé;

2) le tableau reproduit sur cette page, figure 3, a été l'objet, quant à l'héraldique, d'une bonne étude de Paul-Charles Creton dans *BIAL*, 96 (1984), p. 178-180 (lire XVIII^e et non XVI^e siècle) qui a identifié les blasons;

3) le plan cité p. 40, alors propriété de M. Georges Jarbinet est devenu celle du Musée d'art religieux et d'art mosan (MARAM), vers 1989;

4) le Ms cité à la note 4 de la p.28, alors à l'abbaye de Rochefort en mains du P. Albert van Itersen a disparu depuis son décès;

5) page 54, § 3, il y a une erreur : c'est depuis Adolphe de Waldeck (mort en 1301) que les évêques sont inhumés dans le sanctuaire et non Hugues de Pierrepont comme je l'ai écrit; ce dernier y fut transféré bien plus tard comme on le verra plus loin.

Les différentes parties de l'église sont nommées selon les points cardinaux. Quoique rébarbative pour certains, c'est la seule méthode sûre. Parler de côté "épitre" ou "évangile", ou de gauche et de droite n'explique rien. Pour aider cependant ceux qui ne seraient pas familiarisés avec cette méthode qui consiste à toujours citer le choeur (c'est facile quand il n'y en a qu'un !) à l'est, en l'occurrence on citera de la manière suivante :

EST : vers la place du Marché actuelle.

SUD : vers les grands magasins.

OUEST : vers le théâtre; jadis vers la place Verte.

NORD : vers le palais de Justice.

En réalité, l'église était bâtie sur un axe légèrement dévié vers le nord-est.

Dans les chapitres où l'on fera des comparaisons entre l'église Saint-Lambert et d'autres églises, il est entendu que le seul nom d'une ville désigne la cathédrale de cette cité; dans le cas contraire, le nom de l'église est cité juste après celui de la ville où elle se dresse. Il eut été plus que fastidieux de citer le mot "cathédrale" 20 à 30 fois par page. Les mots "collégiale" ou "abbatiale" sont d'habitude maintenus au moins dans les premières citations. Puisqu'il s'agit ici du Moyen-Age, les titres des églises sont conformes à celui que l'église citée portait à cette époque, même si après 1559 elles devinrent cathédrales, telles que celles d'Anvers, Bois-le-duc, Malines ou,

(1) Il faudra donc lire avec la plus grande circonspection deux travaux fort vieillis mais méritoires : A.G.B. SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. 3, Bruxelles (vers 1860), p. 28 et 134-140, trop oublié de nos jours, et G. RUHL, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1904, 23 p., in 4°, tous deux trop confiants en Van den Steen. Pour rappel : X. VAN DEN STEEN, *Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège et sur son chapitre de chanoines tréfonciers*, Liège, 1846, in 8°, VIII - 300 pages, 12 pl.

récemment, Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles. Par ailleurs, le titre de cathédrale est maintenu aux églises suisses qui l'ont perdu lors de la Réforme, telles que celles de Bâle, Lausanne et Genève.

Enfin, la copie du plan de Carront conservée à l'évêché, dessinée vers 1840, présente des différences de plan et de légendes avec le plan Jarbinet. Par facilité, elle sera citée ici : plan Carront (fig. 8).

Pour rappel, table des matières des contributions de l'auteur dans :

OTTE M. (dir.), 1984, p. 35-67.

I. Les sources et travaux en général (p. 35).

II. Les sources et travaux concernant le sanctuaire et ses annexes (p. 51).

- 1) Le sanctuaire (p. 51).
- 2) Le déambulatoire (p. 58).
- 3) La salle du Chapitre à l'orient, derrière le chevet (p. 59).
- 4) Le cloître oriental (2 plans; p. 60).
- 5) Petite chapelle dédiée à saint Materne, près de la chambre du luminaire (p. 65).
- 6) Chapelle N.-D. de Liesse (p. 66).
- 7) Les deux chapelles sur les portes du cloître (p. 66).
- 8) La tour orientale dite grande tour (p.67).
- 9) La trésorerie (p. 67).

OTTE M. (dir.), 1988, p. 15-33.

I. Sources historiques.

- 1) Chapelle Saint-Gilles (p. 15).
- 2) Le Beau portail vers le palais (p. 18).
- 3) Chapelle Saint-Materne (p. 20).

II. Sources iconographiques.

- 1) Vues de la façade nord, prises du palais (p. 21).
- 2) Vues intérieures prises du sanctuaire, vers les tours (p. 28).
- 3) Vues intérieures du bras nord du transept occidental, vers le palais (p. 30).

II. Textes et documents concernant la partie occidentale de l'église

1. LA CRYPTÉ

La crypte ouest de la cathédrale ottonienne a été étudiée par M. Luc Génicot (2), qui distingue un état I, notgérien, et un état II, du XII^e siècle, dont subsistent des bases de colonnes avec tores, scoties et griffes. Cette salle de plan carré avait trois nefs et trois travées (3).

C'est peut-être en 1141-1142 qu'on a réédifié la crypte. En effet, le martyrologe de la collégiale de Munsterbilzen (4) porte à la date du 23 décembre une ajoute écrite au XIV^e siècle qui rappelle la translation des reliques de saint Lambert de l'église Sainte-Marie dans la crypte et la dédicace de cette crypte en l'honneur de tous les saints.

C'est sans doute la translation de 1143 et, deux ans plus tard, le transfert de ces reliques "*in cripta, sub altare sanctae Trinitatis*", le 19 décembre. Nous savons qu'un autel du choeur occidental était dédié à la Trinité, nous y reviendrons. Pourquoi avoir attendu deux ans ? Serait-ce parce que la crypte n'était pas achevée et que l'on y travaillait ? Les autorités liégeoises attribuaient aux mérites du saint, dont les reliques avaient été apportées à Bouillon, la prise du château en 1141, accaparé par le comte de Bar. Pour remercier leur patron, ils lui offrirent une nouvelle châsse en 1143, comme le rappelle une plaque de cuivre doré qui fut insérée à cette occasion (5). Plus tard, la châsse fut placée au milieu de l'église et, en 1319, sur le jubé du choeur oriental.

(2) L.-F. GENICOT, *La cathédrale notgérienne de Saint-Lambert à Liège*, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, t. 17 (1967-1968), p. 29-32.

(3) Et non 9 comme un lapsus le fait dire à l'auteur. Voir aussi *Les fouilles de la place Saint-Lambert* (cité dorénavant "OTTE M., dir."), t. 1, Liège, 1984, p. 33; et un plan joint à l'article de H. DANTHINE et M. OTTE, *Rapport préliminaire sur les fouilles de l'Université place Saint-Lambert à Liège*, dans *B.S.R.L.V.L.*, n° 210-211, t. 10, 1980, p. 538-553.

(4) Edité dans *B.I.A.L.*, 12 (1874), p. 33; étudié par M. COENS, *Martyrologes belges manuscrits*, dans *Analecta Bollandiana*, 85 (1967), p. 126 et suiv.

(5) Conservée avec l'âme de la châsse au M.A.R.A.M., n° 225 du catalogue. Celle-ci a 2 mètres de long : c'est une des plus grandes châsses connues.

Quand la châsse quitta-t-elle la crypte? On ne le sait pas, mais c'était probablement chose faite en 1228 déjà (6). Cette année-là, le Chapitre précisa les obligations du prêtre qui devait payer les chandelles des sept candélabres qui brûlaient devant la châsse et de sept autres que l'on plaçait sur le *ciborium* posé au-dessus de celle-ci. Ce reliquaire ayant deux mètres de long et 60 cm de haut reposait sur un socle, selon l'usage, et sous le *ciborium*. On imagine mal cet édicule placé dans une crypte de 4 m de haut environ : le mortier de la voûte aurait été brûlé par les chandelles.

Contre toute attente, l'existence d'un *cryptarius* ou gardien de la crypte n'est pas une preuve du maintien de celle-ci. Cité en 1228 (7), il l'est encore en 1622 (8), à une époque où elle avait disparu, de même que dans le règlement de 1323 (9) qui fixe les obligations du personnel de l'église, notamment le nettoyage : or il n'a aucune mission à y remplir. De la même manière, le chapelain de l'autel "*in crypta*", s'il est cité en 1290 (10), l'est encore dans toutes les listes d'autels des XVI^e, XVII^e et même XVIII^e siècles (11).

Si Gobert (12) cite la crypte en 1794, il a été bien mal inspiré de copier Van den Steen sans le dire, car il s'en méfie. En effet, Bormans (13) avait établi auparavant que les archives de la cathédrale ne s'y trouvaient pas.

Par contre, un acte de 1229 semble établir que cette crypte était encore en usage : une donation de serfs fut faite sur "l'autel de Saint-Lambert situé dans la crypte" (14).

(6) C.E.S.L., t. 1, p. 251.

(7) C.E.S.L., t. 1, p. 251.

(8) A.H.E.B., 9, p. 326.

(9) B.C.R.H., 5^e série, 6 (1896), p. 468 ou 26 du tiré à part.

(10) T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, Liège, 1926, p. 465¹. C'est l'édition qui sera citée ici malgré son mauvais index.

(11) Enumérés dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 38-39.

(12) T. 3, p. 479¹, d'après VAN DEN STEEN, op. cit., p. 20-25 et 31-32.

(13) Dans la préface du C.E.S.L., t. 1, p. XXVII-XXXII et XXXIX, paru en 1893.

(14) J.G. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val Saint-Lambert*, t. 1, Liège, 1875, p.

Gilles d'Orval dit que l'évêque Etienne fut inhumé dans cette crypte sous l'autel de la Trinité (15), mais sans ajouter qu'il a vu la tombe qu'il a pu connaître, dans son enfance pour le moins, car il mourut vers 1250; la crypte en question, l'autre aussi d'ailleurs, avait échappé à l'incendie de 1185 grâce à sa voûte de pierre et avec elle les reliques de saint Lambert.

La disparition des deux cryptes n'a rien d'étonnant. Au XIII^e siècle, leur usage était passé de mode. Les châsses émigrent derrière le maître-autel (16).

Les églises gothiques édifiées depuis le milieu du XII^e siècle en sont dépourvues pour la plupart, même les cathédrales, ainsi que les églises des ordres de Prémontré, Citeaux, Cluny et Hirsau. Les collégiales de Saint-Paul et Sainte-Croix à Liège, de Tongres, Dinant, Walcourt, Zoutleuw, Aldeneik sont réédifiées au XIII^e siècle, du moins le chevet, sans crypte; de même l'abbatiale d'Hastières.

Là où on les conserva, c'est le plus souvent pour une raison topographique, pour rattraper une dénivellation : Liège Saint-Martin, Floreffe, Liège Saint-Pierre; parfois cependant elles restèrent utilisées : à Celles, Saint-Servais et Sainte-Marie de Maastricht, Nivelles, Stavelot, Thysnes, Rolduc (Kloosterrade), Namur Sainte-Marie. A Thorn, à Geertruidenberg qui relevait de Thorn, et à Saint-Hubert, on les a même réédifiées, mais c'est exceptionnel. Pendant le même XVI^e siècle, celle de Saint-Jacques de Liège fut sacrifiée. Notons que certaines églises dépourvues de reliques insignes avaient une crypte.

33, d'après l'original. Pas dans le C.E.S.L.; date : 7 mai 1229.

(15) CHAPEAVILLE, t. 1, p. 171.

(16) De vieilles collégiales fondées bien avant l'an mil, des siècles avant, semblent n'en avoir jamais eu, telles que Amay, Fosses, Andenne, Aix Sainte-Marie. Sur leur configuration, voir L.F. GENICOT, *Les églises mosanes du XI^e siècle*, Louvain, 1972, p. 116-167. Fosses, Andenne, Susteren, Saint-Trond et Liège Saint-Barthélemy avaient à l'est des annexes, au niveau du sol. Sainte-Croix, Celles et Saint-Jean à Liège avaient deux cryptes, une sous chaque choeur.

2. VIEUX CHOEUR

Le comblement de la crypte avec son corollaire, la démolition de sa voûte, permit l'inhumation dans le vieux choeur qui la dominait. Par respect peut-être pour les autels ou pour le lieu qui passait pour être celui du martyr de saint Lambert, ce n'est qu'en 1407 que l'on procéda à la première inhumation à cet endroit. Auparavant, on a enterré dans le transept occidental, proche du choeur, l'évêque Hugues de Pierrepont (mort en 1229) par exemple. C'est le prévôt de la cathédrale, le cardinal Jean Gilles (mort en 1407) qui inaugura les inhumations dans ce choeur (17). Le second fut, bien plus tard, Jacques de Lovelde (mort en 27 novembre 1452), prévôt de Sainte-Marie à Maastricht (18).

Deux autres vieilles tombes sont aussi à signaler : celle de Jean de Berlo, représenté en effigie, armé de toutes pièces, "occis avec son maître" l'évêque Louis de Bourbon le 30 août 1482; c'est, que je sache, le seul laïc inhumé dans l'église (19); l'autre est celle du grand chantre Henri a Palude (mort en 1515), inhumé devant un diptyque conservé de nos jours (20) où il est représenté devant un assassinat de saint Lambert. Depuis 1500, les enterrements y furent relativement nombreux (21).

(17) HINNISDAEL, II, p. 384. VAN DEN BERCH, p. 14, n° 37, repris par DE THEUX, II, p. 133-135. Hinnisdael ajoute que lors des remaniements effectués au vieux choeur (au XVII^e siècle), la pierre tombale fut enlevée et placée dans le cloître oriental, derrière le maître-autel. Cependant, Gilles avait légué un revenu de 66 muids pour fonder une messe au petit autel du vieux choeur en l'honneur de sainte Marie et de tous les saints.

(18) HINNISDAEL, II, p. 1069. VAN DEN BERCH, p. 12, n° 31. DE THEUX, II, p. 176.

(19) Epitaphier J. VAN DEN BERG, Ms 1665, fol. 19 v°, avec ses quatre quartiers, et GHISELS, p. 110-111.

(20) J. VAN DEN BERG, Ms 1643, p. 429. Le diptyque est au M.A.R.A.M. Son mantelet d'hermine qu'il est seul à porter doit être le fruit d'une "restauration".

(21) H. VAN DEN BERCH, n° 26 à 37 au moins. HINNISDAEL, II, p. 384 et 1069. GHISELS, p. 75-80. VAN DEN BERG, Ms 1643, p. 429-456, *passim*, avec dessins des blasons, et Ms 1665, fol. 7-19 v°, *passim*. L. ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 97 de l'édition de J. HELBIG et S. BORMANS, Liège, 1867.

Comme les nombreuses pierres tombales gênaient la marche, le Chapitre en 1658 repoussa l'idée de les enlever, mais décida que celles que l'on y placerait à l'avenir ne seraient plus sculptées en relief (22). Dès lors, on appliqua des mausolées sur les murs ou on les plaça entre le vieux choeur et le rez des tours adjacentes, ces monuments étant alors bifaces, tels ceux de Jean Naveau (mort en 1648) et du vicaire-général Jean-Ernest de Chokier, archidiacre d'Ardenne, abbé séculier de Visé, fondateur de l'hospice de la rue du Vertbois (mort en 1701), dont le portrait en grand médaillon entouré de deux palmes, posé sur un piédestal à ses armes, se voyait du choeur (23). Ce tombeau avait fait l'objet d'un contrat signé en 1688 entre le chanoine et Arnold de Hontoire, sculpteur connu : le portrait devait être sculpté en marbre blanc (24). L'épithaphe en bronze doré du chanoine Thierry Hézius pendait à un pilier (mort en 1555) (25).

3. FENETRE OCCIDENTALE

Le vieux choeur était éclairé à l'ouest par une grande fenêtre. Aux dires de B. Fisen (26), auteur du XVII^e siècle demeurant à Liège, l'évêque Jean d'Enghien (1274-1285) y avait placé un vitrail, mais en 1577 (27) elle

(22) A.H.E.B., 13, p. 303.

(23) M. BROUERIUS, *Une description inédite de la ville de Liège en 1705*, éditée par L. HALKIN, Liège, 1948, p. 52. L'hospice est aussi orné de médaillons à son effigie. Page 51, il décrit la tombe de Jean Naveau, posée sous une statue en marbre de saint Lambert. Tombeau biface.

(24) E. PONCELET, *Oeuvres d'art mentionnées dans les testaments des chanoines de Saint-Lambert*, dans B.S.A.H.D.L., 26 (1935), p. 19. Cite l'autel non pas d'après le testament mais d'après DE THEUX, III, p. 259, donc selon Hinnisdael. L. ABRY, *Recueil héraldique des bourguemestres de Liège*, Liège, 1720, p. 491. *Idem*, *Les hommes illustres*, *op. cit.*, p. 298. H. HAMAL, *Tableaux et sculptures*, dans B.S.B.L., 19 (1956), p. 207. Sur les travaux qu'il exécuta à la cathédrale dont il était sculpteur en titre, voir B. LHOIST-COLMAN, *Lambert Duhontoire (1603-1661)*, dans B.S.R.L.V.L., 183 (t. 8), 1973, p. 293-304.

(25) HINNISDAEL, III, p. 315.

(26) B. FISEN, *Historia leodiensis*, vol. 2, fol. 27, Liège, 1646. A. Ev. L. Fonds cathédrale, stock de la fabrique n° 1.

(27) Le registre du XV^e siècle (A. Ev. L. B17) cite trois "rondes voiriers" à la cathédrale, une à chaque extrémité du transept et celle "par dessus" le vieux choeur où l'on voit l'évêque Jean

fut affermie, réparée et garnie de nouveaux vitraux aux frais de quatre chanoines dont Charles Nicquet (mort en 1597) et Guillaume Lombarts dit Enkevoort (mort en 1597). A cette époque, elle était de forme ronde (28), mais le jour de Pâques 1606, "un vent impétueux ruina le rond de la grande fenêtre; quelques restes ne tombèrent pas, parce que peu avant ils avaient été raffermis et réparés (en 1577). Une des tourelles de la grande tour tomba aussi sur la maison d'un bourgeois" (29). Cinq ans plus tard, le Chapitre fit réparer la dite fenêtre ronde (30). Un certain J. Lecock - aux dires de sa veuve - aurait dressé le dessin de la nouvelle fenêtre, c'est-à-dire du fenestrage dont on ne possède pas une bonne représentation.

4. L'AUTEL ORIENTAL DIT GRAND AUTEL

Situé entre le vieux chœur et le transept occidental, il était destiné aux messes conventuelles qui se célébraient dans ce chœur, le célébrant ayant le visage à l'est et le chœur derrière lui. Les cathédrales de Mayence, Bamberg, Naumburg, Eichstätt, Nevers, ont conservé ce dispositif. Cet autel était dédié (31) aux martyrs romains Côme et Damien et appelé grand autel ou principal : on y célébrait souvent l'office choral en plus des messes fondées, car quatre fondations de messes y étaient affectées, citées dans tous les pouillés des bénéfices. La première, dédiée aux titulaires de l'autel, avait au XVII^e siècle perdu ses revenus; la seconde, dédiée à sainte Marie, fut établie par le chanoine Gérard de Marcella (mort en 1319) (32); la troisième dédiée à Marie et Jean-Baptiste en 1415; la quatrième, dédiée aux saints Sauveur, Marie et Agathe, fut établie par

Arnold Bouck ou Buch, de Bois-le-duc, prévôt de Saint-Denis (mort en 1427) (33).

Une fondation de 1352 assurait les revenus nécessaires pour allumer des cierges sur la *parva corona* qui pendait dans le chœur le jour de la fête des saints Côme et Damien (34). C'est sur cet autel que le prince-évêque Adolphe de la Marck célébra la messe lors de son inauguration en 1313 "*qua parte tunc ecclesie chorus erat*", ce qui veut dire que l'autre partie de l'église n'était pas à ce moment en état de se prêter à pareille cérémonie (35). Ce n'est qu'en 1319 que cette partie fut réaffectée au culte (36), après les travaux. Un voyageur du XVII^e siècle y a vu célébrer une messe du Saint Sacrement en 1665 (37).

C'est devant cet autel que fut inhumé en 1603 Thierry de Linden, doyen du Chapitre. En 1594, il avait fait don d'un retable dont un des volets représentait son portrait (38). Une inscription dédicatoire flanquée de ses huit quartiers rappelait sa donation, gravée dans le marbre (39). Il n'y demeura pas longtemps. Très vite démodé, il fut transféré dans l'avant-dernière chapelle du côté gauche (40) pour faire place, en 1660, à un nouveau, en marbre cette fois, offert par Thierry de Puytlinck, chanoine et prévôt de Maaseik, dont les armes et un chronogramme rappelaient la donation (41).

d'Enghien et ses armes, devant Saint-Lambert. ABRY, *Recueil, op. cit.*, p. 26.

(28) DE THEUX, III, p. 103 et 117, d'après Wissocque (XVII^e siècle). GOBERT, t. 3, p. 470².

(29) A.H.E.B., 8, p. 342. A.E.L., Cathédrale, Secrétariat, 17, p. 585 et 589.

(30) A.H.E.B., 8, p. 353 : acte de 1615 émanant de la veuve, réclamant une gratification.

(31) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984; A.E.L., n° D33 et D34; B.U.Lg., Ms. 1971c, fol. 284v°; *Leodium*, 69 (1984), p. 13; pouillé Schoolmeesters, p. 89; A. Ev. L. : A II 12 et 13.

(32) HINNISDAEL, I, p. 587 et C.E.S.L., t. 4, p. 464 (acte de 1368).

(33) C.E.S.L., t. 5, p. 86 (acte de 1427). Le nonce Albergati transféra, en 1614, les fondations sur l'autre autel, mais une fois de plus les chanoines n'en firent rien. B.C.R.H., 118 (1953), p. 271.

(34) C.E.S.L., t. 4, p. 163.

(35) Chronique de Jean de HOXEM, éd. G. KURTH, Bruxelles, 1927, p. 146.

(36) Chronique appelée "Le Myreur des Histoires", par Jean D'OUTREMEUSE (mort en 1400), édition S. BORMANS, t. 6, p. 250. T. GOBERT, t. 3, p. 465. Rien dans Hoxem, chanoine depuis 1315 !

(37) DE MONCONYS, *Journal des voyages...aux Pays-Bas*, 2^e éd., Paris, 1695, p. 239.

(38) PONCELET, *Oeuvres d'art, op. cit.*, p. 9. DE THEUX, III, p. 138.

(39) Reproduite par VAN DEN BERG dans Ms 1665, fol. 10v°, et DE THEUX, III, p. 138. Le retable représentait la Trinité, les titulaires de l'autel Côme et Damien : une croix rouge et une inscription rappelant le sang du Christ couronnait le tout.

(40) DE THEUX, III, 139. A.H.E.B., 13, p. 302.

(41) Reproduits dans J. VAN DEN BERG, Ms. 1643, p. 454, et B.S.B.L., 10 (1912), p. 75.

(42) HAMAL dans B.S.B.L., 19 (1956), p. 29. "La statue vendue par les Français fut achetée par le

Le retable représentait le *Martyre de saint Lambert* en marbre blanc et fut détruit à plaisir "par l'ennemi en 1794" (42). Hamal l'attribue à Robert Henrard (1615-1676), chartreux élève de François Duquesnoy; de même que la statue de la Vierge qui se trouvait dans une niche, au revers, tournée vers l'orient, vers la nef. Saumery cite les colonnes et le bas-relief, tous en marbre d'Italie donc de Carrare, mais attribue le relief à Del Cour (43). Or, d'après ses propres notes de compte (44), celui-ci n'a commencé à travailler qu'en 1661, soit un an après la fin du travail.

5. AUTEL OCCIDENTAL DIT PETIT AUTEL

Contre le mur du vieux chœur qui fermait l'église à l'ouest, celui qui contenait la grande fenêtre dont nous avons parlé, s'adossait l'autel de la Trinité. Il semble avoir été érigé dans l'église édifiée par saint Hubert par l'évêque Richaire (45), successeur d'Etienne qui avait composé un office complet en l'honneur de la Trinité (46). C'est dans la crypte sous cet autel que l'on plaça en 1143 (47) les reliques de saint Lambert. L'autel avait donc été transféré - quitte à avoir été reconstruit - dans l'église notgérienne où il est cité en 1196 encore, après l'incendie de 1185 (48), en 1197 (49), ainsi qu'en 1228 (50).

nouveau Chapitre cathédral de Saint-Paul", où elle se trouve de nos jours. Elle est reproduite dans l'article de B. LHOIST-COLMAN et P. COLMAN, consacré à ce sculpteur, dans *B.I.A.L.*, 92 (1980), p. 102-149, et dans J. PHILIPPE, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège*, Liège, 1979, p. 231.
(43) SAUMERY, *Délices du pays de Liège*, I, Liège, 1738, p. 102.

(44) B. LHOIST-COLMAN, *Un document inédit reflétant le "livre de raison" du sculpteur Jean Del Cour de 1675 à 1707*, dans *B.I.A.L.*, 87 (1975), p. 187-224. Le répertoire publié page 219 prouve que Del Cour n'a jamais oeuvré pour la cathédrale.

(45) *C.E.S.L.*, 6, p. 2 (acte du 16 novembre 932).

(46) A. AUDA, *La musique et les musiciens dans l'ancien pays de Liège*, Liège, 1930, p. 18-19.

(47) GOBERT, t. 5, p. 352¹, d'après Renier de Saint-Laurent dans *M.G.H.*, SS., 20, p. 592.

(48) LAMBERTUS PARVUS, *Annales Sancti Jacobi leodiensis*, édition de L.C. BETHMANN pour *M.G.H.*, réimprimée (munie d'un index) par J. ALEXANDRE, Liège, 1874, p. 43.

(49) RENERUS SAINT-JACOBI, *Annales, ibidem*, p. 54.

(50) *C.E.S.L.*, 1, p. 252.

(51) Pouillé D 36. *C.E.S.L.*, 5, p. 58 (acte de 1414). DE THEUX, II, p. 160. HINNISDAEL, II, p. 933.

Philippe de Viaco, ou de Guillac (mort en 1413), archidiacre d'Ardenne, légua soixante muids de blé de rente pour y fonder trois messes par semaine en l'honneur de la Trinité, de saint Michel et des anges (51). Le même autel, qualifié généralement de petit, reçut un autre legs du cardinal des saints Côme et Damien, Jean Gilles, grand prévôt (mort en 1407). Il est dédié à sainte Marie et tous les saints (52).

En 1400, Philippe d'Alençon, cardinal évêque d'Ostie, en fonda une troisième en l'honneur des saints Marie et André (53). C'est au-dessus de l'autel qu'en cas de guerre on exposait le gonfanon de saint Lambert (54).

Détruit par la chute du fenestrage en 1612, le doyen proposa en 1641 (!) d'enlever les restes pour gagner de la place (55). Ce fut accepté par le Chapitre, et les messes qu'on y célébrait le furent dorénavant sur le grand autel, posé vis-à-vis. On ignore tout de l'aspect de cet autel de la Trinité. Dès ce moment en effet, le Chapitre voulait remeubler le vieux chœur, l'adapter aux cérémonies qui s'y déroulaient telles que la messe de prestation de serment du grand maieur, des bourgmestres, la danse des Verviétois (56), les amendes honorables de bourgeois (57), la lecture du texte des nouvelles lois fiscales (58), les prêches des réguliers (en latin) (59). On enleva les lits suspendus qui avaient servi autrefois aux sous-costes et aux deux autres veilleurs de nuit (60). On enleva un mausolée et les pierres tombales (61), mais le Chapitre les fit replacer (62). En 1641, l'écolâtre proposa de

(52) *C.E.S.L.*, 5, p. 59 (acte de 1415 et épitaphe du fondateur : GHISELS, p. 108) et *C.E.S.L.*, 6, p. 165 (acte de 1413).

(53) DE THEUX, II, p. 163 et *C.E.S.L.*, 5, p. 59 (acte de 1415) et p. 63 (de 1416).

(54) GOBERT, t. 3, p. 461² et 462¹. Citation en 1212 dans *Vita Odiliae*, *M.G.H.*, SS. 25, p. 175.

(55) *A.H.E.B.*, XI, p. 325 et 353. HINNISDAEL, III, p. 47.

(56) *A.H.E.B.*, XI, p. 325 et 353; VII, p. 408 (1592); VII, p. 422 (1597); *B.S.A.H.D.L.*, 25 (1934), p. 84-91.

(57) *A.H.E.B.*, VI, p. 16 (acte de 1452). Supplique au nonce éditée dans *b.s.a.h.d.l.*, 25 (1934), p. 90-91.

(58) *A.H.E.B.*, VIII, p. 49.

(59) *A.H.E.B.*, X, p. 354.

(60) *A.H.E.B.*, XI, p. 325 (acte de 1641).

(61) *A.H.E.B.*, XI, p. 353 (acte de 1646).

(62) *A.H.E.B.*, XII, p. 233 (acte de 1649) et XIII, p. 303 (1658).

poser un plancher pour y placer un orgue, sous la grande fenêtre (63).

Cette décision dut aboutir, car Hamal y a connu un petit orgue, oeuvre d'André Séverin, facteur de cette époque, qui nous dit-il dominait le jubé, en bois sculpté avec des anges jouant divers instruments, exécuté en 1640 par Thonon (64). On connaît de fait un sculpteur Jean Thonon, né à Dinant en 1610 et fixé plus tard à Liège (65).

Dans l'enthousiasme des travaux de modernisation, le doyen proposa en 1641 un modèle de siège à y placer (66). Cette date correspond assez bien à une stalle très baroque richement décorée qui, après être passée par l'église de Jeneffe est conservée au M.A.R.A.M. (67), ornée d'une chimère et d'un dauphin et portant des traces de polychromie. Il est impossible de savoir si cette stalle provient du vieux choeur ou du choeur oriental, car on ne connaît rien des stalles de ce dernier. Quant à celles du vieux choeur, elles sont citées dans le cérémonial de 1769 (68).

Vers l'est, faisant face à la grande nef, le vieux choeur était fermé, depuis la fin du XVIII^e siècle au moins, par une clôture en marbre percée de deux grandes portes en "cuivre" dit Hamal (sans doute du laiton ou du bronze), au milieu desquelles se trouvait une niche abritant la statue de Notre-Dame due à Henrard, dont nous avons parlé. Cette clôture mesurait sans doute 3 à 4 m de haut si l'on en juge par l'usage de cette époque et aurait été surmontée d'une balustrade de métal. Elle aurait été dessinée et payée, toujours selon Hamal, par le chanoine Laurent de Méan, prévôt de N.-D. à Maastricht, grand amateur des beaux-arts (mort en 1715) (69).

(63) A.H.E.B., XI, p. 323.

(64) HAMAL, *op. cit.*, p. 207.

(65) B. LHOIST-COLMAN, dans *B.I.A.L.*, 92 (1980), p. 102. Comme les sculpteurs Henrard, Coquelet, Duhontoir, il provenait de l'actuelle province de Namur. Del Cour, lui, est né dans la principauté de Stavelot-Malmedy.

(66) A.H.E.B., XI, p. 235.

(67) N° 551 : H. 100 cm., L. 75 cm., prof. 44 cm. Photo dans PHILIPPE, 1979, p. 233.

(68) *Rubricae generales Ecclesiae leodiensis*, I, Liège, 1769, p. 105.

(69) HAMAL, *op. cit.*, p. 207. ABRY, *Les hommes illustres*, *op. cit.*, p. 298.

Ici nous prenons Hamal en flagrant délit d'erreur : il y eut deux chanoines Laurent de Méan; celui qu'il cite, mort en 1719 et non en 1715, enterré ici (70), et l'autre (1606-1682), prévôt de Tongres, chanoine de la cathédrale depuis 1639, écolâtre, archidiacre de Hainaut et contemporain des travaux effectués au vieux choeur (71), tandis que "son" Méan ne devint chanoine qu'en 1708. Le plus ancien fut aussi inhumé au vieux choeur.

L'erreur de Hamal est prouvée par le récit de voyage de Brouerius qui précise les titres du donateur de la porte de gauche, tandis que l'invocation à sainte Marie et saint Lambert, sans plus, est la trace du paiement de la porte de droite par la fabrique (72).

Quant à l'ameublement du vieux choeur avant les temps baroques, on n'en sait quasi rien en dehors des autels susdits. Cependant, deux statues s'y trouvaient : une de saint Lambert que l'on fit dorer en 1515 grâce au legs du chanoine Henri a Palude (73) et une autre, sainte Marie, redorée en 1540 (74).

6. CHAPELLE SAINT-LEONARD

Une "petite chapelle", lisez un autel, près du vieux choeur, est citée dans les pouillés (75) à cet emplacement jusqu'en 1719, au côté sud.

Deux fondations assuraient les revenus des chapelains de cet autel : l'une dite de (Sainte-Marie et) Saint-Léonard fut effectuée par Gilles, fils du seigneur de Dave et de Longchamps, chanoine cité en 1294 et 1310, abbé de Thuin et de Dinant (cité parfois Dalvez dans les archives) (76) ; l'autre, en l'honneur de la compassion de Marie et tous

(70) DE THEUX, IV, p. 17.

(71) DE THEUX, III, p. 284-286, et épigraphier NAVEAU dans *B.S.B.L.*, 10 (1912), p. 77.

(72) BROUERIUS, *op. cit.*, p. 51. Méan y avait placé ses armes, sans doute fort semblables à celles que portaient, il y a peu, deux vantaux de porte de l'hôtel de Sélys, au mont Saint-Martin, complètement vandalisé depuis, et reproduites dans PHILIPPE, 1979, p. 227. La statue de Notre-Dame est citée dans les *Rubricae generales Ecclesiae Leodiensis*, *op. cit.*, p. 113.

(73) PONCELET, *Oeuvres d'art*, *op. cit.*, p. 5.

(74) *Ibidem*, p. 6.

(75) Cités dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 39.

(76) DE THEUX, I, p. 336. *C.E.S.L.*, I, p. 3, *passim*. HINNISDAEL, I, p. 487.

les saints, fondée par Jean de Doerne (près de Bois-le-Duc) (77), chanoine de 1484 à 1535, obligeait à célébrer cinq messes par semaine. Le pouillé du XVIII^e siècle dit que l'autel était sous la tour sud et entouré d'une clôture (*cancellis ligneis*) de bois (78). Le chanoine Gilles de Dave avait fait peindre l'effigie de son père Guillaume, sire de Hemricourt, baneresse et leurs armes (79).

La chapelle fut agrandie et ornée davantage grâce aux 50 florins Bbt que lui avait légués son recteur don Diego de San Jacobo, dit a Toledo (mort en 1575) (80), tandis que le chanoine Charles de Coelhem dit d'Oyembrugge de Duras (mort en 1579) offrit pour son épitaphe un tableau attaché à la muraille, à droite de l'autel, reprenant sur la bordure ses huit quartiers (81). Le célèbre Charles Langius y était aussi inhumé devant une pierre à ses armes (82).

En 1719, quand on renouvela le pavement de l'église, l'autel et sa clôture furent démolis ou enlevés et les fondations de messes furent transférées dans la petite cinquième chapelle longeant le bas-côté sud,

(77) DE THEUX, II, p. 325. Il fut inhumé ailleurs, à la chapelle Saint-Luc où sur son mausolée, selon la coutume de ce temps-là, on voyait les vers dévorer son cadavre.

(78) A.Ev.L., n° A II 12 et 13, p. 29-30.

(79) DE THEUX, I, p. 336. VAN DEN BERCH, p. 58, n° 187, et GHISELS, n° 104, qui n'a plus connu l'autel. L'épitaphier dit de Langius, naguère propriété de Dom Albert van Iterson, moine du monastère de Rochefort, actuellement perdu, donnait au fol. 79 une longue épitaphe et les sept armoiries des membres de la famille du chanoine. J'en possède la photo.

(80) VAN DEN BERCH, p. 21; GHISELS, p. 107.

(81) HINNISDAEL, I, p. 476. Il cite d'autres inhumations dont celle des Berlo au t. 4, p. 83, 86, 129 et 180. Page 82, celle de Jean de Horion (1553-1601), "*ante altare fabricae leodiensis*" (?). DE THEUX, III, p. 113, le dit enterré dans la chapelle Saint-Léonard.

(82) ABRY, *Les hommes illustres, op. cit.*, p. 49; GHISELS, p. 81; et DE THEUX, III, p. 111-120, qui énumère ses ouvrages : il faut lui retirer celui qui est cité en premier lieu car J.L. KUPPER et J. DECKERS ont trouvé l'auteur, Arnold de Wachtendonk; voir *B.C.R.H.*, 137 (1971), p. 39-56. Ce manuscrit (coté 1971c) a été acheté par l'Université de Liège à la vente de Theux en 1903, avec les volumes de Hinnisdael qui ont grandement servi à cet auteur pour écrire son ouvrage sur le Chapitre de Saint-Lambert et dessiner les armoiries.

côté ouest, soit tout proche de l'ancien emplacement (83).

7. FAÇADE SUD DU TRANSEPT OUEST

Outre le fait qu'elle dominait un escalier de treize marches visible sur le plan de Carront, on sait bien peu de chose sur la façade sud du transept occidental.

Dans le haut, une ronde "voirier" portait les armes du donateur, le prince-évêque Thibaut de Bar, et la date 1302 (84). Le dessin de la face sud de l'église, de la fin du XVI^e siècle, dit la même chose (85) et Fisen au milieu du siècle suivant déclare l'avoir vue (86).

Le portail, dit Hamal, est orné de grandes statues gothiques faites en sable (lisez tuffeau) au XIV^e siècle. *La vierge portant l'enfant Jésus sur les bras* sépare la porte en deux comme on voit ordinairement aux anciennes églises cathédrales des autres pays (87). Brouerius y a d'ailleurs lu une inscription murale qu'il relate (88). Saumery, qui admire presque tout, loue la beauté de la sculpture (89).

Devant cette façade se trouvait un escalier qui d'après le plan de Carront mesurait 30 pieds de large (environ 8 m 50) et comptait 16 marches (près de 3 mètres ?) que l'on montait pour aller à l'église en ayant à sa gauche le mur extérieur du cloître et à sa droite l'église Sainte-Marie appelée plus tard N.-D.-aux-Fonts, son cimetière et le logement des enfants de chœur. Cette église est citée "paroissiale et édifiée" par Notger dans la *Vita Notgeri* du milieu du XI^e siècle qui ne dit mot des fonts (90). La dite paroisse, étant incorporée à la cathédrale, en était peut-être dépourvue, ou bien au contraire

(83) A.Ev.L., n° A II 12 et 13, fol. 29.

(84) A.Ev.L., n° B.I.7, fol. 1; registre du XVI^e siècle. La rose se voit sur le dessin cité note 2 et sur le dessin attribué à Fisen reproduit entre autres dans PHILIPPE, 1979, p. 202.

(85) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 56 et PHILIPPE, 1979, p. 170 (en couleurs).

(86) FISEN, *Historia leodiensis, op. cit.*, vol. 2, fol. 27B. Il date le vitrail de 1310.

(87) HAMAL, *op. cit.*, p. 207.

(88) BROUERIUS, *op. cit.*, p. 64.

(89) *Délices, op. cit.*, t. 1, p. 102.

(90) Editée par G. KURTH dans *Notger de Liège*, t. 2, Paris, 1905, p. 11.

l'édifice servait-il de baptistère : on connaît les deux possibilités dans d'autres cités. N'oublions pas qu'en 1288 encore, les statuts du diocèse prévoient uniquement le baptême par immersion (91).

En tous cas, les titres de "Notre-Dame" et "aux-fonts" sont beaucoup plus récents, comme le mot "cathédrale" d'ailleurs. Au XII^e siècle, elle avait un abbé et un Chapitre que l'on voulut réformer en 1200 et que l'on supprima trois ans plus tard (92). Ce qui reste fort étrange, c'est la présence d'une église Sainte-Marie, à quelques mètres de la "grande église" citée dans tous les textes du X^e et XIII^e siècle comme "Sainte-Marie et Saint-Lambert", avec un choeur dédié à chacun d'eux.

En 1700, on répara les arcs-boutants de ce côté sud de la cathédrale (93).

8. TOMBES D'ÉVÊQUES DANS LA PARTIE OUEST DE L'ÉGLISE

En principe, les évêques étaient inhumés dans la cathédrale sauf s'ils avaient désigné un autre lieu ou s'ils mouraient en voyage loin de Liège. Pour être très bref car cela nous éloignerait trop de notre propos, il y eut trois périodes où les évêques furent enterrés ailleurs : de 971 à 1037, dans les collégiales et les abbayes de la ville; en 1075 et 1091, à la collégiale de Huy; et en 1128 et 1135, à l'abbaye de Saint-Gilles à Liège.

Seules nous intéressent ici les mentions des chroniqueurs qui précisent dans quelle partie de l'église eut lieu l'inhumation, telles celles de Nithard (mort en 1042) inhumé dans la nef au devant de l'entrée du choeur (lequel?) (94), Wazon même lieu (95), Otbert

(mort en 1118 ou 1119) dans "le choeur inférieur à savoir celui de la bienheureuse Marie Vierge" (96), Henri de Castris (ancien évêque de Verdun, mort en 1187) devant l'autel Saint-Étienne après l'incendie (97), Albert de Cuyck (mort en 1200) devant le choeur supérieur. La tombe de celui-ci a été trouvée lors des fouilles de 1907, dans la partie orientale de la deuxième travée de la grande nef, en commençant par l'ouest (98). On en arrive ainsi au problème de la tombe de Hugues de Pierrepont (mort en 1229). Il avait désigné le Val Saint-Lambert, mais fut inhumé devant l'autel Saint-Materne qu'il avait consacré; quelques jours plus tard on choisit un lieu plus digne, devant l'autel des saints Côme et Damien (99). Mais le mot "devant" dépend de la place du spectateur, car nous avons déjà dit que cet autel se trouvait dans le vieux choeur mais vers la grande nef. Ou bien le spectateur est placé dans ce choeur, regardant vers l'est : "devant" serait alors près du marche-pied de l'autel, ce qui implique que la crypte n'existait déjà plus car on ne peut inhumér dans sa voûte; ou bien le spectateur se dresse dans le transept occidental, regardant vers l'ouest, tournant le dos au choeur oriental : la tombe serait alors dans ce transept, au pied de l'escalier montant au vieux choeur, somme toute assez proche de celle de son prédécesseur Albert de Cuyck. La seconde solution paraît plus conforme à la réalité. Nous avons vu qu'un acte fut passé dans la crypte en 1229.

(91) Edités par E. SCHOOLMEESTERS, t. III, p. 3 et 99; il précise qu'on immergeait l'enfant sauf la tête. Edition de Liège, 1908. Les nombreux fonts baptismaux mosans du XII^e siècle seraient-ils dus à un changement dans la législation de l'Église ?

(92) Pour cette église, au point de vue historique et canonique, voir *B.I.A.L.*, 98 (1986), p. 180-182, qui donne la bibliographie antérieure.

(93) A.E.L., *Protocoles des directeurs de la fabrique*, 138, fol. 31. Renseignement aimablement communiqué par Madame B. Lhoist-Colman.

(94) VAN DEN BERCH, p. 9, BRASSINNE, dans *B.S.A.H.D.L.*, 30 (1939), p. 79-82. CHAPEAVILLE, I,

p. 279. HINNISDAEL, I, p. 64. Du temps de ces auteurs, le choeur était à la croisée du transept.

(95) CHAPEAVILLE, I, p. 310, d'après Gilles d'Orval qui dit que sa tombe, dont le lieu était oublié, fut trouvée après l'incendie de 1185 par les terrassiers ou maçons (*cementarii*) qui creusaient les fondations de la nouvelle église.

(96) CHAPEAVILLE, II, p. 52, d'après Gilles d'Orval. VAN DEN BERCH, n° 13 au 31 janvier 1118. HINNISDAEL, I, p. 83 et 91. Ces deux derniers copient parfois Chapeaville.

(97) CHAPEAVILLE, I, p. 131.

(98) Plan des fouilles par Paul Lohest, publié entre autres dans J. PHILIPPE, *Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1956, p. 24-25. PHILIPPE, 1979, p. 63 et 103-104, donne la photo des objets qui y ont été trouvés. HINNISDAEL, I, p. 182. CHAPEAVILLE, II, p. 194. VAN DEN BERCH, n°12.

(99) CHAPEAVILLE, II, p. 250, d'après Gilles d'Orval, contemporain des faits (mort en 1249). *M.G.H.*, SS. 25, p. 122.

Plus tard, après le XV^e siècle, les restes de l'évêque furent transportés au chœur oriental. C'est cette tombe que virent les auteurs qui relatent l'épithaphe (100), tandis que du temps de Jean d'Outremeuse (mort en 1400), elle était semble-t-il toujours à sa place originelle (101). En 1740, lors de la pose du pavement de marbre dans le *presbyterium*, une épithaphe fut gravée, commune aux cinq évêques qui y gisaient (102).

9. LES TOURS OCCIDENTALES

La probabilité de leur existence, comme à Amay, Orp-le-Grand, Saint-Aubain de Namur, a été admise par les historiens de l'architecture (103). Le grand radier de béton qui sert de support aux tours gothiques a empêché les fouilleurs d'en savoir davantage. Bien peu de textes existent à leur sujet.

Hamal, contemporain des faits, dit qu'"en les démolissant en 1803, on a trouvé une inscription de l'an 1359, signée Laurent Debouny". Il y voit le nom de l'architecte (104). Si Bouny (bonnier) est un village près de Chaudfontaine, rive nord, on ne connaît pas d'architecte de ce nom à la cathédrale. La date paraît en revanche hautement probable. Il les appelle tours de sable parce qu'elles étaient très probablement bâties en tuffeau. Elles furent très avariées par la foudre en 1392 (105). Le fait est bien possible, car le 16 août la foudre arracha la couverture de la tour de Saint-Jean et tomba sur celles de Saint-Jacques, fracassant même le mur d'une

des deux, le toit du réfectoire et des verrières (106).

Poncelet ne fait aucune allusion aux tours ouest de l'église mais nous apprend que, d'environ 1350 à 1368, c'est Godin de Dormael qui était l'architecte de Saint-Lambert (107). Si Hamal a bien lu la date de 1359 comme dit plus haut, ce serait sous la direction de ce maître de l'art que les tours furent édifiées et peut-être que les plans en furent dressés, ce que confirme leur caractère brabançon.

Quand Hamal parle de pierre de sable, que veut-il dire (108) ? Au Moyen-Age à Liège, on a utilisé quatre espèces de pierre. Le grès houiller local fut employé pour les églises romanes, la partie orientale de Saint-Antoine et Saint-Christophe; c'est une pierre peu adaptée à la sculpture ornementale. Une fois ses gisements quasi épuisés, on fit venir de la pierre dite de Namur, c'est-à-dire du calcaire de Meuse, pour l'ouest de Saint-Antoine, Saint-Paul, Sainte-Croix, bâties en gothique. Cependant, le tuffeau des environs de Fauquemont (Sibbe) et de Sichen (appelé pierre de Senne), plus léger et beaucoup plus facile à sculpter, servait aux moulures, doubleaux, ogives, fenestrages, intrados des arcs-boutants, etc., en gros depuis 1250. Mais l'on voit aux chevets de Saint-Paul, Saint-Denis et dans les vestiges de Saint-Lambert un tuffeau qui, loin d'avoir la couleur ivoire du susdit, a un ton brun clair auquel on n'a guère semble-t-il prêté attention jusqu'ici. A titre d'exemple les monographies sur Saint-Paul et sur Saint-Denis (108bis), pourtant

(100) VAN DEN BERCH, n° 2. HINNISDAEL, I, p. 211. CHAPEVILLE, II, p. 251 et 252. Ce transfert m'avait échappé lors de la rédaction de l'article paru dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54, qu'il y a lieu de corriger au n° 3 : les inhumations dans le sanctuaire oriental ne débutent donc pas avec celle de Hugues de Pierrepont, mais avec Adolphe de Waldeck (mort en 1302).

(101) *Op. cit.*, t. 5, p. 204. Il confond autel Saint-Materne et Saint-Martin, lui ou son éditeur Bormans.

(102) GHISELS, p. 44.

(103) H.E. KUBACH et A. VERBEEK, *Romanische Baukunst an Rhein und Maas*, t. 2, Berlin, 1976, p. 698-699, avec étude sur la cathédrale. L.F. GENICOT, *Les églises mosanes*, *op. cit.*, surtout page 178 et suivantes. *Idem*, *La cathédrale notgérienne*, *op. cit.*

(104) *B.S.B.L.*, 19 (1956), p. 206. Ne serait-ce pas un maçon ou un tailleur?

(105) GOBERT, t. 3, p. 465², sans source.

(106) *Chronique liégeoise de 1402*, édition E. BACHA, Bruxelles, 1900, p. 420-421. Jean de Stavelot dans ses deux chroniques est muet à cet égard.

(107) E. PONCELET, *Les architectes de la Cathédrale Saint-Lambert de Liège*, dans *C.A.P.L.*, 25 (1934), p. 4-38. Dormael est à 7 km à l'ouest de Saint-Trond sur la route de Tirlemont. Son prédécesseur n'est pas connu mais son successeur Henri Samp était louvaniste. Tous ces lieux se trouvaient alors au diocèse de Liège; cela comptait-il ?

(108) Léonard Defrance, peintre et directeur des travaux de démolition de la cathédrale emploie la même expression. *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 2^e série, Liège, 1889, p. 91.

(108 bis) N. FRAIKIN, *L'église Saint-Denis à Liège*, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, 5 (1954), p. 1-140, 52 ill. Pour Saint-Paul, voir note 221. F. COURTOY,

armoiries des donateurs (128). La vue de Jan de Beyer (fig. 10) montre le chevet réédifié au XVI^e siècle. Sanctuaire et déambulatoire étaient accessibles par deux escaliers de quatre marches, soit 60 à 72 cm.

La présence de la tombe de certains princes-évêques dans le sanctuaire a un grand intérêt archéologique, car elle implique la suppression de la crypte. Nous avons vu qu'Albert de Cuyck (mort en 1200) et Hugues de Pierrepont (mort en 1229) furent inhumés dans la partie occidentale de la grande nef, vers le vieux chœur; aucun de leurs successeurs immédiats - malheureusement - ne fut enterré dans la cathédrale pendant tout le XIII^e siècle. Voyons cela.

Le neveu de Pierrepont, Jean d'Eppes (mort en 1232), que sa tombe déclare français, fut inhumé à sa demande au Val-Saint-Lambert avec une double épitaphe, une de quatorze vers et une de huit, dont les trois premiers sont communs (129). Je ne discuterai pas ici de cette anomalie. Plus tard, en 1335, le Chapitre cathédral décida de transférer les os dans son église et fit faire une tombe de marbre avec lame de cuivre ou laiton. L'écolâtre Jean de Hoxem, le fameux chroniqueur, fit graver une épitaphe de cinq vers, qui sont les cinq derniers de la seconde épitaphe du Val-Saint-Lambert (130). Quand tout fut prêt, les moines de ce couvent refusèrent le transfert et la tombe de la cathédrale demeura vide pendant dix ans avec une fausse inscription, nous dit Hoxem,

(128) *Ibidem*. A comparer avec le chevet de Lausanne. Peut-être y avait-il à l'origine, à Saint-Lambert, des lancettes géminées comme dans beaucoup d'églises de la fin du XII^e siècle et une petite frise sous la corniche comme à Paris, Châlons, N.-D. en Vaux, Auxerre, Chartres, Soissons, Bourges, etc., ainsi que Dinant, Walcourt, Saint-Paul à Liège (milieu XIII^e siècle; voir la façade sud, seule originale). L'étage des fenêtres fut également réédifié à Zoutleuw (Léau) et à Bâle après le tremblement de terre de 1356. A Sainte-Gudule, on élargit les fenêtres de l'abside et y plaça des fenestragés flamboyants.

(129) VAN DEN BERCH, t. 2, p. 104, n° 1540, vue au Val probablement.

(130) VAN DEN BERCH, t. 1, p. 4, qui les a probablement copiés dans la chronique de HOXEM, éd. CHAPEVILLE, t. 2, p. 312; éd. G. KURTH, p. 66.

jusqu'à la mort d'Adolphe de la Marck que l'on y déposa (131).

Les évêques suivants connurent un sort différent : Guillaume de Savoie (mort en 1239) eut finalement une tombe à l'abbaye de Hautecombe avec les membres de sa famille; Robert de Langres dit de Thourotte fut inhumé à Aulne puis à Clairvaux après avoir été évêque de Langres (mort en 1246); Henri de Gueldre fut nommé puis déposé par le pape et inhumé à Ruremonde, non sans avoir assassiné son successeur, le gros Jean d'Enghien (1285) : comme celui-ci était en procès avec le clergé liégeois, le Chapitre cathédral le fit inhumer, je ne comprends pas comment, dans l'église Sainte-Marie (appelée plus tard "aux-Fonts"), "*sub muro* du côté où l'évêque a l'habitude de présider le tribunal de la paix" (132). Il n'y demeura qu'une petite vingtaine d'années, car son deuxième successeur (133), Adolphe de Waldeck (mort en 1302), émit le désir d'être enterré avec lui dans le sanctuaire de la cathédrale, ce qui fut exécuté (134).

Les os de Jean d'Eppes sont-ils jamais venus à Saint-Lambert ? J'en doute: Van den Berch a pu copier Chapeville, une fois de plus, et la tombe au nom de Jean d'Eppes avait je suppose disparu à la cathédrale, ou mieux

(131) Edition KURTH, p. 248. La copie d'une épitaphe par un auteur ancien tel que Gilles d'Orval, Van den Berch ou Hinnisdael par exemple, n'est pas une preuve irréfutable que cet écrivain l'a copiée lui-même sur la tombe; parfois il l'a reprise à un auteur antérieur, la tombe ayant disparu. Il faut se garder aussi des épitaphes "apocryphes" gravées sur des tombes ou même des cénotaphes dressés, parfois bien des siècles après le décès de l'intéressé, par des chanoines ou des moines qui voulaient exalter la mémoire de leur fondateur ou donateur tels que Eracle à Saint-Martin, Notger à Saint-Jean, etc.

(132) CHAPEVILLE, t. 2, p. 311. Ed. KURTH, p. 65. VAN DEN BERCH, p. 2, n°4.

(133) Le premier est Jean de Flandre - encore un français - enterré à l'abbaye cistercienne de Flines sous un gisant dont on possède le dessin.

(134) VAN DEN BERCH, p.1, n°1, six vers. BALAU, *Chroniques*, t. 1, p. 57. HOXEM, éd. CHAPEVILLE, II, p. 312 et KURTH, p. 67, 111 et 248. E. BACHA, *Chronique de 1402*, Bruxelles, 1900, 529 p., in 8°, p. 249. La chronique anonyme publiée par BALAU, 1, p. 57, dit que Hugues de Pierrepont fut enterré devant le maître-autel avec, à ses côtés, Enghien et Waldeck. Nous allons voir que cela est contredit par Hoxem, chanoine de la cathédrale, qui donne bien des précisions à cet égard car il les a vues.

A) Abside et sanctuaire (7 du plan de Carront)

S'il faut en croire la copie du plan de Carront et le plan de 1810 (124), elle avait la forme d'un hémicycle. Cela n'a rien d'étonnant.

Enlart déclare (125) que ce plan est fréquent vers 1165, puis qu'il devint très rare. Ce serait donc, dans notre cas, un archaïsme probablement dû au désir de conserver le dispositif antérieur. De ce fait, la voûte de l'abside sera composée de différents quartiers sur plan triangulaire comme à Sainte-Croix. Il n'y eut jamais de chapelles absidales, ni romanes ni gothiques, les fouilles le prouvent ainsi que les textes de la fin du Moyen-Âge. Seul Jean Lejeune en a fait dessiner pour forcer Saint-Lambert à ressembler aux deux églises de Van Eyck, églises différentes d'ailleurs, visibles sur la *Vierge au chancelier Rolin* (Louvre) et la *Madonne dans une église* (Berlin).

Le sanctuaire n'était séparé du chœur - toujours d'après la copie du plan de Carront et d'après les fouilles - que par une seule travée. Cela n'a rien d'exceptionnel dans les

églises de cette époque. Le sanctuaire de plus de 10 m de diamètre suffisait largement pour célébrer les messes conventuelles avec ministres. Quant au chœur des chanoines, il était placé dans la croisée comme à Saint-Denis, à Sainte-Croix et dans les églises romanes. Elle était séparée du déambulatoire par des colonnes jumelées, une grosse et une mince, portant des chapiteaux à crochets, des abaqes circulaires et, au milieu du fût, une bague. C'est le dispositif classique de la colonne gothique du XII^e siècle. On le voit à la nef de Soissons et plus tard à celles de Huy et de Walcourt, mais sans bague, aux absides de Reims, Saint-Denis, Soissons et au chœur - mais lui seul - de Noyon (126), ainsi qu'à Meaux (début XIII^e siècle) et à Saint-Crépin de Soissons (début XIII^e siècle).

L'abaque de plan circulaire, si elle est d'un usage ordinaire dans l'école anglo-normande, n'est pas propre à cette région. On en voit aussi à Tongres (milieu XIII^e siècle).

Le sanctuaire, le maître-autel, le déambulatoire et la crypte orientale ont déjà fait l'objet d'une étude de ma part (127).

Il est hautement probable qu'un triforium trouvait place sous les fenêtres dépourvues probablement de fenestration, mais la voûte fut reconstruite au XVI^e siècle, modifiée et réparée au XV^e siècle. Les fenestrages et, peut-être, les fenêtres furent réédifiées au XVI^e siècle, époque où l'on place de nouveaux vitraux dont on ne connaît que les

(124) Reproduit dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 62 et PHILIPPE, 1979, p. 125. Contrairement à celui de Carront, ce plan montre deux contreforts pour un demi-déambulatoire. Quand l'abside est polygonale, il y a toujours un contrefort par côté de polygone; si l'abside est semi-circulaire, les poussées étant continues et non localisées, la couverture est un quart de sphère, les contreforts sont généralement absents, ou placés entre les fenêtres, mais fort minces. Ici à Saint-Lambert, ils doivent supporter les arcs-boutants qui enjambent le déambulatoire et contribuent la voûte du chevet polygonal.

(125) Page 524. Il cite comme exemple, entre autres : Paris (cathédrale et Saint-Julien-le-Pauvre), Etampes, Caen, Saint-Etienne, Saint-Martin de Tours, Montreuil, Bourges (cathédrale). On y ajoutera les croisillons des cathédrales de Tournai, Noyon, Soissons, Cambrai, Ruremonde (abbaye), Sens, Cologne (Capitole), Langres, Valenciennes, Jodoigne, etc. En France, on le remarque à beaucoup de chevets du XII^e siècle tels que : Morienvall, Senlis, Saint-Remi de Reims, Lisieux, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Martin à Paris, Vézelay, Chartres, Saint-Denis, Pontoise, Saint-Germer de Fly, Sens, Saint-Frambourg à Senlis; au XIII^e siècle : Reims, Braisne, Bourges. Il fut donc d'un usage fréquent au début de la période gothique, écrit de LASTEYRIE, *op. cit.*, t. 1, p. 199; y ajouter Noyon (abside) et Montierender.

(126) Voir dessin et étude sur ces colonnes dans B.S.R.L.V.L., t. 5 (1956-1960). Au sujet des bagues des fûts de colonnes, il y a lieu de supprimer la mention de Walcourt qui est due à une "restauration" et d'y ajouter le grand portail du bas-côté nord de Floreffe ainsi que l'abside de Saint-Médard à Jodoigne et celle d'Aldeneik. Pour les chapiteaux, VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 2, 1856, p. 509-544. ENLART, *op. cit.*, p. 606-614; page 610, un dessin d'un chapiteau d'Auxerre proche de ceux de l'abside de Saint-Lambert. C'est à tort que l'auteur déclare, page 609, que les "crochets ont fait place à des bouquets de feuillages appliqués à la corbeille". Ceux-ci apparaissent plusieurs décades auparavant.

(127) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 53-59 et B.S.R.L.V.L., n° 126-127, 1959, p. 397-400 pour l'abside gothique, p. 400-402 pour le chœur et les stalles et p. 387-397 pour le maître-autel.

En 1200, l'évêque Albert de Cuyck fut enterré dans la deuxième travée vers l'ouest. Sa tombe fut trouvée en 1907.

3. STYLE

Nous allons maintenant aborder l'étude des caractéristiques de l'édifice gothique en utilisant les dessins et les textes déjà vus, dans la mesure du possible, car bien des questions resteront sans réponse vu les lacunes de la documentation.

A la fin du XII^e siècle, on ne pouvait construire qu'en gothique, style à la mode, a *fortiori* dans un diocèse si proche de la France du nord - pays d'élection de ce style - et sous la régence d'un prévôt issu de Rethel à 60 km à l'est de Laon, où les travaux de construction de l'ouest du transept et de la nef battaient leur plein (1180-1220; le chœur à abside était achevé mais n'existe plus). Nous ignorons le nom de l'architecte, comme presque partout : c'était sans doute un homme formé dans les grands chantiers du nord de l'actuelle France. Le premier dont le nom soit connu est Nicolas de Soissons (mort vers 1281) (116) qui dirigea les travaux quand l'église était finie, sauf sa partie ouest.

Retenons bien la date du début, vers 1190 : ce n'est plus celle où le gothique se formait, où l'on changeait de conception au cours des travaux au moyen de ce que les archéologues nomment des "repentirs" (117), époque des *oculi*, des murs-boutants, des voûtes sexpartites, des tribunes, des chevets semi-circulaires sans chapelles absidales, des fenêtres à une seule lancette (118). Ce n'est pas non plus celle du gothique classique à son apogée, celui qui ne se cherche plus et qui ne

(116) *Leodium*, 10 (1911), p. 91-92, édite son testament. Je ne puis donc admettre l'hypothèse de Poncelet qui lui attribue sans preuve la pose des voûtes et des arcs-boutants quand les murs étaient finis, ce qui implique une construction par tranches *horizontales*. Comme Tongres et Saint-Paul, Saint-Lambert a dû être construite par tranches *verticales*. Je l'ai établi pour Saint-Paul : R. FORGEUR, *La construction de la collégiale Saint-Paul à Liège aux temps romans et gothiques*, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, t. 18 (1969) p. 155-204; à Tongres, cela se voit à l'oeil nu.

(117) A la voûte et ses supports de Lausanne par exemple.

(118) Sens, Saint-Denis (en partie), Laon, Paris, Nantes, Châlons-sur-Marne, Reims Saint-Remy, Arras, Canterbury, Lausanne, Genève, Noyon.

tardera pas à devenir scolaire, figé, académique peu après son épanouissement (119), guetté par la sclérose. C'est une époque où l'équilibre est déjà atteint dans ses proportions, surtout à Laon, Soissons, Noyon, etc.

Cette évolution, connue par Viollet-le-Duc déjà (120) et mise en évidence par les manuels de base de Camille Enlart (121) et de Robert de Lasteyrie (malgré sa xénophobie) (122), vient d'être illustrée, davantage encore, par le superbe livre de Dieter Kimpel et Robert Suckale, illustré de magnifiques photos de Albert et Irmgard Hirmer dont la clarté, les contrastes et la netteté ne font que mieux ressortir les progrès considérables de la photographie et des photographes (123). Les dessins munis de lettres explicatives des vieux auteurs n'ont en rien perdu leur valeur esthétique ni pédagogique, mais l'étude de Kimpel et Suckale, où l'on trouvera une abondante bibliographie, est beaucoup plus poussée, notamment au point de vue critique et chronologique.

(119) Chartres (après l'incendie de 1194), Auxerre (1215-1234), Amiens (après l'incendie de 1218), Longpont (1210/15-1227), Saint-Denis (1231-1265) sauf l'ouest et le déambulatoire, plus ancien, les chœurs de Tournai (1243-1255) et Cologne (1248-1322).

(120) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vols, parus depuis 1858, en différentes éditions non numérotées. Voir surtout le t. 2.

(121) C. ENLART, *Manuel d'archéologie française* : 1^e partie. *Architecture religieuse*, 2 vols, Paris, 1927-1929, 937 p., in 8°, 455 fig. Le tome 2 concerne le gothique. Cite d'innombrables exemples.

(122) R. de LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, 2 vols, Paris, 1926-1927, in 4°.

(123) D. KIMPEL et R. SUCKALE, *Die gotische Architektur in Frankreich 1130-1270*, Munich (Hirmer), 1985, 576 p., in 4°, 562 ill. Traite du seul nord de la France et omet les édifices détruits, plus encore que les autres auteurs. Une traduction en français a été éditée en 1990. Vu le danger que présentent les traductions, c'est l'édition originale qui sera citée ici. E. LAMBERT, *Les relations artistiques entre la Belgique et le nord de la France d'après les monuments du XII^e et du XIII^e siècle*, paru dans le 30^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, 1936, p. 4-12 : ignore l'existence du bassin mosan.

fouillées, n'en soufflent mot. Cette pierre ne paraît pas originaire du Brabant, mais l'on sait que la fabrique de Saint-Lambert a acheté de 1372 à 1396 de la pierre de Donchery, et en 1476 des pierres de Dun, Donchery (109) et Mézières sur la Meuse (nécessaire au transport). Pourquoi ces trois églises auraient-elles préféré cette pierre au tuffeau dit de Maastricht, utilisé plus tard à Saint-Jacques, mais à l'intérieur cette fois ? C'est à étudier.

III. Etude de l'église gothique

1. PLAN

Le plan ottonien a été étudié par M. Luc Génicot qui l'a comparé avec celui de la cathédrale de Verdun (110). La partie ouest a le même plan que la cathédrale de Münster en Westphalie, consacrée en 1090 par l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liège Henri de Verdun. Cette ville possède d'ailleurs deux églises paroissiales dédiées respectivement à saint Servais et à saint Lambert, cette dernière étant la plus importante de la cité, située à côté de l'hôtel de ville, fondée vers l'an 1000 par les marchands et érigée en paroisse avant 1190 (111). Le même plan à double transept se voit à la collégiale Saint-Libuin de Deventer (Pays-Bas, Overijssel, à 60 km à l'est d'Utrecht), reconstruite en 1040 par Bernulphe, prince-évêque d'Utrecht, bien connu pour "avoir une brique dans le ventre" (112), constructeur de collégiales dans sa cité.

Quant à la partie orientale que M. Génicot n'avait pu étudier, elle est

Le travail et le commerce de la pierre à Namur avant 1500, dans Namurcum, 21 (1946) p. 17-29.

(109) A 6 km à l'ouest de Sedan. PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 17 et 25; connu par deux contrats de 12 ans chacun avec le batelier qui assure le transport.

(110) *La cathédrale notgérienne, op. cit.*, p. 19-20.

(111) G. DEHIO, *Handbuch der Deutschen Kunstdenkmäler, t. 2, Westfalen*, Munich, 1969, p. 351, 374-377 et 384. L'auteur compare le plan de la cathédrale à ceux de Saint-Michel de Hildesheim (1010-1033) et de l'abbaye impériale de Memleben (vers 980, connu par une fouille), tous deux à double transept comme Saint-Lambert; *ibidem, Sachsen-Anhalt, t. 2*, Munich, 1976, p. 272 (plan).

(112) F.A.J. VERMEULEN, *Handboek tot de geschiedenis der Nederlandsche Bouwkunst, t. 1*, La Haye, 1928, p. 178-179 (plan) et p. 317 (coupe).

maintenant partiellement connue, en plan, par les fouilles exécutées et publiées par Mme Alénus-Lecerf (113). Elle relate l'existence d'une abside en hémicycle avec déambulatoire. Ce plan fut maintenu lors de la reconstruction gothique, ce qui est fréquent. Il n'a donc rien de commun avec les autres églises gothiques : deux chœurs, deux transepts, deux cloîtres placés dans l'axe est-ouest, c'est unique au monde pour l'époque gothique. Ajoutons-y les trois salles du Chapitre, contemporaines, cela ne facilite pas l'étude du monument : il y a souvent doute ou alternative quand les documents sont imprécis, et c'est fréquent.

2. ELEVATION

L'incendie de 1183 ou 1185 (114) - les chroniques divergent à cet égard - a détruit la cathédrale, le palais, l'église des Onze Milles Vierges (jouxant le palais) et la collégiale Saint-Pierre, tous édifices situés au nord de Saint-Lambert. L'église paroissiale Sainte-Marie dite plus tard "aux-Fonts" fut épargnée parce que située au sud. On ne parle pas de la chapelle Saint-Gilles, mais on spécifie que l'autel Sainte-Marie au chœur oriental a été épargné; toutefois le Chapitre le fit démolir quelques jours plus tard pour réédifier l'église (115). On ne dit pas que le culte a été interrompu longtemps, ni que les offices ont été célébrés dans un autre lieu. Pourquoi ? Parce que l'incendie aura détruit les toits de plomb, la charpente, le plafond, brûlé et pulvérisé les enduits des murs et des piliers dont le bas a dû souffrir des flammes. Les deux chœurs, voûtés de pierre, y auront échappé. Il aura suffi de rétablir charpente, toiture, vitrage et, pour bien faire, réenduire et repeindre les murs et l'église aura été réutilisable. La collégiale de Nivelles, consacrée en 1046, a brûlé maintes fois et est toujours debout.

(113) J. ALENUS-LECERF, *Les fouilles du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, Archeologica Belgica, 236*, Bruxelles, 1981, 51 p., et OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, avec plans.

(114) Les sources sont énumérées par J.-L. KUPPER, *Raoul de Zähringen, évêque de Liège (1167-1191)*, Bruxelles, 1973, p. 204. L'auteur adopte la date de 1185 contrairement à des sources, parfois postérieures il est vrai, citées à la note suivante en annexe.

(115) CHAPEAVILLE, II, p. 129 et 131, ou Gilles d'Orval, relate les processions envoyées dans le diocèse pour collecter l'argent nécessaire à la reconstruction.

avait été affectée à Adolphe de la Marck, nous venons de le voir. En outre, le nom de cet évêque n'apparaît pas sur la plaque qui commémorait les tombes du sanctuaire que le Chapitre fit faire en 1740, quand il enleva les vieux tombeaux et plaça le pavement de marbre (135).

Nous avons déjà parlé de la tombe (136) de son oncle, Hugues de Pierrepont, frère de sa mère, celui qui avait gardé par devers lui l'argent que le comte de Hainaut avait donné pour la reconstruction de la cathédrale et que le Chapitre ne perçut que de la main des exécuteurs testamentaires de l'évêque (mort en 1229). Il fut inhumé quelques jours à Saint-Materne, puis devant le vieux choeur, là où Jean d'Outremeuse vit sa tombe (137) après Gilles d'Orval (mort vers 1256), qui lut l'épithaphe sur une lame de cuivre ou laiton (138).

Il y rappelle l'origine française de l'évêque, comme son neveu d'ailleurs, et en cela ils furent les seuls. Plus tard, en 1740, sa tombe disparut, cachée par le nouveau pavement, de même que celles des évêques Enghien, Waldeck, Englebert de la Marck et Bourbon. On posa une plaque pour rappeler leur inhumation devant le maître-autel (139). Elle omet Wallenrode, je ne sais pourquoi. Adolphe de Waldeck (mort en 1302) fut enterré devant le grand autel. A sa demande, on inhuma à ses côtés les ossements de Jean d'Enghien, enterré nous l'avons vu à l'église Sainte-Marie, sous le mur (140).

Peu après, des travaux importants eurent lieu dans le choeur (on plaça en 1319 la châsse de saint Lambert sur le jubé) et le sanctuaire fut provisoirement désaffecté (1313). En 1335, nous dit Hoxem (141), qui était alors chanoine et écolâtre, on "fit couler

trois sarcophages d'airain" (cuivre, bronze, laiton ?) pour les placer sur les tombes des évêques déjà cités, Enghien, Waldeck et Eppes, que l'on aurait ramenées du Val-Saint-Lambert, mais ces moines s'y opposèrent; la tombe resta vide pendant dix ans jusqu'à la mort d'Adolphe de la Marck (1344) qui, étant mort intestat et endetté, y fut placé (142) dans un sarcophage couvert de lames d'airain avec texte idoïne (143) de six vers. En 1740, sa tombe fut détruite comme celle des autres évêques du Moyen-Age, ainsi qu'il a été dit (144). C'est donc en 1302 qu'on inhuma au choeur oriental pour la première fois. La crypte a donc disparu (145).

Personne ne relate les épithaphes des évêques morts avant l'an mil et inhumés dans l'église hubertine. Celles de la cathédrale notgérienne semblent avoir péri lors de l'incendie de 1185. Je suppose que les dalles de pierre auront éclaté avec la chaleur des poutres tombées en flammes du plafond et du plomb fondu.

Gilles d'Orval donne (146) cependant l'épithaphe de Frédéric de Namur (mort en 1121), que l'on voyait en lettres d'or avant l'incendie. L'a-t-il vue étant enfant ? L'a-t-il copiée ? Il raconte aussi que pendant les travaux de reconstruction de l'église, donc vers 1190-1200, les *cementarii* trouvèrent la tombe de Wazon devant le maître-autel, à un emplacement alors ignoré, dans un sarcophage de marbre; les restes furent alors inhumés près

(135) Epitaphier Ghisels, *op. cit.*, dans *B.S.B.L.*, t. 10 (1912), p. 44. OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54.

(136) OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 20.

(137) *Op. cit.*, t. 5, p. 204 du *Myreur des Histors*.

(138) CHAPEAVILLE, t. 2, p. 251; quand il publie, Gilles d'Orval ne dit pas où la tombe se trouvait de son temps. VAN DEN BERCH, t. 1, p. 1, édite la même plus deux lignes, comme HINNISDAEL, I, p. 211, qui le copie sans doute.

(139) Cf. la note 135.

(140) HOXEM, éd. CHAPEAVILLE, II, p. 340 et éd. KURTH, p. 110-111. VAN DEN BERCH, n°1, p. 1.

(141) HOXEM, éd. CHAPEAVILLE, II, p. 312, et éd. KURTH, p. 247. C'est Hoxem qui rédigea le texte des épithaphes qu'il reproduit.

(142) HOXEM, éd. CHAPEAVILLE, II, p. 477, et texte plus long et plus précis pour notre sujet, dans éd. KURTH, p. 330; c'est cependant l'édition Chapeville, et elle seule, qui cite les lames d'airain.

(143) VAN DEN BERCH, n°5, p. 2.

(144) GHISELS, *op. cit.*, p. 44, comme Pierrepont, Enghien, Waldeck et Bourbon; Eppes n'est pas cité; il sera donc resté au Val-Saint-Lambert et aura eu à Saint-Lambert une tombe vide construite pour lui en 1335 et "cédée" à Adolphe de la Marck en 1344.

(145) Il faut dès lors corriger ce que j'ai écrit dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54, §3, ligne 1.

(146) CHAPEAVILLE, t. 2, p. 64. Vers 1795, les français trouvèrent au rez de la grande tour 72 "platines sépulcrales avec inscriptions funéraires" et les prirent pour les fondre. On les avait placées là depuis qu'on les avait enlevées du pavement où elles couvraient des tombes GOBERT, t. 3, p. 479 et G. FRANCOLTE, *La démolition de la cathédrale de de Saint-Lambert par la révolution liégeoise*, dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 2^e série, Liège, 1889, p. 96.

de l'autel Saint-André, sous le règne de Hugues de Pierrepont (1200-1229). Cet autel est connu plus tard dans la chapelle nord-ouest longeant le bas-côté nord, contre le bras nord du transept occidental, mais personne - pas même Jean d'Outremeuse qui cependant relate le transfert - ne cite la tombe de Wazon (147).

Enfin, en 1568, on trouva en creusant une tombe pour le prévôt dans la nef, devant le choeur (donc le jubé), la tombe de l'évêque Nithard (mort en 1042), alors ignorée. C'est Chapeville qui nous le raconte (148) et donne des détails sur les objets que l'on y trouva quand il avait 17 ans.

B) Tours et cloîtres orientaux

Le plan de Carront montre un ensemble de trois galeries placées à l'est du chevet selon un dispositif connu à la fin du premier millénaire déjà, notamment au dôme de Cologne. Ce n'était pas un cloître (149) puisqu'il ne desservait pas des lieux capitulaires : c'était un ensemble de trois portiques semblables à ceux que l'architecture romaine nous montre si fréquemment. On en voyait aussi à Saint-Pierre de Rome, à Essen et à Fulda, et on les appelait "paradis" ou "parvis" (149 bis). Le parvis entouré de trois péristyles formait une cour d'honneur entre l'église et la place du marché. Il avait été édifié par Notger qui utilisa à cet effet les colonnes de la cathédrale construite par saint Hubert d'après les dires d'un témoin oculaire du XI^e siècle. C'est par cette cour d'honneur que les princes-évêques pénétraient dans la cathédrale le jour de leur joyeuse entrée. Quand on le réédifia au XV^e siècle, on lui donna l'aspect et le nom de cloître (150). Au-

(147) CHAPEVILLE, t. 1, p. 310.

(148) CHAPEVILLE, t. 1, p. 279. Jean d'OUTREMEUSE, t. 4, p. 241, avait donné les deux vers de son épitaphe ! HINNISDAEL, t. 1, p. 64, en donne quatre. Sur cette tombe et la croix de plomb qu'elle contenait, voir BRASSINNE, *op. cit.*, p. 79-82. Par après, la tombe fut de nouveau oubliée et la croix perdue.

(149) Contrairement à Tongres et Amay.

(149 bis) KURTH, *Notger*, *op. cit.*, p. 11.

(150) Voir son histoire et les textes qui le concernent dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 60-65. "Il était voûté et fermé de vitres", disent les *Délices du pays de Liège* (tome 1, p. 102), ce qui est habituel pour un cloître du XV^e siècle. Quant à Philippe de Hurgès, il remarque la similitude du cloître de Saint-Servais à Maastricht et de celui

dessus de la partie ouest, celle qui jouxte l'abside, nous avons vu qu'il y avait deux chapelles au-dessus des portes du cloître oriental, citées jusqu'au XVIII^e siècle et dotées d'autels fondés (151); je suis de plus convaincu que ces chapelles constituaient l'étage de deux tours.

En effet, beaucoup de grandes églises édifiées depuis 1150, début des temps gothiques, jusqu'au milieu du XIII^e siècle possédaient deux ou quatre tours jouxtant le sanctuaire : Laon, Reims, Châlons-sur-Marne (cathédrale et collégiale N.-D.-en-Vaux), Lausanne, Genève, Bâle, Valenciennes, Auxerre, Neuchâtel, Augsburg, Magdebourg, Fribourg-en-B. et toute l'école de Trèves. Certaines sont romanes ou succèdent à des romanes, car c'était aussi d'un usage commun à cette époque, notamment en Rhénanie et dans le diocèse de Liège, à Odilienberg et aux deux collégiales de Maastricht; plus tard on en verra au monastère de Ruremonde (deuxième quart du XIII^e siècle) et à Huy (au XIV^e siècle) (152). La conclusion est qu'il est fort probable que les deux chapelles susdites étaient au premier étage des deux tours.

Nous avons vu (153) que deux textes datés respectivement de 1246 et 1416, donc

(lequel ?) de la cathédrale. C'est normal (Ph. de HURGES, *Voyage de Liège à Maastricht*, Edition H. MICHELANT, Liège, 1872, p. 75). Le portail de l'aile sud du cloître vers la place du Marché est connu par une lithographie (reproduite dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 64) et des fragments déposés au musée archéologique liégeois (*Catalogue descriptif du musée provincial de Liège, fondé par l'Institut archéologique liégeois*, Liège, 1864, n° 22, p. 21, qui, par erreur car il se contredit, cite le portail nord-est au lieu du sud-est, celui qui est le plus proche de la rue de Bex).

(151) *Ibidem*, p. 66-67. A Tournai, une chapelle Sainte-Catherine construite au XII^e siècle domine la porte du Capitole; cf. E. ROLAND, *Cathédrale de Tournai. Peintures murales romanes*, Anvers, 1944, qui publie le plan et les élévations (p. 8).

(152) H.E. KUBACH et A. VERBEEK, *Romanische Kirchen an Rhein und Maas*, Neuss, 1971, 361 p., 381 ill., in 4°. Beaucoup de ces églises sont romanes d'allure mais prévues pour voûtes d'ogives et furent édifiées pendant le premier tiers du XIII^e siècle; 17 d'entre elles ont des tours orientales.

(153) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 67. Le "*Liber officiorum*", souvent cité, fait mention au début du XIV^e siècle (p. 474) de la clé de la tour. Or, à ce

antérieurs à la construction de la "grande tour", parlent d'une tour orientale, distincte de celles de la façade ouest. Par contre, je ne suis pas certain qu'elles avaient été élevées jusqu'au sommet.

C) Déambulatoire

Son histoire a été écrite (154). Son plan circulaire est connu par Carront et le plan de 1810 (155). Deux faces nord sont reproduites sur une vue des ruines colorisée à l'aquarelle (156). Elle est la seule à montrer l'église sous cet angle. La couleur brune indique le grès houiller avec lequel on avait édifié l'église ottonienne. S'il est réutilisé dans des murs gothiques, il n'est pas exclu que certains pans de murs plus anciens aient été réutilisés. La face nord de Saint-Jean à Liège, édifiée vers 1755, est en grès houiller récupéré de l'ancienne collégiale notgérienne.

Chaque pilastre est composé de cinq colonnettes : deux pour les formerets, que l'on distingue aisément, deux pour les ogives et un pour le doubleau; c'est le dispositif normal en ce cas. Sa hauteur semble égale à celle des bas-côtés, ce que confirment les deux beaux dessins des ruines exécutés par Joseph Dreppe (157) (fig. 12 et 13). A titre indicatif, le déambulatoire roman de la fin du XII^e siècle de Sainte-Marie à Maastricht dépasse à peine les 3 m de large à l'intérieur, celui du Capitole environ 4 m, comme celui de la crypte de Chartres. Celui-ci, d'après Carront, aurait 10' soit 2 m 91 cm. Celui de Lausanne, ogival (1170-1175), un peu moins de 5 m.

moment, ni la "grande tour" ni les tours de sable n'existaient.

(154) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 58-59.

(155) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 62.

(156) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 73. En couleurs dans PHILIPPE, 1979, p. 275 (en grand). On voit, de gauche à droite, quatre chapelles orientales accolées au bas-côté nord de la tourelle des couvreurs que Van den Steen appelle Babylone, le mur nord du transept oriental, le mur sud de la chambre où l'on fabriquait les chandelles (soit le 46 du plan de Carront), deux baies donnant accès à la chapelle Saints-Jean B. et Remacle, l'autre au cloître (14 du plan), et enfin les deuxième et troisième travées du déambulatoire, là où il commence à s'incurver.

(157) Université de Liège. Catalogue des dessins : n° 307; n° Inventaire I 3037. Reproduits dans PHILIPPE, 1979, p. 122 et 123 : la figure 87 est inversée, la 88 est un détail de la figure 86 et non 87.

Ce déambulatoire, pas plus que celui de l'abbatiale Saint-Pierre à Stavelot, ne remonte pas avec certitude à l'époque ottonienne ou notgérienne. Ce n'est cependant peut-être pas exclu car Sainte-Marie du Capitole à Cologne en possède un, daté du XI^e siècle et deux au transept dont la date n'est pas assurée (XI^e ou XII^e siècle ?). Celui de la collégiale Sainte-Marie à Maastricht ne semble pas antérieur à 1150, ni postérieur à 1200. Bref, cela doit être étudié.

A cette époque, ils étaient à la mode en France, aux transepts de Tournai, Soissons, Noyon, Cambrai, Valenciennes, Châlis. Celui du chevet de Tournai, visible sur tous les plans de restitution, n'a peut-être jamais existé. Il n'y a pas eu de fouilles que je sache. Celui de Saint-Lambert, s'il a existé anciennement, aura été réédifié vers le milieu du XII^e siècle, comme le prouvent les deux bases de pilastres de la crypte récemment découvertes lors des fouilles (158).

A côté des déambulateurs du Capitole de Cologne, on connaît celui de Saint-Godehard à Hildesheim (1133-1172), le seul roman en Allemagne semble-t-il, où le plus ancien gothique est celui de la cathédrale de Magdebourg (commencé en 1209). Celui de Bâle, sur plan polygonal, remonte sans doute à la fin du XII^e siècle mais n'est pas daté : il a des voûtes d'ogives.

D) Le transept oriental

Son pignon nord, vers le palais, est visible sur toutes les vues de la face nord de l'église (159). Il est percé d'une grande fenêtre à triplet sous un arc de décharge plein cintre et est orné de trois baies aveugles, imitant un fenestrage (une grande baie cantonnée de deux petites); il est couronné par une frise. Sur certaines vues, la fenêtre paraît obturée par des briques.

Devant ce pignon, les vues montrent le toit et parfois les deux fenêtres d'une grande chapelle (23 du plan Jarbinet; 17 du plan de Carront) où l'on a inhumé et fondé des

(158) J. ALENUS-LECERF, *Les fouilles, op. cit.*, p.37. L. SERBAT, *Quelques églises anciennement détruites du nord de la France*, dans *Bull. monum.*, 88 (1929) p. 365-435.

(159) Recensées dans OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 22-28.

bénéfices dès la première moitié du XIV^e siècle (160). A l'ouest de cette chapelle (H du plan de Carront), on peut voir le corridor et l'escalier montant au palais, édifié en 1343 (161).

Le dessin aquarellé que je viens de citer au sujet du déambulatoire montre la face sud, donc intérieure, de ce même pignon avec la même fenêtre et une coursière sur chaque face latérale, ainsi que les reins de la voûte. Une arcature domine un énorme arc de décharge en plein cintre que je ne m'explique pas, même s'il y avait le même à Saint-Paul à la même place (162).

A l'extrémité gauche du dessin, on voit le mur ouest du croisillon sud qui aboutissait à la grande tour édifiée de 1391 à 1427. On voit très bien à l'angle du croisillon et de la grande nef une colonnette à chapiteau à crochets, typique de la première moitié du XIII^e siècle, semblable d'ailleurs aux cinq autres qui supportaient la voûte du bas-côté nord, très visibles sur le même dessin. Les quatre grands arcs qui les séparent reliaient ce bas-côté avec les chapelles ajoutées au XIV^e siècle le long de ces bas-côtés. Contrairement à ce qui a été écrit (163), la grande nef, déjà

(160) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 49-50; j'y retrace son histoire. Le premier inhumé, Jacques de Moylant, chancelier du prince-évêque, mort en 1342 est le fils du seigneur de Moylant près de Kalkar : le château subsiste.

(161) Aux frais de la fabrique tenue aussi à l'entretenir et le couvrir, mais autorisée à percevoir la location des boutiques construites sous l'arc de ce viaduc et louées à des merciers. *C.E.S.L.*, t. 6, p. 328; cité en 1382 : *C.E.S.L.*, t. 6, p. 383; GOBERT, t. 4, p. 398², 465 et 470 (note 6), t. 3, p. 498^a et 497. Il suppose que le pont fut détruit en 1540 par la chute d'une tour du palais; en tous cas, il fut réédifié puisqu'il existait au XVIII^e siècle. Voir aussi les décisions capitulaires de 1555 et 1557 dans *A.H.E.B.*, t. 16, p. 385 et 387. Le mur sud est visible sur une photo de 1929 publiée dans PHILIPPE, 1979, p. 178. La fenêtre de droite, gothique, est au M.A.R.A.M. Mr. Bourgault m'a dit que le bas, avec ses 2 grands arcs, était en grès houiller; il les a vus.

(162) Il a été détruit au siècle dernier pour abaisser le seuil de la fenêtre (FORGEUR, *B.C.R.M.S.*, t. 18 (1969), p. 165). VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 9 (1868), p. 255, signale un cas semblable au Mans (dessin) et deux autres à Poitiers et Bordeaux. C'était peut-être un moyen d'épargner des matériaux et d'alléger les fondations.

(163) PHILIPPE, 1979, p. 275.

détruite, n'est pas visible ici; c'est le bas-côté nord, mur nord. Selon le plan de Carront, ces croisillons devaient avoir chacun trois travées : c'est vraisemblable. La face orientale est visible sur deux tableaux (164) et deux dessins (165).

La croisée et la partie orientale de la nef, une travée (peut-être deux), étaient occupées par les stalles et le jubé. On avait ainsi conservé le vieux dispositif de la plupart des églises romanes antérieures à 1150 (166), connu déjà par le fameux plan de Saint-Gall. On le trouve dans les collégiales ottoniennes ou romanes d'Amay, Fosses, Moustiers-sur-Sambre, les deux de Maastricht, Liège Saint-Pierre, Saint-Denis et Saint-Barthélemy, ainsi que de Liège Sainte-Croix et Dinant, deux collégiales du édifiée entre la croisée et le sanctuaire, destinée à abriter les stalles, donc le choeur (167). Depuis cette époque, toutes les cathédrales et collégiales sont conçues de cette manière. D'où l'étonnement des visiteurs de Saint-Lambert qui trouvent le choeur placé dans la croisée comme dans les vieilles églises romanes, fermé vers l'ouest dans la nef par le jubé. Les chanoines voulurent plusieurs fois construire un choeur à l'emplacement du parvis qui séparait l'église et la place du Marché, mais ils ne le firent jamais. Et il fallait beaucoup de stalles.

(164) Reproduits dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 52, fig. 2 (inversée) et 3; p. 53, fig. 4; PHILIPPE, 1979, p. 212 et 211 (erreur de localisation des tableaux : ils sont au musée de l'Art wallon et non au palais provincial).

(165) Reproduit dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 61 (Dreppé) et dans PHILIPPE, 1979, p. 123 et 159. En outre sur le dessin de Jan de Beyer. Selon ces documents, l'escalier en vis est tantôt au nord, tantôt au sud (!) et Carront les ignore. Il y en avait peut-être deux.

(166) KIMPEL, SUCKALE et HIRMER, *op. cit.*, p. 260. Voir les détails dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 55. Pourtant les cathédrales des diocèses voisins de Liège, Cologne, Utrecht, Tournai, Cambrai et même trois collégiales du diocèse de Liège, Bois-le-Duc (à peu près 140 m. de long), Breda et Louvain en avaient, de même que plusieurs collégiales du diocèse de Cambrai, à savoir celles d'Anvers, Malines, Lierre, Sainte-Gudule, Mons et l'abbatiale de Bonne-Espérance, Riz Mons.

(167) Ce que certains appellent choeur organique ou architectural. Une expression vicieuse est "avant-choeur", car il s'agit du choeur et non de ce qui le précède.

LOCALITES	DATE	NOMBRE ACTUEL DE STALLES	NOMBRE ANCIEN	NOMBRE DE CHANOINES
Celles	deuxième tiers XIII ^e siècle	24	?	12
Louvain (St.Pierre)	1438	30	?	28
Breda	deuxième moitié XV ^e siècle	62	?	12
Sittard	deuxième moitié XV ^e siècle	50	?	12
Walcourt	1510	40	?	8
Aarschot	1510	25	?	13
Huy	1565	détruites	84	30
Tongres	1710	48	62	20
Liège (Saint-Martin)	1774	53	?	30
Ailleurs il en était de même :				
Amiens (cath.)	1508/22	116 (3 travées)	120	
Soignies	1672/6	60 (croisée)	60	38
Gand (cath.)	1772/81	75 (3 travées)	?	24
Cologne (cath.)	1308/11	104 (3 travées)	?	72

En effet, le nombre de stalles du rang supérieur réservées aux chanoines est toujours largement supérieur à ceux-ci, je devrais dire était parce que, dans la plupart des cas, leur nombre a été diminué au XIX^e ou XX^e siècle quand les chapitres ont disparu (collégiales) ou bien ont été très fortement réduits (cathédrale). Quelques exemples choisis dans l'ancien diocèse de Liège, dans ses limites médiévales, figurent dans le tableau présent à la page suivante.

A Saint-Lambert, un touriste du XVII^e siècle en voit 100 (168). Est-ce en tout ou pour les rangées supérieures ? Il y avait plus de 100 clerics attachés au choeur. Or une stalle prend 65 à 70 cm de large (169) et il faut au moins 60 stalles supérieures puisqu'il y a 60 chanoines; cela fait 18 m de chaque côté, donc au moins la croisée plus la travée orientale de la nef, plus le jubé où il y avait l'armoire à reliques avec la châsse de saint Lambert (2 m de long), deux orgues et un orchestre de 42 musiciens (170). Par contre, le jubé de la cathédrale de Bois-le-Duc (1612-1613), vendu à Londres en 1866, mesure seulement 13,06 sur 3,10 m de profondeur avec un orgue de 2 sur 1 m minimum d'après les vues anciennes, car il n'existe plus en place. Dans son bon et gros livre *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Louvain, 1952, 459 p., 137 ill., in 8°, Jan Steppe ne parle pas des mesures. Celui de Walcourt a environ 3 m 50 de profondeur. Philippe de Hurgès, le touriste déjà cité, trouve que les stalles "y sont du fort simple ouvrage" et que le choeur "n'est séparé du reste de l'édifice que par une simple muraille" (170 bis).

E) Grande tour

Située à l'extrémité sud du croisillon sud de ce transept (MM, NN, OO du plan de Carront), on l'édifia de 1391 à 1433 (171) environ; ses murs étaient très épais, en

(168) *Revue de Bruxelles*, 5 (1841), p. 91.

(169) VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, 8, p. 458-471, traite des stalles. J. DE BORCHGRAVE d'ALTENA, *Notes pour servir à l'étude des stalles en Belgique*, dans *Ann. Soc. arch. Bruxelles*, 41 (1937), p. 231-258, 93 ill.; rien pour les mesures.

(170) HAMAL, maître de musique de la cathédrale, *op. cit.*, p. 210. Le contenu de l'armoire à reliques est relaté dans le procès-verbal d'une visite canonique du 14 avril 1489 publié par CHAPEVILLE, t. 3, p. 213-216.

(170 bis) *Op. cit.*, p. 75.

(171) GOBERT, t. 3, p. 182-186. PONCELET, *Les architectes*, *op. cit.*, p. 18-21.

calcaire dans le bas et en tuffeau de Maastricht ou de la haute Meuse pour la partie supérieure, beaucoup plus ornée.

Dotée à sa face sud d'une très grande fenêtre qui éclairait largement l'église ou tout au moins le transept avec son choeur et le sanctuaire en début d'après-midi, elle était semble-t-il vide, creuse dans sa partie inférieure, sinon la grande fenêtre eut été inutile. La flèche, couverte de plomb doré s'il faut en croire un touriste du début du XVII^e siècle, avocat à Arras (172), contenait le carillon; construite en même pierre que l'église, sa pointe dépassait de 20 pieds les collines avoisinantes. A chaque angle de la tour se trouvait un "tourion", c'est-à-dire une petite tour en bois couverte de plomb doré (comme la grande flèche) et façonné en lames en forme de chevrons. Saumery ne le dit pas : il n'aurait pas manqué de citer cette particularité ne fut-ce que pour flatter les chanoines, soixante souscripteurs potentiels; c'est que l'or du plomb avait disparu. Le dessin de 1580 environ reproduit très précisément les lames de plomb mais non doré, comme les vues du XVIII^e siècle. De Hurgès n'est pas le seul à faire mention de la chose : Poncelet (172 bis) rapporte qu'en 1523, la fabrique avait acheté à Maastricht 5200 feuilles doubles d'or fin, mais j'ignore la grandeur de la surface que l'on pouvait dorer avec cette quantité.

Le bas abritait le "trésor". De pareilles tours évidées existent à Saint-Martin (1377-1410) et Saint-Paul (vers 1390; avant 1397 en tout cas), contemporaines ou antérieures à celle de Saint-Lambert, à Lierre (encore plus vieille : 1377-1455), Malines

(172) Ph. de HURGES, *Voyage*, *op. cit.*, p. 71; réimprimé par GOBERT, *op. cit.*, p. 183. De Hurgès croit que le choeur est au nord, il décale tous les points cardinaux : c'est pourquoi, dans son esprit, la seconde tour eut été bâtie au nord et non à l'occident, en pendant de la première. Le dessin aquarellé des environs de 1580 donne des toits de plomb à toute l'église, grande tour incluse. Voir PHILIPPE, 1979, p. 170. De Hurgès l'a dit couverte de plomb doré. La haute flèche, cantonnée elle aussi de quatre échauguettes, achevée en 1477, qui couronnait la tour de l'église N.-D. de Saint-Jean de Maurienne (Savoie), avait reçu une couverture de plomb doré aux frais de l'évêque du lieu, mais elle fut démolie en 1794 par les révolutionnaires. Voir *Congrès archéologique de France*, 123^e Session, 1965, p. 89.

(172 bis) *Op. cit.*, p. 33.

(1449 - plus ou moins 1500; évidée sur 16 mètres), Huy (1463 ?), Aarschot, Stavelot (XVI^e siècle) et Floreffe (troisième quart du XVI^e siècle, placée elle aussi au bout du transept comme celle de Vienne).

F) Nef

Si l'on ne conserve aucune vue intérieure de la grande nef, deux vues prises du sud et d'autres prises du palais nous aideront à connaître sa physionomie. Joseph Dreppe, à qui nous devons de si bons dessins de la cathédrale, fit, plus d'un siècle après les faits, une composition représentant le cadavre du bourgmestre Laruelle exposé à la cathédrale dans la nef. Hélas, son dessin est schématique et ne semble pas réel - ce n'est même pas une nef - alors que la grande couronne de lumière qui éclaire le cadavre est reproduite avec une telle fidélité que l'on en reste étonné : c'est du pur roman du XII^e siècle (173).

Pour la face sud, on connaît le dessin aquarellé de 1580 environ (174) et un autre, attribué à Fisen, donc du XVIII^e siècle (175). Celle du nord fut reproduite par trois dessinateurs, tous placés au palais (176). Les chapelles latérales du XIV^e siècle (177) et le

mur extérieur des bas-côtés se voient sur les vues des ruines, le dessinateur étant tourné soit vers le vieux choeur, à l'ouest (178), soit vers l'orient, vers la place du marché (179), soit vers le palais, montrant ainsi le transept occidental, le vieux-choeur et la chapelle Saint-André (la plus au nord-ouest) (180). Elles concordent, sauf sur un point : c'est la forme des fenêtres de la grande nef. Nous y reviendrons. Sur toutes les vues, les chapelles latérales des nefs sont couvertes d'une toiture unique en appentis sauf sur les trois gravures (180 bis) de Merian qui leur attribuent une bâtière sur pignon. Le dessin colorié de 1580 environ y ajoute un garde-corps de pierre percé de quadrilobes (XIV^e siècle).

1) Bases des colonnes

Une seule est visible sur les dessins de la cathédrale en ruines, vu l'épaisseur de l'amas de matériaux de démolition. C'est celle du pilier central de la face est du croisillon nord du transept occidental qui supportait, entre autres, le doubleau de ce croisillon. Elle est circulaire, composée d'une partie plus large sur le sol et surmontée d'une autre un peu plus étroite, chacune étant surmontée d'un tore entre deux scoties (181).

2) Fûts et chapiteaux des colonnes

La grande nef devait reposer sur des colonnes à fût cylindrique, sinon les nombreux tambours de colonnes de grand diamètre seraient inexplicables. Or ils sont bien visibles (20 environ) sur les vues de Joseph Dreppe, sans contredit celui qui connaissait et comprenait le mieux l'architecture gothique (182). Les voûtes des bas-côtés retombaient sur des demi-colonnes adossées aux murs latéraux (183). La grande nef et les collatéraux, là où

(173) R. FORGEUR dans *B.S.R.L.V.L.*, t. 6 (1961-1965), p. 208-215 et 532-533. Le dessin correspond à ce que l'on en connaît.

(174) Publié en couleurs dans PHILIPPE, 1979, p. 170, et dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 56 (n./bl.), avec une étude critique sur les blasons et la datation.

(175) Reproduit dans *B.S.R.L.V.L.*, t. 8 (1971-1975), p. 49, dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54, et dans PHILIPPE, 1979, p. 202.

(176) OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 22-28, mais les vues 4 et 5 fort semblables me semblent apocryphes.

(177) Elles sont datables par les nombreuses fondations de bénéfices, 10 au nord, 12 au sud, qui y furent établies pour la plupart au XIV^e siècle, par l'acte de fondation de celle de Saint-Jean Ev., par l'historien Jean de Hoxem (mort en 1348) qui cite la construction de sa chapelle, par le fait que toutes les grandes cathédrales ou à peu près furent dotées de chapelles latérales ajoutées entre les contreforts, durant la fin du XIII^e et le XIV^e siècles, et par le décor des murs, d'un style gothique dit rayonnant, que l'on voit sur les nombreux dessins ou vues intérieures de l'église. Elles mesuraient environ 5,50 m de long et de large. Les deux premières vers l'ouest ont été

converties en dépôts vers 1700 et leurs baies vers la nef furent bouchées.

(178) Trois vues dans OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 29-31.

(179) PHILIPPE, 1979, p. 122-124; dont celles de Dreppe, de loin les meilleures.

(180) OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 32.

(180 bis) PHILIPPE, 1979, p. 204, 206 et 208; le dessin est reproduit page 170.

(181) Dessin de Dreppe reproduit dans PHILIPPE, 1979, p. 122; ENLART, *op. cit.*, p. 604, ne montre rien de semblable.

(182) PHILIPPE, 1979, p. 114 et 122-123. Tahan en montre aussi; PHILIPPE, 1979, p. 115.

(183) Vues déjà citées, plus celle de Deneumoulin dans PHILIPPE, 1979, p. 113; Chevron, p. 116;

ils croisaient les transepts, avaient des piliers composés d'une colonne cylindrique et de trois ou quatre demi-colonnes accolées, selon le nombre d'arcs à supporter, comme à Huy, Saint-Paul, etc. Tous les chapiteaux sont à crochets.

Il faut cependant constater que, selon le plan de Carront, tous les supports étaient de plan carré, accompagnés chacun de quatre colonnettes à raison d'une par face. S'il faut choisir entre les deux versions, je n'hésiterai pas car Dreppe a dessiné les pierres des ruines très nettement et surtout parce que le plan de Carront contient quelques erreurs (184).

En outre, les églises à colonnes étaient fréquentes à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle (185), tandis que les piliers carrés voulus par Carront sont romans et inconnus au gothique, alors que toute l'architecture de Saint-Lambert appartient à ce style, nous le verrons. Les abaqes étaient aussi circulaires, comme à Tongres et dans le style anglo-normand. Les arcs formerets et le

seul doubleau connu sont bâtis sur un plan vertical de triangle en tiers-point.

3) Tribunes

Les dessins de Dreppe et les vues latérales sud et nord établissent l'absence de tribunes dans toute l'église. Elles tombèrent en désuétude dès le début du XIII^e siècle (186).

4) Triforium

Le transept occidental en montre deux échantillons. Sur la face est, un de type XII^e siècle, avec quatre baies par travées, arcades en tiers-point sur un mur plein (187), colonnettes sur bases cubiques comme celles des trois travées primitives de Tongres (à l'est) (fig. 15 et 16). Vu l'homogénéité de la nef et de ce transept - nous l'avons déjà constaté et y reviendrons - il y a lieu de croire que celui de la grande nef était le même, avec le même nombre d'ouvertures, quatre baies entre cinq colonnettes, puisque la largeur des travées de la nef est sensiblement la même que celle du transept dont nous avons le dessin (5,50 à 6 m) (188).

Selon Pierre Héliot, ce type de triforium avait été créé en Haute-Picardie et se répandit depuis les environs de 1200 en Artois, à Chartres, en Champagne, en

Ponsart, p. 177. Seules parmi les cathédrales françaises du XII^e siècle, Laon, Paris et Lisieux ont des nefs sur colonnes; les églises à voûtes sexpartites alternent colonnes (supports faibles) et piliers (supports forts) aux gros doubleaux, à Noyon (sexpartites à l'origine), Nantes, Senlis.

(184) Vues susdites, dans PHILIPPE, 1979, p. 113-117 et surtout 122-124.

(185) Chevet de Noyon (1157), nef de Laon (1160-1180), Vézelay (peu après 1165), Saint-Remy de Reims (après 1194), nef de Soissons (finie vers 1230), nef de Reims (début 1211), nef, chœur et chevet de Paris (début en 1160), nef de Champeaux (1180-1210), chœur d'Auxerre (1215-1234), nef de N.-D. à Dijon (1220 ?-1240 ?), chœur de Saumur, N.-D.-en-Vaux à Châlons-sur-Marne (vers 1200 ?), etc. Plus tard, Saint-Paul et Sainte-Croix à Liège, Dinant (XIII^e siècle), Meerssen, Saint-Jean et les Dominicains de Maastricht (XIV^e siècle); mais Huy et les Franciscains de Maastricht ont des colonnes avec quatre colonnettes accolées. Voir aussi : R. MAERE, *Plan terrier et structure des supports dans l'architecture religieuse de la Belgique*, Mons, 1930, 24 p., in 8°. ENLART, *op.cit.*, p. 603-614. Les chapiteaux à crochets perdirent leur monopole bien avant 1275, contrairement à ce qu'il dit page 609. LASTEYRIE, *op.cit.*, t. 2, p. 321-328. SAUMERY dans les *Délices*, *op.cit.*, p. 103, voit des "piliers" à Saint-Lambert, mais à Saint-Paul (p. 130), il parle des "minces piliers d'ordre toscan" (sic !) et, à Tongres (p. 400), des "colonnes". Que vaut dès lors sa terminologie ?

(186) ENLART, *op.cit.*, p. 587, cite les églises françaises, à tribunes. En Rhénanie, elles furent encore en usage jusqu'au premier tiers du XIII^e siècle, notamment à Limburg/Lahn et à Cologne, ainsi qu'à l'église, bien rhénane, du "münster" de Ruremonde, commencée en 1228, archaïque avec ses murs-boutants. En Normandie et en Emilie, on en voit beaucoup des XII^e et XIII^e siècles. Dans l'ancien diocèse de Liège, seul le chevet de Zoutleeuw en possède, mais que sait-on des églises détruites ?

(187) Vue de Dreppe, dans PHILIPPE, 1979, p. 122.

(188) Comparer avec : Saint-Vincent de Laon, dernier quart du XII^e siècle, chœur de la cathédrale de Soissons (fin en 1212), nef de Reims (commencée en 1211), chœur de Noyon (± 1205 à 1215), nef de Chartres (après 1194), abbaye CROSA Saint-Léger à Soissons (± 1210 à ± 1240), pseudo-triforium de Longpont (1210/1215-1227), abbaye norbertine Saint-Yved de Braine (1195/1200-1208), Tongres (début en 1240), Dinant (vers 1230), Genève et surtout Lausanne, Laon, Auxerre, Rouen, Bonn, Saint-Quentin, Mont-Notre-Dame, Salins, etc.

Bourgogne, au chœur de Rouen et ailleurs (189). Nous voilà, une fois encore, vers 1200.

Le triforium se continuait certainement sur la face ouest du croisillon nord et probablement sur celle du croisillon sud (la vue n'est pas explicite). Ensuite il s'interrompait : il ne passait pas devant la fenêtre de la face nord (190) ni de la face est (191). Les sanctuaires de l'époque, dans les grandes églises tout au moins, en ont toujours un, mais aucune vue ne peut dissiper notre ignorance à cet égard, sauf celle de Jan de Beyer qui montre des fenêtres très courtes, ce qui plaide pour l'existence d'un triforium à l'abside.

Le transept occidental (192), sur sa face tournée vers l'orient, était orné d'un triforium se prolongeant vers le haut en un fenestrage à six lancettes lui aussi, surmontées d'un arc trilobé elles aussi. Dans la partie élevée de ces fenestrages aveugles appliqués sur les tours, on observe un quadrilobe accosté de deux trilobes, soit tous les ornements en

(189) *Coursières et passages muraux dans les églises gothiques de la Belgique impériale*, dans *B.C.R.M.S.*, 2^e série, t. 1 (1970-1971), p. 14-15 (ici p. 29). Cet auteur très spécialisé y étudie la "morphologie" de Saint-Lambert (p. 29-32), celle de la collégiale de Tongres (p. 32-35), celle de Huy (p. 35-36), celle de Dinant (p. 27-29). Il s'efforce surtout par des comparaisons de déterminer les influences perçues sur chaque élément de l'architecture, travail rendu malaisé par l'absence presque complète de monographies. Vingt ans après son étude, on doit déplorer que la situation ne se soit pas améliorée. Cependant, le même numéro contient une étude sur la collégiale de Walcourt par F. ROLAND (p. 63-107). Récemment, un apport très important pour la datation des édifices a été réalisé par P. HOFFSUMMER, *L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan : l'apport de la dendrochronologie (XI^e - XIX^e siècles)*, 2 vols, Liège, 1989, 326-352 p., in 4^o (thèse à paraître). R. BRANNER, *Saint-Léonardus at Zoutleeuw and the Rhein valley in the early thirteenth century*, dans *B.C.R.M.S.*, 14 (1963), p. 259-268. VIOLLET-LE-DUC, "Triforium" dans *Dictionnaire*, *op. cit.*, t. 9, p. 272-306.

(190) Aquarelle publiée dans PHILIPPE, 1979, p. 275 (en couleurs) et dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 73 (n./bl.).

(191) Dessin de Dreppe dans PHILIPPE, 1979, p. 123, très net à cet égard : cela ne paraît pas avoir été l'objet d'un remaniement, quoique ce dispositif ne soit pas conforme à l'usage.

(192) Vues dans PHILIPPE, 1979, p. 113-116 et 159.

usage au XIII^e siècle finissant et au XIV^e siècle, qui en ont usé et abusé dans un style académique, desséché et monotone que le gothique flamboyant n'allait pas tarder à détrôner, débridant l'imagination des artistes devenus sclérosés (193). On gagnerait à comparer ces fenestrages faisant un tout avec le décor du croisillon nord de Tongres et de Meerssen entre autres, dont les réalisations sont très belles.

5) Arcs-boutants

A décor très simple comme il se doit au début du XIII^e siècle (cf. Liège Saint-Paul côté sud, etc.), ils se composent d'arcs reposant sur des culées sans ornement, si ce n'est vers la grande nef une moulure verticale s'achevant par un pinacle léger et gracieux. Au nord, les arcs étaient doubles, au sud, simples (194). J'en ignore le motif (remaniements ?). Il n'y paraît pas, vu leur unité de style.

6) Fenêtres de la grande nef et des bas-côtés

Toutes les vues montrent des triplets, c'est-à-dire trois lancettes accolées placées sous un arc de décharge. Celui-ci est en plein cintre pour le dessin de 1580 (195), celui de Fisen (196), la gravure des *Délices du pays de Liège* (197) (fig. 2), ainsi que la gravure de Bergmüller, vue optique qui en dérive, donc inutile pour nous (198), l'aquarelle du fils Deneumoulin, architecte (199) mais qui a

(193) Ce type de triforium uni à la fenêtre en un tout homogène apparaît dès le XIV^e siècle à l'abbatiale Saint-Bertin à Saint-Omer et a été l'objet d'une étude de P. HELIOT, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, 14 (1963), p. 271-287, intitulée *Les triforium grilles dans les anciens Pays-Bas*. VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 9, p. 258 et 297, la rencontre au XIII^e siècle déjà, à Sées. LASTEYRIE, *op. cit.*, t. 1, p. 307.

(194) Voir vues dans PHILIPPE, 1979, p. 114 et 115, par Dreppe et Tahan. Ils sont visibles aussi sur toutes les autres vues de l'extérieur de l'église mais le dessin est parfois schématique.

(195) PHILIPPE, 1979, p. 170 et sa copie gravée, sans intérêt, p. 171 (couleurs) et OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 56 (n./bl.).

(196) PHILIPPE, 1979, p. 202, et OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54.

(197) PHILIPPE, 1979, p. 251, et OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 22.

(198) PHILIPPE, 1979, p. 252.

(199) PHILIPPE, 1979, p. 256, et OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 23.

oublié une des six travées sur son dessin, par ailleurs fiable, et la belle vue intérieure du croisillon nord par Dreppe (200).

Mais ces quatre auteurs unanimes, vivant du XVI^e au XVIII^e siècle et qui ont vu l'église, sont contredits par deux vues anonymes (201) et indatables avec précision. Puisque l'une copie l'autre, c'est comme si il n'y en avait qu'une. Sont-elles contemporaines ou apocryphes ? Le ou leurs auteurs auraient-ils préféré l'arc brisé, cédant à l'engouement romantique dont jouissait le gothique dès la fin du XVIII^e siècle ? Nous devons hélas laisser la question ouverte, mais en accordant la préférence à la première solution, renforcée nous le verrons par la présence de formerets sur colonnettes et celle des "passages" qui, du point de vue chronologique, s'accordent beaucoup mieux avec les pleins cintres.

- Fenêtres à triplets du clair étage

La fenêtre orientale du croisillon nord (202), les douze fenêtres de la grande nef (203), ainsi que le mur nord du croisillon nord du transept oriental montrent des fenêtres à triplets, c'est-à-dire trois lancettes surmontées d'arcs brisés, celle du centre dominant les deux autres. Ce dispositif est assez ancien et précède la création des fenestrages. On le voit à la cathédrale d'Arras (au transept et à la nef, vers 1160), à l'abbatiale d'Orbais (diocèse de Soissons; 1165-1180), à l'abbaye de Saint-Jean à Sens (avant 1208), au déambulatoire de Dinant (s'ils sont originaux) (204), à Genève; plus

(200) PHILIPPE, 1979, p. 124. La coupe sur la nef dessinée par l'architecte Bourgault et reproduite page 128 montre les doubles arcs-boutants du côté nord, mais omet les passages ou coursières devant les fenêtres. La hauteur de l'édifice est évidemment conjecturale puisqu'aucun indice ne permet de la connaître.

(201) Reproduites dans OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 25 à 27 : en fait celle de la page 26 est identique à la précédente et ne compte pas. Remarquez la petitesse des personnages qui fait paraître l'église énorme. Le cadran de l'horloge placée sur la face nord de la grande tour est suspect à mes yeux. Il n'eut été lisible que de l'étage du palais.

(202) Dessin de Dreppe susdit.

(203) Toutes les vues de l'église face nord ou sud, reproduites dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54 et 56, et t. 2, 1988, p. 22-27.

(204) E. HAYOT, *La collégiale N.-D. à Dinant*, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, t. 2, 1950, p. 7-76, précisément les fenêtres 2 et 4, p. 28, les trois autres sont de Van

tard, à Audenarde, à Pamele (1232-1238), à Liège Saint-Christophe (croisillon sud) (205) et Saint-Antoine (détruits mais traces visibles sur les allèges des fenêtres de la nef ainsi que la petite fenêtre du chevet; milieu du XIII^e siècle) et à la grande nef de Tongres, copie de Saint-Lambert mais l'exhaussement du faite de la toiture des bas-côtés et des chapelles ajoutées au XIV^e siècle fit disparaître la partie inférieure.

- Fenêtres des bas-côtés et des chapelles latérales

Le décor aveugle du contrefort de la chapelle Saint-André (la plus au nord-ouest), vers le bas-côté, a également un triplet et laisse croire que les fenêtres des bas-côtés en avaient aussi avant qu'on ne les démolisse (au XIV^e siècle) pour réunir les chapelles latérales et les bas-côtés (206). Il est composé d'un demi-groupe de trois triplets appliqués sur le contrefort donc aveugles, l'autre moitié étant jadis la fenêtre, surmontant un larmier et une niche à arc en anse de panier comme à Sainte-Gudule. Pareils triplets se rencontrent à Châlons-sur-Marne, N.-D. en Vaux (1183 probablement), Reims Saint-Remi (1165-1170), Bourges (après 1195) mais de hauteur égale sous rose à six lobes, Dijon Sainte-Marie (1220-1240), Besançon (cathédrale), Bonn (collégiale), Aulne, Echternach, etc., soit toujours de 1150 à plus ou moins 1250, donc contemporains de Saint-Lambert.

Le dispositif le plus proche, triforium-fenêtre à triplets, est celui du croisillon sud de Soissons (207), ville dont

Assche (XIX^e siècle). La page 16 reproduit une lithographie antérieure aux "restaurations". A la deuxième fenêtre du déambulatoire, on voit très bien le haut d'un triplet et le passage, mais le bas avait été transformé, bouché semble-t-il.

(205) E. BAGE, *L'église Saint-Christophe à Liège*, dans *Bull. Mémoires d'art*, t. 3 (1904), p. 339-344. Des triplets sont sous arcs-brisés, donc postérieurs, comme à Walcourt, chœur et chevet du deuxième quart du XIII^e siècle, à Bonn et à Echternach.

(206) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 71. HELIOT, *Coursières*, *op. cit.*, p. 30 et 31.

(207) Dessin de VIOLLET-LE-DUC, dans *Dictionnaire*, *op. cit.*, t. 1 (1858), p. 195, repris par ENLART, *op. cit.*, p. 588. Date : peu après 1176, donc achevé avant le début des travaux à Saint-Lambert. Voir aussi le triforium de la collégiale d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) : trois lancettes à

était probablement originaire un des architectes de Saint-Lambert, Nicolas de Soissons, qui œuvra quand l'église était quasi achevée mais qui pourrait être un parent de celui qui en traça les plans.

Le bas des fenêtres était juste au même niveau que l'abaque des chapiteaux des doubleaux de la voûte dans le croisillon nord du transept occidental - visible sur la vue de Dreppe - et probablement de la grande nef. Ce dispositif est lui aussi ancien; c'est celui que Héliot appelle "fenêtre courte". Les fenêtres longues, c'est-à-dire celles dont la partie inférieure descend plus bas que les dits chapiteaux, "furent apparemment inventées vers 1200 par les premiers maîtres d'œuvres des cathédrales de Chartres et Soissons; elles se diffusèrent très largement au XIII^e siècle" (208). Nous nous trouvons donc à Saint-Lambert avant cette invention, donc avant 1200.

Les fenêtres des chapelles latérales accolées aux bas-côtés de la nef répondaient toutes aux normes du gothique dit rayonnant en usage à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle, époque de leur édification. Toutes les vues des faces nord et sud en sont témoins. Il en est de même des fenestragés aveugles qu'on avait appliqués aux murs vis-à-vis des autels et aux parois sur lesquelles ceux-ci s'appuyaient. Somme toute, cela faisait trois par chapelles dont deux aveugles. Les chapelles furent toutes dotées de fondations de messes pendant la fin du XIII et XIV^e siècle mais leur énumération nous conduirait trop loin, vu leur grand nombre : elles étaient d'ailleurs destinées à cet effet. Elles posent cependant un grave problème architectural : d'après les deux plans et toutes les vues de l'église, elles ont, toutes les six, de chaque côté, les mêmes mesures et sont égales, à raison de deux par travée de la nef, une au nord, une au sud.

Par contre, cela est contredit par presque toutes les listes d'autels (208 bis) fondés dressées du XV^e au XVIII^e siècle : pour elles, il y a quatre grandes chapelles, vers l'est, et deux petites vers l'ouest. Peut-être que les sixièmes, celles qui étaient adossées au

transept occidental, dédiées à Saint-Laurent et à Saint-Etienne, avaient une surface réduite par les culées des contreforts est de celui-ci; nous avons vu (par le dessin de Dreppe) les conséquences de leur inéluctable maintien. Autre question : pour Carront et Hamal, les deux premières à l'est furent couvertes en dépôt. Pour le plan Jarbinet, c'est au contraire les deux occidentales. Tous s'accordent pour dire que de leur temps, il n'y avait plus que cinq chapelles affectées au culte, cinq de chaque côté. Et les pouillés des bénéfices le confirment.

7) Coursière

Les vues du transept occidental (209) montrent une coursière, un passage devant les fenêtres couvert par une voûte en berceau reposant sur colonnettes, parallèle au mur. On n'y voit pas de formeret, cette petite voûte en tenant lieu. Héliot qui a consacré un long article à ce sujet nous dit que ce motif "propagé par les architectes anglais passa aux croisillons de Noyon puis vers 1200, à Caen, Troyes, Genève, Lausanne, Ruremonde (1220-1240), Bonn", etc. (210). Ajoutons-y Tongres, nef et choeur (après 1240), exactement le même qu'à Saint-Lambert et au déambulatoire de Sainte-Gudule (commencé en 1229). Dispositif rare parce que coûteux et difficile à construire (fig. 17).

L'église Sainte-Marie, plus tard Notre-Dame, dite du Munster à Ruremonde (1120-1240), dépendant d'un monastère de cisterciennes, a été souvent citée parce que, située au comté de Gueldre et au diocèse de Liège, elle présente des traits communs avec la cathédrale : deux tours orientales, chapiteaux à crochets, triplets, passages devant les fenêtres. Elle n'a cependant aucun

(209) PHILIPPE, 1979, p. 122-124; OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 71 et celle du croisillon nord, prise dans son axe, dans OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 32. Les deux dans HELIOT, *Coursières*, *op. cit.*, p. 30 et 31. La seconde est signée F. Fanton ou G. Sardon : elle n'est pas de la main de Dreppe contrairement à ce que dit Héliot, mais pourrait en être une copie un peu raide.

(210) HELIOT, *Coursières*, *op. cit.*, p. 29. De même au chevet de Dinant (1227-1247), dans le déambulatoire et aux bas-côtés (1247-1279). Walcourt n'en a déjà plus (deuxième quart du XIII^e siècle). ENLART, *op. cit.*, p. 590, en énumère des dizaines. Voir aussi Clamecy dans VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 9, p. 299, dont le dispositif rappelle celui de Saint-Lambert.

arcs brisés sous un arc de décharge en plein cintre (ENLART, *op. cit.*, p. 591).

(208) HELIOT, *Coursières*, *op. cit.*, p. 41, note 53.

(208 bis) Enumérées dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 39.

caractère cistercien, ni en plan ni en élévation, ni aucune ressemblance avec Saint-Lambert. De par sa riche décoration, elle est romane, rhénane, mais voûtée d'ogives comme presque toutes les églises de transition de cette région, avec murs-boutants visibles au-dessus du toit. Ses quatre tours sont l'œuvre du restaurateur Cuypers, mais l'église est connue par des lithographies du milieu du XIX^e siècle antérieures à la "restauration". La moitié inférieure des tours orientales y est visible. Quant à l'ouest...(211). Lasteyrie, s'appuyant sur les recherches de Lefèvre-Pontalis, estime que ce système de coursières devant les fenêtres apparaît tant dans l'école normande que dans celles de Champagne et de Bourgogne (212).

8) Voûte de la grande nef

Aucun document ne nous éclaire à son sujet si ce n'est la chute de quelques pierres, en 1309, qui brisèrent un morceau de pavement de marbre précieux sans tuer ni même blesser les participants à une procession qui passait. Était-elle sexpartite comme tant d'églises de cette époque (213) ou quadripartite comme celles de Tongres et de Saint-Paul construites deux ou trois dizaines d'années plus tard ? La cathédrale de Noyon a eu des voûtes sexpartites (214), à l'origine du moins, dans la nef, commencée à l'est vers 1155-1156 et achevée à l'ouest lors de la troisième campagne (vers 1190-1205), avec alternance

(211) A.C.B. SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. 3, Bruxelles (vers 1860), p. 50 et H.E. KUBACH et A. VERBEEK, *Romanische Kirchen an Rhein und Maas*, Neuss, 1971, planche 297, qui publient aussi huit belles photos actuelles, tandis que VERMEULEN, *op. cit.*, publie le plan (p. 197) et la coupe (p. 301). W. MEYER-BARKHAUSEN, *Das grosse Jahrhundert Kölnischer Kirchenbaukunst. 1150-1250*, Cologne, 1952, 207 p. et 221 ill., in 4^o, ouvrage remarquable : pour Ruremonde, cf. p. 72-75 avec plans du rez et de l'étage.

(212) *Op. cit.*, t. 2, p. 75, 107 et 116.

(213) ENLART, *op. cit.*, p. 542-543, qui en trouve en Bourgogne et en Champagne en plein XIV^e siècle. Pour les XII^e et XIII^e siècles, il en énumère une quinzaine, telles celles de Laon, Paris, Sens, Bourges, Lausanne. On y ajoutera par exemple la nef de Soissons.

(214) C. SEYMOUR, *La cathédrale N.-D. de Noyon au XII^e siècle*, Paris, 1975, 137 p., 159 ill., in 4^o (fig. 35 et 91 et p. 88); l'actuelle voûte quadripartite est postérieure à l'incendie de 1293, mais l'alternance des supports rappelle l'ancien voûtement.

de supports forts et faibles, précisément "octolobés", et colonnes. Admettre l'existence d'un pareil dispositif à Saint-Lambert aurait au moins un avantage, celui de concilier les dessins de Dreppe (avec leurs tambours de colonnes) et le plan de Jarbinet d'une part, avec le plan de Carront et ses piliers polylobés (ou plutôt carrés accostés de quatre demi-colonnes) d'autre part.

Une voûte sexpartite couvre le chevet de l'église d'un style gothique très primitif de Herkenbosch, un peu au sud-est de Ruremonde, dont le cul-de-four de l'abside rappelle celui de Sainte-Croix, contemporain probablement (215). La charpente et la couverture existaient assurément quand, le 30 avril 1212, l'avoué de Hesbaye fut armé "*in medio ecclesie*" (216), mais la voûte était-elle construite ? On sait que certaines églises gothiques couvertes de charpente et toiture sont restées privées de voûtes de pierre ou de bois pendant longtemps, telles les collégiales de Huy (XIV^e siècle mais voûtée au XVI^e siècle) et de Tongres (voûtée au XIV^e siècle) (217). Poncelet affirme que c'est l'architecte Nicolas de Soissons qui "remplaça le plafond de la nef par une voûte, construisit l'un des deux transepts, le pourtour du chœur, des contreforts et arcs-boutants". Le grand chœur (est-ce le chœur ou le sanctuaire ?) fut achevé seulement en 1319 (218). En note, il cite deux sources : la première est le *Liber officiorum ecclesiae leodiensis* ou plus précisément l'introduction à la publication de ce texte (219); le second, c'est Gobert qui dit seulement que le chœur fut terminé en 1319, et ce *sans source* non plus (220). Ce fait est d'ailleurs

(215) TIMMERS, *op. cit.*, p. 18 et ill. 35.

(216) Gilles d'ORVAL, éd. CHAPEVILLE, t. 2, p. 205.

(217) B. GEUKENS, mémoire de licence à Leuven (1962) sur la collégiale : *Tongeren zestien eeuven kerkbouw*, p. 212-217. Celle de Dinant fut-elle faite ou refaite au XV^e siècle ?

(218) PONCELET, *Les architectes*, *op. cit.*, p. 14, repris par TIMMERS, *op. cit.*, p. 20-24.

(219) Publié par S. BORMANS et E. SHOOLMEESTERS, dans *B.C.R.H.*, 56 (1896), p. 445-520; les pages 445 à 455 sont consacrées à une introduction où l'on dit, *sans source*, que le chœur fut terminé en 1319; le texte lui n'en dit rien.

(220) GOBERT, t. 3, Liège, p. 465, qui aura utilisé Jean d'Outremeuse mais n'ose pas le dire. C'est fréquent chez lui et chez d'autres auteurs depuis que Godefroid Kurth a démontré le peu de valeur de ce chroniqueur. Certains agissent de même vis-à-vis des *Délices du pays de Liège* de Saumery.

exact car il est d'une vingtaine d'années antérieur à Jean d'Outremeuse (1338-1400) qui a donc connu les contemporains. Dans un cas comme celui-ci - une fois n'est pas coutume - on peut lui accorder crédit. Il parle de "l'achèvement du nouveau choeur" : ce peut être les stalles avec le jubé, ce peut être le sanctuaire...

Tout cela pour constater que Poncelet ne s'appuie sur *aucun texte* pour étayer ses dires concernant la voûte. Or, si j'ai la plus haute estime pour les travaux historiques de Poncelet, juriste de formation, force m'est bien de constater qu'il n'a jamais rien écrit - et il a publié beaucoup et fort bien - sur l'histoire de l'architecture. Je conclus en disant que ce qu'il a écrit est peut-être juste mais qu'il ne l'a pas établi !

En effet, il ne faut pas oublier qu'un très grand nombre d'églises, sinon presque toutes, furent édifiées par tranches verticales, afin de pouvoir jouir au fur et à mesure des travaux de la partie achevée de l'édifice. Les cathédrales gothiques inachevées pendant des siècles ou jusqu'à nos jours en témoignent, à Cologne, Utrecht, Tournai, Beauvais, Le Mans, Mayence, les abbaciales de Vézelay, du Mont-Saint-Michel, de Villers, furent bâties par tranches comme la cathédrale de Strasbourg et, plus près de nous, Saint-Paul à Liège dont la voûte appartient à chaque "campagne" de travaux, les arcs-boutants le prouvent (221). Il en est de même dans les églises paroissiales où le curé percevant le tiers de la dîme reconstruisait le choeur, tandis que le décimateur, tenu à la construction et à l'entretien de la grande nef, se gardait bien de reconstruire la partie de l'édifice qui lui incombait, sauf absolue nécessité (dans la plupart des cas, à la suite de contraintes par voie judiciaire). Selon les dires d'un touriste de 1615, "les voûtes étaient peintes de jaune, de branchages et de fleurs" (221 bis), comme à Saint-Jacques, Saint-Martin et au Val Saint-Lambert.

9) Arcature

Le haut des murs gouttereaux de la grande nef était couronné par une arcature composée de demi-cercles jointifs (dessin du XVI^e siècle, vue des *Délices du pays de Liège*

(221) FORGEUR, dans *B.C.R.M.S.*, 1^e série, 18 (1969), p. 155-204.

(221 bis) Ph. de HURGES, *Voyage, op. cit.*, p. 75.

et une vue anonyme) (222); ceux-ci sont trilobés (vue de Deneumoulin) (223). Le premier type sera aussi en usage à Dinant (224) (face ouest du transept), à Aldeneik, Opitter, Herkenbosh (225); le second, à Liège Saint-Paul (226), à Walcourt (227), à Kortessem. On le trouvera encore au XVI^e siècle, surtout le second, à Saint-Jacques, Saint-Martin et l'hôtel de Cortenbach à Liège, ainsi qu'à Saint-Hubert, à la tour du boulevard "Moet en Nyd" de 1516 à Maastricht et à l'église de Marche (XVI^e siècle).

Tout ce léger décor est bien éloigné des riches corniches sculptées que l'on voit aux grandes églises françaises du XIII^e siècle (même du début) (228) et au siècle précédent (229). Au fond, le premier type ne fait que continuer dans le temps le goût pour l'arcature si fréquemment présente au XII^e siècle mosan. Encore une fois, archaïsme. Au-dessus, un garde-corps de métal protégeait les plombiers d'une chute éventuelle.

10) Toiture

Saumery (229 bis) dit que le vaisseau est couvert de lames de plomb; l'église notgérienne l'avait été aussi. Toutes les vues de la cathédrale confirment les dires de Saumery, tant celles prises du sud (XVI^e siècle) que celles de la face nord (XVIII^e siècle).

Les bas-côtés devaient l'être également parce que la toiture avait une

(222) PHILIPPE, 1979, p. 158, 170, ou OTTE M. (dir.), t. 1, p. 25 et 56, ou *B.C.R.M.S.*, 17 (1967-1968), p. 37; et PHILIPPE, 1979, p. 158 et 251, ou OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 22 et 25, ou *B.C.R.M.S.*, 17 (1967-1968), p. 42.

(223) PHILIPPE, 1979, p. 256, ou OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 23.

(224) *B.C.R.M.S.*, 1^e série, 2 (1950), p. 34.

(225) Toutes ces églises limbourgeoises sont reproduites dans TIMMERS, *op. cit.*, p. 10 à 19 et 74.

(226) FORGEUR, dans *B.C.R.M.S.*, 1^{ère} série, 18 (1969), p. 179.

(227) HELIOT, *Coursières, op. cit.*, p. 20, 67 et 89.

(228) VIOLLET-LE-DUC, article "corniche", dans *Dictionnaire, op. cit.*, t. 4, p. 319-345.

(229) Saint-Germain-des-Prés, Noyon, Soissons, Saint-Remy et N.-D.-en-Vaux à Châlons-sur-Marne.

(229 bis) *Délices, op. cit.*, t. 1, p. 102.

pende trop faible pour être couverte d'ardoises (de même à Saint-Paul de nos jours). Actuellement, la plupart des cathédrales allemandes sont couvertes de cuivre, verdi par le temps, ou de plomb, blanchi.

Les annexes, cloîtres, sacristies chapitres, etc., paraissent avoir été couverts d'ardoises. Dans un rapport adressé à l'Administration des pays réunis à la République française, le 24 novembre 1794, Léonard Defrance déclare posséder les reçus délivrés par l'autorité militaire française de 298 000 livres de plomb... et "il en reste encore une quantité considérable" (229 ter).

G) Transept occidental (230)

Le haut du mur est était percé de deux fenêtres au sud et deux au nord, soit deux dans chacun des croisillons divisés en deux par un gros doubleau. Le dessin de Dreppe est très net même si les vues de la façade est ne le sont pas. Une frise couronnait le mur comme dans la nef et à Saint-Paul. A la face nord, vers le palais, le "beau portail" (231) et une grande fenêtre composée de six à huit lancettes à arceaux trilobés et une grande rose avec vitrail du XIII^e siècle (232) (remploi ?) accostée dans le haut de deux quadrilobes dans un cercle. Au pignon, trois fenestragés aveugles, un grand entre deux petits, comme à son pendant du côté oriental. Tout cela paraît relever de la conception artistique du XIV^e siècle ou de la fin du siècle précédent.

A l'intérieur, la division du transept apparaît plus nettement : la croisée avec le vieux chœur, le vide du bas des tours prolongeant les bas-côtés et les croisillons à deux divisions, le tout placé sous une voûte de

hauteur égale (233). Vers l'ouest, une fenêtre éclairait chacun des croisillons.

A l'intérieur encore, sur la face du mur nord, on voit des deux côtés du portail disparu un décor composé d'un fenestrage aveugle à deux lumières sous un trilobe inscrit dans un cercle, posé sous un gable à fleurons (234).

La même disposition orne le croisillon sud, au même emplacement, de la cathédrale de Paris (commencée en 1258), mais le trilobe est ici une rose à huit lobes. De même à Meaux (235).

Cette vue montre aussi une grande baie, de la hauteur des bas-côtés, réunissant le croisillon nord à la chapelle Saint-André. Si la vue de Dreppe (236) est conforme, les détails des voussures et chapiteaux, placés dans l'ombre, ne permettent pas de dater cette grande ouverture que ni le plan de Carront, ni celui de Jarbinet ne reprennent; pas plus d'ailleurs que du côté sud où une autre devait faire le pendant.

Dès lors, alternative : soit cette baie a été percée au XIV^e siècle pour réunir la chapelle Saint-André au transept, ce qui est inutile puisqu'elle communique par une baie semblable avec le bas-côté, à moins que pour l'éclairer d'avantage, sa fenêtre étant au nord; soit elle date du XIII^e siècle comme sa voisine et donnait accès à une annexe détruite plus tard, au XIV^e siècle, au profit de la construction ou de la reconstruction de la chapelle Saint-André (237). C'est plus

(229 ter) Rapport publié par G. FRANCOTTE, *Destruction, op. cit.*, p. 73 à 111, précisément page 90. En livre de France, cela ferait 145 871 kg. Il y est fait mention également de 44,818 livres de cuivre ou bronze, soit 21 938 kg, peut-être cloches incluses ?

(230) Vues dans PHILIPPE, 1979, p.113 (intérieur par Deneumoulin fils), 122 et 124 (intérieur par Dreppe), 158 (face nord) et 170 (vue face sud vers 1580). OTTE M. (dir.), t. 1, p. 56 (dessin de 1580 environ); t. 2, 1988, p. 22-27 (face nord), p. 29-32 (intérieur).

(231) OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 18-20.

(232) *Ibidem*, p. 19. Le donateur est mort en 1263.

(233) C'est par erreur que les dessins des pages 29-31 posent un arc doubleau entre la partie droite (sur les vues) des tours et la première chapelle le long des bas-côtés. En ce cas, le croisillon nord aurait eu deux voûtes superposées. Le dessin n'est pas des plus nets. Une erreur commune à trois auteurs laisserait croire à leur interdépendance.

(234) OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 32, et KIMPEL, *op. cit.*, p. 413 avec photo.

(235) LASTEYRIE, *op. cit.*, t. 2, p. 264.

(236) PHILIPPE, 1979, p. 122 et 124.

(237) De pareilles chapelles adossées à la face est du transept occidental sont fréquentes à l'époque ottonienne, entre autres à Nivelles et à Saint-Trond. Les fouilles ont prouvé qu'elles existaient ici; celle du nord abritait l'autel Saint-André, connu au début du XIII^e siècle et placé ici au moins depuis le XV^e siècle; c'est en ce lieu que les ossements de Wazon, trouvés vers 1200, ont été transportés à cette occasion; cf. Gilles d'Orval dans CHAPEAUVILLE, t. 1, p. 310. La chapelle

probable. Les vues de la façade nord ne sont pas du tout éclairantes à cet égard. Et puis, comment se disposait la chapelle Saint-Gilles (22 du plan Carront) (238) ?

La façade sud est semblable à celle du nord (239), le vitrail avait été offert par l'évêque Thibaut de Bar (mort en 1312). Selon Carront, ce transept mesurait 37' x 128', soit 10,79 x 37,35 m.

H) Vieux choeur (19 du plan de Carront)

Selon Carront, cette salle mesurait 42' x 32' soit 9,33 x 12,25 m, la plus grande longueur étant nord-sud. Quelques dessins nous en suggèrent l'aspect (240) mais dans l'état de ruines. Le sol était à peu près au niveau de celui du transept et de la nef (il est caché par les pierres éboulées) et sa voûte prolongeait vers l'ouest celle du transept; elle était partagée en deux travées inégales, une plus étroite vers la fenêtre du fond, une plus large entre les deux tours qui en contrebutaient la voûte. Deux grandes baies au rez-de-chaussée la faisaient communiquer avec le bas des tours. Au-dessus d'elles, deux grands fenestragés aveugles paraissent très proches de ceux des faces orientales de la tour, déjà décrits. Selon Dreppe (241), les deux travées auraient la même longueur (est-ouest), un faux triforium et une fausse fenêtre à trois lancettes chacun. Contrairement à toutes les autres vues, le dessin de 1580 environ et sa copie gravée, évidemment, placent le faite du toit du vieux choeur et du transept occidental nettement plus haut que celui du reste de l'église. Pour l'auteur d'une vue de Liège publiée au XVII^e siècle par Mérian (fig. 1), seul celui du vieux choeur domine les autres, ce qui n'a pas de sens puisque le niveau du

correspondante au sud, Saint-Laurent, est prouvée par les fouilles de 1907. En 1187, on y avait inhumé Henri de Castres, ancien chanoine de Saint-Lambert, puis évêque de Verdun, mort retraits à Liège (Gilles d'Orval dans CHAPEVILLE, II, p. 131). Les deux tombes épiscopales se faisaient "pendant".

(238) OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 5-18.

(239) Cf. p. 19. Vues du sud de l'église : dessin de 1580 (environ) et de Fisen dans PHILIPPE, 1979, p. 170, 171 et 202, ainsi que dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 54 et 56.

(240) PHILIPPE, 1979, p. 110, 113-115, 117 et 272-274.

(241) PHILIPPE, 1979, p. 272 à 274 : ces deux vues sont très semblables, mais la perspective de celle de Dreppe est plus correcte.

faîte des voûtes est le même (242). Et puis, quel crédit accorder à un document qui omet les deux cloîtres ? Notons surtout que les murs gouttereaux ont une hauteur égale!

Nous ne voyons plus le fenestrage de la grande fenêtre ouest, sauf sur le dessin de 1580 environ, qui montre une rose jadis ornée d'un vitrail offert par l'évêque Jean d'Enghien (1274-1285). Tout cela a été dit (243). Sous la fenêtre, une espèce de triforium et, au-dessus, un habitacle de bois couvert de plomb abritait probablement une grue pour lever les matériaux de construction que l'on taillait juste au dessous, dans le hangar visible sur les plans, où l'on entreposait les bois, les pierres, le plomb, les ardoises, etc.

Le bas du vieux choeur, caché par le cloître, n'était pas visible de l'observatoire où était placé le dessinateur : il a omis le tout (244).

I) Les tours occidentales

Les douze vues (245) des tours sont concordantes, mais il y a un problème de plan. Sur les vues prises de l'ouest (246), le vieux choeur s'avance vers l'ouest et ne forme pas un front uni avec elles : elles sont en retrait. Par contre, les tours le sont aussi par rapport aux croisillons du transept éclairé d'ailleurs par des fenêtres sur sa face occidentale.

Pour Carront, les deux espaces qui flanquent le vieux choeur et donc le bas des tours est rectangulaire, alors que toutes les vues montrent des tours carrées. Son mur a 6

(242) PHILIPPE, 1979, p. 170-171 et 208.

(243) Page 5 et suivantes.

(244) Dessin de 1580 (environ) dans PHILIPPE, 1979, p. 170 et OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 56.

(245) Visibles sur presque toutes les vues : PHILIPPE, 1979, p. 113-117, 129, 158, 159, 200, 201, 272, 273. La petite porte sous la tour nord donnait dans le cloître, l'école et la chapelle Saint-Luc.

(246) PHILIPPE, 1979, p. 117 (aquarelle de Ponsart, ex-proprété Villers à Malmédy, puis propriété privée à Liège, puis en Allemagne), 272 et 273 (Dreppe). Dessin de 1576 (appartenant alors au baron de Potesta), publié par M. EVRARD, dans *La vie liégeoise*, 1978, fasc. 4, p. 10 et en gravure dans *C.A.P.L.*, t. 2 (1907), p. 38, tandis que le soit-disant fac-similé édité par GOBERT, t. 3 (1926), p. 184, n'est pas fidèle, le transept occidental ayant disparu. Plusieurs vues sont aussi reproduites dans GENICOT, *La cathédrale notgérienne*, op. cit., p. 23, 35, 37, 42, 50.

mm, soit 8', ce qui fait 2 m 32, et celui du cloître, aile de l'escalier vers le préau a 9 mm, soit 12' ou 3 m 48. Alors que ceux du bas de la tour de Saint-Paul, contemporaine de celle de Saint-Lambert, n'ont que 2 m environ !

Pour Dreppe, la tour sud était flanquée au sud-ouest d'un escalier conduisant aux combles de l'église et au premier étage de la tour. Carront l'omet. Les tours sont donc carrées, munies sur chaque face de deux contreforts assez discrets. Le bas est en calcaire et le haut en tuffeau, nous l'avons vu, en pierre de sable comme on le dit souvent. Le décor se divise en quatre étages. Le bas est nu, les premier et second étages ont une grande fenêtre aveugle divisée en 3 lancettes, celle du haut étant plus basse pour faire place à un quadrilobe inscrit dans un cercle. Surmontée d'un larmier, la partie inférieure se compose de trois courtes lancettes à arceaux trilobés. Au-dessus du troisième, une frise trilobée comme dans toute l'église et à Saint-Paul, puis une espèce de galerie entourée d'un garde-corps à quadrilobes pour certains, couverte d'un appentis d'ardoises (247).

Au quatrième étage, deux baies trilobées sans gables à fleurons, divisées en deux lancettes trilobées, sont séparées par un demi-pinnacle fleuroné. Sur le tout, un parapet aveugle et des cabanes de protection pour l'arrivée des escaliers. Toits plats invisibles pour les uns, pyramides presque plates pour les autres. A l'origine peut-être, des flèches qui auraient pu disparaître dans l'incendie de 1392.

Sur les faces orientales des tours, vers l'église, dans le bas, on voit les meneaux des fenestragés aveugles descendre jusqu'au bas du triforium, réunissant ainsi l'un et l'autre en un tout organique (248). Le croisillon nord de Tongres, malheureusement non daté, montre le même dispositif mais plus évolué encore : les meneaux du triforium se continuent sur le bas du mur.

S'il est incontestable que c'est un architecte originaire de l'est du Brabant qui a construit les tours - de 1350 à 1500, tous les maîtres d'œuvre de Saint-Lambert sont issus

(247) Voir surtout les Dreppe dans PHILIPPE, 1979, p. 114 et 273, mais les autres vues, moins précises, sont univoques.

(248) Etude et bibliographie par HELIOT, *Les triforium-grilles*, *op. cit.*

de là - ce décor serait un des plus anciens du style brabançon qui naissait alors et qui allait, sous la régence des ducs de Bourgogne, ducs de Brabant, briller de son plus vif éclat, avec les grandes collégiales de Malines, Bruxelles, Louvain, Bréda, Bois-le-Duc, Lierre, ainsi que le Sablon et Mons en Hainaut. Déjà vers 1400, le chevet de Saint-Denis est fort proche de l'église du Sablon à Bruxelles (249).

La conception des tours et leur décor assez élégant par sa verticalité chère au XIV^e siècle, ne semblent pas avoir ou avoir eu de correspondant ni en Belgique ni aux Pays-Bas. C'est la tour de la collégiale de Breda (alors diocèse de Liège et duché de Brabant) qui s'en rapprocherait le plus, mais elle est postérieure : elle date seulement de 1468 à 1509 (250). Celle de Tongres (1442-1541) en est peut-être plus proche : la disposition des baies supérieures et des fenestragés aveugles des premier et deuxième étages est semblable, mais les gros contreforts latéraux d'épaisseur dégressive lui donnent une allure beaucoup plus massive, stable, solide (251). L'équilibre entre plein et vide y est fort beau.

Dans leur longue étude sur le gothique brabançon, D. Roggen et J. Withof (252) voient de nombreuses affinités entre les tours de Saint-Lambert et celles de Sainte-Gudule à Bruxelles, dûes au fait que c'est l'architecte Jan van Ruisbroeck qui en aurait dressé les

(249) N. FRAIKIN, *L'église Saint-Denis*, *op. cit.* (surtout p. 122 et 123).

(250) VERMEULEN, *op. cit.*, t. 2, p. 213 et 222. Les autres tours ont un décor tripartite, une large lancette entre deux minces lancettes et souvent une partie haute à plan octogonal, comme à Utrecht, à Saint-Jean-Baptiste de Maastricht, et à Lierre.

(251) J. PAQUAY, *Monographie illustrée de la collégiale N.-D. à Tongres*, Tongres, 1911, 197 p., in 8°, ill. tour : p. 16-19.

(252) Parue dans les "*Gentsche Bijdragen tot de kunstgeschiedenis*", t. 10 (1944), p. 83-209; voir page 191. Ils se fondent, trop confiants, sur un auteur du milieu du XIX^e siècle, alors qu'ils utilisent Poncelet chaque fois - et elles sont nombreuses - qu'ils citent Saint-Lambert. Il est vrai que Poncelet ne dit rien de ces deux tours ! Une optique récente sur le gothique brabançon apparaît dans l'excellente monographie de l'un de ses chefs d'œuvre : C. PEETERS, *De Sint Janskathedraal 's Hertogenbosch*, La Haye, 1985, 499 p., 431 ill., in 4°, où Saint-Lambert est citée ainsi que l'architecte Godin de Dormael qui y œuvra.

plans au milieu du XV^e siècle. Que ce soit le fait d'un brabançon de l'est flamand du duché, c'est hors de doute, mais pas Ruisbroek, ni au XV^e siècle; nous avons vu que les tours étaient achevées bien avant.

Il me paraît évident que l'étage supérieur des tours ressemble à celui des tours de Sainte-Gudule (achèvement de la tour sud : 1451, de la tour nord : 1480; début de la façade: avant 1435) (253), mais ici les deux fenêtres du troisième étage, longues et étroites, de même que les longs contreforts extérieurs des tours, à la face, contenant eux aussi des escaliers, me paraissent augmenter la verticalité optique.

En conclusion, les tours de Sainte-Gudule semblent être inspirées de Saint-Lambert, en l'améliorant à mes yeux, étant plus jeunes d'un siècle. On pourrait aussi les comparer à d'autres tours brabançonnaises, mais elles sont très rares : le manque d'argent a empêché de construire celles de Bois-le-duc, Louvain (connues par une maquette mais du XVI^e siècle seulement), Mons, Bruxelles (Sablon et chapelle) et la seconde d'Anvers.

Seules Malines (1452 - début XVI^e siècle), Bréda (1468-1509) et Anvers (1422-1518) ont reçu leurs tours ou une des deux au moins, mais postérieures à Saint-Lambert. La tour de Saint-Bavon de Gand, Saint-Jean à l'époque (1472-1534), sauf l'octogone qui la surmonte, n'est pas sans analogie avec celles de Saint-Lambert avec ses deux lancettes supérieures séparées par un pinacle engagé, mais les contreforts sont de biais et jumelés.

Par contre, la ressemblance est frappante avec la partie supérieure des tours des cathédrales de Lincoln (croisée : 1307 à 1311; façade : avant 1380), Worcester (1358 à 1374), donc plus ou moins contemporaines de Saint-Lambert.

(253) P. LEFEVRE, *La collégiale des saints Michel et Gudule à Bruxelles*, 2^e édition, Bruxelles, 1948, 207 p., in 8^o carré, p. 171. *Restauration de la cathédrale des saints Michel et Gudule*, 1983-1988, Bruxelles, 1988, 79 p., in 4^o, édité à l'occasion de la reconstitution heureuse du triforium grâce aux vestiges qui subsistaient.

Sur les vues des XVI^e et XVII^e siècles (254), les baies de l'étage supérieur sont porteuses d'abat-son. Celles de la fin du XVIII^e siècle (255) montrent ces mêmes baies, obturées par des briques, l'absence de cloches les ayant sans doute rendues inutiles. Le 30 mai 1687, les directeurs de la fabrique avaient ordonné de "remplir de briques les galeries des quarrés thours qui menace ruine" (256).

Au premier étage, les tours se trouvaient de part et d'autre du vieux choeur, une grande salle ouvrant vers celui-ci par une baie sans fenestration sauf sur la vue de Deneumoulin (257). C'est peut-être là que logeaient les gardes de nuit dont on a parlé.

IV. Conclusion : chronologie de la construction

Nous venons de le voir à l'analyse de l'édifice, colonnes, chapiteaux à crochets, arcs en tiers-point, forme du triforium, fenêtres "courtes", triplets, coursiers, tout est typique des constructions de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle du nord de la France, région d'où était originaire le prévôt du Chapitre, Albert de Rethel (mort en 1195), celui qui était, et de loin, le plus puissant dans la cathédrale, notamment pour la gestion financière (258), et qui généralement

(254) PHILIPPE, 1979, p. 170 et 201, dont le dessin de 1580 (environ) et celui dit de Hollar.

(255) PHILIPPE, 1979, p. 117, 158, 256 et 272. Rappelons-nous que la grande fenêtre nord du transept oriental apparaît aussi bouchée par des briques.

(256) Renseignement dû à Mme. B. Lhoist-Colman, d'après A.E.L., Cathédrale, Protocole des directeurs, reg. 131, fol. 116.

(257) Vues dans OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 31 et 32; p. 29, celle de Deneumoulin.

(258) Plus pour longtemps d'ailleurs car, dès la fin du XII^e siècle, les chanoines de la cathédrale et surtout des collégiales, estimant leur gestion mauvaise ou maladroite et leurs pouvoirs abusifs ou excessifs, réduisirent ceux-ci à presque rien, du moins dans le diocèse de Liège (cf. E. PONCELET, *La cessation de la vie commune dans les églises canoniales de Liège*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 4, 1952, p. 613-648; pour la cathédrale, p. 626-630) et dans celui de Cologne.

Il n'empêche que deux de ses successeurs à la prévôté, Hugues de Pierrepont (1197-1200), son neveu, archidiaque d'Ardenne depuis 1192, abbé séculier de Sainte-Marie en 1196, prévôt de Huy et

devenait prince-évêque. L'étude des textes historiques, loin de contredire cette datation, l'appuie. Nous conviendrons cependant que le sanctuaire a été remanié au XIV^e siècle avec la face est du transept oriental, que le chevet (du moins le haut) fut réédifié au XVI^e siècle et que le vieux chœur, les tours occidentales et le mur ouest du transept furent entièrement (re)construits au XIV^e siècle, qui vit aussi s'édifier les chapelles situées le long des bas-côtés, celle près du luminaire et celle du Saint-Sacrement.

de Tongres en 1197, abbé séculier de Dinant en 1199, et le propre neveu de celui-ci Jean d'Eppes, prévôt de Saint-Lambert de 1202 à 1229, prévôt de Saint-Paul en 1207 et 1223, abbé séculier de Sainte-Marie en 1209 et 1223, vice-évêque de son oncle, devinrent tous les deux princes-évêques de Liège. Rethel faillit devenir prince-évêque.

ANNEXE 1 :

Textes anciens divers concernant l'architecture de la Cathédrale Saint-Lambert

- Fin XII^e siècle.

La châsse de saint Lambert se trouve sous un ciborium d'or et d'argent, dans le vieux choeur, devant l'autel de la sainte Trinité.

- *Notae aurevallenses*, éd. L. BETHMANN et J. ALEXANDRE, Liège, 1874, p. 119.

Depuis 1319, elle est placée sur le jubé du choeur oriental.

- Jean d'OUTREMEUSE, *Myror*, *op. cit.*, t. 6, p. 250.

- J. YERNAUX, dans *B.S.A.H.D.L.*, 27 (1936), p. 73.

- *Rubricae generales Ecclesiae Leodiensis*, t. 1, Liège, 1779, p. 178.

- *Reinerii annales*, éd. L. BETHMANN, *op. cit.*, p. 53.

- 1182.

Fondation d'une messe journalière "*in oratorio beate Marie iuxta maius refectorium*", soit au 23 du plan de Carront.

- C.E.S.L., I, p. 99.

- 1183.

Incendie; d'après Gilles d'Orval, l'autel Sainte-Marie qui y avait échappé (il était sous la voûte de pierre du choeur oriental) fut démoli quelques jours après l'incendie "*ut nova inchoaretur ecclesia*". Or Gilles, mort vers 1250, a connu les contemporains de ces faits, à défaut de les avoir vus lui-même (ce qui n'est pas exclu).

- Gilles d'ORVAL, dans CHAPEAVILLE, II, p. 128-131. Page 130, Chapeville fait l'historique de la cathédrale et de l'incendie.

Processions dans tout le diocèse pour recueillir l'argent nécessaire à la reconstruction.

Gilles d'ORVAL, dans CHAPEAVILLE, II, p. 131.

- 1185 ou 1187.

Incendie; voir J.-L. KUPPER, dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 34; ajouter la référence M.G.H., SS. 16, p. 649, pour les Annales de Renier le petit.

- 1187.

Inhumation de l'ancien évêque de Verdun devant l'autel Saint-Etienne, probablement le 31 du plan de Carront, parce que les églises ottoniennes ont souvent une chapelle à cet endroit (Nivelles, Saint-Trond), pendant de la chapelle Saint-André.

- Gilles d'ORVAL, dans CHAPEAVILLE, II, p. 131.

- 1188.

Le synode du diocèse a lieu au palais et non à la cathédrale.

- J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise impériale*, Paris, 1981, p. 261.

- 1189.

Déclaration du chanoine Berthold, costé de l'église. Il a le droit de mettre en location et de percevoir le loyer des échoppes ou boutiques des marchands dans le parvis (le futur cloître oriental) "*mercennariorum stationes in parvisio*". Il en cède deux au claustrier, c'est-à-dire au gardien du cloître.

- C.E.S.L., t. 1, p. 114.

- 1189, 7 novembre.

Consécration de la cathédrale.

- J.-L. KUPPER, *Raoul de Zähringen, évêque de Liège*, Bruxelles, 1974, p. 162 (d'après Gilles d'Orval).

- S. BALAU, *Chroniques*, t. 2, p. 293.

- 1195.

Legs de Bauduin V, comte de Hainaut (cf. 1211).

- J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XVII^e siècle*, Liège, 1894, p. 35-36.

- C.E.S.L., t. 1, p. 165-168 : énumère tous les griefs du Chapitre envers l'évêque.

- *Annales Renierii santi Jacobi* : contemporain, éd. citée, p. 145.

- 1195 ou 1197.

L'empereur Henri VI donne des biens pour assurer le traitement de deux prêtres qui célébreront journallement la messe pour l'empire et pour ses parents et prédécesseurs, ainsi que pour le luminaire de cire qui brillera la nuit devant les autels de ces chapelains (il n'est pas question d'édifier deux nouveaux autels, comme on l'a dit).

- C.E.S.L., t. 1, p. 118.

- B.U.Lg., Ms 1971 (XVI^e siècle), fol. 329 r^o - copie de l'original avec dessin du sceau.

- J.-L. KUPPER, *Zähringen, op. cit.*, p. 179, qui signale une fondation parallèle à la cathédrale d'Utrecht, la même année.
 - C.E.S.L., t. 5, p. 134.
 - *Leodium*, 8 (1909), p. 90 et 69 (1984), p. 11-16 : ne les citent pas.
- 1196.
 Le synode du diocèse a lieu à la collégiale Saint-Pierre.
 - J.-L. KUPPER, *Liège, op. cit.*, p. 261. Cet auteur s'arrête à 1200.
 Les **reliques de saint Lambert** sont transférées à Saint-Barthélemy.
 - *Reinerii Annales*, M.G.H., SS. 16, p. 652, ou éd. BETHMAN-ALEXANDRE, p. 54.
- 1197.
 Elles sont transférées en grande pompe du "**milieu du monastère**" où elles reposaient depuis l'incendie à un nouvel emplacement.
 - *Ibidem*, p. 56.
 Idem, mais ajoute sur quatre colonnes.
 - Chronique de Mathias de LEUWIS (mort en 1389), éd. BORMANS, p. 61.
 Idem, mais précise : sur l'autel de la Trinité sous un nouveau ciborium d'or.
 - Gilles d'ORVAL, M.G.H., SS. 25, p. 116. Paraphrase de Jean d'OUTREMEUSE, dans t. 4, p. 303 et 534.
 Les reliques ayant été déplacées en 1319 vers le jubé, ni lui ni Leuwis ne les ont connues en cet état.
- 1200, 3 février.
 L'évêque Albert de Cuyck est inhumé en grande pompe devant le **choeur supérieur** (ouest)
 - CHAPEAVILLE, II, p. 194 (d'après Gilles d'Orval).
- 1203.
 Le légat du pape entre dans la **salle du Chapitre**.
 - C.E.S.L., t. 1, p. 36.
- 1204.
 Vente de la forêt de Glain. Le produit sera divisé en trois tiers : un pour l'évêque, un pour la fabrique de Saint-Lambert (*operi monasterii sancti Lamberti*) et un pour les remparts de la cité. On était en train de construire la grande enceinte, la définitive, d'où très grave conflit entre la Ville et le clergé qui refusait de payer sa part.
 - *Reinerii Annales, op. cit.*, p. 72.
- 1211, 20 décembre.
 Le pape nomme des arbitres pour juger le procès qui opposait le Chapitre cathédral à l'évêque Hugues de Pierrepont, lequel gardait par devers lui les 1000 marcs d'argent légués par le comte de Hainaut en 1195, "*a d reparationem leodiensis ecclesie*". L'issue de ce procès n'est pas connue. En 1227, l'évêque légua 32 000 marcs pour dédommager tous ceux qu'il avait lésés.
 - C.E.S.L., t. 1, p. 66.
 - E. de MOREAU, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. 3, Bruxelles, 1945, p. 137.
 - E. PONCELET, *Actes de H. de Pierrepont, op. cit.*, p. XXXV-XXXVI.
- 1212, 30 avril.
 Juste avant la bataille, l'avoué est armé, comme d'habitude "au milieu de la grande église" (on ne disait jamais "cathédrale").
 - Gilles d'ORVAL, dans CHAPEAVILLE, II, p. 205.
 La ville fut prise et mise à sac par Henri I, comte de Brabant, inhumé à Saint-Pierre de Louvain.
 Idem dans *Vitae Odiliae*, dans M.G.H., SS. 25, p. 175, qui ajoute que, le 2 mars, lendemain de la défaite, l'avoué rapporta l'étendard et le replaça sur l'autel de la Trinité (au vieux choeur). Lors du pillage, la cathédrale échappa mais les brabançons en expulsèrent les réfugiés et fracturèrent la porte d'une petite crypte (ou cave) (*ostiolum criptule*).
 Pour Gilles d'Orval, contemporain, il y eut de nombreuses violences dans la cathédrale, notamment envers un prêtre qui célébrait dans la dite petite crypte; les livres furent extraits des armoires et jetés, les femmes et enfants réfugiés furent déshabillés, un jeune homme couché sur l'autel de la Trinité fut tué, les vêtements d'église volés, les vases d'argent et encensoirs d'or volés eux aussi furent récupérés et restitués par Guillaume, frère du comte de Louvain, duc de Lotharingie. A Sainte-Marie-aux-fonts, les huiles et hosties sacrées furent jetées à terre.
 - CHAPEAVILLE, II, p. 207 (paginé 107).
 Tous les lieux de l'église ont été cassés ou salis, le livre appelé "*regula*" (c'est la règle des chanoines dite d'Aix-la-Chapelle, de 816, et l'obituaire), trois plats et deux calices d'argent furent enlevés. Seuls échappèrent le mausolée de saint Lambert, la **petite crypte** de Saint-Nicolas et la "**basilique Saint-Gilles**", c'est-à-dire la chapelle (voir à son sujet : OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 15-18) qui n'était pas encore au 22 du plan de Carront. Les offices furent suspendus et l'église ne fut

pas réconciliée pendant près d'un an et demi. Après la victoire de Steppes à Montenaeken, le 13 août 1213, lors du retour triomphal de l'armée et de l'évêque, le Chapitre refuse d'ouvrir les portes de la cathédrale parce que le prince ne profitait pas de sa victoire et le crucifix et les reliquaires restèrent posés par terre au milieu de l'église, en signe de désolation, mais les offices reprirent.

- RENIER DE SAINT-JACQUES, éd. BETHMANN et ALEXANDRE, p. 112.

- S. BORMANS, *Chronique de Mathias de LEUWIS* (mort en 1389), Liège, 1865, p. 69.

- 1214.

Grâce à l'entremise du comte de Flandre, le duc de Lotharingie, comte de Brabant, Henri I (1190-1235) vint à la cathédrale, releva le crucifix, s'inclina humblement devant le corps de saint Lambert, embrassa l'évêque et le comte de Looz pendant que les clercs chantaient l'antienne à Saint-Lambert "*magna vox*".

- *Annales sancti Jacobi*, éd. BETHMANN, p. 115.

- 1217.

"L'évêque confère les ordinations solennelles à la cathédrale"; or les ordinants étaient très nombreux vu la grandeur considérable du diocèse : Nivelles, Louvain, Breda, Bois-le-duc, Ruremonde, Aix, Clervaux, Bouillon, Vireux, Chimay, Thuin...

- *Ibidem*, p. 129.

Idem en 1218, 1219, 1225, etc.

- PONCELET, *Hugues de Pierrepoint*, *op. cit.*, p. LI.

- 1217.

Offices suspendus de l'Ascension jusqu'au 1^{er} août, vu le conflit entre le clergé et les bourgeois.

- 1226 ?

En creusant les fondations, on trouve la tombe de **Wazon** que l'on transfère près de l'autel **Saint-André**. Cela a été dit. Gilles d'Orval (éd. CHAPEVILLE, t. 1, p. 310), contemporain, ignore la date mais Jean d'Outremeuse, deux siècles après, la connaît évidemment : c'est 1126 (*Chronique*, t. 4, p. 247; t. 3, p. 495; t. 5, p. 197). Il sait parler de *omni re scibili et quibusdam aliis* !

- 1225.

Le légat du pape ordonne d'affecter une prébende entière à la fabrique. Est-ce pour

toujours ?

- M. de LEUWIS, *Chronique, op. cit.*, p. 70.

- Rien dans C.E.S.L.

- 1227, 14 septembre.

Grande réunion du clergé dans le réfectoire.

- B.C.R.H., 3^e série, t. 9, p. 39.

- 1228.

Citation de l'église **Saint-Gilles et Saint-Lambert**. Ce n'est pas l'abbaye du Publémont, c'est l'annexe de la cathédrale.

- C.E.S.L., t. 1, p. 250.

- OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 15.

- 1229, 7 mai.

Un acte est passé sur l'autel Saint-Lambert dans la **crypte**.

- J.-G. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique... des chartes du Val-Saint-Lambert*, t. 1, Liège, 1875, p. 33, d'après l'original.

- 1233.

Fondation d'une messe à célébrer tous les jours "devant le crucifix au milieu de l'église, à l'entrée du grand chœur, vers l'orient".

- C.E.S.L., t. 1, p. 316.

- G. KURTH, *Notger de Liège*, t. 2, Liège, 1905, p. 34.

- 1235, 3 septembre.

La Ville de Liège accorde 5 oboles au prêtre qui dessert l'autel transféré de la **chapelle Saint-Michel** à la cathédrale. Il doit chanter, le dimanche, les vigiles pour les morts et, le lundi, la messe des défunts.

- E. FAIRON, *Les régestes de la cité de Liège*, t. 1, Liège, 1933, p. 28.

- 1237.

Accord entre la Ville et la cathédrale au sujet des boutiques ("étals") édifiées contre le mur qui domine les **degrés** construits entre la cathédrale et le marché (actuelle place du Marché). On ne pourra en établir entre le mur du vieux palais et celui de la maison du prévôt.

- C.E.S.L., t. 1, p. 396.

- 1241, juin.

Obligations des deux prêtres, le "chapelain de l'église **Saint-Gilles** contre la cathédrale" et celui de la chapelle Saint-Nicolas dans la cathédrale devant les **écoles** (N du plan de Carront). Ils célébreront leurs heures canoniales dans l'église Saint-Gilles, avec le

chapelain de cet oratoire, et chanteront la messe de manière à ne pas troubler l'office des chanoines. Ils devront poser les nappes sur les autels de la cathédrale. L'acte est approuvé par les "clercs du réfectoire".

- C.E.S.L., t. 1, p. 417.

- 1249.

Les fondements du chœur et les piliers de l'église Saint-Lambert sont hors de terre, 10 pieds au dessus du chapitre (?) (mot illisible : semble *chaere*). Il n'y avait alors pas de chapitre près du chœur est.

- Chronique de la fin du XVI^e siècle, inédite et non étudiée, anonyme. B.U.Lg., Ms 1327 D, fol. 75 v°.

Au folio 74 v° elle prétend que la dédicace de l'église des frères mineurs à Liège, l'actuelle Saint-Antoine, aurait été consacrée le 13 août 1244. Or l'analyse dendrochronologique de Patrick Hoffsummer a établi que les poutres de la charpente de la nef proviennent d'arbres abattus de 1247 à 1255 (cf. ici même, Annexe 3). Sur cette chronique, voir BALAU et FAIRON, t. 2, p. 321, n° 102.

- 1250, 1^{er} mai.

Consécration du maître autel (est) "à la bienheureuse Vierge et à saint Lambert" par le légat du pape, Pierre Capocci, archevêque de Rouen et cardinal, devant les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, les évêques de Metz et Châlons ainsi que l'élu de Liège.

- HOXEM, éd. CHAPEAVILLE, t. 2, p. 276; éd. KURTH, Bruxelles, 1927, p. 7 et 8, qui émet des réserves sur la présence de certains évêques.

- Jean de WARNANT, dans CHAPEAVILLE, t. 2, p. 280.

- Chronique de 1402, p. 175.

- FISEN, *op. cit.*, p. 519, relate ceci et ajoute que, depuis ce temps-là jusqu'à son temps, l'église n'a jamais été consacrée et que l'anniversaire de la dédicace que l'on fête le 28 octobre (exact) est celui de l'ancienne église.

- 1250, 9 novembre.

Statuts du chapitre : les vieux et les malades assisteront à l'office "*in secretario ecclesie*" ou un autre local près de l'autel, d'où l'on ne peut les voir : ainsi pourront-ils, même l'été, porter la chape noire hivernale.

- C.E.S.L., t. 2, p. 37.

- 1253, 18 mars.

Bulle d'indulgence en faveur des donateurs pour l'achèvement de l'église, l'aide des fidèles devenant insuffisante.

- C.E.S.L., t. 2, p. 37.

- 1254, 19 novembre.

Idem. Lettre du cardinal de Saint-Georges in Velabro, légat du pape; *pro ecclesia consumenda*.

- Rien dans C.E.S.L.

- A.Ev.Lg., B.I.8.

- Bulles semblables de 1375, 1431, 1447, dans A.Ev.Lg. A.I.1.

- 1271.

Gérard de Bierset, chanoine, fit "faire le **ronde voirier** du costé le palais et est pointe dedans la dite voirier, le dit chanoine et ses armes" (la verrière décorait le croisillon nord du transept ouest). "En cest an mesme, fist faire levesque johan dangien (Enghien 1274-1291) le **ronde voirier** (re) qui stat pardessus le vieulx hourre Saint-Lambert et en point dedens le voirier levesque et ses armes".

- A. Ev.Lg., B.I.7, fol. I, du début du XVI^e siècle.

- 1302.

L'évêque Thibaut de Bar fait faire "**une ronde voirier** par dessus le portail de costé vers N.-D. az fons et y fit mettre ses armes".

- Dessin de 1580 (environ) aux A.E.L. et A.Ev.Lg., B.I.7, fol. 1, r°, du XVI^e siècle.

- 1307, Pâques.

Pendant la procession qui précède la grande messe, la nef étant pleine de clercs de la cathédrale et des collégiales, des pierres tombèrent de la **voûte**, en grand nombre, entre les jeunes écoliers mais nul ne fut atteint (!). La couronne de lumière fut "**debriesiet** ainsi qu'une ronde forme de pierre de marbre rouge vert et blanc et d'albâtre blanc ainsi qu'une pierre d'Inde carrée servant de tombe à l'évêque Francon qui le premier s'armat (au IX^e siècle) de même que quatre pierres carrées aux quatre côtés où gisaient quatre évêques à savoir Henri I (de Verdun, mort en 1091), Otbert (mort en 1119), Albéron I (mort en 1118) et Alexandre (mort en 1135)".

- Jean d'OUTREMEUSE, *op. cit.*, t. 6, p. 107-108; t. 4, p. 112. Repris par Jean de Brusthem au XVI^e siècle (BALAU, *Chroniques*, t. 2, p. 66) et Corneille Zantfliet au XV^e siècle (dans *Ampl. collectio*, t. 5, col. 155).

Ce fait n'est pas cité par Hoxem, p. 122-126, qui était chanoine de la cathédrale depuis 1315 au moins, soit 8 ans après, ni par la Chronique de 1402. Si l'on est en droit de se demander comment était venue une pierre d'Inde, comment le chroniqueur sait que l'évêque Francon, qui ne vécut que six siècles avant lui, fut le premier à porter des armes - mais après tout pourquoi pas, puisqu'il sait lui (au XV^e siècle) que la compagne du chanoine Bouchard d'Avesnes, décédé en 1260, était vierge (cf. OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 19, n° 34) - on peut lui demander comment la chute de pierres de la voûte de la nef, a écrasé la tombe d'Otbert, inhumé dans le chœur supérieur (Gilles d'ORVAL, dans CHAPEAVILLE, t. 2, p. 52, qui n'a pas connu sa tombe) et surtout celles d'Albéron I et Alexandre qui, de toute notoriété, furent inhumés à l'abbaye de Saint-Gilles (sources citées par J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise, op. cit.*, p. 499). Veut-on lui concéder une légère distraction ? Il aurait - *lapsus calami* - confondu les deux Albéron et les deux Alexandre : Alexandre II fut inhumé à Saint-Lambert, là il gagne, mais Albéron II le fut en Italie; donc il n'a pas de chance avec les Albéron, mais pas d'avantage avec Alexandre I, qu'il déclare, par ailleurs, fils du comte Othon de Juliers... qui n'a pas existé (KUPPER, *op. cit.*, p. 157, qui ne voit aucun lien entre l'évêque et ce comte).

- 1313, 26 décembre.

L'évêque monte les **degrés de l'église**, vers le marché (*supra forum*) puis célèbre une messe solennelle à l'autel des saints Côme-et-Damien, au **vieux chœur**, "*qua parte tunc ecclesie chorus erat*" donc qui à ce moment servait de chœur. Est-ce parce qu'on travaillait à l'autre ? (cf. 1319).

- HOXEM, éd. KURTH, *op. cit.*, p. 140.

Ou bien est-ce parce que les offices s'y célébraient régulièrement, comme à Mayence encore aujourd'hui ?

- 1315, 16 avril.

Le Chapitre accorde aux chanoines de Saint-Materne, qui n'ont aucun local pour se réunir et traiter de leurs affaires, une **chapelle** près du **grand portail** du côté du palais : ils pourront y célébrer leurs messes anniversaires et y tenir leurs réunions (n° 23 du plan de Carront).

- C.E.S.L., t. 3, p. 151.

- OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 20.

- 1319.

Achèvement du **nouveau chœur**.

- Jean d'OUTREMEUSE, *Chronique*, t. 6, p. 250, qui est né 20 ans après (c'est peu), repris par FISEN, *Sancta Legia, romanae ecclesiae filia*, Pars II, liber III, Liège, 1696, p. 63, qui dit "*ea pars aedes Sancti Lamberti quae chorus appellatur, perfecta est*". Ainsi l'église fut achevée 136 ans après l'incendie (lui-même venant 300 ans après); l'autel avait été consacré en 1250 ajoute-t-il. Idem, GOBERT, t. 3, p. 465 (sans source !). Aucune autre source, pas même Hoxem, chanoine de Saint-Lambert depuis quatre ans au moins! Pas de citation du jour ni du mois.

Jean d'Outremeuse ajoute qu'on fit faire un grand coffre de cuivre doré que l'on voyait de son temps au-dessus de la porte du chœur (c'est-à-dire celle du jubé) où l'on plaça la châsse de saint Lambert dont il énumère les pierres précieuses. Tout cela est corroboré en gros (J. YERNAUX, *La châsse de saint Lambert*, dans *B.S.A.H.D.L.*, 27, 1936, p. 71-79), ce qui est normal puisqu'il a vu tout cela. Mais pour l'historien jésuite Fisen et pour Devaulx, doyen du Chapitre de Saint-Pierre (mort vers 1800), qui relatent et même copient ce texte en le traduisant, il s'agit du chœur du clergé, donc les stalles. "On acheva (dit Devaulx) la partie de l'église cathédrale qu'on appelle le chœur ou plutôt cette portion de la nef (il veut dire la croisée) destinée à servir de chœur provisionnellement et jusqu'à ce qu'on remit la main à l'oeuvre ce qui n'est point arrivé jusqu'ici" (vers 1760-1790); les pierres d'attente ou plutôt des grosses voûtes d'attente en convainquent les yeux... (B.U.Lg., Ms. 1097 C, p. 796).

Même remarque en 1700 par Louis Abry, dans *B.I.A.L.*, 8 (1868), p. 277.

La châsse était toujours à cette place en 1489.

- CHAPEAVILLE, t. 3, p. 216 et 220.

Les *Rubricae generales diocesis Leodiensis* de 1769 le disent aussi, ainsi que SAUMERY (*Délices du Pays de Liège*, t. 1, p. 103), qui insiste longuement à ce sujet, corroboré par le plan de Carront.

- 1321, 6 octobre.

Salle du bas **chapitre**.

- C.E.S.L., t. 3, p. 229.

- 1332.

On sonne l'angelus dans la **tour**.

- C.E.S.L., t. 3, p. 402.

- 1336.

Le 1^e novembre, il y aura une procession *circa interius claustrum*.

- C.E.S.L., t. 3, p. 504.

- 1342, 12 avril.

Accord entre le Chapitre et le costé au sujet de l'entretien des cloches, du parvis vers le (la place du) marché (l'autre marché vers le palais n'a pas de parvis à entretenir), de la réfection et location des boutiques des marchands qui s'y trouvent.

- C.E.S.L., t. 6, p. 326-327.

- 1342, 15 mai.

Création de l'année de fabrique en plus de la prébende qui y est affectée chaque année, c'est-à-dire que les revenus de chaque chanoine décédé vont pendant un an à la fabrique, "vu la hausse des salaires et des matériaux", pour continuer "*structuram ecclesie nostre in forma quam provide nostri disposuere majores*".

- C.E.S.L., t. 3, p. 607-608.

Que nul, seul ou en groupe, ne détourne l'argent de ce but.

Contrairement à ce qu'affirme Jean Lejeune dans *Van Eyck, op. cit.*, p. 46, il n'est pas question de tours ni de voûtes, ni de rien de semblable. Une pareille année de fabrique fut constituée dans beaucoup de collégiales du diocèse.

- 1343, 3 septembre.

Décision de construire une voie haute, sur deux murs, pour aller du palais épiscopal à l'église, "là où on avait l'habitude de faire le champ de bataille" (tournoi ?). Idem à Tolède.

- C.E.S.L., t. 6, p. 328.

Cité comme existant en 1382.

- C.E.S.L., t. 6, p. 383.

- GOBERT, t. 4, p. 465.

- 1348, 1382, 1451, 1483 (donc avant et après Van Eyck).

Salle du chapitre derrière le maître-autel (10 du plan de Carront).

- C.E.S.L., t. 4, p. 105 et 608.

- DE RAM, *Documents, op. cit.*, p. 412 (pour 1451).

- 1348.

Jean de Hoxem, chanoine, édifie le long du bas-côté nord, la chapelle Saint-Jean Evangéliste, la troisième en venant de l'est, (20 du plan de Carront). Il y sera inhumé en 1348.

- KURTH, édition de la Chronique, *op. cit.*, p. XVI.

- C.E.S.L., t. 4, p. 23 et 464.

- 1348.

Gérard d'Ochain fonde la chapelle suivante, vers l'ouest d'après les pouillés, mais jouxtant la chapelle Saint-Gilles (Carront n° 22 au XVIII^e siècle).

- C.E.S.L., t. 4, p. 86.

- 1348.

Cite deux maisons dans la rue derrière la tour de l'église et vis-à-vis de la trésorerie sous la dite tour. Le grenier de cette trésorerie est loué par l'église, à l'année.

- GOBERT, t. 3, p. 182, citant des sources d'archives.

Noter qu'il ne s'agit nullement de la grande tour qui ne sera édifiée qu'après 1391 : la trésorerie y jouxtait l'escalier, en 1483.

- C.E.S.L., t. 5, acte 3175.

- 1352, 15 janvier.

Décision capitulaire : la moitié du legs du chanoine Jean Haensank sera partagée en trois parts : une pour la fabrique afin d'achever le portail et construire le cloître contre le grand chapitre (c'est le cloître ouest), une pour le luminaire et une troisième pour construire, au côté nord vers le palais, une trésorerie ou sacristie pour conserver les reliques et les ornements de l'église et ce par priorité.

- C.E.S.L., t. 4, p. 147.

Cette sacristie pourrait être le 12 du plan de Carront.

- 1352.

Legs d'argent pour allumer des cierges à la "parva corona" qui pend dans le petit chœur, à la fête des SS. Côme et Damien quand le "conventus" donc le Chapitre y célèbre.

- C.E.S.L., t. 4, p. 163.

- 1356, 16 décembre.

Acte émanant des frères de la table, signé dans le petit chapitre secret à côté du grand (auquel ils n'ont pas accès, ou vu le froid).

- C.E.S.L., t. 4, p. 253. et t. 6, p. 346.

- 1362.

La confrérie de Saint-Luc est appelée "du vieux chapitre" (n° 27 du plan de Carront).

- C.E.S.L., t. 4, p. 368,

Idem, 9 mai 1365 (*ibidem*, p. 418).

Idem, 8 mai 1366 (*ibidem*, p. 429).

Idem, 20 février 1367 (*ibidem*, p. 445).

Son histoire a été écrite dans *Leodium*, 9 (1910), p. 37-42.

- 1362.

Est citée la "*camera luminaris*" vers le palais (46 du plan de Carront).

- C.E.S.L., t. 4, p. 362.

Devant elle se trouve la tombe de Jacques de Moyland (mort en 1362 près de Calcar), en cuivre, tenant deux autels, symboles de ceux qu'il avait fondés.

- Epitaphier Ghisels, *op. cit.*, p. 51.

C'est la chambre où l'on fabriquait les chandelles.

- 1364, 28 septembre.

Accord entre le doyen et le Chapitre. Le Chapitre aura le droit de conférer la "prébende de la petite table qui est la **chapelle Saint-Gilles** dans le portail" (22 du plan de Carront).

- Voir OTTE M. (dir.), t. 2, 1988, p. 15 et 18.

- J. DARIS, *Notices historiques*, t. 3 (1872), p. 222-224, d'après A.Ev. Lg., 25 L. 13. Cite beaucoup d'autels.

- 1367, 20 février.

Dotation de l'**autel Saint-Michel** par Walter de Hemetines. Sans doute situé au 45 du plan de Carront, l'autel est appelé plus tard Saints-Michel, Martial et Nicolas. L'autel existait peut-être auparavant.

- C.E.S.L., t. 4, p. 445.

- 1370, 8 mai.

Achat de piliers en pierre de Namur pour le **cloître** qui est commencé.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 17, d'après A.Ev. Lg., B.I. 7, fol. 3 v°.

-1372, 2 mai.

Convention pour 12 ans entre la fabrique et un batelier de Mézières pour le transport à Liège de pierres de Donchery ou des environs.

- Arch. Ev. Lg., B.I. 7, fol. 3 v°; cité par C.E.S.L., t. 6, p. 128 et publié dans *Leodium*, 13 (1914), p. 30-31.

Donchery est sur la Meuse, rive nord, à 5 km à l'ouest de Sedan, France, département des Ardennes.

- 1374, 10 août.

Le Chapitre cède l'usage de la maison de la Grotte (du côté ouest de celle du Déroit, contre le flanc sud de l'aile sud du cloître oriental) à un chanoine qui devra la quitter si le Chapitre décide d'agrandir l'église et de prolonger vers le marché, c'est-à-dire

construire un chœur architectural avec déambulatoire et chapelles au lieu du cloître oriental. Tous les documents et les fouilles établissent que cet agrandissement n'a jamais eu lieu, ce qui ruine la thèse de ceux qui voient Saint-Lambert dans la grande église de la Madone d'Autun de Van Eyck.

- Plan de la place du Marché au XV^e siècle indiquant la place de cette maison dans J. PHILIPPE, *La Violette*, Liège, 1956, p. 27.

- C.E.S.L., t. 4, p. 515.

- 1376, 22 août.

Envoi d'énormes quantités de bois de Revin.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 17.

- 1381, 18 juillet.

Achat de pierres de Namur pour les murs des **greniers** (du cloître ouest ?).

- *Ibidem*.

- 1385, 12 juin.

Renouvellement pour 12 ans du contrat du 2 mai 1372 avec le batelier de Mézières.

- *Ibidem*, d'après *idem*.

- 1385, 4 août.

Sévère mise en garde du Chapitre aux carriers de "Doncheir" au sujet de la mauvaise qualité des pierres à envoyer "de jour en jour" sous peine de rupture du contrat.

- C.E.S.L., t. 6, p. 149.

- A.Ev. Lg., B.I. 7, fol. 4, édité dans *Leodium* 13 (1914), p. 31.

- 1387, 9 mai.

Testament du doyen : le **vieux chapitre** est à réparer.

- C.E.S.L., t. 6, p. 151.

Or sa tombe se trouvait dans la chapelle Saint-Luc, ce qui tend à prouver, une fois de plus, l'identité des deux locaux.

- B.S.B.L., 10 (1912), p. 84-85.

- 1391, 2 septembre.

Mort de l'architecte Henri Samp.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 18, d'après Ms. DE VAULX, t. 3, p. 959 (déjà cité, qui transcrit son épitaphe à la Chartreuse).

- 1391-1393.

Achat de pierres de Donchery.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 19, d'après Stock de la fabrique, c'est-à-dire A.Ev.Lg., B.I. 7, fol. 4.

- 1392, 8 janvier.

Mention de la **chapelle Saint-Materne près du "muchiet cruchefilh"**, c'est-à-dire du crucifix habillé, comme cela se pratiquait parfois avant 1100, comme pour celui qui est actuellement à Tancrémont (16 du plan de Carront).

- C.E.S.L., t. 5, p. 4.

- OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 65.

Ne pas confondre avec celle qui jouxte le portail nord (23 du plan de Carront).

- 1392, août.

Début des fondations de la **grande tour**, achevée en 1433.

- Jean d'OUTREMEUSE, *Chronique en bref*, dans BALAU, *Chroniques*, t.2, p. 228.

L'auteur, étant contemporain des faits (mort en 1400), est crédible. Zantfliet, un peu postérieur, dit le 19 août (col. 240).

- GOBERT, t. 3, p. 182.

- 1392.

La foudre frappe les deux **tours de sable**.

- GOBERT, t. 3, p. 465.

- 1395, 25 avril.

Convention entre le Chapitre et le "maître de la fabrique", c'est-à-dire de la construction, pas le comptable.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 19, d'après A.Ev. Lg., B.I. 7, fol. 6.

- 1400, 24 février.

Mention du "maître maçon delle oeuvre (voyez opera del duomo, en italien) delle eglise de Liège", Guillaume de Kessel, gendre de Henri Samp, qui travailla à la collégiale de Bois-le-duc; deux mois plus tard, il acquiert une maison à Liège près de Saint-Denis.

- *Ibidem*, p. 19.

- 1400, 24 mars.

Mention du **chapitre**, vers le palais. C'est le 10 du plan de Carront, vu l'expression en usage; la chapelle Saint-Luc étant alors nommée "vieux chapitre".

- B.C.R.H., 3^e série, t. 14, n° 3, p. 358.

- 1400-1423.

Nombreux actes d'achat de pierre à Philippart de Namur, de degrés pour l'escalier de la grande tour, etc.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 19-20.

- 1425, 11 mars.

Nomination de Jean de Stockhem en lieu et

place de Guillaume de Kessel, encore en fonction le 2 septembre 1423.

- 1427, 25 février.

Convention entre les maîtres de la fabrique et Colard Josès, de Dinant pour la confection de la croix en cuivre de la **grande tour** à livrer à la Saint-Jean, 24 juin; nombreux détails.

- Publié par SCHOOLMEESTERS dans *Leodium*, 9 (1910), p. 30-31, sans source comme d'habitude, "d'après un chirographe".

- 1438.

Achèvement du **chapitre** près de l'école (= 27 du plan de Carront, dite chapelle Saint-Luc) et de la **voûte de l'aile du cloître** qui la longe (cloître ouest).

- Chronique de Jean de STAVELOT (mort en 1449, donc contemporain), éd. Ad. BORNET, Bruxelles, 1861, p. 398 (tome 10 de la C.R.H., in 4°).

- GOBERT, t. 3, p. 465 et 466.

- 1443, 24 avril.

Le pape accorde une indulgence à ceux qui travaillent ou feront travailler pendant 15 ou 30 jours aux **voûtes du chœur**, pleine rémission des péchés à l'article de la mort après avoir jeûné tous les vendredis pendant un an.

- Chronique de JEAN DE STAVELOT, moine de Saint-Laurent, éd. A. BORNET, *op. cit.*, p. 513.

- Analyse dans C.E.S.L., t. 5, p. 126.

S'agit-il du chœur ou du chevet, ou des deux ?

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 21. Sans doute le chevet.

- 1444, 31 mai.

Indulgence similaire.

- Analyse dans C.E.S.L., t. 5, p. 128, d'après même source.

- 1451, 31 mai.

Acte passé dans le **chapitre derrière le chœur**.

- DE RAM, *Documents pour servir...*, *op. cit.*, p. 412.

- 1451, 7 juillet.

Serment du nouvel architecte Jean van den Berg dit Van Ruysbroeck au lieu de Jean de Stockhem décédé.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 21-22 d'après A.Ev. Lg., B.I.7, fol. 7 et 7 v°.

Le célèbre architecte avait entrepris deux ans plus tôt la construction de la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles; il mourut en 1488.

- 1455, 15 janvier.

Il est remplacé par Jean Groetbode dit de Maastricht ou de Traiecto.

- *Ibidem*, p. 23, sans source.

Il restera en fonction jusqu'à 1468 et dirigea la **reconstruction du cloître oriental** et du **chapitre** enclavé par ce cloître et le chevet (Carront 10-12), mais ce plan montre un état du XVIII^e siècle, après une nouvelle réédification de ces salles.

- 1456.

Peinture dans la partie antérieure du chœur; est-ce la croisée?

- 1457.

Achat de pierre de Namur pour les piliers du **cloître oriental**.

- 1457.

Pose de statues dont les prophètes sur la cheminée du **nouveau chapitre**.

- Ces trois mentions dans PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 23, d'après les comptes de la fabrique.

- 1460.

Début de la construction du mur est de ce **cloître** (CC. du plan de Carront), au-dessus des degrés, vers le marché. Ce mur était déjà cité dans l'acte de 1237 susdit.

- Chronique de JEAN DE LOOZ (né en 1477), éd. DE RAM, *op. cit.*, p. 8.

- GOBERT, t. 3, p. 466.

"Anno 1460. Inceptus est murus super gradus retro chorum ecclesiae Sancti-Lamberti, pulcherrimo sculptili opere". Je suppose que ces deux mots désignent les trois portails qui interrompaient ce mur, visibles sur les vues citées dans OTTE M. (dir.), t. 1, 1984, p. 52, 53 et 64, celui du centre étant particulièrement important et sculpté. Un des deux petits portails latéraux, au sud, joignant la maison du Destroit où siégeaient alors les échevins, fut orné d'une *Visitation de Marie* et de trois anges. En 1462, le sculpteur avait, avec son fils, livré 16 statues pour le **portail nord**, vers la maison del Griffé, place du Marché.

- Plan des lieux dans J. PHILIPPE, *La Violette*, Liège, 1956, p. 27.

- 1464.

L'aile du cloître appuyée à ce mur reçut sa **voûte** en 1464, pour laquelle l'architecte Groetbode, sculpteur, perçut 100 florins du Rhin.

Saumery (*Délices du pays de Liège*, t. 1, p. 102), dit que ce cloître est voûté et fermé par des vitres.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 24; c'est par lapsus qu'il a écrit chœur et non cloître, le contexte ne laisse aucun doute; de plus la voûte du chœur, qui aurait coûté bien plus que 100 florins, avait été reconstruite 20 ans avant; Groetbode resta en activité, diminuée, jusqu'en 1477.

- 1468-1477.

Maître Corneille de Maastricht est architecte de la cathédrale pendant l'occupation bourguignonne.

- *Ibidem*, p. 25.

- 1468, 18 février.

Afin d'agrandir l'entrée du palais, l'évêque veut faire disparaître les maisons (*omnia loca constructa*) sises entre le palais et l'église, occupées par cinq barbiers : il leur cède en contrepartie un terrain commençant près du mur contigu à l'église et au palais, vers le nord, et de la chapelle Saint-Gilles (22 du plan de Carront) le long du dit mur vers l'orient; les maisons ne dépasseront pas la hauteur de 20 pieds (\pm 5 m 80) de peur qu'elles prennent la lumière destinée à l'église, moyennant 24 florins d'or du Rhin à payer à l'évêque qui cédera 3 florins d'or à la fabrique.

Serait-ce le côté sud de la place du Vieux-Marché, dont les maisons longeaient les chapelles latérales nord de l'église mais en laissant un vide important entre elles, sauf celle qui jouxte la chapelle Saint-Gilles ?

- C.E.S.L., t. 5, p. 577.

Le 20 avril 1786, le chapitre limitera à 24' en façade et douze un quart par derrière, non compris le toit, une maison du Vieux Marché.

- C.E.S.L., t. 5, p. 551.

- 1468, octobre.

Lors du pillage, l'argent arraché à la **grande couronne de lumière** est cité par le chroniqueur Adrien d'OUDENBOSCH (éd. ALEXANDRE, p. 243 à 245, d'après GOBERT, t. 3, p. 466.

- 1468, 21 décembre.

L'évêque auxiliaire réconcilie la cathédrale.

- Adrien d'OUDENBOSCH dans *Ampl. Coll.*, t. 4, col. 1345; éd. DE BORMAN, p. 221.

- 1473.

Mention de "l'autel Saint-Denis au côté gauche du choeur, dans la petite chapelle contre l'entrée de la porte supérieure" (sic.) (Carront n° 5). Cet autel obstruait l'accès du déambulatoire.

- A.E.L., Cath. Secrétariat, n° 235, p. 27.

- 1476, 15 avril.

Achat d'une grande quantité de pierres de Mézières, Dun et Donchéry pour réparer l'église.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 25, d'après le Stock de la fabrique, pièce détachée.

- 1477-1480.

Vacance de l'emploi d'architecte.

- *Ibidem.*

- Début 1480.

Consultation de six architectes renommés "*ad visitandum opus superius*", donc la partie supérieure du bâtiment. C'étaient ceux des villes de Louvain, Saint-Trond, Hasselt, Looz, Maastricht et Huy. Le premier n'était autre que Mathieu de Layens, auteur des plans de l'hôtel de ville de Louvain. Celui de Looz, Denis vint jusqu'à 12 fois pour procéder à un examen. L'expertise coûta 360 livres.

- *Ibidem*, p. 26.

- 1480, 3 février.

Mathieu de Layens remet son rapport dont les directives serviront à Denis de Looz, le nouveau maître d'oeuvre, pour la reconstruction d'un arc et des voûtains juxtant. Non localisés.

- *Ibidem*. p. 26.

- 1480, 4 mai.

Fixation du traitement accordé à ce nouveau maître d'oeuvre.

- *Ibidem*. p. 27.

- 1480, 27 mai.

Forte commande de pierres à Dun et Donchéry.

- *Ibidem*. p. 27.

-1480 (6 décembre) à 1481 (juin).

Construction de voûtains non localisés.

- *Ibidem*. p. 27.

- 1482, 2 mars.

Denis de Looz cesse ses fonctions. Guerre civile.

- *Ibidem*. p. 28.

- 1483, 14 avril.

Inhumation devant l'entrée de l'escalier de la grande tour, près de la trésorerie.

- C.E.S.L., t. 5, p. 216.

- Depuis 1484.

Poncelet cite des travaux de peintures aux chapelles nord, vers le palais, et à des piliers; polychromie d'un *Couronnement de Marie* et de deux anges au-dessus de la porte de l'église, sous la tour nord, vers l'école, aux statues de N.-D. et saint Lambert dans le choeur; remise de mains, têtes, couronnes à des statues d'un portail; en 1497, restauration du chevet : maçonneries, peintures, verrières, fenestrages en pierre de Castert (c'est-à-dire tuffeau de Maastricht); en 1499, réparation de prophètes sous le jubé du choeur, de 10 autres; en 1501, sous l'armoire contenant la châsse de saint Lambert, peinture d'une "voussure" supérieure à la chapelle N.-D. de Liesse (38 du plan Carront), peinture de "voussures" derrière le maître-autel, au parvis, etc.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 28-30.

- Vers 1518.

Adam de Paradis est nommé, maître d'oeuvre; il restera au moins jusqu'à 1532.

- *Ibidem*. p. 30.

- 1523, 27 mai.

Consultation de maître Arnold van Mulken maître d'oeuvre de Saint-Jacques (église actuelle) et du palais, au sujet de la stabilité de la grande tour.

- *Ibidem*. p. 31.

On peut se demander quel est le degré de compétence d'un architecte obligé de pendre la voûte de Saint-Jacques à des fils de fer accrochés à une charpente susceptible de brûler, et de retenir la poussée des arcs des portiques du palais par des barres de fer et des clés d'ancrage.

- 1527.

Décision de construire un nouveau choeur. Consultation d'Arnold van Mulken et de maître Georges de Bruxelles.

- *Ibidem*. p. 31, sans source.

On était en train d'édifier celui de Saint-Martin et on venait d'achever celui de Saint-Jacques. Ceux de Saint-Paul et de Saint-Jean étaient achevés depuis bien longtemps.

- 1527, 25 mars.

Maître Georges de Bruxelles, fournit le **plan** ou **patron du choeur**.

- *Ibidem*. p. 32, sans source, sans doute les comptes de la fabrique cités à la note 4.

Ces travaux ne furent jamais exécutés; voir commentaire des textes de 1250, 1319 et 1374.

Pendant les années suivantes, Poncelet (p. 32-35) signale de nombreuses réparations ou achats de pierres de Sichen, Mézières, des travaux de peintures notamment aux chapelles du bas-côté sud, à l'horloge, à l'ancienne bibliothèque, à la nouvelle horloge de la tour érigée de 1523 à 1527 par Georges Huysman de Louvain (dont les aiguilles et les chiffres furent dorés par 725 doubles feuilles d'or), le nouveau carillon par Jean de Trèves, d'Aix-la-Chapelle.

- 1554, 29 avril.

L'évêque auxiliaire consacre la nef, les cloîtres et les chapelles. Malgré cela, la fête de la dédicace fut maintenue au 28 octobre, celle de 1015 par l'évêque Baldéric II.

- E. MARTENE, *Ampl. Coll.*, t. 4, col. 1158.

- 1572, 25 octobre.

Baptême d'un juif, sous la **grande couronne**, au milieu de l'église.

- BALAU, *Chroniques, op. cit.*, t. 2, p. 558.

- 1572.

Pose du cadran à la grande tour vers le cloître et de canaux de pierre par tous les cloîtres : "auparavant ils étaient en bois".

- *Ibidem*, p. 559.

- 1575.

Construction d'un **nouveau choeur**.

- PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 36, sans source. J'ai déjà dit les motifs de n'en rien croire, cf. actes de 1250, 1319, 1374 et 1527.

- 1576, 6 juin.

Commencement des fondements du **nouveau choeur**.

- DE VAULX (fin XVIII^e siècle! celui qui a écrit que l'église n'a jamais eu de choeur; cf. le texte de 1319, ici même), Ms. 1015, B.U.Lg., fol. 227 v^o.

- GOBERT, t. 3, p. 470.

Chapeville, curé de Saint-Michel de 1579 à 1589 et chanoine de 1585 à 1617, ne souffle mot de ce nouveau choeur. Je crois qu'il y a eu confusion. Une chronique publiée par BALAU, *Chroniques*, t. 2, dit que le 12 juin 1576 furent fondées les bases du choeur de Saint-Laurent.

La *Gallia christiana* dit que c'est le 30 mai 1576 d'après V. BERLIERE, *Monasticon belge*, t. 3 (1928), p. 53. Au XVI^e siècle, la chapelle Saint-Luc près des écoles est parfois appelée nouveau chapitre.

- A.E.L., Cathédrale 235, p. 39.

La maison au nord du cloître ouest est alors habitée par Henri et Gérard a Palude, celui qui offrit le diptyque conservé au M.A.R.A.M., puis par l'archidiacre de Condroz, Manderscheidt.

- *Ibidem*.

- 1582.

Mention de la **chambre du luminaire** (Carront n^o 46).

- B.S.A.H.D.L., 29 (1935), p. 127.

- 1583, 19 octobre.

Décision de recueillir les plaques d'argent qui tombent de la **grande couronne** de lumière jusqu'à la réparation.

- A.E.L., Conclusions capitulaires, reg. 116, p. 923.

- 1590, 6 juillet.

Elle n'est pas encore réparée.

- *Ibidem*, reg. 117, p. 607.

- 1632, 21 janvier.

Les locataires des maisons de la cathédrale, longeant l'aile sud du cloître oriental, de la tour au marché, rue sous la petite tour, demandent à percer des fenêtres à la façade arrière de leurs maisons donnant sur le **cloître** (est) tout en s'engageant à les boucher "s'il arrivait que l'on agrandisse et étende le choeur".

- A.E.L., Cathédrale, secrétariat, n^o 30, p. 65.

- GOBERT, t. 3, p. 470².

La lecture des conclusions capitulaires et surtout des Décisions et ordonnances des directeurs de la fabrique, aux XVII^e et XVIII^e siècles préciserait de nombreuses choses notamment pour le mobilier. Pour cette époque PONCELET, *Les architectes, op. cit.*, p. 36-38, donne la liste des architectes et des sculpteurs de la cathédrale, mais sans citer leurs travaux. Il ignore les projets de construction d'un grand parvis donnant sur une façade à la grecque, au lieu du cloître oriental, dressés par l'architecte Le Pafve, dont des photos existeraient au Val-Dieu : un plan et deux élévations de très beau style. Ce projet ne fut pas exécuté (PHILIPPE, *op. cit.*, p. 255).

ANNEXE 2 :

Dates de fonction des dignitaires pendant la reconstruction de la cathédrale

I. EVEQUES DE 1185 A 1285

1) Raoul de Zähringen : 1167, mort le 5 août 1191.

2) Albert de Louvain (fils du comte de Louvain) : 8 septembre 1192, tué le 24 novembre 1192. A été archidiacre de Brabant, abbé de Sainte-Marie (aux fonts), prévôt de Saint-Jean (1184 et 1189) et Saint-Pierre (1189- 1191).

3) Simon de Limbourg (fils du comte de Limbourg) : 8 septembre 1191, déposé le 24 novembre 1192.

4) Albert de Cuyck : 13 novembre 1194-2 février 1200. A été archidiacre de Condroz (1184 à 1194), prévôt de Saint-Paul (1193-1194).

5) Hugues de Pierrepont : 3 mars 1200, mort le 12 avril 1200. A été archidiacre d'Ardenne (1192-1200), abbé de Sainte-Marie (aux fonts), prévôt de Huy, de Tongres et de la cathédrale.

6) Jean d'Eppes, son neveu : 24 mai 1229-2 mai 1238. A été abbé de Sainte-Marie (aux fonts) depuis 1209, et prévôt de Saint-Paul depuis 1214.

7) Guillaume de Savoie : octobre 1239. Son élection fut refusée par l'empereur, mais acceptée par le pape. Non installé.

8) Robert de Thourotte : 30 octobre 1240-16 octobre 1246. A été le dernier abbé de Sainte-Marie (aux fonts) (1229-1232), puis évêque de Langres (1232 à 1239).

9) Henri de Gueldre (frère du comte) : 26 septembre 1247, déposé le 3 juillet 1274. Prince-abbé commendataire de Stavelot et Malmédy, 1 novembre 1248.

10) Jean d'Enghien (en Hainaut) : 28 juillet 1274 - tué le 24 août 1285. Etait auparavant, évêque de Tournai depuis 1267; prince abbé de Stavelot et Malmédy de 1275 (?) à 1277 (?).

Sont originaires du diocèse de Liège les évêques 2, 3,4 et 9; du pays de Liège, aucun. Quatre sur dix proviennent de l'actuelle France, trois de Belgique, deux des Pays-Bas actuels (n° 4 et 9), six de l'Empire; il y a donc quatre étrangers, tous français.

II. PREVOTS DE LA CATHEDRALE DE 1185 A 1288

1) Albert de Rethel (1) (1178-1195); élu évêque en 1191 (KUPPER, p. 177). Prévôt de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, archidiacre de Hainaut (1177-1195), prévôt de Saint-Denis en 1194.

2) Othon de Fauquemont (Valkenburg) (1196). Archidiacre de Campine (1171-1196). Elu évêque en 1195 (KUPPER, p. 178).

3) Hugues de Pierrepont(2) (1197-1200), cf. évêques.

4) Jean d'Eppes, son neveu (1202-1229), cf. évêques(3).

5) Jacques de Lorraine (1230-1239), primicier de la cathédrale de Metz, archidiacre de Toul et de Trèves.

6) Henri de Beaumont(4) (en Hainaut) (1239-1242). Archidiacre de Hainaut (1230-1238), prévôt de Saint-Pierre (avant 1229).

7) Jean de Condé(5) (1243-1281).

8) Bouchard d'Avesnes(6) (en Hainaut) (1282-1288), évêque de Metz (1282-1296).

Voir E. SCHOOLMEESTERS dans *Leodium*, 4 (1905), p. 98. Six sur huit proviennent de la France actuelle, Fauquemont des Pays-Bas, mais resta en fonction moins d'un an. Sont donc étrangers à l'Empire : 1, 3, 4, 7; au diocèse : 1, 3, 4, 5, 7, 8; au pays de Liège tous.

(1) Rethel : sur l'Aisne, à 50 km à l'est de Laon (dpt. Ardennes).

(2.)A 17 km au nord- est de Laon (Aisne).

(3) Eppes, à 8 km à l'est de Laon.

(4) Hainaut, arr. Thuin, canton Beaumont.

(5) Dpt. Nord, arr. Valenciennes, canton Condé, sur l'Éscaut.

(6) Dpt. Nord, arr. Avesnes, sur l'Helpe.

ANNEXE 3 :

Dates de construction d'églises gothiques dans l'ancien diocèse de Liège

- 1214 : Aulne, début probable de l'église.
- 1220-1224 : Ruremonde, abbaye (partie est).
- 1227 : Dinant; éboulement ruinant la collégiale.
- 1226 (environ) à 1228 (environ) : Parc lez Louvain (église abbatiale).
- 1233-1234 : poutres de l'aile est de l'abbaye du Val-Saint-lambert, aile où se trouve le chapitre à peu près conservé.
- 1237-1250 : Floreffe, nef.
- 1240 : Tongres, collégiale (partie orientale sauf le chevet).
- 1241 : Liège Saint-Christophe (en réédification).
- 1247-1255 : Liège Saint-Antoine, frères mineurs (poutres de la charpente de la nef).
- 1250 : consécration des maîtres-autels de Saint-Lambert et de Floreffe.
- 1251 : poutres de Liège Saint-Paul (partie est sauf le chevet).
- 1255 : Liège, collégiale Sainte-Croix (abside, d'après la charpente).
- 1260 à 1264 : Hastières/Meuse, abbaye (nouveau choeur).
- 1283 : Liège Sainte-Croix (abbatage d'arbres pour le transept et deux travées est).
- 1294 : Tongres, béguinage.
- Vers 1300 : Liège, collégiale Saint-Paul (poutres pour travées 3 et 4, venant de l'est).
- 1311 : Huy, collégiale (première pierre).
- 1319 : Liège cathédrale (achèvement des travaux du sanctuaire est et du jubé du choeur à la croisée).
- 1328 (environ) à 1330 (environ) : Liège Saint-Paul (abside et travées 5 à 7 près de la tour, d'après les poutres).
- 1337 : Aarschot collégiale (première pierre).
- 1355 : Aix, collégiale Sainte-Marie (début du grand choeur, achevé en 1414).
- 1364 : mort de Godefroid de Florée, chapelain à Saint-Martin, dont la pierre tombale porte une rose à décor flamboyant.
- 1370 : Liège cathédrale (début du cloître ouest).
- 1377 : Huy, collégiale (consécration).
- 1379 : Liège collégiale Saint-Jean Evangéliste (début du choeur; sera voûté en 1438; rasé).
- 1380 à 1445 : Bois-le-Duc, collégiale (réédification du choeur et chevet).
- 1387 : Liège cathédrale (réparation du vieux chapitre , c'est-à-dire de la chapelle Saint-Luc).
- Vers 1390 : Liège Saint-Paul (début de la tour; restera inachevée jusqu'en 1812).
- 1391 : Liège cathédrale (début de la tour).
- 1410-1412 : Breda, collégiale (choeur et chevet sauf déambulatoire).
- 1413 : Liège Saint-Martin (achèvement de la tour).
- 1425 (environ) : Louvain Saint-Pierre (début de la reconstruction de la collégiale).
- 1427 : Liège cathédrale (achèvement de la grande tour).
- 1429, 30 septembre : consécration du chevet de Liège Saint-Denis (bois : 1423-1424).
- 1442 : Tongres, collégiale (début de la tour).
- 1446 : Liège, Saint-Paul (début de la reconstruction de l'aile est du cloître, à voûtes d'ogives mais à fenêtres plein-cintre).
- 1457 : Liège cathédrale (achat de pierres de Namur pour des piliers du cloître oriental vers la place du Marché).

- 1460 : Liège cathédrale (grand portail de ce cloître, visible sur dessins et tableaux; détruit).
- 1464 : Liège cathédrale (contrat d'achèvement de la voûte du chœur; est-ce le sanctuaire ou la croisée ?).
- 1468 : Breda, collégiale (commencement de la tour).
- 1469-1522 : nef de la collégiale de Bois-le-Duc.
- Vers 1470 : Breda, collégiale (achèvement transept et nef).
- 1494-1519 (environ) : Nivelles, collégiale Sainte-Gertrude (voûtement des bas-côtés).
- 1511-1530 : Liège Saint-Martin (chœur et chevet : vitraux datés de 1526 et 1527).
- 1513 : Liège Saint-Jacques (écroulement de la voûte du chevet roman et réédification sous l'abbé Jean de Coronmeuse, mort en 1525, de la partie est de l'église, achevée en 1515 au plus tard).
- 1521 : Huy, collégiale (contrat pour la voûte du chœur, peinte en 1523).
- 1525 : Tongres, collégiale (portail nord-ouest).
- 1525-1536 : Breda, collégiale (déambulatoire).
- 1525-1551 : Liège Saint-Jacques (nef, sous l'abbatiat de N. Balis, 1525-1551).
- 1525 : Arnold van Mulken s'engage à achever le chœur de Saint-Martin selon les plans à lui confiés.
- 1534 : décès de Henri de Hemricourt, chanoine de Saint-Paul à Liège depuis plus de 50 ans, dont les armes se voient sur plusieurs clés de voûte de l'aile ouest du cloître vers la place.
- 1536 : date inscrite sur la voûte de Huy, près de la tour.
- 1538- 1544 : probablement portail de la place Saint-Paul.
- 1540-1555 : élévation de la porte Saint-Léonard à Liège, premier édifice Renaissance (détruit au XIX^e siècle; vestiges conservés).
- 1540(?) : nef de Saint-Martin.
- 1554 : consécration de l'abbatiale de Beaufort, détruite en 1760.
- 1558-1560 : portail de Saint-Jacques à façade Renaissance.
- 1580 : Liège Saint-Martin (première chapelle latérale nord-est, celles du sud étant achevées).
- 1586 : achèvement de la tour de Tongres.

Tous les renseignements concernant les dates des poutres sont dûs à Monsieur Patrick Hoffsummer, qui en a fait l'étude dendrochronologique, et à qui l'on doit une autre étude (*B.I.A.L.*, 97, 1985) sur l'église des Ecoliers à Liège, fondée vers 1231, datable du XIII^e siècle mais sans précision, pas plus que la salle du chapitre du Val-Dieu.

- P. HOFFSUMMER, *L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan : l'apport de la dendrochronologie*, 2 vols, Liège, 1989 (thèse à paraître).

ANNEXE 4:

Dimensions de la cathédrale selon Carront

Son plan est à l'échelle de 200' de saint Lambert, de 29,18 cm.

	En millimètres sur le plan de Carront	En pieds de 29,18 cm	En mètres
Longueur totale bâtie avec les deux cloîtres	385	576'	168
Longueur maximale de l'église	220	330'	96,30
Abside	30 (N-S) sur 25 (E-O)	43' sur 37'	12,54 sur 10,79
Transept oriental	93 (N-S) sur 25 (E-O)	138' sur 37'	40,26 sur 10,79
Grande nef d'axe en axe	Long. : 100 Larg. : 29	150' 43'	43,77 12,54
Bas-côtés	14	20'	5,83
Chapelles latérales des bas-côtés	Long. et larg. : 13	19'	5,54
Chapelle Saint-Luc	Long. : 30 Larg. : 24	43' 36'	12,54 10,50 En réalité : 14 X 8 m.
Transept ouest	35 (N-S) sur 25 (E-O)	128' sur 37'	37,35 sur 10,79
Vieux choeur	28 (N-S) sur 30 (E-O)	42' sur 44'	12,25 sur 12,83
Déambulatoire (mur extérieur inclus)	10	15'	4,37
Largeur totale des nefs et chapelles	90	135'	39,33
Idem sans les chapelles	58	87'	25,38

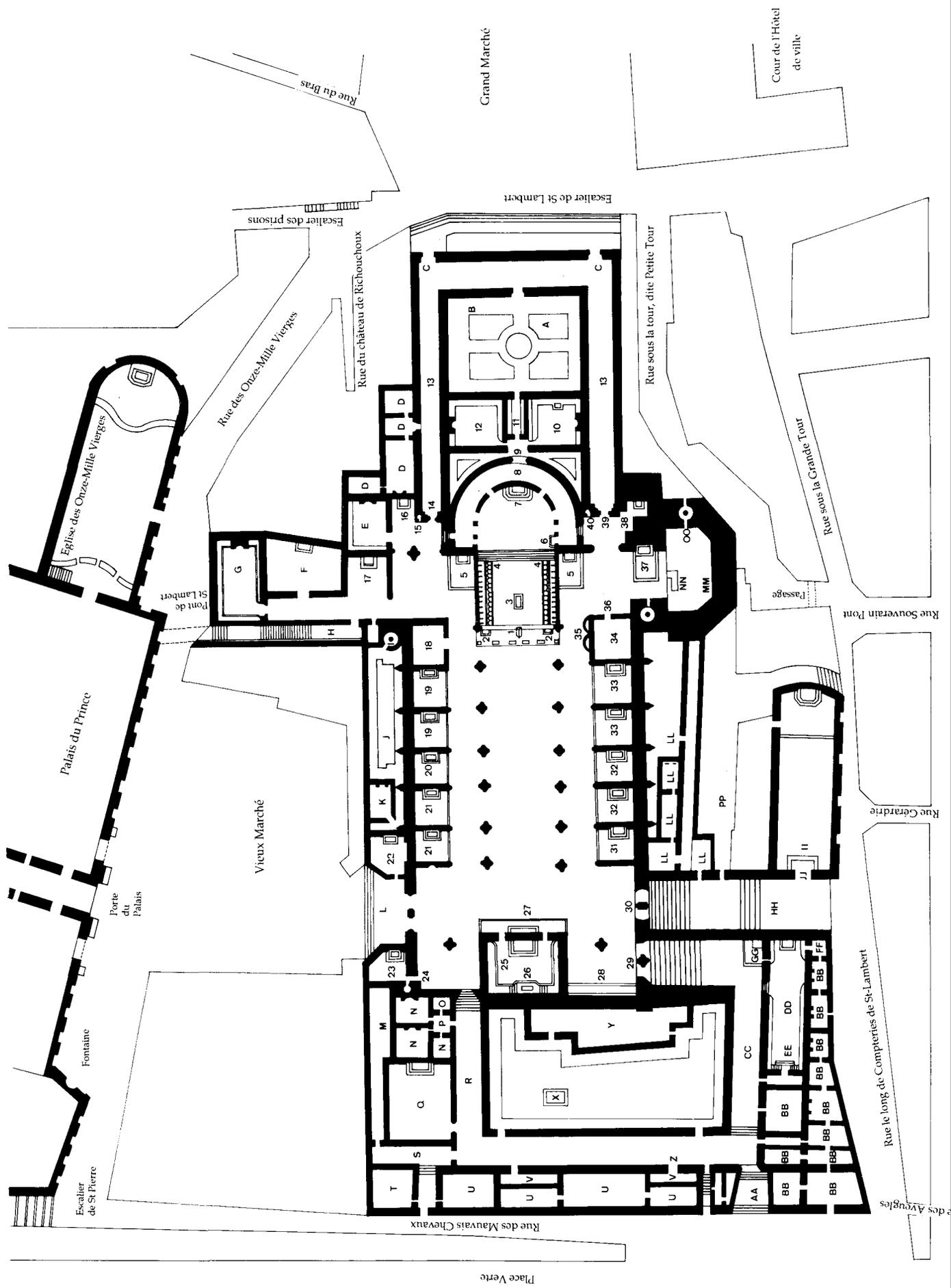


Fig. 8. Copie du plan de CARRONT (XVIII^e siècle).

- A. Jardin.
 - B. Citerne.
 - C. Portes du côté du Marché.
 - D. Logement du carillonneur.
 - E. Dépôt des cierges.
 - F. Cour aux deux fontaines.
 - G. Sacristie pour le service de l'église.
 - H. Escalier se rendant du Palais à l'église.
 - I. Id. dans la cour pour les couvreurs.
 - J. Pelouse.
 - K. Logement du sacristain.
 - L. Entrée de l'église du côté du Vieux-Marché.
 - M. Jardin.
 - N. Classes gratuites de Saint-Lambert.
 - O. Trou au chauffage.
 - P. Vestibule conduisant dans les classes.
 - Q. Chapelle où se célébrait le Jubilé.
 - R. Cloître.
 - S. Entrée rue des Mauvais-Chevaux.
 - T. Cour.
 - U. Bureau du Receveur, appelé Compterie.
 - Y. Vestiaire des Tréfonciers.
 - X. Caveau des Chanoines.
 - Y. Hangar.
 - Z. Porte d'entrée du cloître.
 - AA. Portail des beaux portraits.
 - BB. Appartements du Receveur.
 - CC. Porte du cloître où les chanoines seuls avaient accès.
 - DD. Chapelle des Flamands.
 - EE. Jubé.
 - FF. Sacristie.
 - GG. Chapelle.
 - HH. Entrée de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts.
 - II. Eglise de Notre-Dame-aux-Fonts.
 - JJ. Jubé.
 - KK. Cimetière de Notre-Dame.
 - LL. Logement des enfants de choeur.
 - MM. Place de la grande sonnerie sous la grande tour.
 - NN. Escalier sous la grande tour.
 - OO. Id.
- 1. Tombeau de saint Lambert.
 - 2. Autels sous le jubé du choeur.
 - 3. Tombeau du prince Erard de la Marck.
 - 4. Stalles.
 - 5. Chapelles.
 - 6. Dais du Prince.
 - 7. Maître-Autel.
 - 8. Péristyle qui formait la galerie où le peuple pouvait voir officier.
 - 9. Porte pour aller à la grande sacristie.
 - 10. Salle du Chapitre des Tréfonciers, où se faisait l'élection des Princes-Evêques.
 - 11. Grande sacristie.
 - 12. Salle des assemblées du Chapitre des Chanoines.
 - 13. Cloître du côté de l'Hotel-de-Ville.
 - 14. Porte d'entrée du cloître.
 - 15. Escalier.
 - 16. Chapelle.
 - 17. Grande chapelle.
 - 18. Lieu où se fabriquaient les chandelles.
 - 19. Chapelles en marbre.
 - 20. Chapelle où se trouvait le crucifix aux miracles.
 - 21. Chapelles latérales.
 - 22. Chapelle de saint Gilles.
 - 23. Chapelle de saint Materne.
 - 24. Escalier des tours au sable.
 - 25. Vieux choeur ou chapelle des saints Cosme et Damien; lieu consacré par le sang que saint Lambert y a versé pour la foi.
 - 26. Jubé du vieux choeur.
 - 27. Autel.
 - 28. Cache des archives.
 - 29. Porte de l'escalier du cloître.
 - 30. Entrée de l'église du côté de Notre-Dame-aux-Fonts.
 - 31. Chapelle de la sainte Vierge, dite des bonnes aventures.
 - 32. Chapelles latérales.
 - 33. Chapelles en marbre.
 - 34. Dépôt des ornements de l'église.
 - 35. Chapelle en marbre.
 - 36. Escalier pour monter à la grande tour.
 - 37. Chapelle.
 - 38. Chapelle de la très sainte Vierge.
 - 39. Porte d'entrée du cloître.
 - 40. Escalier.

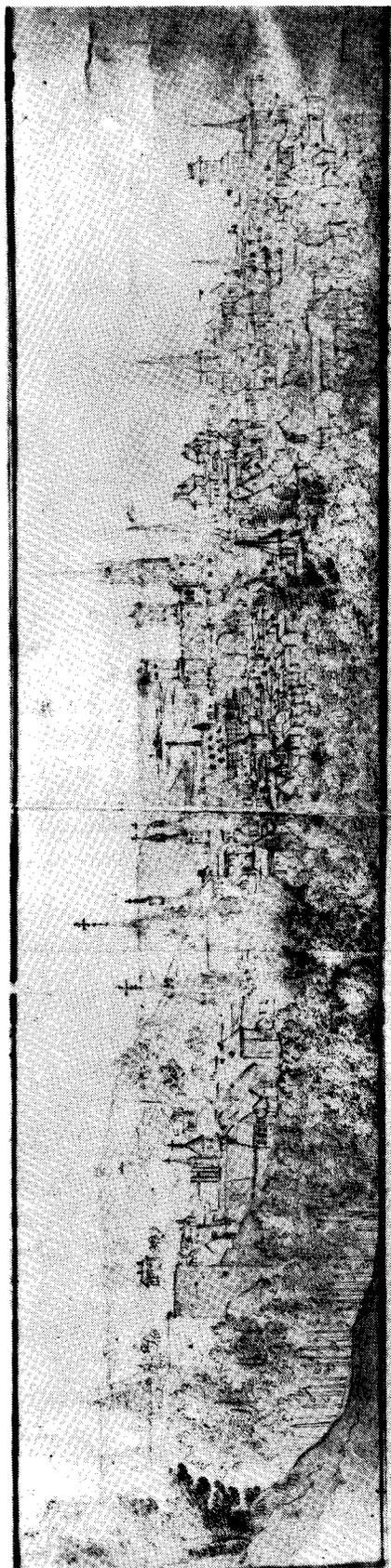


Fig. 9. Remigio CANTAGALLINA. *Vue panoramique de Liège (1612-1613). Dessin à la plume (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts; photo A.C.L. 119554 B).*

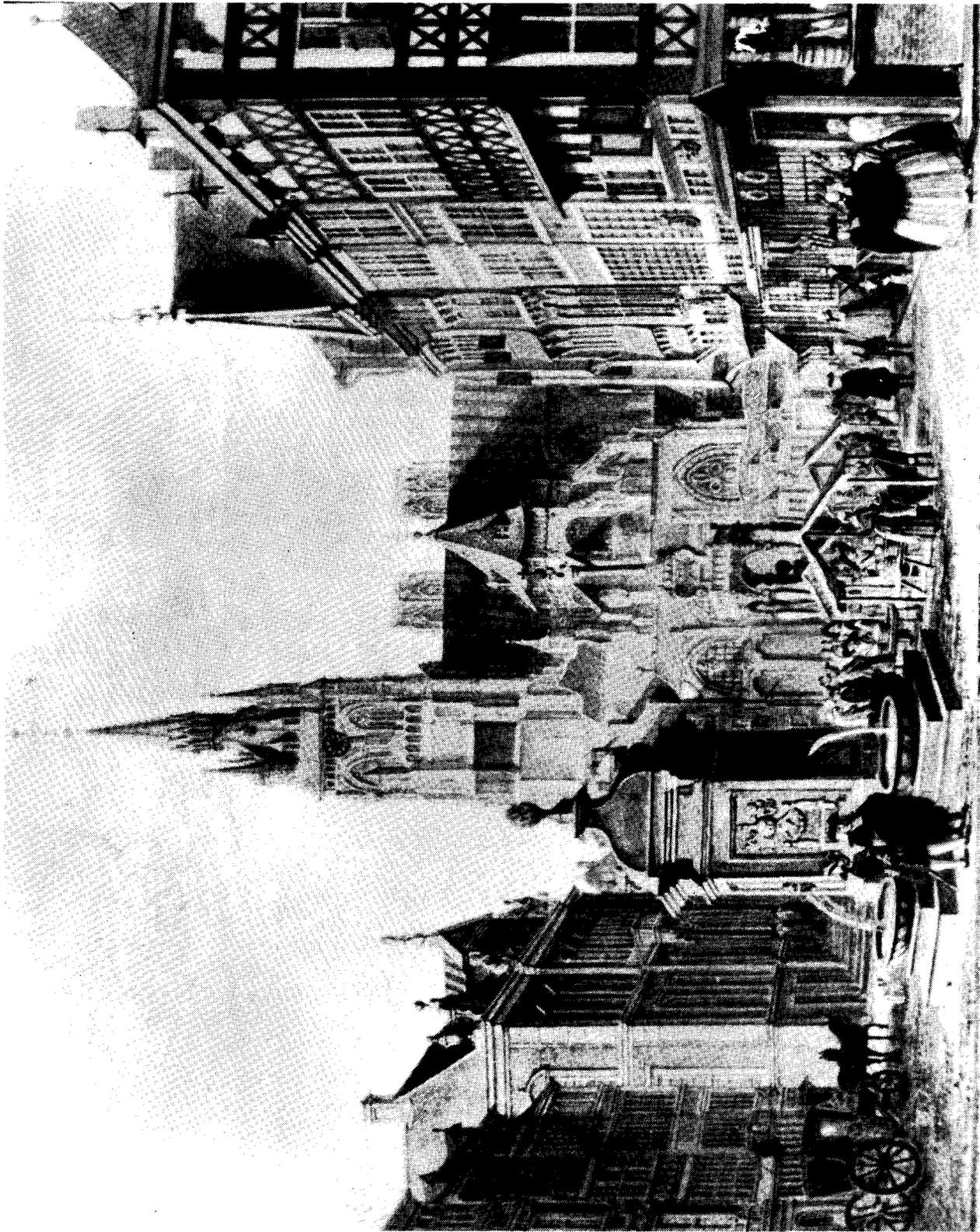


Fig. 10. Jan DE BEYER. Vers 1740 - Dessin (Coll. Privée).



Fig. 11. "Eglise de Saint-Lambert, MDCCL XXX". Lavis (B.U.L.g.).



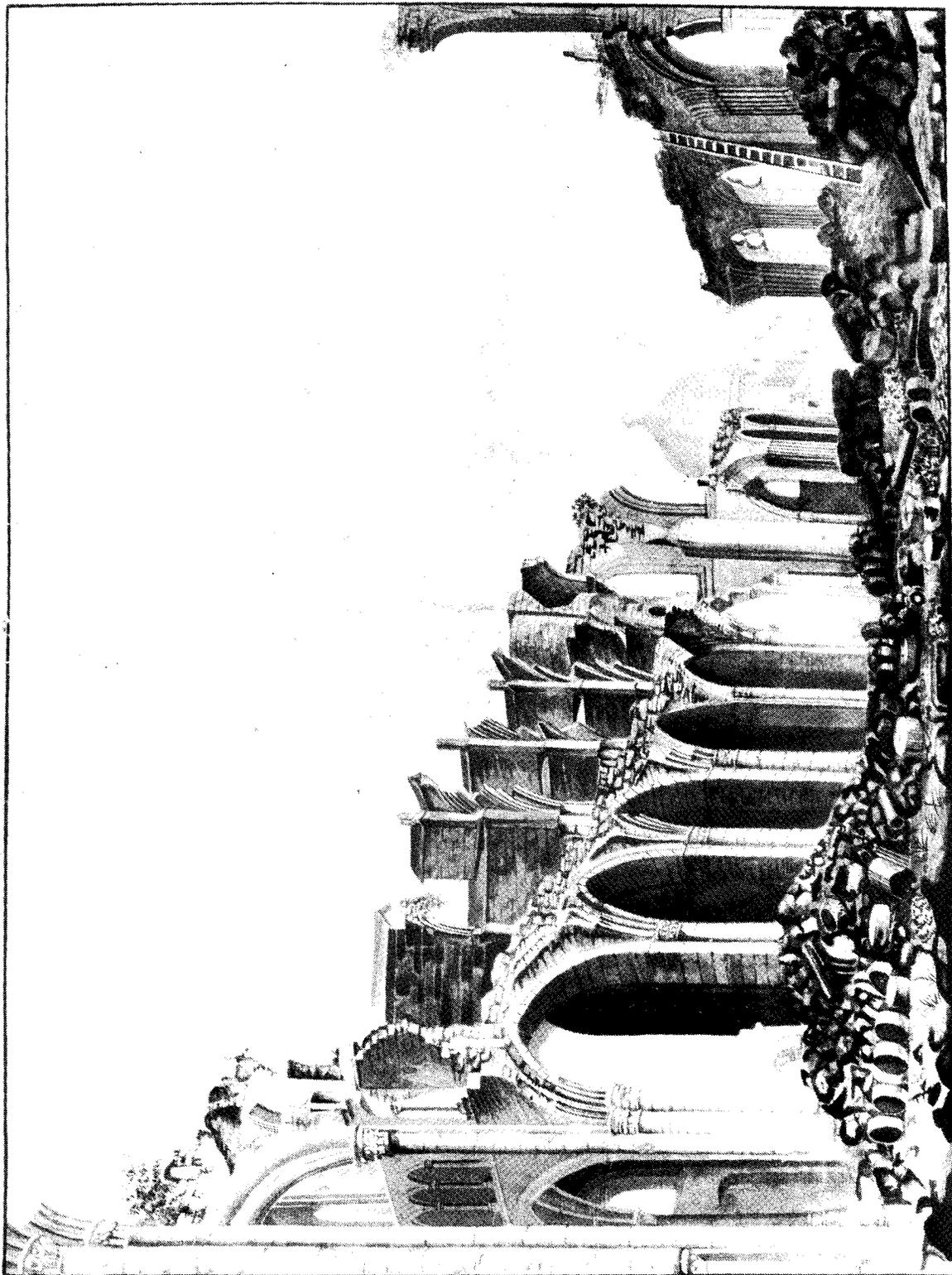
Vue des ruines dans l'intérieur prise du centre du vieux choeur.

Fig. 12. Joseph DREPPE. "Vue des ruines dans l'intérieur prise du centre du vieux choeur". Sépia (Verviers, Musée Communal; photo ACL 96436 B).



Autre vue intérieure prise du même endroit, à droite du côté de la trésorerie.

Fig. 13. Joseph DREPPE. "Autre vue intérieure prise du même endroit, à droite du côté de la trésorerie". Sépia (Verriers, Musée Communal, photo ACL 96437).



Ruines de l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège.

Fig. 14. "Ruines de l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège". Fin XVIII^e siècle. Lavis (B.U.Lg.).

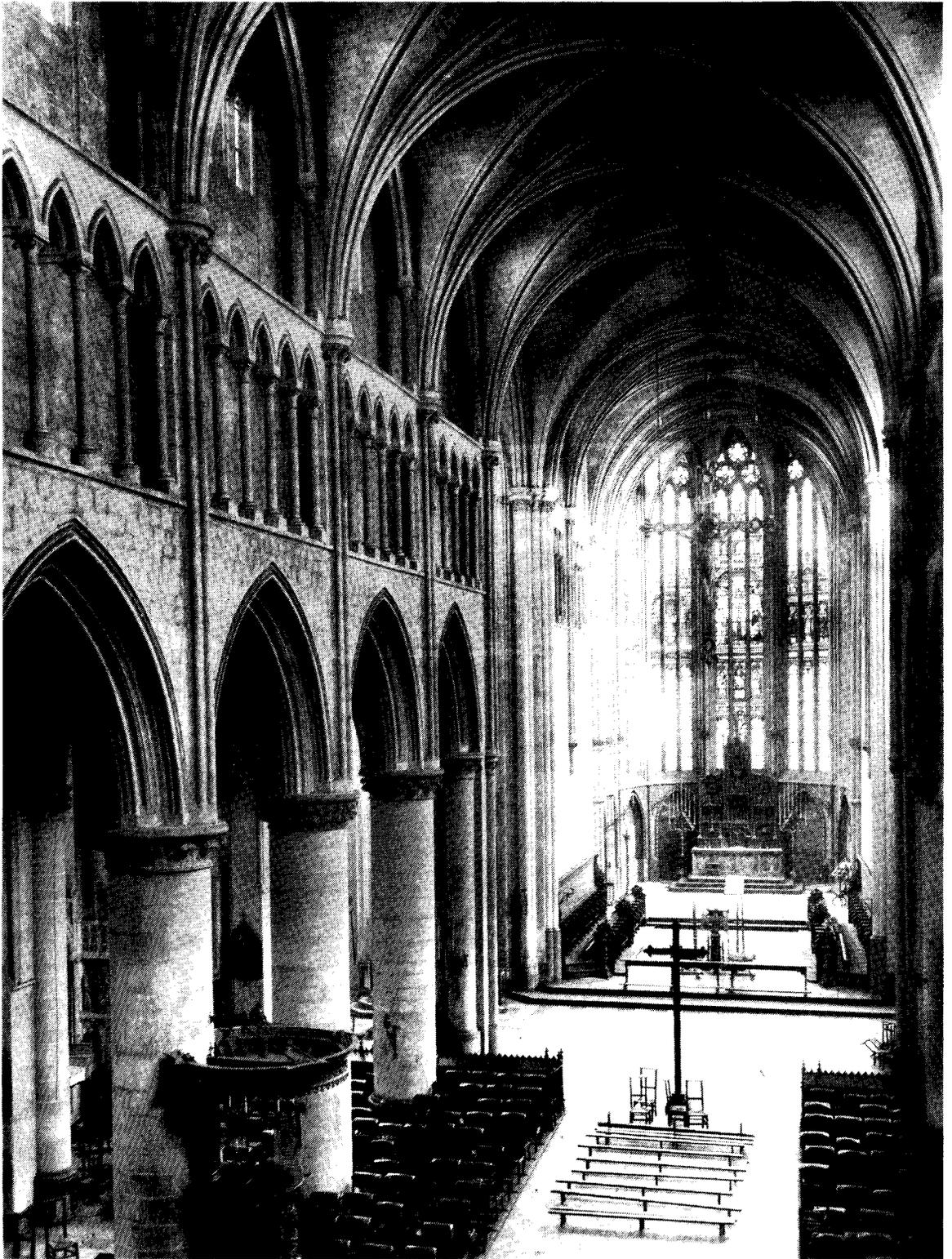


Fig. 15. Notre-Dame de Tongres. Vue intérieure vers le choeur (photo ACL 3523 B).-

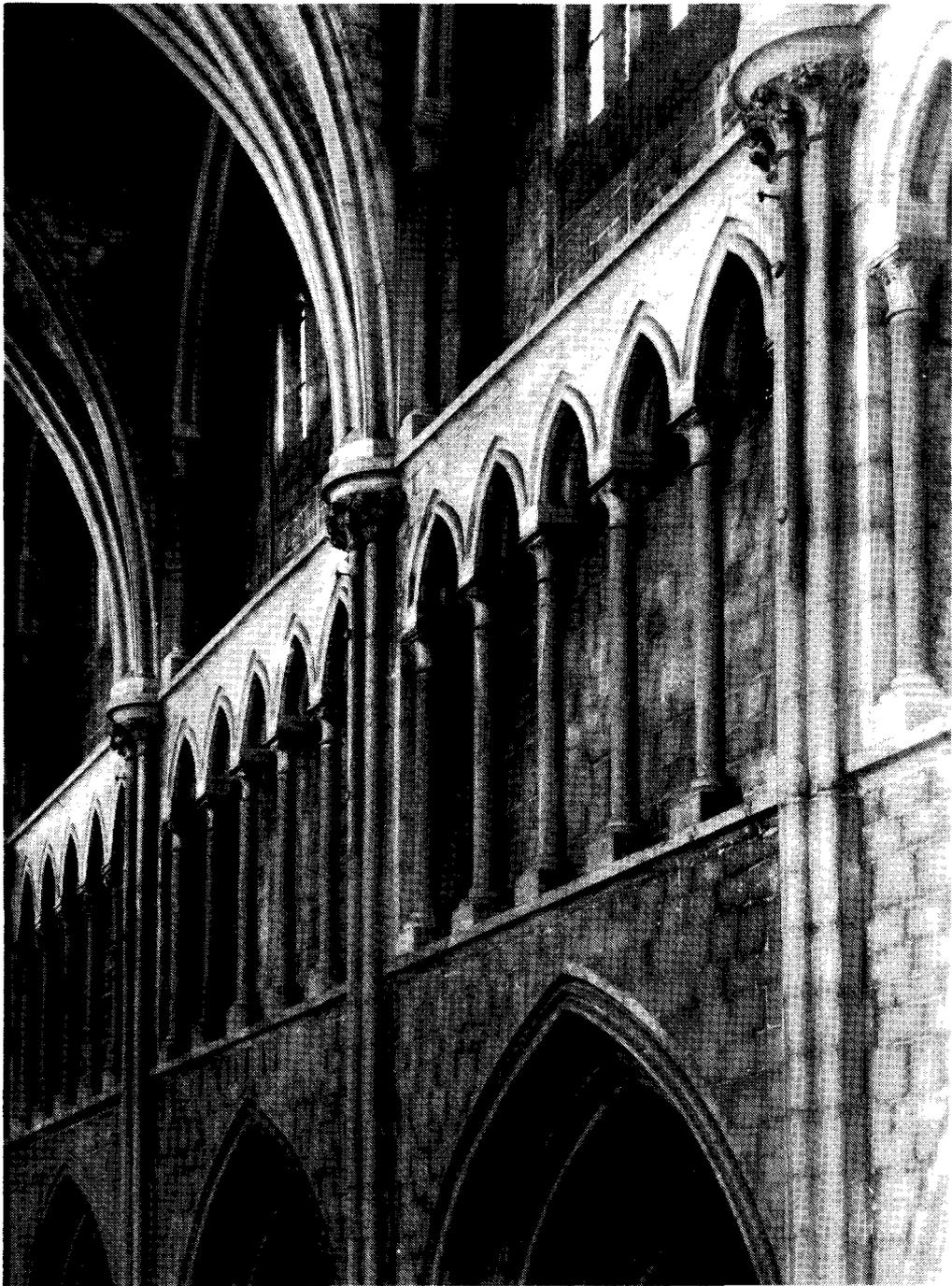


Fig. 16. Notre-Dame de Tongres. Triforium de la grande nef (photo ACL 36372 A).



Fig. 17. Notre-Dame de Tongres. Choeur (photo ACL 3521 B).



Fig. 18. Les ruines de la cathédrale vues de la place Verte (B.U.I.g.).



Fig. 19. Derniers vestiges de Saint-Lambert : un mur du pont reliant le palais à la cathédrale (photo ACL E403).

I. HAUT MOYEN-AGE

- 17 septembre 705
(au plus tard) - Meurtre de Lambert, évêque de Tongres-Maastricht, dans sa "villa" de Liège; son corps est ramené à Maastricht. A Liège, un culte de l'évêque martyr se développe rapidement; le "peuple" jette (à l'emplacement de sa demeure) les fondements d'une basilique qui lui est dédiée (1).
- 714 - Assassinat d'un maire du palais dans la "basilique de saint Lambert martyr" (2).
- 718 (au plus tard) - Transfert de Maastricht à Liège des reliques de Lambert, par l'évêque Hubert (mort en 727) son successeur; elles sont placées dans une châsse posée à l'endroit du drame (3).
- Seconde moitié VIII^e siècle - Liège est désignée par l'expression "vicus publicus" qui désigne une agglomération déjà importante. C'est entre le milieu du VIII^e siècle et le début du siècle suivant qu'elle devient résidence principale de l'évêque de Tongres en lieu et place de Maastricht (3bis). En 831, Louis le Pieux donne à l'évêque Walcaud le titre d'"évêque de Tongres et recteur du monastère de saint Lambert, martyr du Christ" (3 ter).
- 814-816 - Mention d'une donation de l'empereur Louis le Pieux (814-840), fils de Charlemagne, au profit "de Ste Marie et de St Lambert" (4). Les souverains carolingiens vont confirmer à l'Eglise liégeoise ses privilèges d'immunité et lui octroyer des terres et propriétés, de sorte que le territoire du diocèse s'agrandit (4 bis).
- Vers 825 - La première basilique de saint Lambert est encore debout; près d'elle se trouve le "monastère" des clercs chargés de la desservir (5).

(1) A l'époque de Lambert, le site était occupé par une maison aux murs construits en matériau léger (torchis probablement), à plusieurs pièces (dont la chambre où Lambert fut assassiné et le dortoir des clercs), avec les versants de la toiture descendant pratiquement au niveau du sol. Une sorte de portique y donnait accès et une clôture la protégeait. Un oratoire et d'autres bâtiments (de nature domestique) s'élevaient aux alentours (KUPPER, 1984 a, p. 31-32).

(2) KUPPER, 1984 a, p. 32.

(3) KUPPER, 1984 a, p. 31-32.

(3bis) KUPPER, 1991, p. 34.

(3 ter) KUPPER, 1984b, p. 23.

(4) KUPPER, 1984 b, p. 23.

(4 bis) MAGNETTE, 1924, p. 21 et 25-26.

(5) KUPPER, 1984 a, p. 32.

REPERES CHRONOLOGIQUES

Introduction

Cette compilation de données concernant les églises successives de la place Saint-Lambert ne prétend pas à l'exhaustivité. Les sources consultées au cours de son élaboration sont de natures différentes, mais peuvent se répartir en deux groupes. Le premier comprend les publications de documents officiels tels que le Cartulaire de Saint-Lambert (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893-1900; PONCELET, 1913 et 1933), les Conclusions capitulaires du Chapitre cathédral (BORMANS, 1869-1876; PONCELET, 1892; il est important de noter que cette publication est incomplète, un choix ayant été effectué parmi l'ensemble des décisions du Chapitre), les comptes et dépenses de la fabrique (PONCELET, 1934; il s'agit d'un article rédigé à partir de ces comptes et non de leur publication proprement dite), ainsi que deux descriptions contemporaines de l'édifice gothique (Abry en 1700, dans BORMANS, 1866; SAUMERY, 1738) et une chronique datant de la Révolution (Mouhin, dans CAPITAINE, 1854). Le second groupe comprend des études historiques anciennes (FRANCOTTE, 1889; GOBERT, nouvelle édition, 1975-1978) ou plus récentes (FORGEUR, 1959, 1984, 1988 et 1992 - sa contribution au présent volume; KUPPER, 1983, 1984 a, 1984 b et 1991; RAXHON, 1989).

Les sources et documents d'archives n'ont pas été mentionnés dans les notes de bas de page. La bibliographie (en fin de volume) donne toutes les références utiles : les auteurs citent ces textes dans leurs publications respectives (voir notamment Jean-Louis Kupper et Richard Forgeur dans les différents volumes de cette série). Hélas, Théodore Gobert par exemple, ne donne pas toujours la provenance de ses informations : celles-ci sont peut-être alors à manier avec prudence.

Les données fournies par le Cartulaire de Saint-Lambert et par les Conclusions capitulaires rendent compte de décisions, d'accords et de projets en rapport, entre autres, avec des constructions, restaurations et aménagements liés à la cathédrale; il faut comprendre que, si des décisions ont été prises,

les travaux qu'elles prévoyaient n'ont pas toujours été réalisés (par exemple, l'agrandissement du chœur oriental gothique, souvent mentionné mais jamais entrepris) et que certains projets en sont restés à ce stade.

L'accent a été mis sur l'évolution architecturale des bâtiments plutôt que sur leur décoration. En effet, dans le cas de la place Saint-Lambert où seules les fondations des édifices ont subsisté, c'est ce qui est le plus susceptible d'aider à l'interprétation des vestiges (immobiliers) découverts. Toutefois, il faut savoir que les publications consultées donnent également des informations sur les ornements de la cathédrale (autels, tableaux, statues, horloges, luminaires), sur les ressources de la fabrique et sur les maîtres et ouvriers employés par elle; on trouve aussi des renseignements sur la vie sociale dans l'église même et dans le cloître oriental, et sur les problèmes qui y sont liés (tensions entre les marchands et le Chapitre notamment).

L'adoption d'un classement chronologique systématique (avec mise en évidence des dates) permet de présenter les faits avec plus de clarté que dans un texte continu, qui aurait plutôt tendance à les "noyer".

Les notices sont réduites à l'essentiel et sont isolées de leur éventuel contexte anecdotique, afin de rendre compte de la manière la plus directe possible de l'évolution de l'édifice et des transformations subies par lui au cours de son histoire. Ce texte se différencie donc de la première annexe à l'article de Richard Forgeur (dans ce volume) qui couvre une période historique plus courte (de 1185 à la fin du XVI^e siècle).

2

REPERES CHRONOLOGIQUES

Pierre NOIRET

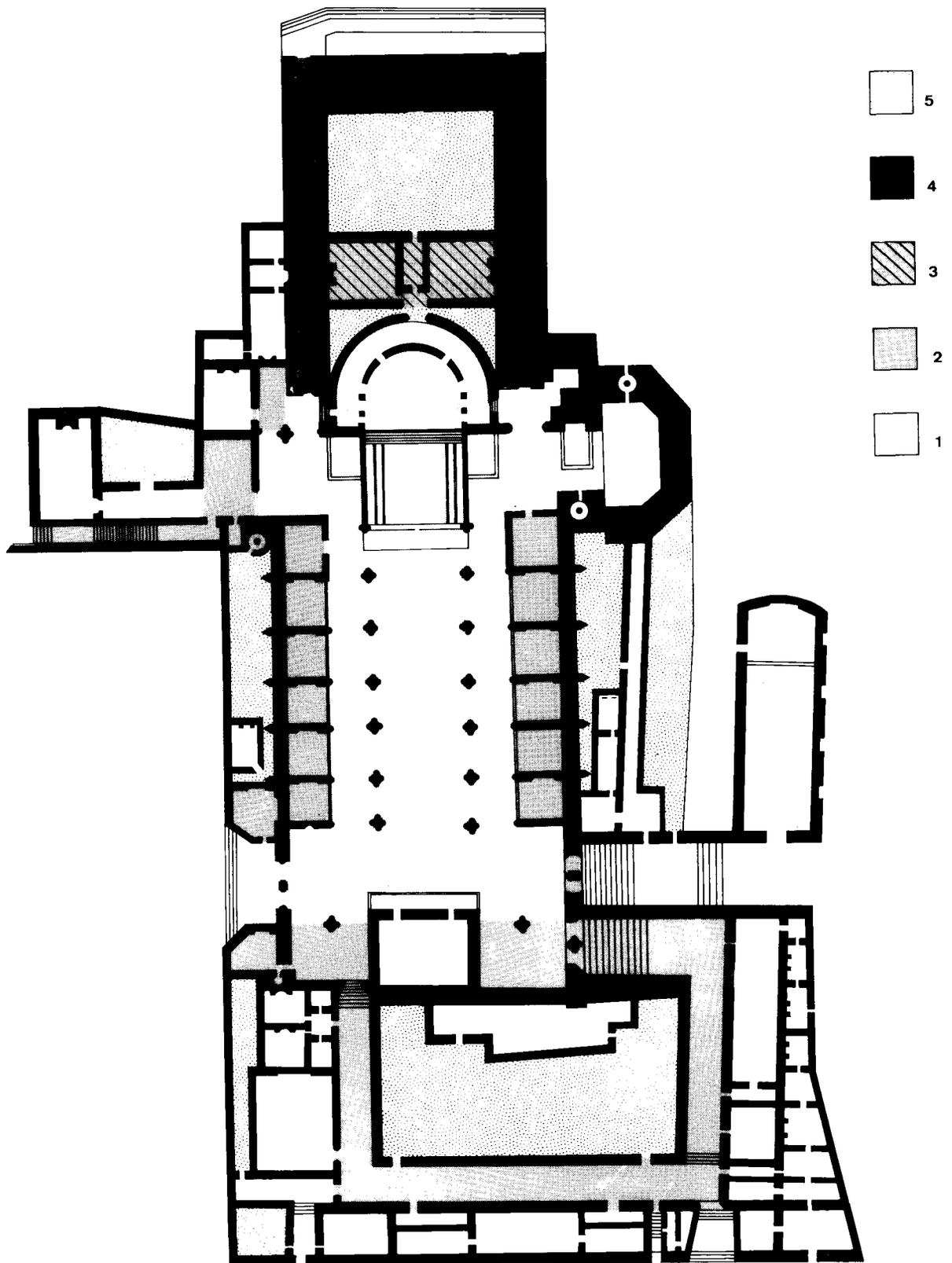


Fig. 21. Essai de restitution chronologique de la construction de Saint-Lambert.

1. XIII^e siècle.
2. XIV^e siècle..
3. XIV^e siècle réédifié au XVIII^e siècle.
4. XV^e siècle.
5. Jardins.

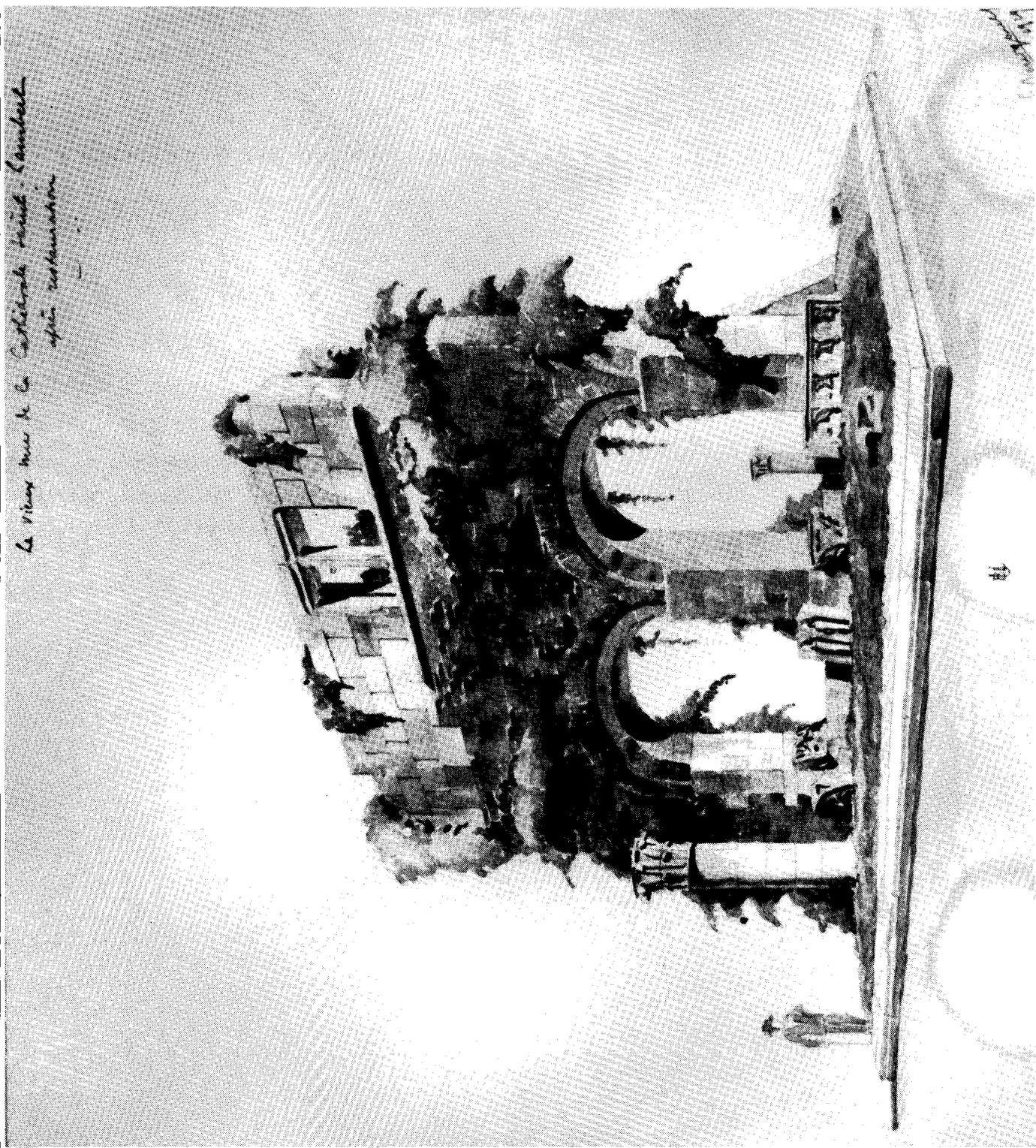


Fig. 20. Camille BOURGAULT, 1929. Le vieux mur de la Cathédrale Saint-Lambert après restauration. Aquarelle (B.U.Lg.).

- 843 Le traité de Verdun met un terme à la lutte entre les fils de Louis le Pieux, Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve : l'Empire est divisé en trois. Le diocèse de Liège se trouve dans la partie centrale dont hérite Lothaire, qui conserve le titre impérial. A sa mort (en 855), ce territoire est à son tour divisé entre ses trois fils; Liège fait partie de la "Lotharingie", que se partageront Louis le Germanique et Charles le Chauve en 870. D'autres divisions ont encore lieu par la suite et ce n'est qu'en 925 que la Lotharingie, dans les limites de laquelle s'inscrit le diocèse de Liège, est définitivement incorporée au royaume de Germanie (5 bis).
- 881 - Raid des Normands sur Liège : le "monastère" de saint Lambert devient la proie des flammes; la "basilique" n'est pas épargnée; elle restera quelque temps ouverte à tous les vents (6).
- 901 - L'église est certainement reconstruite (ou restaurée), puisqu'un évêque mort cette année-là y reçoit sa sépulture (6 bis).
- Entre 908 et 915 - Trois mentions de "l'église Ste Marie et St Lambert" (6 ter).

II. EPOQUES OTTONIENNE ET ROMANE

- Seconde moitié du X^e siècle - Les empereurs ottoniens confirment les possessions de l'église de Liège et renouvellent ses privilèges d'immunité, lui cèdent de riches abbayes, des domaines royaux et même des comtés entiers, en pleine propriété, avec la jouissance de tous les droits souverains. L'évêque Notger (972-1008) se voit assuré d'un ensemble de droits régaliens nouveaux comme le droit de tonlieu, de marché, de monnaie..., pour les nouvelles propriétés mais aussi pour les possessions antérieures de l'église de Liège. Le noyau du territoire temporel de l'Etat liégeois est ainsi constitué. Toutes les immunités sont données à l'église et non à la personne de l'évêque. L'évêque y exerce sa juridiction sur tous les habitants indistinctement, tout en reconnaissant la haute suzeraineté de l'empereur germanique (7).

(5 bis) MAGNETTE, 1924, p. 23-25; KUPPER, 1991, p. 37.

(6) KUPPER, 1984 a, p. 32.

(6 bis) Idem.

(6 ter) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893, p. 12-17.

(7) MAGNETTE, 1924, p. 29-30.

978(?) (8)

- Notger entreprend la construction d'une nouvelle "maison de Ste Marie et de St Lambert", à l'emplacement même de la basilique primitive, qu'il aurait fait détruire parce qu'elle "tombait en ruines, en raison de la mauvaise qualité de la construction et des ravages du temps". En fait, elle s'était sans doute déjà considérablement métamorphosée (sac par les Normands, puis reconstruction ou restauration) (9). Le nouvel édifice comprend deux tours (*dont les sources ne précisent pas l'emplacement*), deux chœurs (choeur oriental ou inférieur, avec l'autel principal dédié à la Vierge; choeur occidental ou supérieur, avec sans doute deux autels, celui des saints Cosme et Damien et celui de la Sainte Trinité, fondé en 932), et deux cryptes (crypte orientale, dont l'existence n'est pas attestée avant 1117; crypte occidentale, qui renfermait le corps de saint Lambert). Un plafond de bois protégé par un toit en plomb le recouvre (10). A l'intérieur, peintures et vitraux présentent des sujets religieux (11). Deux porches, au nord (vers le palais épiscopal, mentionné en 1117) et au sud, y donnent accès, tandis qu'un "portique" (sans doute un cloître) prolonge le choeur oriental et débouche sur l'actuelle place du Marché (des colonnes de l'église antérieure, avec bases et chapiteaux, y sont remployées) (12).

- A l'époque de Notger, les cloîtres sont reconstruits sur une plus vaste superficie, le nombre des chanoines ayant été augmenté par lui (13).

28 octobre 1015

- Dédicace de la nouvelle cathédrale par Baldéric II (1008-1018), successeur de Notger (14).

1117

- La foudre frappe la cathédrale (15).

Vers 1141-1142

- Possible réédification de la crypte (*occidentale*); les reliques de saint Lambert y sont placées en 1143 (15 bis).

(8) GENICOT, 1967-68, p. 12.

(9) KUPPER, 1984 a, p. 32.

(10) KUPPER, 1984 a, p. 33.

(11) KURTH, 1905, t. II, p. 37.

(12) KUPPER, 1984 a, p. 34.

(13) GOBERT, 1976, t. VII, p. 30 et 104.

(14) KUPPER, 1984 a, p. 32.

(15) GOBERT, 1976, t. VII, p. 32. Jean d'Outremeuse, chroniqueur (1338-1399), signale un sinistre semblable en 1111; il confond sans doute avec celui-ci.

(15 bis) FORGEUR, 1992.

Dans la nuit du 28 au 29 avril 1185 - Incendie de la cathédrale : anéantissement du cloître, des bâtiments claustraux et des tours; l'autel de la Sainte Trinité (*dans le chœur occidental*) est brisé et le carrelage de marbre réduit en miettes par l'effondrement des poutres; seuls l'autel de la Vierge (*dans le chœur oriental*) et l'église Notre-Dame-aux-Fonts échappent à la destruction (16). "L'évêque et le Chapitre prirent quelque temps après la résolution de bâtir une nouvelle église et de démolir le grand autel que les flammes avaient épargné" (17).

III. EPOQUE GOTHIQUE

- 1189 - Consécration d'une partie de l'église restaurée par l'archevêque de Cologne (18).
- Mention du parvis oriental (des échoppes de marchands y sont installées) (19).
- 1197 - Retour des reliques de saint Lambert dans leur sanctuaire (20).
- 1200 - Mort de l'évêque Albert de Cuyck (1194-1200), inhumé devant le maître-autel du chœur occidental; son tombeau a été retrouvé au milieu de la nef centrale lors des fouilles de 1907 (21).
- 1203 - Mention de la salle du Chapitre (21 bis).
- 1204 - Mention des cloîtres (22).
- Le tiers du produit de la vente de la forêt de Glain, défrichée expressément, est affecté au relèvement de la cathédrale (23).
- 4 mai 1212 - Sac de Liège et pillage de la cathédrale par Henri I, duc de Brabant (1190-1235) pour des raisons politiques et économiques (24).
- 1227 - Mention du réfectoire (24 bis).

(16) KUPPER, 1984 a, p. 34 (d'après le témoignage d'un contemporain). Par contre, pour GENICOT (1967-68, p. 15-16), la cathédrale paraît avoir été plus ou moins bien conservée dans ses parties occidentales : les archives connues mentionnent très peu de travaux à cet endroit pendant la période "gothique". De plus, le chœur occidental était toujours surélevé par rapport à la nef au XVIII^e siècle. Cela laisse penser que "cette partie de la cathédrale gothique gardait l'empreinte de remplois faits à l'édifice roman".

(17) SAUMERY, 1738, t. I, p. 100.

(18) GOBERT, 1976, t. VII, p. 36; KUPPER, 1983, p. 8.

(19) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893, p. 114; FORGEUR, 1984, p. 64.

(20) KUPPER, 1983, p. 8 "Jusqu'à l'achèvement du sanctuaire oriental en 1319, les reliques de saint Lambert restèrent sur un autel du chœur occidental" (GENICOT, 1967-1968, p. 15, d'après *B.C.R.H.*, 5^e série, t. VI, 1896, p. 472, n° 2).

(21) GOBERT, 1976, t. VII, p. 36.

(21 bis) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893, p. 36.

(22) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893, p. 139.

(23) GOBERT, 1976, t. VII, p. 36.

(24) GOBERT, 1976, t. VII, p. 43.

(24 bis) FORGEUR, 1992 (d'après *B.C.R.H.*, 3^e série, t. 9, p. 39).

- 1229 - La crypte occidentale est encore en usage : un acte est passé sur "l'autel de saint Lambert situé dans la crypte" (24 ter).
- 1233 - L'entrée du chœur se trouve au milieu de l'église (25).
- 1237 - Mention des degrés existant entre la cathédrale et le marché, devant le cloître oriental (25 bis).
- 1238 - Un acte pontifical permet de prouver l'existence du portail nord, vers le palais (26).
- 1246 - (On travaille à la) reconstruction du chœur oriental (27).
- Première mention d'une tour orientale (antérieure à celle du XV^e siècle), dont les chanoines auraient entrepris les fondations cette année-là (28).
- 1^{er} mai 1250 - Consécration du maître-autel du chœur oriental (29).
- Entre 1250 et 1285 - Importants travaux de restauration et d'aménagements : remplacement du plafond de la nef par une voûte, construction de l'un des deux transepts et du pourtour du chœur, construction de contreforts et d'arcs-boutants (30).
- 1253 - Des indulgences sont accordées par le pape Innocent IV (1243-1254) à ceux qui aident à la restauration de Saint-Lambert, consumée par un incendie (*celui de 1185*) (31).
- Deuxième moitié XIII^e siècle - Gérard de Bierset, chanoine, offre le vitrail en forme de rose qui surmonte le grand portail vers le palais (32). La façade nord est donc déjà édifiée (33).
- Après 1250 (?) - Construction des deux autres portails (34).
- 3^e quart XIII^e siècle - Jean d'Enghien, évêque (1274-1281), offre un vitrail pour la grande fenêtre du vieux chœur (35), ce qui est peut-être l'indication de la fin des travaux dans ce secteur (36).
- 1302 - Thibaut de Bar, évêque (1303-1312), offre une verrière ronde au-dessus du portail du côté de Notre-Dame-aux-Fonts (36 bis).

(24 ter) FORGEUR, 1992.

(25) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1893, p. 396.

(25 bis) BORMANS et SCHOOMEESTERS, 1893, p. 316.

(26) FORGEUR, 1988, p. 15.

(27) GOBERT, 1976, t. VII, p. 43.

(28) FORGEUR, 1984, p. 67. *En 1700, Abry confond peut-être cette tour avec celle du XV^e siècle, en écrivant que "la belle et charmante tour d'icelle église (c'est-à-dire l'église gothique) fut commencée en 1246"* (BORMANS, 1866, p. 278).

(29) GOBERT, 1976, t. VII, 43; FORGEUR, 1959, p. 400; 1984, p. 57.

(30) PONCELET, 1934, p. 14. *Richard Forgeur (dans ce volume) émet des réserves quant à ces informations.*

(31) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1895, p. 37.

(32) GOBERT, 1976, t. VII, p. 43.

(33) FORGEUR, 1988, p. 19.

(34) GOBERT, 1976, t. VII, p. 43.

(35) GOBERT, 1976, t. VII, p. 44.

(36) FORGEUR, 1988, p. 33.

(36 bis) FORGEUR, 1992.

- 1307 - Effondrement d'une partie de la voûte, occasionnant des dommages à l'intérieur de la nef (bris du pavement de marbre précieux (37).
- Au cours du XIV^e siècle, nombreuses réparations à la voûte et peut-être même une reconstruction (38).
- 1313 - L'abside du choeur oriental est inaccessible pour une cérémonie, probablement parce que la voûte n'en est pas encore construite (39).
- 1315 - Le Chapitre de Saint-Lambert laisse l'usage de la chapelle dite du nouveau portail (*nord*) aux chanoines de Saint-Materne (40). Ceux-ci reconstruisent le local durant le XIV^e siècle (*sans doute*) ou le XV^e siècle (41).
- 1319 - Inauguration du choeur oriental, pourtant inachevé (*plus probablement, inauguration de la croisée orientale servant de choeur*); provisoirement, la châsse de saint Lambert est placée sur le jubé du choeur (42).
- 1326 - Découverte de tombes "barbares" (*c'est-à-dire mérovingiennes*) vers l'emplacement de la rue Notger (43).
- 1332 - Mention d'une tour (*orientale ?*) (43 bis).
- 1336 - Mention d'un cloître (43ter).
- Dès 1340 - Au milieu du XIV^e siècle, le prix des matériaux augmente et l'insuffisance du budget de la fabrique se fait sentir; des travaux commencés depuis longtemps restent en suspens (44). Pour y remédier, l'évêque Adolphe de la Marck (1313-1344) et le corps capitulaire accordent en 1342 des revenus à la fabrique (45).
- 1343 - Décision de construire un passage entre le palais et la cathédrale (45 bis).
- 1348 - Première mention de la salle du Chapitre à l'orient, derrière le choeur (46).
- Deuxième mention d'une tour orientale (47).
- Construction de la voûte du cloître "du côté de Notre-Dame-aux-Fonts" (48).

(37) GOBERT, 1976, t. VII, p. 46; FORGEUR, 1992.

(38) FORGEUR, 1984, p. 55.

(39) FORGEUR, 1959, p. 400.

(40) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1898, p. 151.

(41) FORGEUR, 1988, p. 20-21.

(42) GOBERT, 1976, t. VII, p. 46; FORGEUR, 1959, p. 401; 1984, p. 55; 1992.

(43) Suite à des travaux de nivellement du sol place Saint-Pierre, découverte de plusieurs corps d'hommes de haute stature et ayant à leur côtés leurs armes rouillées et brisées (GOBERT, 1977, t. IX, p. 314).

(43 bis) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1898, p. 402.

(43 ter) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1898, p. 504.

(44) PONCELET, 1934, p. 14-15.

(45) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1898, p. 607 et 612; GOBERT, 1976, t. VII, p. 47; PONCELET, 1934, p. 14-15.

(45 bis) PONCELET, 1933, p. 328. Cité comme existant en 1382 (p. 383).

(46) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1900, p. 105; FORGEUR, 1984, p. 59.

(47) GOBERT, 1976, t. V, p. 457.

(48) GOBERT, 1976, t. VII, p. 48.

- 1352 - Un chanoine donne une rente pour la construction d'une nouvelle sacristie ou trésorerie, l'augmentation du luminaire et l'achèvement du portail ainsi que la construction du cloître contre le grand chapitre (*cloître occidental donc*) (49).
- 1370 - Convention pour la livraison de piliers en pierres de Namur "pour l'encloître qui commenchie est" (50).
- 1374 - Troisième mention d'une tour, dans un acte qui prévoit un agrandissement probable de la cathédrale vers le Marché et qui mentionne un cloître (*à l'est*) (51).
- 1376 - D'énormes quantités de bois de toutes espèces sont envoyées de Revin (52).
- 1381 - Expédition de pierres de Namur pour les murs des greniers de l'église Saint-Lambert (53).
- 1387 - Le vieux chapitre (*à identifier avec la chapelle Saint-Luc*) doit être réparé (54).
- 1391 - Début de la construction de la grande tour (55).
- 1392 - La foudre frappe les deux tours de sable, qui nécessitent alors d'importantes réparations (56).
- 1391-1393 - Achat de pierres de Donchéry (56 bis).
- 1415 - Contrat passé pour la livraison d'une grande quantité de pierres de divers modèles : la construction de la grande tour est hâtée autant que possible (en fonction des ressources) (57).
- 1418 - Contrat passé pour la livraison des degrés du petit escalier de la tour (57bis).
- 1422-1423 - Achat de pierres travaillées "*pro archis turrim*" et de pierres pour les parements extérieurs de la tour (57 ter).
- 1427 - Commande de la croix en cuivre à placer au sommet de la tour (58).
- 1433 - Fin des travaux de la grande tour (*d'après les chroniqueurs*) (59).

(49) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1900, p. 162.

(50) PONCELET, 1934, p. 17.

(51) PONCELET, 1933, p. 132 et 369; 1934, p. 17 et 20; GENICOT, 1967-68, p. 45.

(52) PONCELET, 1934, p. 17.

(53) Idem.

(54) PONCELET, 1933, p. 151; 1934, p. 17. *Il ne s'agit pas de la salle derrière le chœur oriental.*

(55) GOBERT, 1976, t. V, p. 457; t. VII, p. 48.

(56) GOBERT, 1976, t. VII, p. 48; PONCELET, 1934, p. 18; GENICOT, 1967-68, p. 33 (*selon cet auteur, les toitures pyramidales sont tombées*).

(56 bis) PONCELET, 1934, p. 19.

(57) PONCELET, 1934, p. 20.

(57 bis) Idem.

(57 ter) Idem.

(58) GOBERT, 1976, t. V, p. 458; PONCELET, 1934, p. 21.

(59) GOBERT, 1976, t. VII, p. 48; PONCELET, 1934, p. 21.

- 1438-1439 - Reconstitution de la voûte du chœur occidental, achèvement de la salle du Chapitre et de la voûte de l'aile du cloître qui la longe, et restauration du portail "entre les deux tours de sable" (59 bis).
- 1443 - Le pape Eugène IV (1431-1447) accorde des privilèges spirituels à ceux qui travaillent ou font travailler à la construction de la voûte du chœur (60).
- Il faut "arranger convenablement" la fontaine qui coule sur le cloître de Saint-Lambert (61).
- 1451 - Acte passé dans le chapitre derrière le chœur (*oriental*) (61 bis).
- Milieu XV^e siècle - Ornementation du chœur qui vient d'être relevé (notamment la verrière dominant l'autel majeur) (62).
- Reconstruction du cloître oriental, comme le prouvent achats de pierres et paiements divers (63); par exemple, en 1457, arrivage de pierres de Namur pour les piliers "*in ambitu claustris*" (64).
- 1457 - Réparations aux sculptures des portails et des autres parties de l'église, notamment pose de prophètes dans le nouveau chapitre (64 bis).
- 1460 - Reconstruction et ornementation du portail faisant face à la place du Marché (65).
- 1464 - Contrat passé pour l'achèvement de la voûte du cloître oriental, vers le Marché, depuis le local des échevins jusqu'à la Maison delle Griffe (66).
- Seconde moitié du XV^e siècle - Le fait dominant au XV^e siècle est la politique d'unification territoriale et de concentration des pouvoirs au profit des princes bourguignons. Le pays de Liège résiste pour sauvegarder son indépendance territoriale et les libertés acquises par les communes aux XIII^e et XIV^e siècles, mais hélas, ses princes-évêques sont à ce moment alliés ou parents des ducs de Bourgogne. Une révolte réprimée en 1465 aboutit au sac de Dinant et à la mise sous protectorat bourguignon de la Principauté (67). La guerre civile entraîne une réduction du nombre d'ouvriers affectés à la construction de la cathédrale; en 1466, les travaux sont même interrompus pendant plusieurs mois (67 bis).

(59 bis) GOBERT, 1976, t. VII, p. 48; PONCELET, 1934, p. 21; FORGEUR, 1992.

(60) PONCELET, 1913, p. 126-128; 1934, p. 21; GOBERT, 1976, t. VII, p. 48.

(61) PONCELET, 1892, p. 463.

(61 bis) FORGEUR, 1992.

(62) GOBERT, 1976, t. VII, p. 48.

(63) FORGEUR, 1984, p. 65.

(64) PONCELET, 1934, p. 23.

(64 bis) Idem.

(65) GOBERT, 1976, t. VII, p. 49; PONCELET, 1934, p. 23-24; FORGEUR, 1984, p. 64.

(66) PONCELET, 1934, p. 24; FORGEUR, 1992. Ce cloître voûté est fermé par des vitres (SAUMERY, 1738, p. 102).

(67) MAGNETTE, 1924, p. 119-123.

(67 bis) PONCELET, 1934, p. 9.

- 1468 - D'autres tentatives de visant à libérer la Principauté du joug bourguignon amènent finalement au sac de Liège de 1468 par Charles de Téméraire, duc de Bourgogne (1467-1477), destiné à mater définitivement toute rébellion. La ville est détruite systématiquement, sauf les églises, et monastères. En ce qui concerne Saint-Lambert, des autels sont brisés et des ornements emportés (68).
- 1476 - Commande d'une grande quantité de pierres de Mézières, Dun et Donchéry, pour servir à la réparation de l'église (69).
- 1477 - Mort de Charles le Téméraire. Marie de Bourgogne, son héritière, abandonne tous droits sur la Principauté. Restauration de toutes les institutions publiques (69 bis).
- 1477-1481 - Travaux d'une grande hardiesse aux voûtes de la cathédrale après consultation de six architectes renommés (il n'y a plus de maître d'oeuvre depuis 1477): commande importante de pierres (Dun et Donchéry), puis achèvement d'un arc et construction de voussures (70).
- 1478-1492 - Quatorze années de luttes et guerre civile (Guillaume de la Marck cherchant à devenir le maître de l'Etat liégeois) (71).
- Les travaux de la cathédrale sont interrompus à plusieurs reprises; entre 1482 et 1484, le tiers environ des sommes engagées en temps normal est utilisé. Le gros oeuvre semble toutefois terminé et la fabrique essaye de se passer d'un maître d'oeuvre; elle n'envisage plus que des travaux de restauration, embellissement et décoration (71 bis).
- 1492-1493 - Traité entre le roi de France Charles VIII et Maximilien de Habsbourg reconnaissant la neutralité du Pays de Liège. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le pays aura beaucoup à souffrir des coalitions et guerres entre ses voisins, mais ne perdra pas son indépendance (71 ter).

IV. TEMPS MODERNES

- 1497 - Dépenses pour la restauration du choeur (maçonnerie, peintures, verrières). La réfection des fenêtres se fait en pierres de Castert (72).

(68) MAGNETTE, 1924, p. 119-123; GOBERT, 1976, t. VII, p. 49.

(69) PONCELET, 1934, p. 25.

(69 bis) MAGNETTE, 1924, p. 154-155.

(70) PONCELET, 1934, p. 25 et 27.

(71) MAGNETTE, 1924, p. 156-159.

(71 bis) PONCELET, 1934, p. 28. Le maître d'oeuvre est à la fois sculpteur et architecte; en outre, il commande les matériaux et surveille l'exécution des travaux (p. 9-10).

(71 ter) MAGNETTE, 1924, p. 181; STIENNON (dir.), 1991, p. 318.

(72) PONCELET, 1934, p. 29.

- 1499 - La foudre frappe la cathédrale : restaurations (73).
- 1518 - Nouvel ouvrage (*sans précision*) "au déambulatoire entre les deux tours de sable". Achat de pierres de Namur et d'ardoises en grande quantité (74).
- 1520 - Arrivée de pierres de Mézières (75).
- 1523 - La stabilité de la grande tour inquiète le Chapitre (76).
- 1524-1525 - Nouvel ouvrage (*sans précision : peut-être début de la réédification du portail*) du côté du Palais. Dépenses "*pro novo opere lapideo*" (77).
- 1526 - Erard de la Marck, évêque (1506-1538), donne 15 000 florins pour la reconstruction du chœur oriental (78). Celle-ci est décidée l'année suivante par les chanoines (79), mais n'aura en fait jamais lieu (80), pas plus que celles mentionnées à des dates postérieures (81).
- 1527 - Travaux sur la tour (82), qui est, au XIV^e siècle, recouverte de feuilles de plomb doré (comme toute la toiture de l'église); à l'intérieur, croisées et rosaces montrent des vitraux (83).
- 1530 - Arrivée de pierres de Mézières (84).
- 1531 - Achat de pierres de Sichen (84 bis).
- 1546 - Ordre de continuer les deux fenêtres du grand chœur oriental à l'instar de celle qui est commencée (85).
- Travaux dans le cloître oriental (entourer le jardin de pierres, aplanir l'endroit planté d'arbres) (86).
- Milieu XVI^e siècle - Réédification probable du portail nord, vers le palais (87).

(73) GOBERT, 1976, t. VII, p. 55.

(74) PONCELET, 1934, p. 32.

(75) PONCELET, 1934, p. 33.

(76) PONCELET, 1934, p. 30-31.

(77) PONCELET, 1934, p. 33.

(78) FORGEUR, 1984, p. 55.

(79) PONCELET, 1934, p. 31-32.

(80) Le Chapitre a plusieurs fois eu l'intention de construire un chœur et un sanctuaire semblables à ceux de la plupart des églises gothiques, aux dépens du cloître oriental. Il ne le fit jamais : dès le XV^e siècle, le cloître oriental est reconstruit; en outre, le plan de Carront est très clair, de même que les archives, muettes à ce sujet (FORGEUR, 1984, p. 55).

(81) 1575-1576 (GOBERT, 1976, t. VII, p. 57; PONCELET, 1934, p. 35-36; FORGEUR, 1959, p. 401) et 1632 (BORMANS, 1873, p. 186; GOBERT, 1976, t. VII, p. 57; FORGEUR, 1959, p. 401).

(82) " (...) et au nouveau chœur"; PONCELET, 1934, p. 33.

(83) GOBERT, 1976, t. V, p. 458.

(84) PONCELET, 1934, p. 33.

(84 bis) Idem.

(85) BORMANS, 1869, p. 371. Les chanoines font donc renouveler les fenêtres du chœur (FORGEUR, 1984, p. 55).

(86) BORMANS, 1869, p. 370-371.

(87) FORGEUR, 1988, p. 19.

- 1556 - Découverte de tombes du Haut Moyen-Age vers l'ancien Publémont (87 bis).
- 1557 - Le prince-évêque désire que l'on pratique une galerie du palais à la chapelle où l'on chante "*Gloria*", "*Laus*", etc., pour qu'il puisse assister plus facilement aux offices (88).
- 1567 - Réparations (*sans précision*) à faire à la cathédrale (89).
- Vers 1560-1580 - Des chanoines offrent des vitraux, sans doute pour remplacer ceux qui ont été enlevés suite aux modifications des fenestragés du choeur oriental, vers 1546 (90).
- 1576 - Difficultés (*sans précision*) à propos de la restauration urgente des parvis (91).
- 1577 - Legs d'un particulier pour réparer la chapelle du côté droit du choeur (91 bis).
- Réparation partielle de la fenêtre du vieux choeur lorsque de nouveaux vitraux sont offerts par quatre chanoines (92).
- 1586 - Réparations à la tour (93).
- 1599 - Réparations au toit de la cathédrale (94).
- 1600 - Nouveaux canaux pour les fontaines du cloître oriental (95).
- 1602 - Le Chapitre met fin au bail accordé aux marchands installés dans le cloître oriental et le fait "blanchir" (96).
- 1603 - Réparations à la tour et aux murs à l'aide de pierres de Sichen (97).
- 1606 - Une tempête brise la grande verrière du vieux choeur (qui sera rétablie selon un nouveau plan en 1615) (98) et endommage une des tourelles de la grande tour (qui cède et tombe dans la rue sous la Tour; elle sera réparée en 1613); le chapitre ordonne aux habitants de ramener les morceaux emportés par le vent (99).
- 1608 - Réparations (*sans précision*) à faire à la cathédrale (100).

(87 bis) GOBERT, 1977, t. IX, p. 314.

(88) BORMANS, 1869, p. 387. *S'agit-il de la construction envisagée en 1343?*

(89) BORMANS, 1870, p. 10.

(90) GOBERT, 1976, t. VII, p. 57; FORGEUR, 1984, p. 56.

(91) BORMANS, 1870, p. 26.

(91bis) Idem.

(92) GOBERT, 1976, t. VIII, p. 57; FORGEUR, 1988, p. 33.

(93) BORMANS, 1870, p. 207.

(94) BORMANS, 1871, p. 26.

(95) BORMANS, 1871, p. 27.

(96) BORMANS, 1871, p. 42; FORGEUR, 1984, p. 65.

(97) PONCELET, 1934, p. 36.

(98) BORMANS, 1871, p. 353; GOBERT, 1976, t. V, p. 578; t. VII, p. 57-58.

(99) BORMANS, 1871, p. 55; GOBERT, 1976, t. V, p. 458.

(100) BORMANS, 1871, p. 332.

- 1610 - Avis est donné au métier des bouchers de ne pas sonner les cloches pour la fête du triomphe de saint Lambert à cause du mauvais état de la tour (101).
- 1612 - Réparation de la salle de la bibliothèque (102).
- 1613 - Réparations à la chapelle Saint-Materne et à la tour (*sans doute la tourelle endommagée en 1606*) (103).
- 1616 - Le toit de la grande compterie perce (104).
- 1617 - Projet d'établir une (*nouvelle?*) fontaine au milieu du jardin des cloîtres (105).
- 1621 - Réparations urgentes à la tour et à d'autres parties de l'église (106).
- 1622 - Arrivée de pierres de Namur (107).
- Réparations urgentes à faire à la chapelle des chanoines de Saint-Gilles (108).
- 1623 - Démolition d'une boutique pour la construction du portique de Notre-Dame-aux-Fonts (109).
- 1625 - Réparation urgente des voûtes derrière le grand autel (110) et du toit du déambulatoire (111).
- 1627 - Nouveau portail à construire à l'église Notre-Dame-aux-Fonts (112).
- Réparations à la chapelle des Flamands (113).
- 1631 - Réparations à la salle capitulaire (114).
- 1637 - Projet de reconstruire la sacristie à l'endroit où était autrefois le vieux chapitre, derrière la chapelle provisoire affectée à la sacristie (115).
- 1641 - La chute d'une fenêtre brise un autel dans le vieux choeur (116).
- 1642 - Agrandissement du bassin de la fontaine (*du cloître*) (117).

(101) BORMANS, 1871, p. 338.

(102) BORMANS, 1871, p. 344.

(103) BORMANS, 1871, p. 346.

(104) BORMANS, 1872, p. 303.

(105) BORMANS, 1872, p. 305.

(106) BORMANS, 1872, p. 321.

(107) BORMANS, 1872, p. 325.

(108) BORMANS, 1872, p. 327.

(109) BORMANS, 1872, p. 333.

(110) BORMANS, 1873, p. 153.

(111) FORGEUR, 1984, p. 58.

(112) BORMANS, 1873, p. 158.

(113) BORMANS, 1873, p. 159.

(114) BORMANS, 1873, p. 184.

(115) BORMANS, 1873, p. 355. *La sacristie est déjà mentionnée précédemment (1619, 1624, 1626) (BORMANS, 1872, p. 314; 1873, p. 146 et 156); elle sera reconstruite au XVIII^e siècle.*

(116) BORMANS, 1874, p. 325; GOBERT. *situe le fait en 1646* (1976, t. VII, p. 30).

(117) BORMANS, 1874, p. 329.

- 1646 - Réparations urgentes (*sans précision*) à effectuer à la cathédrale (118).
- 1648 - Incendie de la grande compterie et de la salle du vieux chapitre (119).
- 1649 - *Projet d'enlever des pierres sépulcrales du vieux choeur* (120).
- 1650 - Construction d'un pont reliant le palais à la sacristie de la cathédrale pour la facilité du Prince-Evêque (121).
- 1652 - Projet de séparer du cloître la chapelle du Saint-Sacrement, voisine de l'entrée de la sacristie (122).
- 1658 - Le Chapitre renonce au projet d'enlever les pierres sépulcrales du vieux choeur, mais décide que celles que l'on y placera ne seront plus sculptées en relief (123).
- 1663 - Etablissement de marches entre la cathédrale et le palais(124).
- 1665 - A la demande des professeurs, les deux écoles de la cathédrale sont séparées par un mur (125).
- 1677 - Réparation du toit du déambulatoire (126).
- 1681 - Effondrement du portail nord , dit du "Vieux Marché" (127).
- 1686 - Des boutiques sont adossées au mur du cloître oriental, sur les Degrés de Saint-Lambert, "sacrifiant" ainsi son portail central (128).
- 1687 - Les tours carrées (occidentales) "menacent ruine" (128 bis).
- 1689 - Fourniture de chapiteaux de colonnes pour la sacristie des chanoines (129).
- 1700 - Réparation d'arcs-boutants du côté sud du transept ouest de la cathédrale (129 bis).
- 1711 - Le Chapitre approuve un plan de réparation du cloître oriental (130).

(118) BORMANS, 1874, p. 350.

(119) BORMANS, 1875, p. 226.

(120) BORMANS (1875, p. 233) écrit : "le chapitre fait replacer dans le pavé les pierres sépulcrales qui avaient été enlevées du vieux choeur"; mais en 1658, le chapitre renonce à procéder à cet enlèvement : il était donc resté au stade de projet.

(121) BORMANS, 1875, p. 235.

(122) BORMANS, 1876, p. 287.

(123) BORMANS, 1876, p. 303 (voir 1649).

(124) BORMANS, 1876, p. 313.

(125) BORMANS, 1876, p. 317.

(126) BORMANS, 1874, p. 133; FORGEUR, 1984, p. 58.

(127) GOBERT, 1976, t. VII, p. 58 (*sans source*).

(128) FORGEUR, 1984, p. 65.

(128 bis) FORGEUR, 1992.

(129) FORGEUR, 1984, p. 60.

(129 bis) FORGEUR, 1992.

(130) FORGEUR, 1984, p. 65.

- 1718-1725 - Remplacement de tombes par des carreaux en marbre blanc et noir dans le pavé du chœur (131).
- 1719 - Renouvellement du pavement de l'église (131 bis).
- 1729 - Décision de "blanchir" la cathédrale (132).
- 1733 - La voûte de la grande tour s'affaisse (133).
- 1738 - *Description de la cathédrale publiée cette année-là* : l'édifice est "du plus ancien gothique". Le vaisseau est couvert de lames de plomb. Nef et bas-côtés sont pavés de "très belle pierre approchant du marbre". Le chœur et le sanctuaire occupent presque le tiers de la longueur de l'édifice. "Le plan sur lequel ce vaisseau devait être construit n'a point été exécuté. C'est ce que l'on remarque, principalement au chœur, qui est pris tout entier dans la nef; au sanctuaire, qui commence aux croisons (*sic*), c'est-à-dire à l'endroit même où le chœur aurait dû commencer; et enfin aux ailes de la nef, qui finissent au même endroit (...)". Un péristyle ferme le sanctuaire et forme en même temps la galerie d'où le peuple peut considérer l'office divin. "Un cloître assez spacieux, voûté, et dont les arches sont fermées de vitres, conduit à deux grandes portes qui donnent l'entrée dans les deux ailes". Les tours carrées sont terminées par des plates-formes garnies de balustrades de pierres (134).
- 1740 - Le Chapitre fait démolir cinq ou six mausolées installés devant le grand autel pour poser un pavement de marbre dans le sanctuaire (135).
- Vers 1751 - Réédification de la salle du Chapitre et de la sacristie des chanoines (136).
- 1752 - Nouvelle décision de "blanchir" l'église (137).
- 1754 - Le Chapitre ordonne la démolition de l'arcade qui est au-dessus du chœur (138).
- Fin XVIIIe siècle - Un architecte dresse un plan (avec élévation) pour le remplacement du cloître gothique par un portique néoclassique à trois ailes (139).

(131) GOBERT, 1976, t. VII, p. 63.

(131 bis) FORGEUR, 1992.

(132) GOBERT, 1976, t. VII, p. 64.

(133) GOBERT, 1976, t. V, p. 463.

(134) SAUMERY, 1738, t. I, p. 102-104.

(135) FORGEUR, 1984, p. 54.

(136) FORGEUR, 1984, p. 39 et 60.

(137) GOBERT, 1976, t. VII, p. 64.

(138) GOBERT, 1976, t. VII, p. 67.

(139) FORGEUR, 1984, p. 65.

V. DESTRUCTION DE LA CATHEDRALE

- 18 août 1789 - La Révolution liégeoise entraîne l'exil du prince-évêque Hoensbroek (140).
- 10 août 1791 - Hoensbroek est de retour à Liège (140 bis).
- 21 septembre 1792 - Proclamation de la République en France. L'armée française envahit la Belgique et, le 28 novembre, entre à Liège; la plupart des chanoines se sont réfugiés à Maastricht (140 ter).
- 19 février 1793 - Un membre de l'Administration centrale provisoire (sans doute Lambert Bassenge) propose la destruction de la cathédrale (141).
- 28 février 1793 - Un Comité des Travaux publics est nommé et chargé, entre autres, de la démolition de l'édifice (142).
- 3 mars 1793 - Ce qui subsiste du trésor de la cathédrale est envoyé à Lille par les Français (143), qui quittent Liège aussitôt; du 4 mars 1793 à juillet 1794, les Autrichiens sont à Liège; c'est l'occasion d'une seconde et dernière restauration épiscopale (144).
- Août 1794 - Retour des Français; le 3 août, le citoyen Vaillant (commissaire - ordonnateur en chef de l'armée de Sambre et Meuse) ordonne à la municipalité "de faire enlever dans le plus court délai tout le plomb qui est sur l'église Saint-Lambert pour faire des balles pour exterminer les satellites des tyrans" (145) . "Le 9 août 1794, on commença à arracher le plomb qui couvrait la cathédrale, en même temps qu'on renversait l'intérieur de ladite église" (146) . Au moins 300 000 livres de plomb sont descendues du toit; de même, de grosses pièces de bois sont arrachées à la charpente (147).
- 20 septembre 1794 - L'Administration centrale provisoire (réunie de nouveau depuis le 14 septembre) invite la municipalité à prendre les mesures les plus promptes pour la démolition (147 bis).
- 24 septembre 1794 - L'ingénieur Carront est désigné pour établir un plan de la cathédrale et de ses abords (148).
- 28 septembre 1794 - Les commissaires français chargés de s'occuper des monuments, des arts et des sciences dans les pays conquis arrivent à Liège (149).

(140) STIENNON (dir.), 1991, p. 318.

(140 bis) Idem.

(140 ter) FRANCOU, 1889, p. 78-79.

(141) FRANCOU, 1889, p. 79; GOBERT, 1976, t. VII, p. 68-69; RAXHON, 1989, p. 155.

(142) FRANCOU, 1889, p. 80; RAXHON, 1989, p. 155.

(143) FRANCOU, 1889, p. 81.

(144) RAXHON, 1989, p. 155-156.

(145) FRANCOU, 1889, p. 82; GOBERT, 1976, t. VII, p. 70-71; RAXHON, 1989, p. 156.

(146) CAPITAINE, 1854, p. 154.

(147) FRANCOU, 1889, p. 82-83 et 90; GOBERT, 1976, t. VII, p. 70-71; RAXHON, 1989, p. 156.

(147 bis) Idem.

(148) GOBERT, 1976, t. VII, p. 73; RAXHON, 1989, p. 156.

(149) RAXHON, 1989, p. 156.

- Début novembre 1794 - Le citoyen Léonard Defrance, peintre et administrateur de l'arrondissement (1735-1805), propose qu'une commission prise dans le sein de l'Administration centrale soit créée pour s'occuper d'un plan général sur la démolition entière de l'édifice. Elle se nomme "Commission destructive de la cathédrale" (150). Carront offrira à celle-ci de faire graver le plan à ses frais moyennant qu'on lui donne la planche de cuivre nécessaire (151).
- Fin novembre 1794 - Rapport de Defrance constatant l'état des lieux tels que les avaient laissés les déprédations des réquisiteurs militaires (plomb, cuivre, bronze et bois livrés aux Français; démolition du jubé et du maître-autel pour leurs colonnes; enlèvement de tableaux et d'ornements précieux) et proposant la participation de la population à l'élaboration d'un plan de démolition générale; un concours sera lancé dans ce but (152).
- Décembre 1794 - L'Administration centrale répartit ses membres en neuf bureaux; Defrance est mis à la tête du bureau des travaux publics (153).
- Janvier 1795 - Defrance soumet un programme qui prévoit, entre autres, de fondre le plomb déjà descendu de l'édifice (pour éviter le vol), de descendre les cloches de la tour et de les casser, et de vendre les "effets se trouvant dans l'église et ne pouvant être transportés en France" (154).
- 20 mars 1795 - "Vers ce temps, on cassa les cloches de la cathédrale, dont les débris furent chargés sur des charrettes pour les conduire en France" (155).
- Entre le 21 mars et le 6 juin 1795 - Vente publique du mobilier de Saint-Lambert au profit de la République (156).
- 27 mars 1795 - Annonce, dans la Gazette nationale, du concours lancé à la suite du rapport de Defrance (157).
- 29 et 30 avril 1795 - "On chargea sur des bateaux les superbes colonnes de marbre du maître-autel de la cathédrale, dont la destination était de les transporter à Givet" (158). A cette époque, on a fait fondre 72 platines d'inscriptions sépulcrales découvertes sous la tour (159). En 1795, la cathédrale n'est plus "à l'abandon" mais "au pillage" (159 bis).
- 12 mai 1795 - Réunion de la commission chargée de faire rapport sur les projets envoyés pour le concours; Joseph Dreppe, peintre (1737-1810), remporte le prix, mais aucun des projets ne sera exécuté (160).

(150) FRANCOU, 1989, p. 84; RAXHON, 1989, p. 157.

(151) GOBERT, 1976, t. VII, p. 73. *Si ce plan a été gravé, aucune épreuve n'en est aujourd'hui connue.*

(152) FRANCOU, 1989, p. 89-92; RAXHON, 1989, p. 157.

(153) FRANCOU, 1989, p. 84; RAXHON, 1989, p. 158.

(154) FRANCOU, 1989, p. 95; RAXHON, 1989, p. 158-159.

(155) CAPITAINE, 1854, p. 154.

(156) CAPITAINE, 1854, p. 154; FRANCOU, 1989, p. 98-99; RAXHON, 1989, p. 158.

(157) RAXHON, 1989, p. 170.

(158) CAPITAINE, 1854, p. 154.

(159) FRANCOU, 1989, p. 96.

(159 bis) RAXHON, 1989, p. 169.

(160) FRANCOU, 1989, p. 93-95; RAXHON, 1989, p. 158. *Voir les dessins de Dreppe dans ce volume, fig. 12 et 13.*

- 27 mai 1795 - L'administration expose au rabais la descente de la charpente du toit (161).
- Juillet 1795 - La démolition de la grande tour est mise en adjudication; les repreneurs sont tenus de déblayer les décombres (161 bis). Il reste à abattre les pans de murs (162).
- 1^{er} octobre 1795 - Liège est réunie à la France et devient le chef-lieu du département de l'Ourthe (162 bis).
- Octobre 1795 - Les ouvriers travaillant à la démolition se mettent en grève pour des raisons salariales; le 27 octobre, les travaux sont arrêtés (163). A ce moment, un tas énorme de débris s'est élevé, mais il ne reste plus à abattre que les tours de sable avec le portail, les murs latéraux de l'église attenant aux petites chapelles et quelques fragments de voûtes. Un passage public est créé au moyen d'un double mur à travers les ruines (164).
- Juin 1797 - Un amateur d'art demande la suspension des travaux de démolition d'un portail (et des murs de la compterie), le temps que des dessins des sculptures soient réalisés. Joseph Dreppe est chargé de les produire (165).
- Août 1797 - Les repreneurs de matériaux de la grande tour n'ont pas encore déblayé et évacué ses décombres (166).
- Février 1801 - Un décret-loi opère la cession du terrain au profit de la Ville de Liège, à charge de le débarrasser des débris et de démolir Notre-Dame-aux-Fonts (167).
- Mars 1801 - La Ville décide l'établissement "d'une place publique sur le terrain de la ci-devant cathédrale et devant le Palais national" (168).
- Février 1802 - Rien n'a avancé et l'autorité supérieure invite de nouveau le maire de Liège à user des moyens nécessaires pour hâter la démolition de l'église Notre-Dame-aux-Fonts et des maisons et baraques attenantes et dépendantes (169).
- Juin 1802 - Le Conseil municipal constate la nécessité de l'enlèvement des décombres. Le gouvernement français (*qui a profité des matériaux de la cathédrale*) refuse de payer leur évacuation (169 bis).

(161) FRANCOU, 1889, p. 99.

(161 bis) Idem.

(162) RAXHON, 1989, p. 159.

(162 bis) RAXHON, 1989, p. 146; STIENNON (dir.), 1991, p. 319.

(163) FRANCOU, 1889, p. 102; GOBERT, 1976, t. VII, p. 78-79; RAXHON, 1989, p. 159.

(164) FRANCOU, 1889, p. 103.

(165) FRANCOU, 1889, p. 103-104; GOBERT, 1976, t. VII, p. 76-77; RAXHON, 1989, p. 159. *S'ils ont été réalisés, ils sont aujourd'hui égarés.*

(166) FRANCOU, 1889, p. 102; GOBERT, 1976, t. VII, p. 80.

(167) FRANCOU, 1889, p. 107; GOBERT, 1976, t. VII, p. 82; RAXHON, 1989, p. 159.

(168) GOBERT, 1976, t. VII, p. 82; RAXHON, 1989, p. 159.

(169) GOBERT, 1976, t. VII, p. 82-83.

(169 bis) Idem.

- Juin 1803 - "On commença la démolition des deux tours de sable de l'église Saint-Lambert qui tombaient en ruines et qui auraient pu par la suite causer de grands dommages par leur chute" (170).
- Juin 1804 - Approbation d'un projet de bâtir un théâtre au lieu où jadis s'élevait la cathédrale; il sera abandonné, comme avant (1801), celui de place publique (171).
- Juin 1808 - "On commença à déblayer les décombres de la cathédrale (...)" (172).
- Août 1809 - Adjudication d'une partie de la démolition des ruines avec l'enlèvement des matériaux à en provenir (173).
- Octobre 1809 - "Découverte" de la tombe d'Erard de la Marck lors du déblaiement des débris de la cathédrale (174).
- Juillet 1810 - Adjudication d'une autre partie de la démolition (175). De même en octobre 1810 et septembre 1813, adjudications de l'enlèvement des débris des épaisses murailles de la grande tour (175 bis).
- Septembre 1812 - Adoption par le Conseil municipal d'un plan de rénovation consistant en l'aménagement d'une place dite Napoléon le Grand, avec statue de l'empereur; il n'aboutira pas (176).
- 1814 - Le site de la cathédrale est déblayé, à l'exception des débris de la tour (177). Jusqu'en 1818, des crédits affectés à ce travail sont pris sur le budget de la ville (178).
- 1815 - Création de la province de Liège dans le royaume des Pays-Bas (178 bis).
- Septembre 1818 - Lors du renversement des restes de la grande tour, vers l'emplacement du local de la Société Militaire, d'anciennes traces de construction sur pilotis sont découvertes (179).
- 1824 - "On construit des maisons sur l'emplacement de la cathédrale Saint-Lambert" (180).
- 1827 - Nivellement définitif du terrain qui est baptisé place Saint-Lambert (181).

(170) CAPITAINE, 1854, p. 155.

(171) FRANCOIS, 1889, p. 107-108; RAXHON, 1989, p. 159.

(172) CAPITAINE, 1854, p. 159-160.

(173) GOBERT, 1976, t. VII, p. 84.

(174) CAPITAINE, 1854, p. 160.

(175) GOBERT, 1976, t. VII, p. 84.

(175 bis) Idem.

(176) RAXHON, 1989, p. 159.

(177) CAPITAINE, 1854, p. 159-160.

(178) GOBERT, 1976, t. VII, p. 84; RAXHON, 1989, p. 159.

(178 bis) STIENNON (dir.), 1991, p. 319.

(179) GOBERT, 1976, t. V, p. 457; t. VII, p. 98.

(180) CAPITAINE, 1854, p. 161.

(181) GOBERT, 1976, t. VII, p. 86; RAXHON, 1989, p. 159. *Le dernier mur de la Cathédrale a été démoli en 1929 (fig. 19 et 20).*

3.

COMPTE RENDU DES FOUILLES

Catherine TILKIN-PETERS

1. GENERALITES

En 1907, lors de l'installation d'un grand réseau de canalisations, le centre de la place Saint-Lambert fut largement ouvert et exploité par l'Institut Archéologique Liégeois et par l'ingénieur Paul Lohest, précurseur de l'archéologie scientifique contemporaine. Paul LOHEST n'eut malheureusement pas le temps avant sa mort en 1910 de publier les précieux renseignements qu'il avait rassemblés. Une partie de ses archives écrites fut découverte récemment par Albert Lemeunier, conservateur du Musée d'art religieux et d'art mosan de Liège, et acquise sur son conseil par la section des manuscrits de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège.

Les premières fouilles et surtout les tranchées d'installation de conduits divers ont causé l'inévitable disparition de couches archéologiques et la démolition de maçonneries anciennes (fig. 22).

Déjà bien avant, à partir de l'époque gothique, lors de l'agrandissement de l'église ottonienne, d'énormes fondations ont effacé la plupart des restes d'édifices plus anciens et ainsi de suite, remontant le fil du temps, chaque construction s'imprimant sur les précédentes en a escamoté quelques parcelles. Ceci explique pourquoi très peu de fondations de l'église primitive et des bâtiments du Haut Moyen-Age ont résisté au temps et aussi la difficulté d'interprétation de la villa gallo-romaine (1).

Les fouilles (fig. 23) entreprises par l'Université de Liège sous l'impulsion et la direction de Mademoiselle Hélène DANTHINE, alors professeur d'archéologie préhistorique, puis sous la direction de Marcel OTTE, ne purent se dérouler de façon systématique, par division de la surface à explorer en tranchées successives et régulières, car elles furent soumises aux aléas souvent pénibles des palabres entre l'Université, dont le professeur STIENNON fut l'un des porte-paroles efficaces et les autorités responsables de l'aménagement du site d'une part, et les ministères permettant de financer les fouilles d'autre part. Elles s'étendirent donc de façon anarchique au fur et à mesure des autorisations

et de l'arrivée de subsides, pas toujours synchronisées, dans plusieurs directions et durant plusieurs années, en campagnes intermittentes.

Le compte rendu des fouilles est ordonné suivant le plan de la cathédrale dont les fondations délimitent des espaces précis.

En préambule à cette description sévère mais nécessaire, il est utile de préciser que les niveaux de référence indiqués dans le texte et sur les relevés sont fondés sur un point zéro pris à l'extérieur du chantier, borne IGN dont l'altitude est de 68,874 m au-dessus du niveau moyen des mers (2).

(1) OTTE M. (dir.), 1990.

(2) Il faut noter que cette borne située à l'entrée du Palais des Princes-Evêques a aujourd'hui disparu.

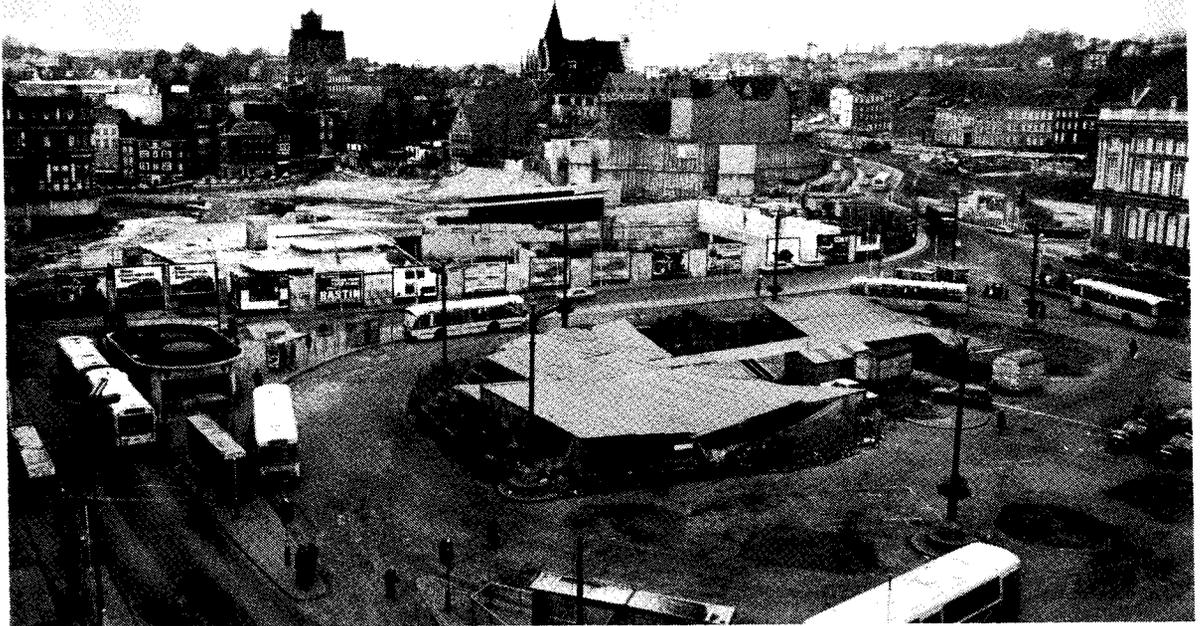


Fig. 22. Vue panoramique de la place Saint-Lambert et du Mont Saint-Martin vers 1979. Le chantier de fouilles se trouve au coeur de la place. Le vaste chantier situé derrière a totalement détruit les vestiges qui pouvaient s'y trouver.



Fig. 23. Vue partielle des fondations et du sol de la crypte ottonienne et du radier arasé de la tour gothique nord. Une importante canalisation d'eau posée en 1907 traverse les maçonneries anciennes.

2. LE CHEVET

1. Situation générale (fig. 24)

Le chevet de l'ancienne cathédrale a constitué la limite occidentale du chantier de fouilles de 1977 à 1984. Cette zone de surface restreinte est primordiale, car là fut révélée pour la première fois la présence de vestiges antérieurs à la cathédrale ottonienne. L'existence d'une première église, connue par les textes, avait échappé aux premiers fouilleurs qui, s'ils en avaient trouvé des traces, leur attribuaient une origine plus récente.

L'espace fouillé est limité à l'ouest et au sud par les voies de circulation. A l'est se trouvent les fondations de la crypte sous le choeur, que nous décrivons ci-après, et, vers le nord, les limites des fondations d'une tour et d'aménagements gothiques. Cette partie occidentale est aussi le début d'une vaste zone d'inhumation située dans le cloître.

2. Planimétrie, altimétrie et appareil (fig. 25)

Le mur de la crypte ottonienne, M19, épais et profond, entaille un mur plus ancien, M56, de facture plus grossière, et élimine son parement est, empêchant de connaître son épaisseur. Le parement ouest, conservé, présente une courbure très nette attestant l'existence d'une abside. Seule une partie de la fondation est conservée, dont la base est posée directement dans l'argile où aucune tranchée de fondation n'apparaît. Sa profondeur est variable et sa hauteur maximale conservée est de 1,20 m. Le relevé et la photographie du parement ouest de cette fondation montrent un appareil de petits blocs de grès rectangulaires, mal équarris, disposés irrégulièrement, souvent en oblique (fig. 26-27). La rangée inférieure n'est pas maçonnée entièrement et le mortier, à base de chaux, peu homogène, déborde largement sur les pierres. Il contenait quantité de charbons de bois, mais aucune date n'a pu être proposée par la méthode du C14, les échantillons prélevés étant contaminés par la présence de houille.

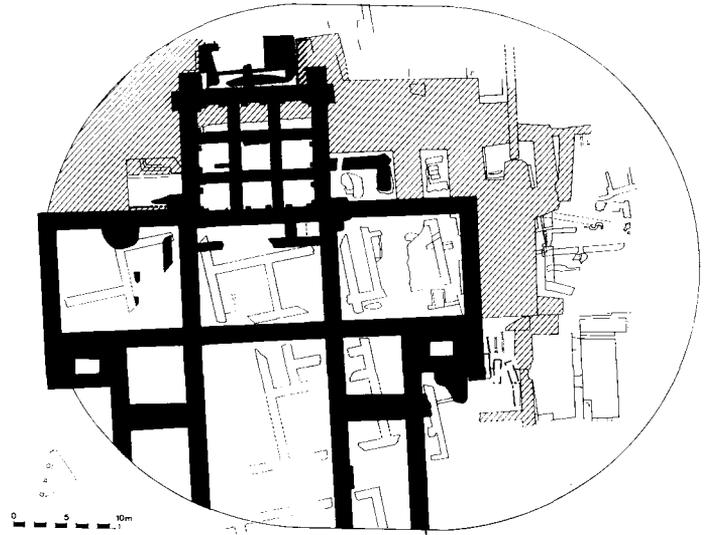


Fig. 24 : Plan de situation du chevet.

Vers le nord subsiste un muret, M58, lui aussi découpé par les constructions postérieures. Il touche le mur 56, mais aucun lien n'apparaît nettement entre eux. De construction grossière, sa fondation est peu profonde, l'assise inférieure est posée sans mortier dans l'argile, le reste est lié par un mortier semblable à celui du mur courbe (fig. 28).

Vers l'ouest, M58 semble lié à une autre construction de direction nord-sud (M57), mur très épais dont les parements sont constitués de blocs rectangulaires posés en assises irrégulières (fig. 29) et dont le blocage interne est fait de petites pierres non équarries noyées dans un mortier beige contenant des nodules de chaux (fig. 30). Le parement est de ce mur est presque tangent à l'abside M56, la plus courte distance entre eux étant de 50 cm environ. La première assise du parement ouest ne fut dégagée que partiellement, car trop proche de la voie de circulation des autobus, sur environ 2,50 m vers le nord et moins d'un mètre vers le sud, ceci afin d'en déterminer et d'en confirmer l'épaisseur, surprenante, de 3,20 m environ. Cette construction est amputée au nord et au sud par deux contreforts gothiques, M137 et M99 (fig. 31-32) (1).

(1) Une partie du mur 57 et le contrefort gothique M137 furent dégagés lors de la campagne de

Vers le sud, le mur 67, dont ne subsiste que l'assise inférieure, découpée par la semelle de fondation de M19, est perpendiculaire et lié au mur 57 (fig. 33). Au niveau de ce qui paraît être le parement sud de M67, la face est du M57 subit un décrochement qui en réduit l'épaisseur de 30 cm environ, à moins que cet alignement de pierres ne soit dû au hasard et que le parement sud de M67 ait été arraché par le contrefort M61. Il est difficile d'expliquer pourquoi le mur 67 est détruit si profondément. Peut-être fut-il entamé par la tranchée de fondation du contrefort M61. De même, son rapport avec le mur 56 est difficile à définir; peut-être M67 fut-il à l'origine d'une première destruction de M56. Il semble être le pendant de M58, mais leur différence de niveau infirme cette impression : le mur 67 est conservé à une profondeur de - 5,94 m tandis que l'assise inférieure du mur 58 n'atteint que - 5,48 m.

L'arasement moyen des murs 56 et 57 se situe à - 5 m, c'est-à-dire environ 70 cm plus bas que celui du mur 19, mur du chevet ottonien, et des constructions gothiques. Ceci s'explique par l'installation de nombreuses sépultures dont les fosses entaillent le sommet des anciennes fondations.

La comparaison s'impose entre M56 et M57, deux constructions si proches et pourtant non liées et dont la position relative soulève des questions : sont-elles contemporaines et si ce n'est pas le cas, laquelle des deux est antérieure à l'autre ? Leurs appareils respectifs présentent une différence non quant à la dimension des blocs mais quant au soin apporté à leur disposition : la maçonnerie du mur 57 est plus soignée, formée d'assises plus régulières. Il serait assez surprenant qu'un bâtiment apparemment important côtoie de si près le chevet d'une église. Ceci inciterait à penser que les deux constructions ne sont pas contemporaines et confirmerait la destruction de M56 par M67, postérieur.

Les murs 61 et 35 sont deux contreforts prolongeant les murs latéraux de la crypte ottonienne auxquels ils sont liés. Contre ces premières saillies s'appuient deux contreforts beaucoup plus massifs, M99 et M137, liés aux radiers des tours gothiques. Ils sont constitués de blocs de grès et de calcaire de grandes dimensions (fig. 34), maçonnés en assises étagées formant des fondations "en escalier".

fouille de 1982, publiée dans OTTE M. et DEGBOMONT J.-M., 1983.

Dans ces contreforts sont réutilisés des fûts de colonnes récupérés vraisemblablement lors du réaménagement de l'église ottonienne après l'incendie de 1185.

A un niveau nettement supérieur aux vestiges précités se trouvent les fondations peu profondes d'un petit bâtiment annexe à la cathédrale, datant sans doute des Temps Modernes, du XVII^e ou XVIII^e siècle. Ces murs, M60 et M138, contiennent des matériaux hétérogènes et souvent de remploi. Ils furent construits après la désaffectation de la partie du cimetière longeant le chevet.

A une profondeur de - 3,50 m, un dallage, seul témoin du sol du cloître avant son abandon définitif et peut-être contemporain des murs 60 et 138, est formé d'une pierre tombale gothique fragmentaire réutilisée parmi les pavés (peut-être au milieu du XVII^e siècle) (fig. 35).

3. Stratigraphie et chronologie

Plusieurs coupes de direction nord-sud et est-ouest ont été relevées, mais aucune ne présente de bonne stratigraphie pour les périodes anciennes (Haut Moyen-Age, période ottonienne et début de l'époque gothique), les séquences en rapport avec les murs (construction, occupation, destruction) ayant été presque totalement effacées aux époques suivantes, par certains ajouts et par les sépultures qui, d'après le peu de matériel qu'elles ont livré, semblent dater en majorité des XIII^e - XIV^e siècles. Si les couches les plus anciennes subsistent dans certains espaces étroits, elles ont livré peu de matériel et on ne peut que supposer leur attribution par chronologie relative.

La coupe 2 (fig. 36) est un bel exemple de cette stratigraphie. Dans la partie gauche, c'est-à-dire vers le sud, une séquence complète subsiste sur une courte longueur (couches 7, 9, 10, 11, 12), tronquée par la tranchée de fondation du contrefort gothique M99 et par la fosse de la tombe 10. Les couches du Haut Moyen-Age n'y figurent pas puisque la base de la coupe s'arrête à l'arasement du mur 57, lui-même découpé par le mur 99. La couche 12 provient de la destruction du mur 57; la couche 11, sableuse, est surmontée d'un niveau de sable tassé, niveau de travail; les couches 9 et 10 contenant de nombreux déchets de pierre sont des remblais de construction, directement

surmontés du sommet de la fosse de la tombe 10. Le niveau de sable et les couches de construction supérieures semblent correspondre à un niveau de travail de la première phase de la crypte ottonienne, le sol contemporain de cet édifice, à l'extérieur, ayant disparu. Vu le peu de matériel archéologique datable, ces hypothèses se fondent surtout sur la chronologie relative observée. On peut cependant noter qu'aucune céramique plus récente que le Haut Moyen-Age ne provient de ces couches : on y recense un tesson romain à pâte blanche, engobe noir et décor à guillochis provenant des couches inférieures, deux tessons de céramique commune, grossière, mérovingienne ou carolingienne (fig. 145), et un petit bord de gobelet en verre de même époque.

Le sommet du mur 57 est entièrement recouvert de sépultures alignées les unes à côté des autres, parfois superposées, parfois réutilisées à plusieurs reprises. Certaines parois sont mitoyennes. Nous les décrivons ci-après dans le chapitre qui leur est consacré. Les tombes sont scellées par une épaisse couche de remblai argileux très compact contenant des déchets de maçonnerie, petits blocs de grès et de mortier, des ossements épars et quelques sépultures en pleine terre. De cette couche proviennent quelques céramiques de type Andenne du XIV^e siècle (céramique très cuite), de la céramique de type Siegburg (XIV^e - XV^e siècles), de la céramique décorée à glaçure brune, argileuse (XV^e siècle), et quelques tessons plus anciens provenant des couches inférieures atteintes lors du creusement des fosses. Cette zone située juste contre le chevet de l'église semble avoir été vouée à l'ensevelissement depuis le XII^e siècle jusqu'au XV^e siècle, aucun élément de datation précis n'ayant été découvert dans les tombes de ce secteur.

Lorsqu'on s'écarte un peu du chevet, au nord-ouest du mur 60, des sépultures existent à un niveau supérieur (T38 et T39, coupe 80, fig. 143) associées à des céramiques des XVII^e - XVIII^e siècle (autour des tombes mais non dedans).

Les couches directement superposées à ces fosses d'inhumation présentent les caractéristiques de couches "de travail" (coupe 2, numéros 5 et 6). Il s'agit de niveaux finement stratifiés, composés de matériaux hétérogènes et de plusieurs niveaux tassés correspondant à des sols provisoires formés

artificiellement lors de travaux de réparation ou de transformation. Cette couche très compacte est composée d'argile mêlée de petits déchets de "pierres de sable", de grès et de zones charbonneuses.

Juste au-dessus se trouve une épaisse couche de sable jaune (n° 5), plus mince vers la gauche où elle est surmontée d'un sol noir et où elle passe au-dessus du mur 99 et de sa tranchée de fondation. Vers la droite, cette couche est très épaisse et contient des lentilles de chaux, des zones charbonneuses et des déchets de "pierre de sable". Cette couche a livré très peu de céramique : quelques tessons glaçurés bruns paraissent dater du XV^e siècle.

Le niveau 4 présente un changement radical de composition : un effondrement de plaquettes de schiste, dont les perforations et la forme subtriangulaire attestent leur utilisation comme éléments de couverture, de vitraux brûlés datés des XIII^e et XIV^e siècles (voir p. 233), de plombs, de déchets de pierres et de mortier. Parmi ces matériaux se trouve peu de céramique : à noter cependant toujours la glaçure brune argileuse et un petit gobelet de verre torsadé aux parois fines et au fond ombiliqué daté de la deuxième moitié du XV^e siècle (voir p. 235).

Ce niveau est surmonté d'une couche de remblais (couche 3) contenant des zones de sable et de galets, des fragments de pierre de sable, des blocs de chaux et des bricailons mêlés à la terre. Dans cette couche fut découvert un matériel assez récent : fragments d'assiettes glaçurées jaunes et brunes avec décor peint, grès de type Bouffiuoux, pavés de Delft, le tout se répartissant du XVI^e au XVIII^e siècle, avec quelques éléments plus anciens.

La fondation du mur 60 a traversé toutes ces couches et entamé le niveau funéraire. Ce qui ressemble à une tranchée de fondation (couche 13) est en réalité une tranchée de fouille de 1907, car les plans de Paul Lohest attestent qu'il avait repéré ce mur. Seules quatre assises de la fondation subsistent, faites de matériaux de remploi. Le mur semble avoir été arraché en profondeur lors de sa destruction. Un sol paraît être en rapport avec l'occupation du bâtiment : au sommet de la couche 3, un reste de pavement en terre cuite est conservé, au même niveau que le dallage intégrant la pierre funéraire gothique remployée au nord du mur 60 (fig.

35). Dans la coupe 2, nous serions donc, à gauche du mur 60, à l'intérieur d'un bâtiment formé par l'angle des murs 138 et 60 et par le chevet de l'église et, à droite, à l'extérieur de ce bâtiment, dans le cloître.

Le sol de pavés est postérieur à la couche de remblais contenant de la céramique des Temps Modernes; le petit bâtiment, s'il lui est contemporain, est donc de peu antérieur à la destruction de la cathédrale.

La coupe 88 (fig. 37), perpendiculaire à la coupe 2, présente une stratigraphie identique. Le mur 138, comme le mur 60, semble avoir été dégagé en 1907, cette tranchée (couche 9) perturbant les relations entre les couches 3 et 4 et le mur, empêchant de déterminer le niveau de départ de cette fondation.

La coupe 6 (fig. 38) présente la stratigraphie sous la dalle gothique remployée (n° 1) et au niveau du parement sud du mur 58. Le dallage repose sur la couche 3, équivalente aux couches 3, 4 et 5 de la coupe 2 : épaisse couche très hétérogène surmontant un niveau tassé, lit de petites pierres mêlées à de la chaux. On y retrouve le sable jaune, les zones charbonneuses et les ardoises qui ne forment plus un amas mais sont dispersées parmi les fragments de pierre de sable. Un deuxième dépôt stratifié lui est sous-jacent (couche 4). Il contient des blocs de grès mêlés à du mortier alternant avec des zones plus terreuses. La paroi sud de la tombe 7 repose sur le mur 58, dont le parement, du moins ce qu'il en reste, est très irrégulier. Il s'agit d'une fondation sommaire, peu profonde, dont les pierres de la première assise reposent en oblique dans l'argile, sans mortier.

L'argile sous les murs 58 et 56 contient des débris romains (fragments de tuiles et de mortier rose) et du matériel mésolithique (2). Entre le mur 56 et le mur 19, la tranchée de fondation de ce dernier est traversée par un horizon de mortier marquant sans doute un palier dans sa construction.

En résumé, la chronologie du chevet s'établit comme suit : au-dessus des limons vierges, l'argile contient une grande quantité de silex taillés mésolithiques, puis du matériel gallo-romain clairsemé, sans niveau d'occupation. Dans cette argile s'établissent, au Haut Moyen-Age la fondation du mur 56,

puis des murs 57 et 67 et, peut-être en même temps, le mur 58. Ceux-ci ne sont pas réutilisés et sont en grande partie détruits par les fondations d'un édifice plus grand et plus soigné à l'époque ottonienne (M19, 35 et 61), agrandi à l'époque gothique par les contreforts M99 et 137. Durant les périodes ottoniennes et gothiques s'étendait devant le chevet, un cimetière désaffecté vers le milieu des Temps Modernes. A cette époque, le sol en est pavé tandis qu'un petit bâtiment vient s'adosser à l'édifice (M60 et M138).

(2) GOB A., 1988.

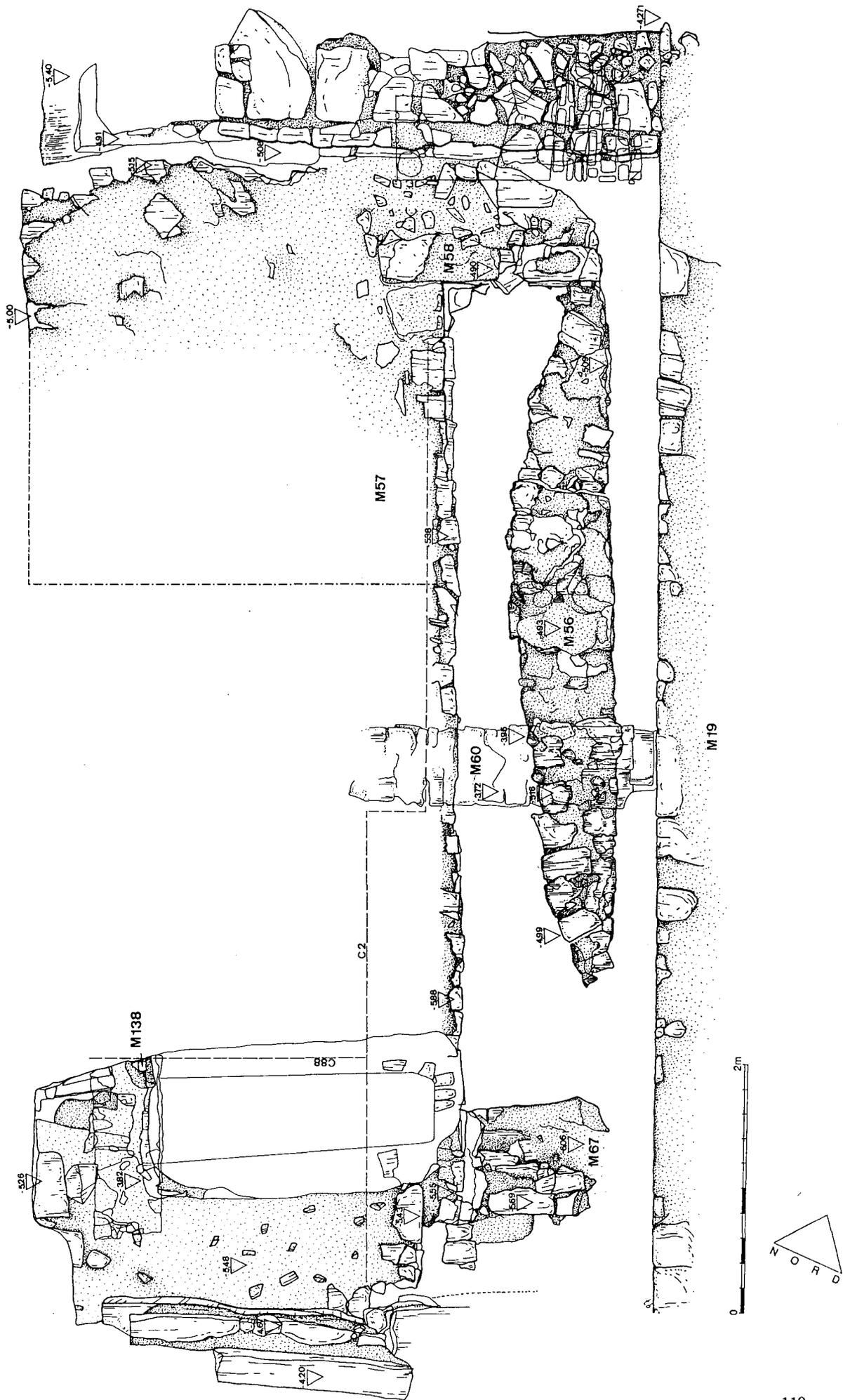


Fig. 25. Plan du chevet.

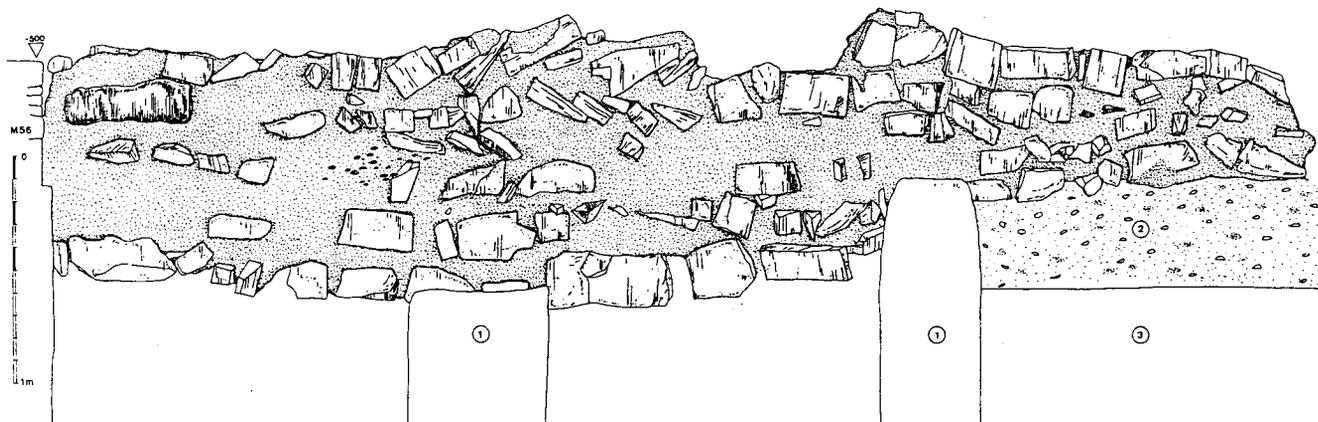


Fig. 26. Élévation du parement ouest de M56.



Fig. 27 . Mur courbe (M56) recoupé par le mur droit du chevet ottonien (M19, en haut).



Fig. 28. Mur courbe (M56) recoupé par la fondation ottonienne (à droite) et presque tangent au mur 57 (à gauche). Dans le bas de la photo, le sommet de la fondation M58, perpendiculaire au mur 57.

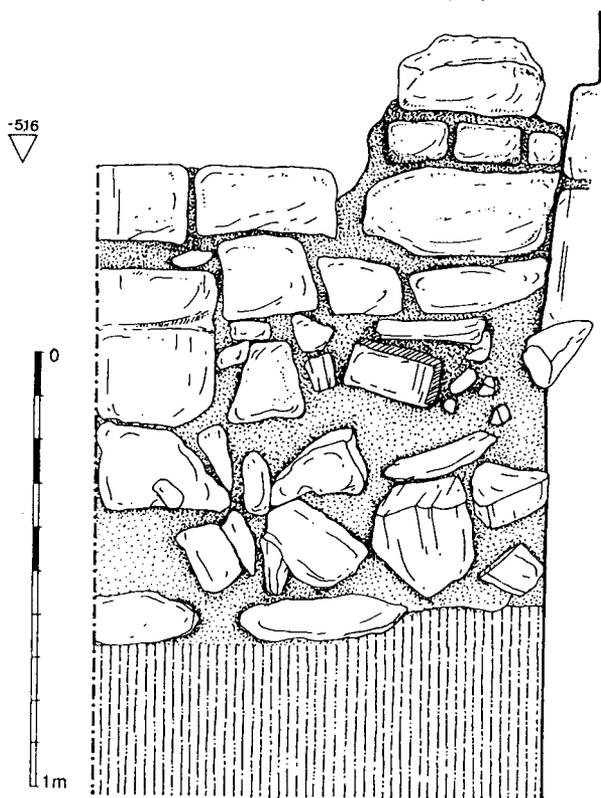


Fig. 29. Élévation partielle de la face est de M57.



Fig. 30. Détail du parement ouest du mur 57 montrant une étroite tranchée de fondation contenant des nodules de chaux dans la terre brune.



Fig. 31. Partie nord du mur 57, entaillé par un contrefort postérieur, M137 (en haut).



Fig. 32. Extrémité dégagée du mur 57 vers le sud. Il est entaillé par un contrefort gothique, M99, lui-même appuyé contre un contrefort ottonien, M61 (à gauche).



Fig. 33. Mur 67 (au centre) recoupé par les murs ottoniens 19 et 61 (à gauche) et lié au mur 57 (en haut).

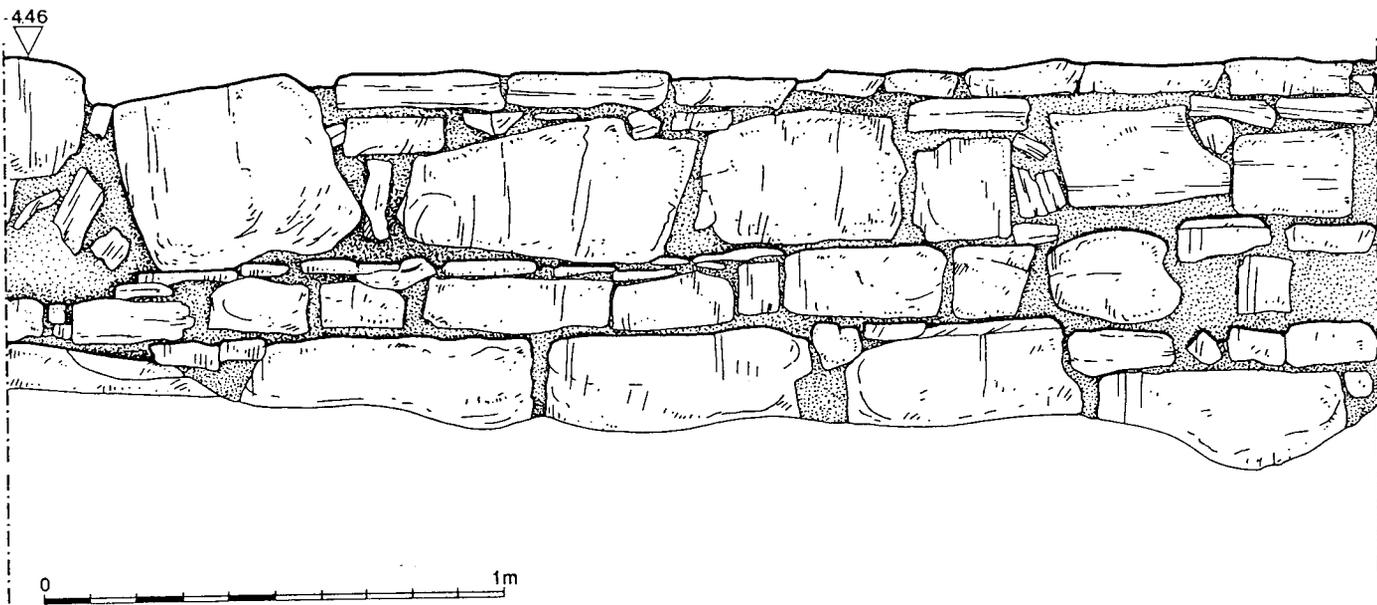


Fig. 34. Elévation du mur 137.



Fig. 35. Dallage formé de petits pavés et d'un fragment de pierre funéraire gothique.

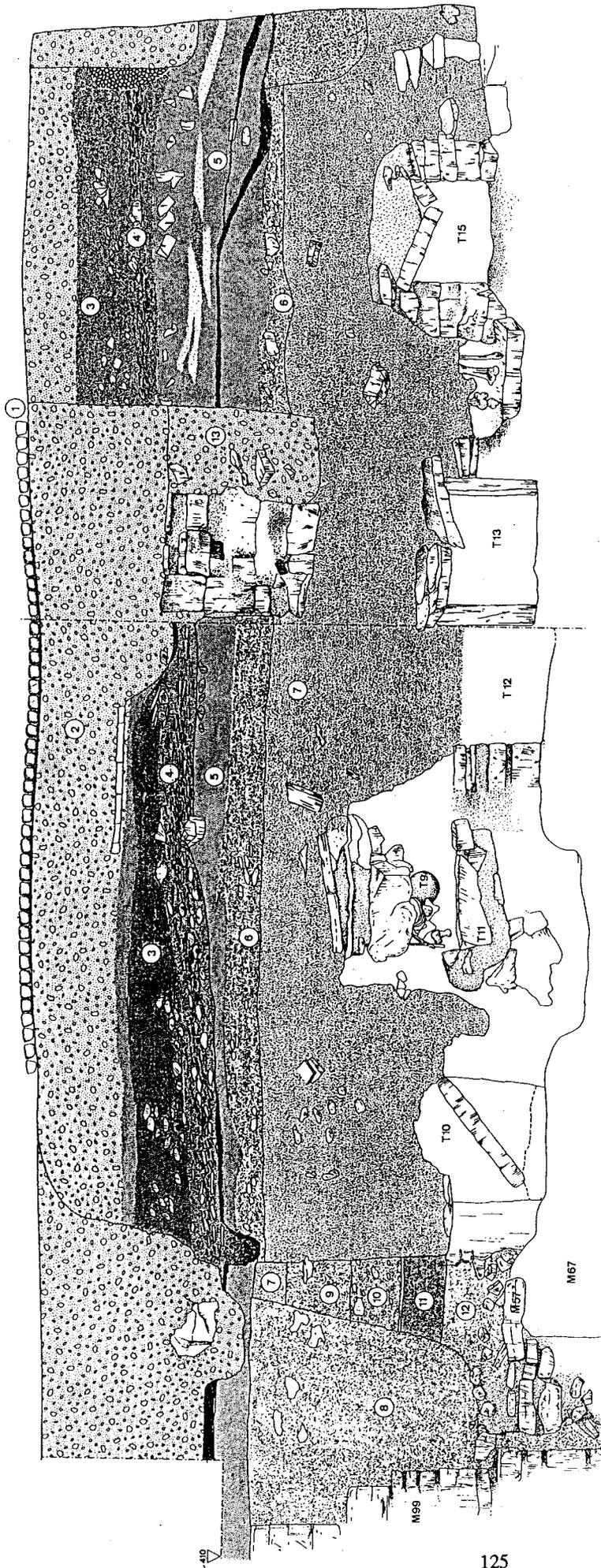


Fig. 36. Coupe 2

1. Sol pavé de la place au moment de la fouille.
2. Remblai récent dû au nivellement de la place, perturbé par diverses fosses (marbre, pylône...); à la base, restes d'un pavement de terre cuite sur un sol tassé.
3. Remblai composé de terre, sable, galets, pierres de sable, chaux et déchets de briques.
4. Epaisse couche de remblais meubles avec de nombreuses ardoises posées à plat dans la partie inférieure, mélangées à des déchets de pierres et de mortier, et un amas hétérogène de galets, sables, déchets de briques et de pierres de sable dans la partie supérieure.
5. Amas de sable jaune, pur, sillonné de lentilles charbonneuses ou de fines strates de chaux et de terre, "couche de travail".
6. Sol argileux finement stratifié de zones de mortier ou de petits déchets

7. Epaisse couche de remblais argileux contenant de nombreux déchets de maçonnerie et des ossements humains. Cette couche correspond à la série d'inhumations posées directement sur l'arasement du mur 57.
8. Tranchée de fondation du mur 99.
9. Argile compacte avec déchets de maçonnerie.
10. Argile plus meuble avec blocs de grès.
11. Argile sableuse avec fine couche de sable au sommet.
12. Mortier composé de chaux argileuse mélangée de graviers et blocs de grès, arrachement du mur 57.
13. Tranchée probablement exécutée en 1907, car Paul Lohest avait relevé la présence du mur 60.

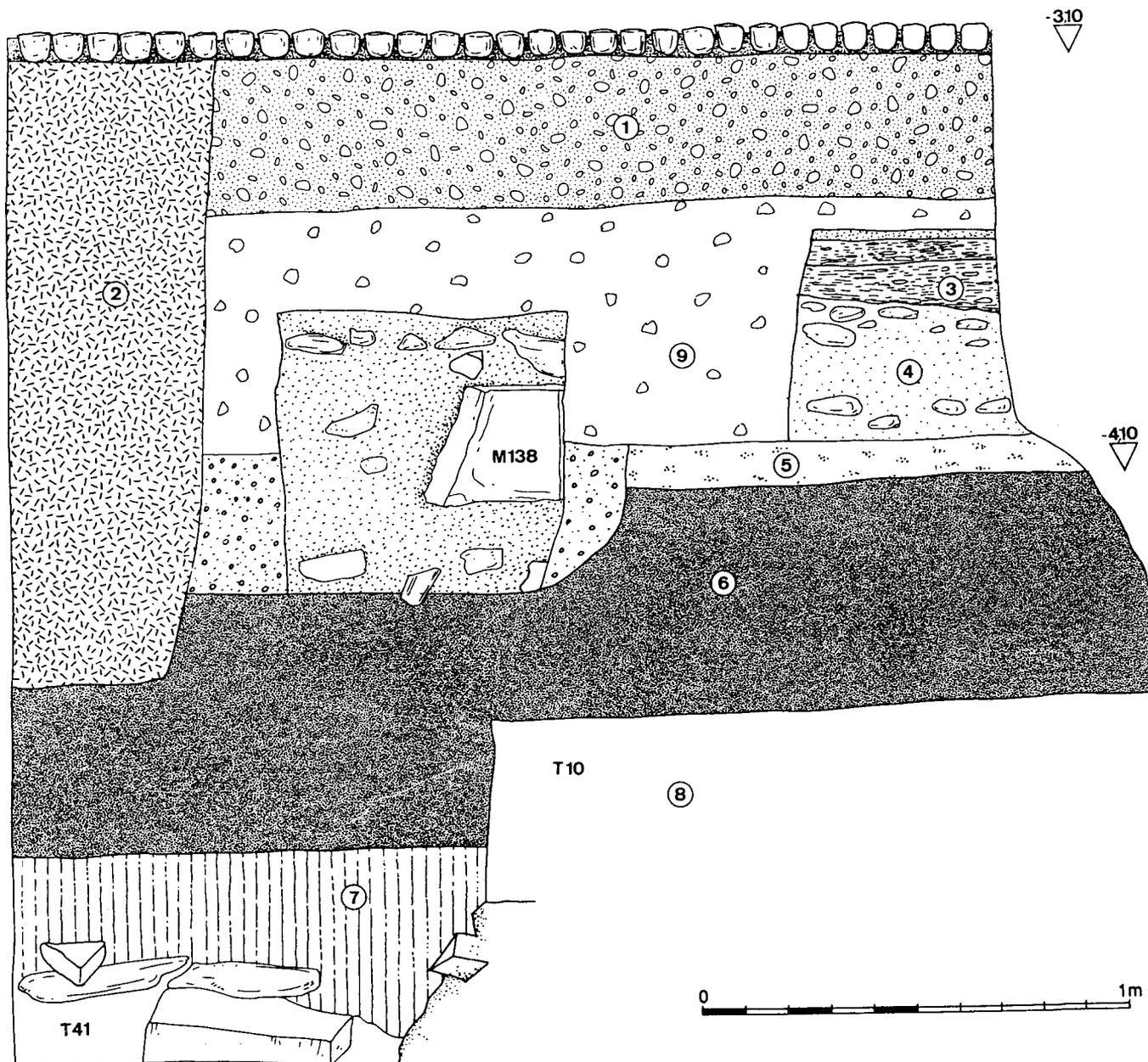


Fig. 37. Coupe 88

1. Cailloutis très compact servant de fondement aux pavés de la place.
2. Fosse récente.
3. Remblai stratifié contenant une majorité de sable (coupe 2, couche 3).
4. Couche de remblai stratifié comprenant des déchets de maçonnerie et de nombreuses ardoises à la base, des zones sableuses et des lentilles de chaux (coupe 2, couche 4).
5. Couche de sable très compacte.
6. Remblai meuble avec déchets de pierres de sable, de calcaire et de briques.
7. Remblai argileux contenant des déchets de construction.
8. Tombe 10 construite sur l'arasement du mur 57.
9. Remblai meuble, argile mêlée de déchets de pierres, briques et mortier.

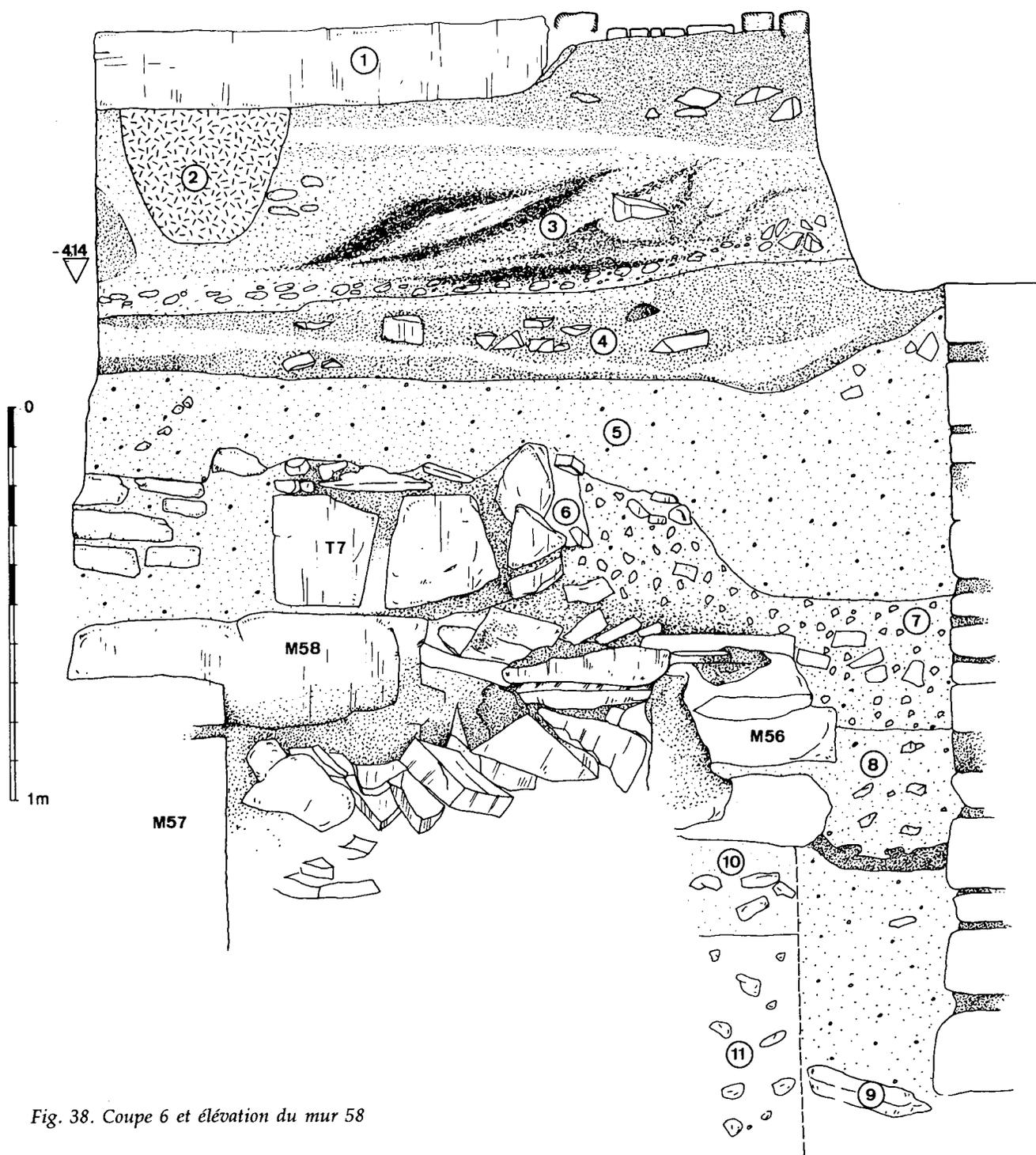


Fig. 38. Coupe 6 et élévation du mur 58

1. Dalle funéraire gothique employée dans un pavement postérieur.
2. Perturbation moderne (devant la dalle).
3. Epaisse "couche de travail" très stratifiée, formée d'horizons de chaux, de sable, d'ardoises, de déchets de pierre de sable, de zones charbonneuses, avec, à la base, un lit de cailloutis et de chaux (coupe 2, couches 3, 4 et 5).
4. Zones de terre grise et de blocailles mêlées de mortier (coupe 2, couche 6).
5. Argile et blocs de grès.
6. Tranchée de fondation de la tombe 7 construite sur l'arasement du mur 58.
7. Couche de terre meuble avec blocs de grès, mortier blanc, graviers.
8. Tranchée de fondation du mur 19, coupée par un horizon de mortier (sol de travail ?).
9. Semelle de fondation du mur 19.
10. Sous le mur 56, couche humifère contenant des blocailles de grès et des débris romains.
11. Argile contenant encore quelques déchets de maçonnerie.

3. LA CRYPTÉ

1. Situation générale (fig. 39)

"Crypte" est le terme que nous avons définitivement adopté pour désigner cette partie de l'église, d'origine ottonienne, qui aurait aussi pu être appelée "choeur". En effet, sous le choeur surélevé se trouvait une crypte semi-enterrée dont le niveau du sol était conservé, de même qu'une petite partie de l'élévation.

Le choeur occidental de l'église, à l'époque ottonienne, a un chevet plat (M19). Son plan est presque carré avec deux petits contreforts au sud du chevet (M61) et deux au nord (M34 et M35). Contre ses murs nord et sud s'appuient les larges fondations des "tours de sable" gothiques, et un mur de refend, M15, le sépare de la croisée du transept vers l'est.

La pose de deux conduites importantes au début du XX^e siècle a détruit certains murs, surtout vers le sud où toute la partie ouest de M64 est arrachée.

Cette partie de l'église fut dégagée lors des fouilles de 1907 et certaines travées fouillées jusqu'au sol vierge. Dans la travée centrale vers le nord, les archéologues de l'époque découvrirent notamment un "fond de cabane" néolithique (1), une fosse omalienne semblable à celles fouillées par nos soins aux abords du choeur oriental de la cathédrale (2). En outre, les observations de Paul Lohest restent précieuses en ce qui concerne les sols bétonnés car il a pu les faire sur une plus grande surface et dans un meilleur état de conservation; de même pour les bases de pilastres car lors des premières fouilles un plus grand nombre d'entre elles étaient encore en place.

2. Planimétrie, altimétrie et appareil (fig. 40)

Cette partie du chantier n'a livré aucun élément immobilier d'époque gallo-

(1) Cette fosse fut l'objet d'observations attentives de la part des préhistoriens de l'époque (DE PUYDT M., 1909). Les objets découverts sont exposés depuis au Musée Curtius.

(2) OTTE M. (dir.), 1984, p. 83-250.

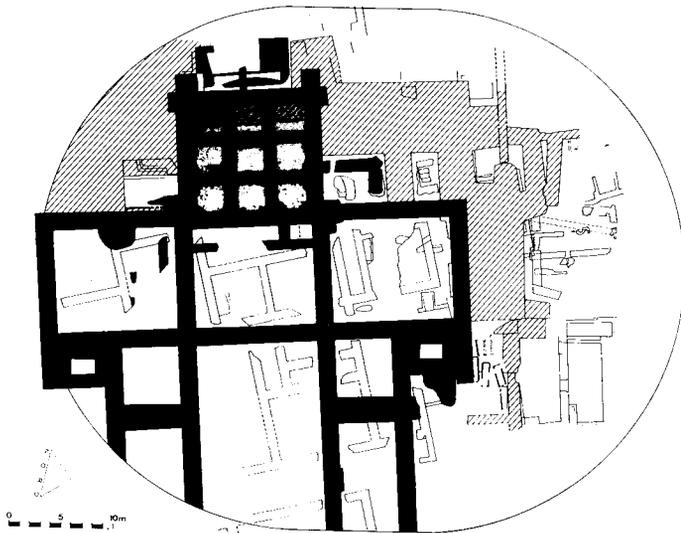


Fig. 39 : Plan de situation de la crypte.

romaine, soit parce qu'il n'y en a jamais eu, ce qui est le plus probable, soit parce qu'ils ont été détruits. Une couche recèle cependant du matériel de cette époque à la base des niveaux médiévaux.

L'élément le plus ancien et très fragmentaire se trouve dans la nef sud, travée centrale de la crypte. Il s'agit d'une maçonnerie, M68 (fig. 41), largement détruite par la construction de murs postérieurs (M55, 64 et 65), qui n'ont épargné qu'une assise de fondation de son parement ouest, permettant ainsi de deviner sa direction nord-sud sans précision absolue, car l'alignement est fort court et appartient à une construction peu soignée. Cette assise repose sur une couche de pierres placées sans soin dans l'argile et qui forment une base plus large que le mur lui-même.

La crypte est formée de quatre murs principaux, M18, 19, 15 et 64, disposés en carré presque parfait. La maçonnerie de ces murs et des contreforts vers l'ouest (M35, 36, 61) (fig. 42) constitue un tout ininterrompu jusqu'à la partie supérieure du ressaut de fondation (-5,50 m). Plus haut, en quatre endroits, un espace qui devait être vide à l'origine, est comblé par une autre maçonnerie : M17, M16

(fig. 43, 45, 47), et deux ouvrages symétriques de l'autre côté, au sud et à l'est (fig. 44).

Les quatre murs principaux se caractérisent par un ressaut de fondation important (60 à 70 cm) de trois ou quatre assises de pierres de dimensions variables, puis d'une élévation au parement régulier dont la face interne présente une série de redans disposés régulièrement, quatre sur chaque face et deux par angle (fig. 46). Cet ensemble se compose de blocs de grès et de calcaire coquillier alvéolaire, de faible hauteur, parfois fort allongés, bien équarris et disposés en assises peu épaisses (5 à 20 cm) (fig. 47). Les parements ne sont pas ou peu rejointoyés, le blocage central est lié par un mortier à base de chaux, assez dur. Les murs 16 et 17, construits lors d'une seconde phase, sont mieux rejointoyés.

L'espace délimité par les murs du périmètre est comblé par quatre murs orthogonaux, un peu plus étroits, formant un chaînage qui le divise en neuf croisées et surhausse le niveau du sol dans la crypte (fig. 49). La maçonnerie de ce chaînage, faite de petits blocs de grès placés en assises régulières, non rejointoyées, avec du mortier débordant de certains joints, vient s'appuyer contre les murs extérieurs sans tenir compte des redans et impose un nouveau rythme à la division de l'espace. Ces fondations devaient soutenir quatre piliers ou colonnes prenant appui à leur croisement où subsiste parfois une trace d'arrachement carrée dans le mortier. Elles soutenaient aussi des pilastres engagés le long des murs, dont une base subsiste (sur M22) des quatre mises au jour en 1907. En effet, d'après les relevés de Paul Lohest (3) (fig. 50,51), trois autres bases semblables subsistaient (sur M25, M65 et M63); sur M63 et sur M22, une seconde base ayant la forme d'une colonnette engagée entourée de deux crochets en forme de feuille était superposée à la première, témoignant peut-être d'un second surhaussement du sol à l'époque romane (à laquelle appartient ce style de la base à crochets). Les relevés et photographies de 1907 montrent que, de part et d'autre de la colonnette, un enduit peint en blanc subsistait encore partiellement à la base du parement du mur 18 (fig. 52).

Sur les murs de chaînage subsistent les traces d'un sol de béton (-4,32 m) conservé sur une petite surface lorsqu'il fut redégagé en 1977, mais dont les fouilleurs de 1907 ont pu constater la bonne conservation (fig. 51). Le sol est constitué de deux couches de béton séparées par un lit de pierres. Le béton supérieur a une coloration rose et sur les murs du chaînage lui sont intégrées de grandes dalles d'environ 50 cm de long, en calcaire (fig. 53). Aux croisements, ces murs présentent en surface une trace d'arrachement dans le mortier, qui se distingue mal du béton de sol. Cette trace carrée provient sans doute de la destruction d'un pilier de soutien du plafond. Le béton supérieur du sol recouvre le sommet des redans, les pilastres qui s'y appuyaient ont donc été enlevés lors des transformations de la crypte. Le niveau du sol a été surélevé d'environ 50 cm entre la phase à redans et le second état, ce qui justifie le comblement des trois ou quatre ouvertures sans doute liées à l'accès vers la crypte, latéralement (de l'extérieur ?) ou de la nef centrale. Si le sol de la crypte est plus haut dans la seconde phase, on peut supposer que le chœur est surélevé à la même époque et que de gros travaux touchent toute cette partie de l'édifice.

Sur les murs 53 et 26, superposée au sol bétonné, repose la base de deux murs sensiblement plus étroits que les fondations, M27 (fig. 54) et M66, qui séparent totalement ou partiellement les premières travées des nefs. Ils ne sont pas construits sur l'axe central des murs mais décalés vers la travée centrale. La base du parement de ces murs porte encore la trace d'un enduit de mortier. Il s'agit ici d'un aménagement postérieur à l'installation du chaînage et du sol.

Sur le mur 47 reposent d'énormes blocs de pierre (M51), décalés vers l'est par rapport au mur 47. Eux aussi sont superposés au sol bétonné.

Enfin, vers l'ouest, trois massifs épais renforcent le mur du chevet, comblant presque entièrement les premières travées (M20, 46 et 62) (fig. 55). Ces massifs noient les redans de la première phase et s'arrêtent au même niveau que les murs du chaînage. Ils sont constitués d'une maçonnerie tout à fait différente : des blocs de calibres variés, parfois énormes, certains en calcaire, d'autres en grès ou en calcaire coquillier, réutilisés, le tout lié par un mortier très dur, à base de chaux (fig. 56).

(3) LOHEST P., Ms, p. 76-80; PHILIPPE J., 1979, p. 87-89.

3. Stratigraphie

Certains espaces compris entre les murs de chaînage n'ont pas été entièrement fouillés au début du siècle. Une stratigraphie a donc pu être relevée en quelques points, qui, faute d'être riche pour les périodes les plus récentes (ottonienne et gothique), apporte cependant quelques renseignements impossibles à trouver ailleurs dans l'église car le niveau du sol de la crypte était plus bas que dans les autres parties de l'édifice où les sols postérieurs au Haut Moyen-Age ont totalement disparu.

Les coupes 129 et 132 (fig. 57) proviennent d'un même sondage et sont complémentaires. Elles confirment l'antériorité des murs à redans par rapport à l'installation du chaînage. La coupe 129 montre à son sommet une couche de béton jaune, base du sol contemporain du mur 66, directement superposée à deux couches de remblai caillouteux, la première est plus charbonneuse, l'autre comble la tranchée de fondation du mur. Cette dernière recoupe la couche 4, sol de mortier qui surmonte, sans couche de préparation, le dépôt argileux romain (n°5). Au-dessous se trouve un limon compact contenant du matériel préhistorique (n°6).

La coupe 132 montre les mêmes couches. Le mortier jaune du sol supérieur vient toucher le redan du mur 15; il est superposé aux couches de remblais n° 2 et 3. Le sol inférieur, n°4, vient lui aussi contre le redan et se superpose à la tranchée de fondation du mur 15 (n° 7) et à la couche romaine (n° 5). Ce sol indique donc le niveau primitif de la crypte (- 4,70 m), situé 40 à 50 cm sous le niveau du second état.

La coupe 7 (fig. 58) met en évidence une chronologie plus complète où apparaît le petit mur du Haut Moyen-Age, M68. Une petite surface de sol bétonné a échappé à la destruction (n°1), recouvrant les murs 63 et 65 durant le second état de la crypte. Il se superpose à une série de remblais meubles et de couches plus tassées, sans doute des couches de travail formées lors des transformations de la crypte. Plus bas se trouve ce qui semble être un autre sol, antérieur, recoupé par les murs de chaînage; il peut être contemporain du mur à redans mais le rapport entre les deux a disparu. La comparaison entre les coupes 129 et 132 et la coupe 7 ne permet pas d'établir une

correspondance entre tous les sols : les bétons supérieurs des trois coupes peuvent être assimilés car ils se situent à peu près au même niveau (- 4,30 m). Cependant, le sol de mortier des coupes 129 et 132 non seulement ne présente pas d'empierrement, mais de plus est moins épais et se situe à niveau nettement supérieur (- 4,70 m) au sol n°11 (- 5,15 m) de la coupe 7. Chronologiquement, ils semblent cependant s'apparenter. Les rares endroits laissés intacts lors des travaux du début du siècle rendent difficile la compréhension de ces observations. De plus, la rareté ou l'absence de matériel mobilier découvert en situation n'apporte aucune aide dans l'attribution de dates aux différentes couches relevées.

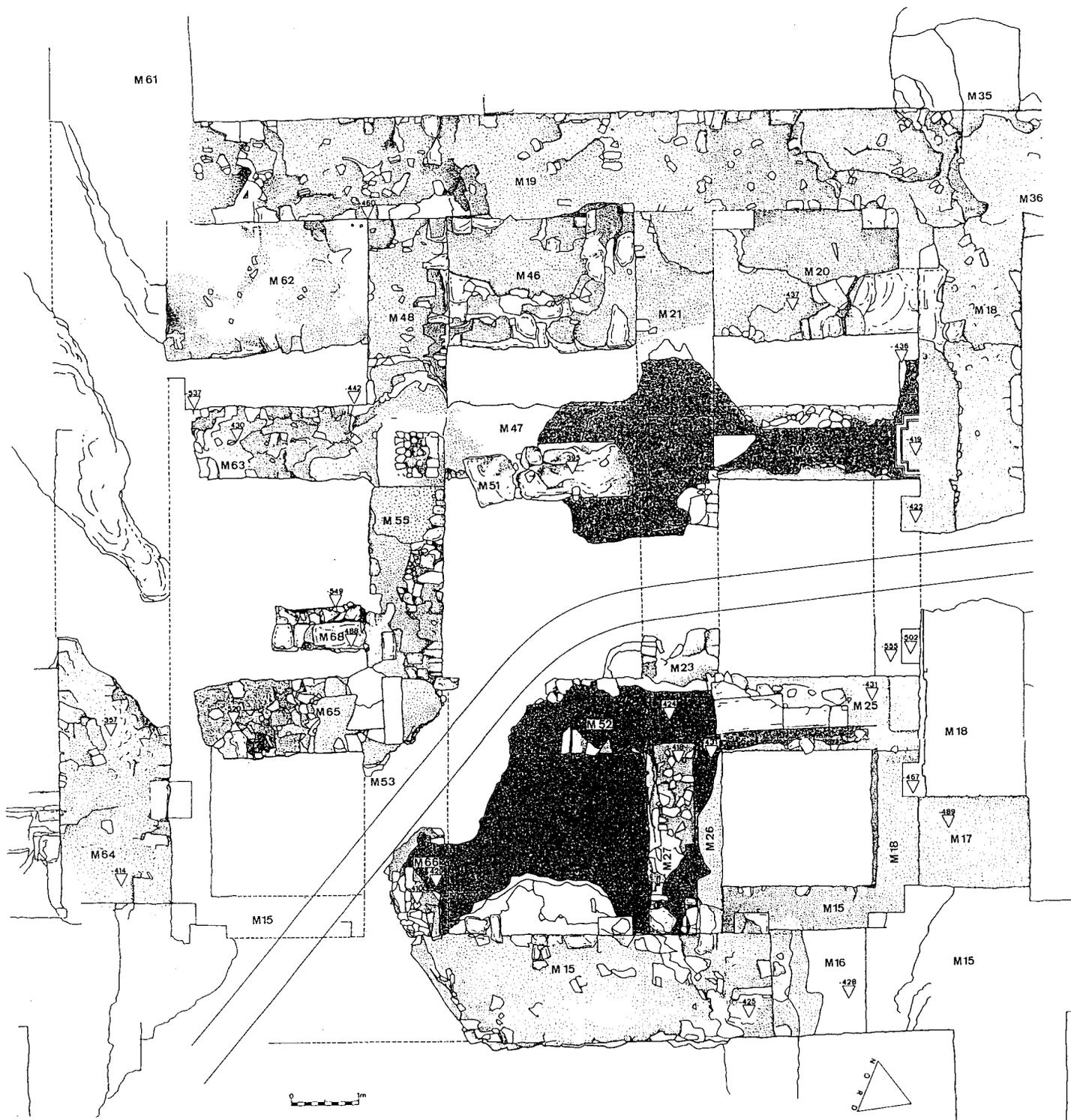


Fig. 40. Plan de la crypte.



Fig. 41. Parement ouest de la fondation M68.



Fig. 42. Contrefort sud-ouest du chevet ottonien, lié au mur 19.



Fig. 43. Embrasure du mur 18 et son remplissage, M16, parement sud.



Fig. 44. Embrasure comblée du mur 64 vers l'est.



Fig. 45. Mur 18, seul élément de la cathédrale conservé en élévation, environ 1 m au-dessus du sol bétonné de la crypte à l'époque ottonienne (seconde phase) ou romane. Embrasure d'accès à la crypte (vers le nord).

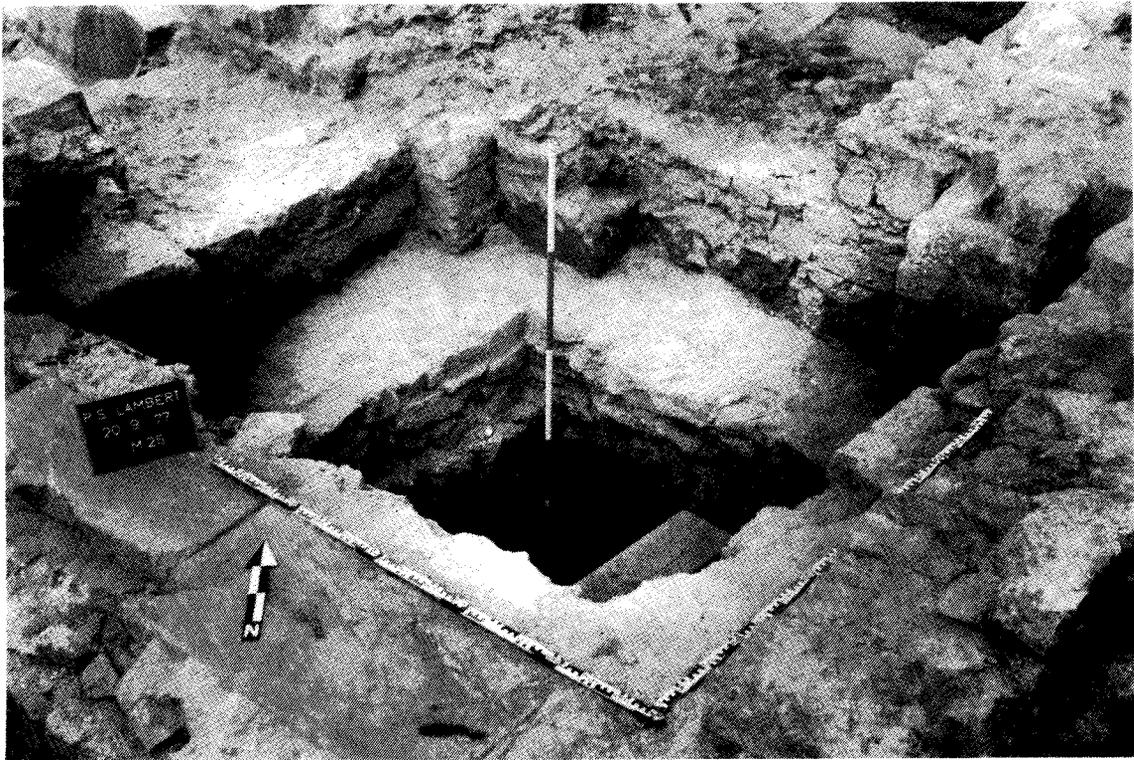


Fig. 46. Angle des murs 15 et 18 montrant les redans et l'important ressaut de fondation. A l'avant-plan, sol de la crypte conservé sur les murs du chaînage.

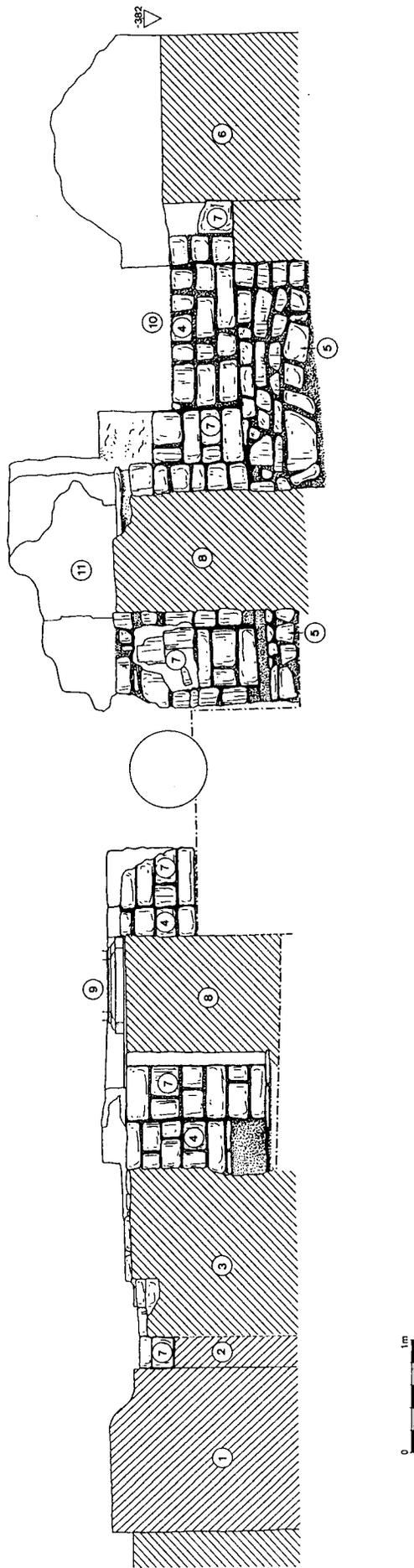


Fig. 47. Elévation du mur 18

1. Profil du mur 19 (chevet).
2. Profil du redan d'angle, noyé dans la maçonnerie gothique ajoutée.
3. Maçonnerie gothique, fondations renfort du chevet.
4. Face sud du mur 18, en partie visible lors de la première phase.
5. Ressaut de fondation du mur 18.
6. Profil du mur 15 et de son ressaut de fondation.
7. Redans utilisés lors du premier aménagement de la crypte ottonienne.

8. Profil des murs de chaînage ajoutés lors d'un deuxième aménagement de la crypte ottonienne.
9. Niveau du sol de la crypte ottonienne après le deuxième aménagement, base de pilastre rectangulaire.
10. Passage vers la crypte venant de la tour nord.
11. Partie du mur 18 conservée en élévation lors de la deuxième phase.



Fig. 48. Embrasure du mur 18 et son remplissage, M16, parement nord.

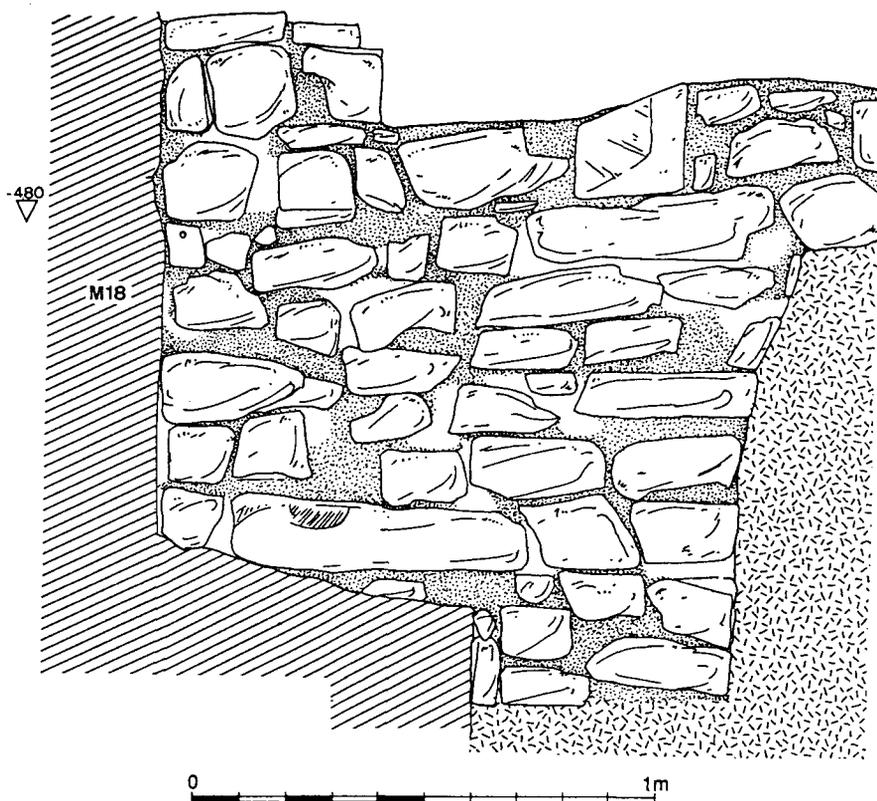


Fig. 49. Élévation partielle du mur 25 (face ouest).

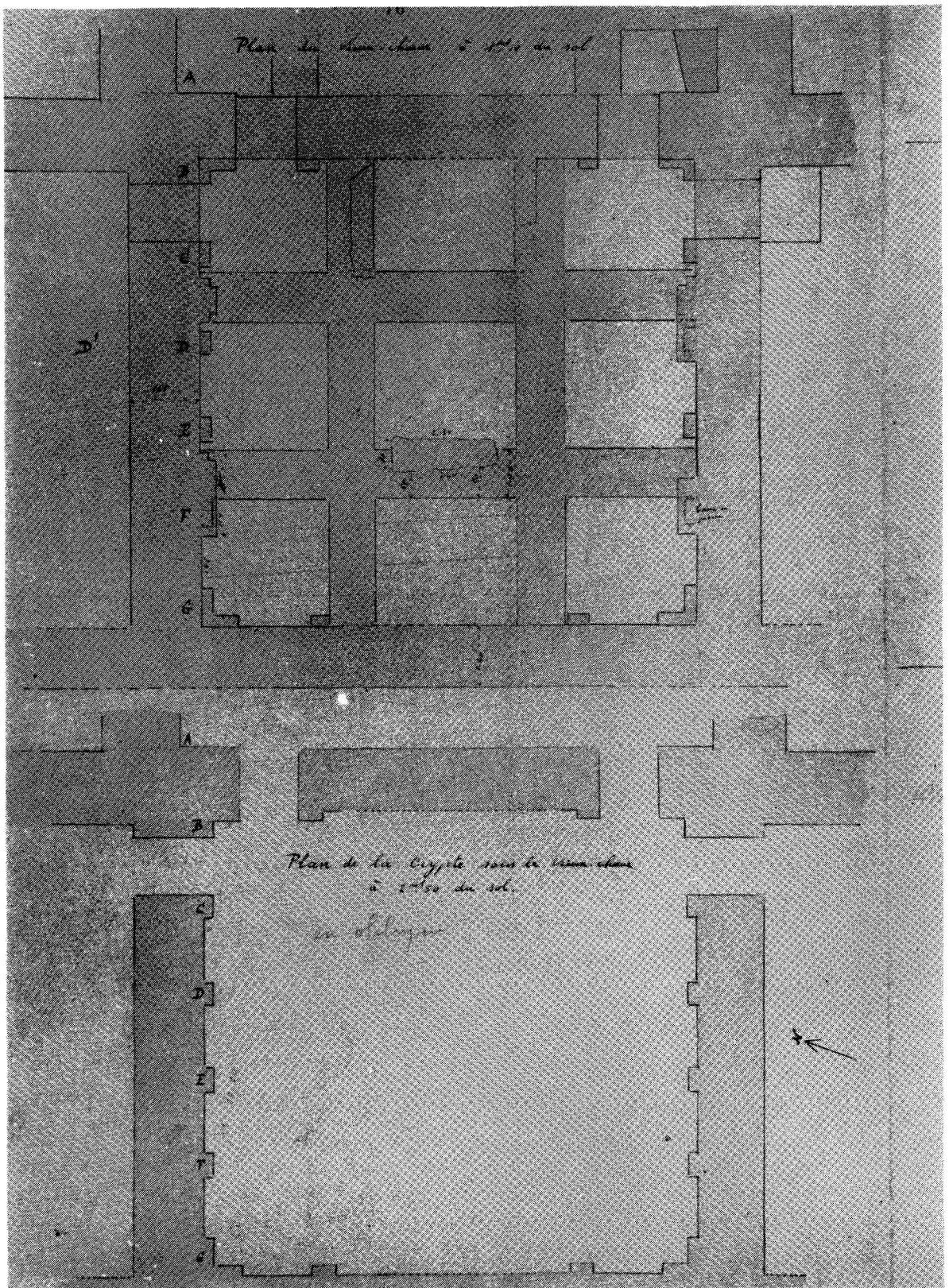


Fig. 50. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 76. En haut, plan de la crypte à 1,10 m du sol de la place : il traverse le chaînage central et le remplissage des murs extérieurs. En bas, plan à 2,50 m du sol : il passe sous le chaînage et les remplissages et montre l'état primitif de la crypte à redans, les fondations postérieures étant moins profondes.

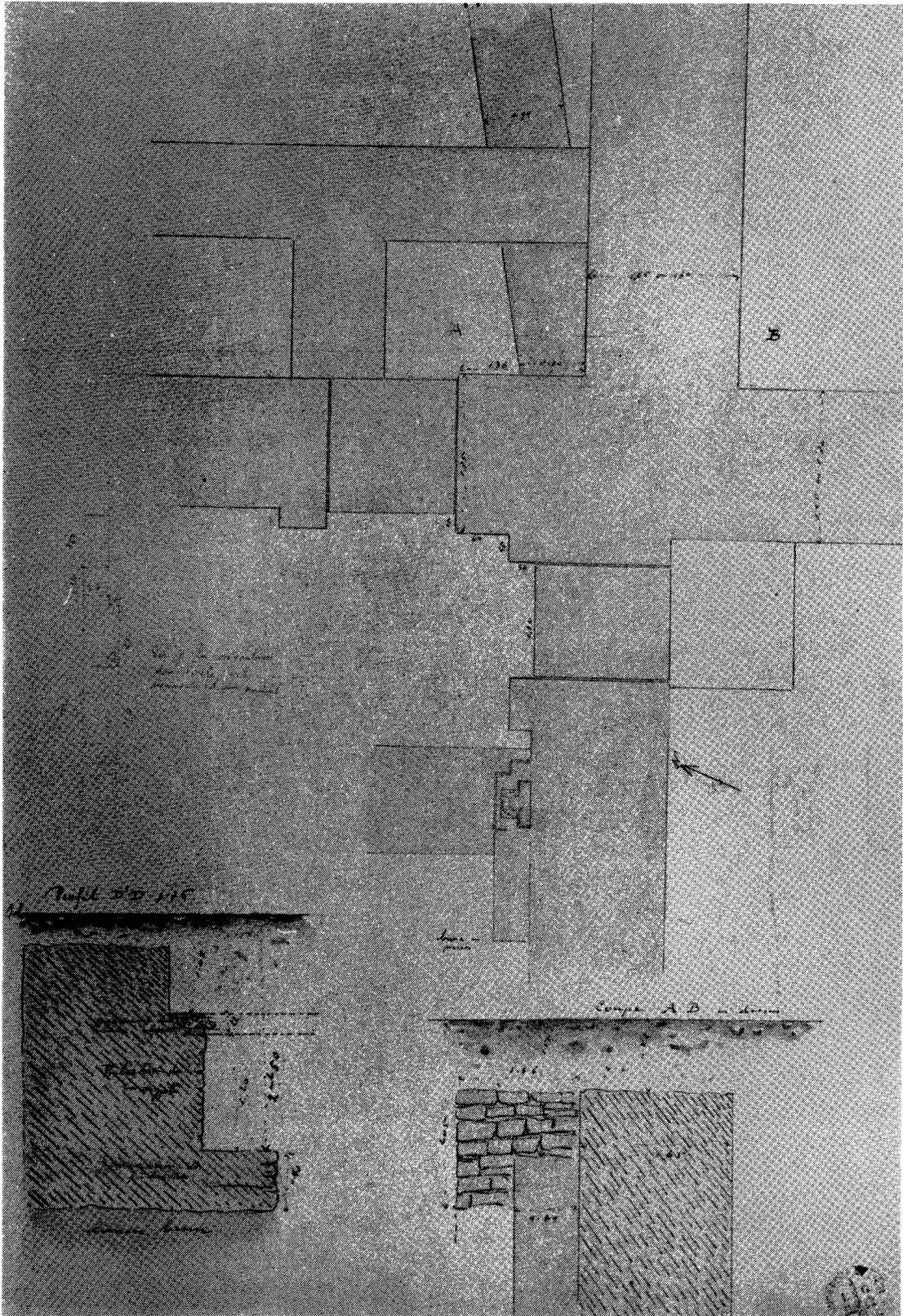


Fig. 51. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 77. Montre notamment la situation de deux bases superposées, l'une ottonienne, l'autre romane (avec colonnette) sur un mur de chaînage (M63).



Fig. 54. Angle des murs 27 et 25, murs du chaînage, opposé au précédent. Ces fondations sont moins profondes et sans ressaut.



Fig. 55. Renforcement du mur du chevet, à l'intérieur de la crypte (M20). Les redans ottoniens sont noyés dans cette maçonnerie gothique.

-467

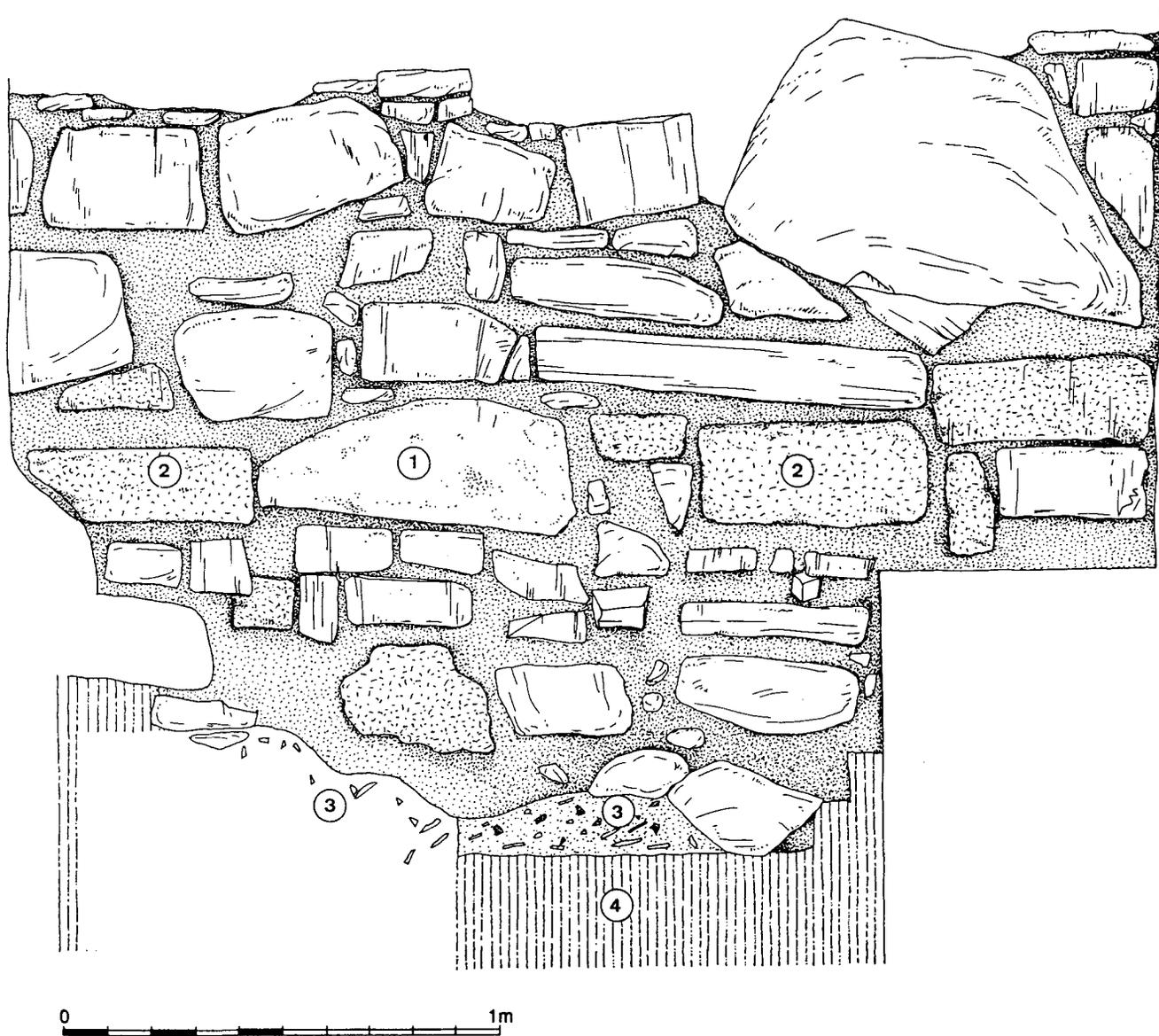


Fig. 56. Elévation du mur 20

1. Bloc de tuffeau.
2. Calcaire coquillier utilisé lors de la première construction de la crypte (redans) et réemployé ici.
3. Couche d'argile contenant du matériel romain.
4. Limon.

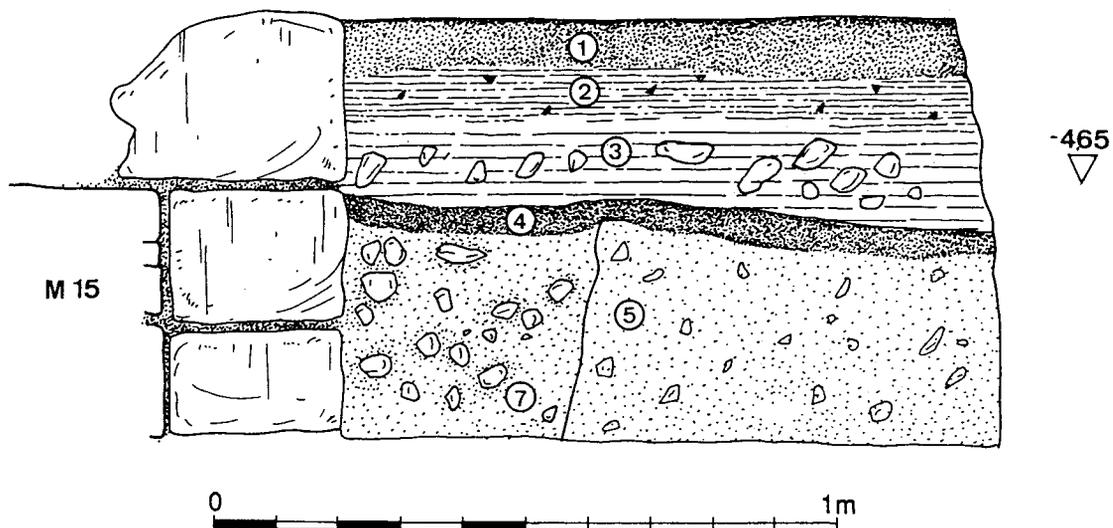
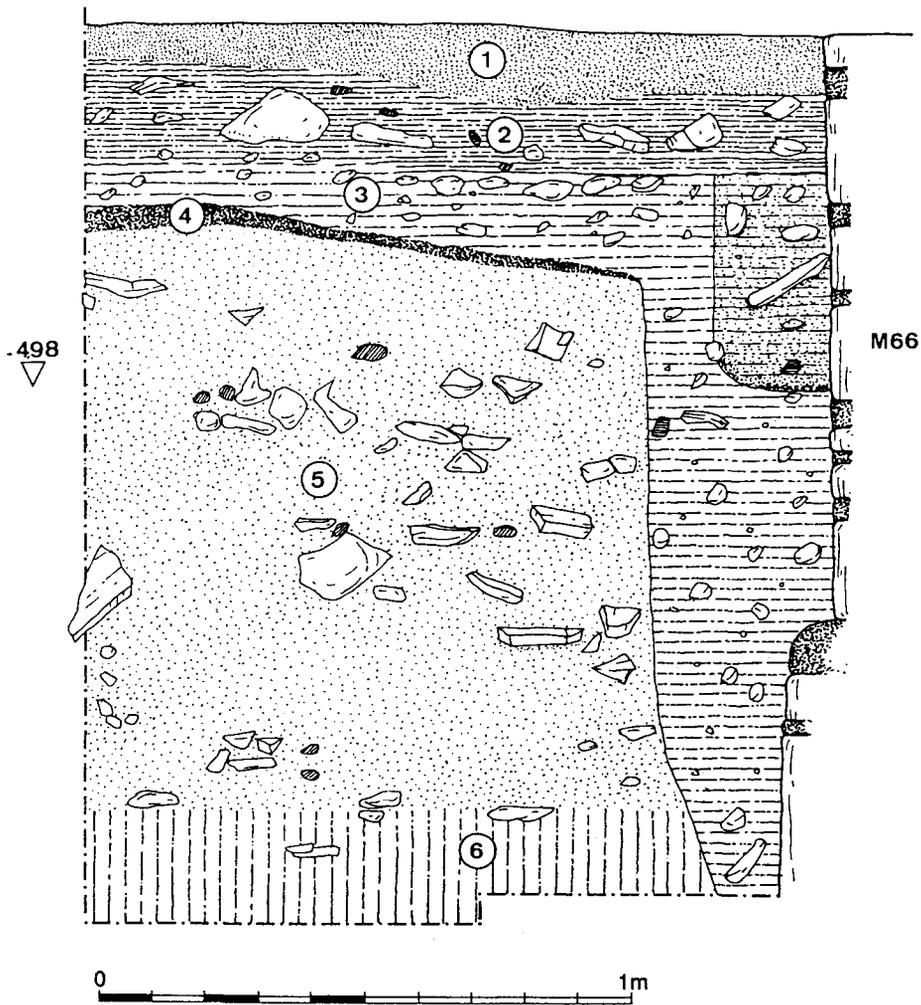


Fig. 57. Coupes 129 (A) et 132 (B)

1. Sol constitué d'un mortier jaunâtre très fin.
2. Couche très carbonneuse contenant un mélange de mortier compact et de pierres.
3. Couche meuble, argileuse contenant du mortier et des galets; comble la tranchée de fondation de M66.
4. Mortier gris blanc, très dur, découpé par la tranchée de fondation de M66.
5. Argile contenant du matériel romain.
6. Limon compact.
7. Tranchée de fondation du mur 15.

Coupe M 65 - M 63 Paroi nord

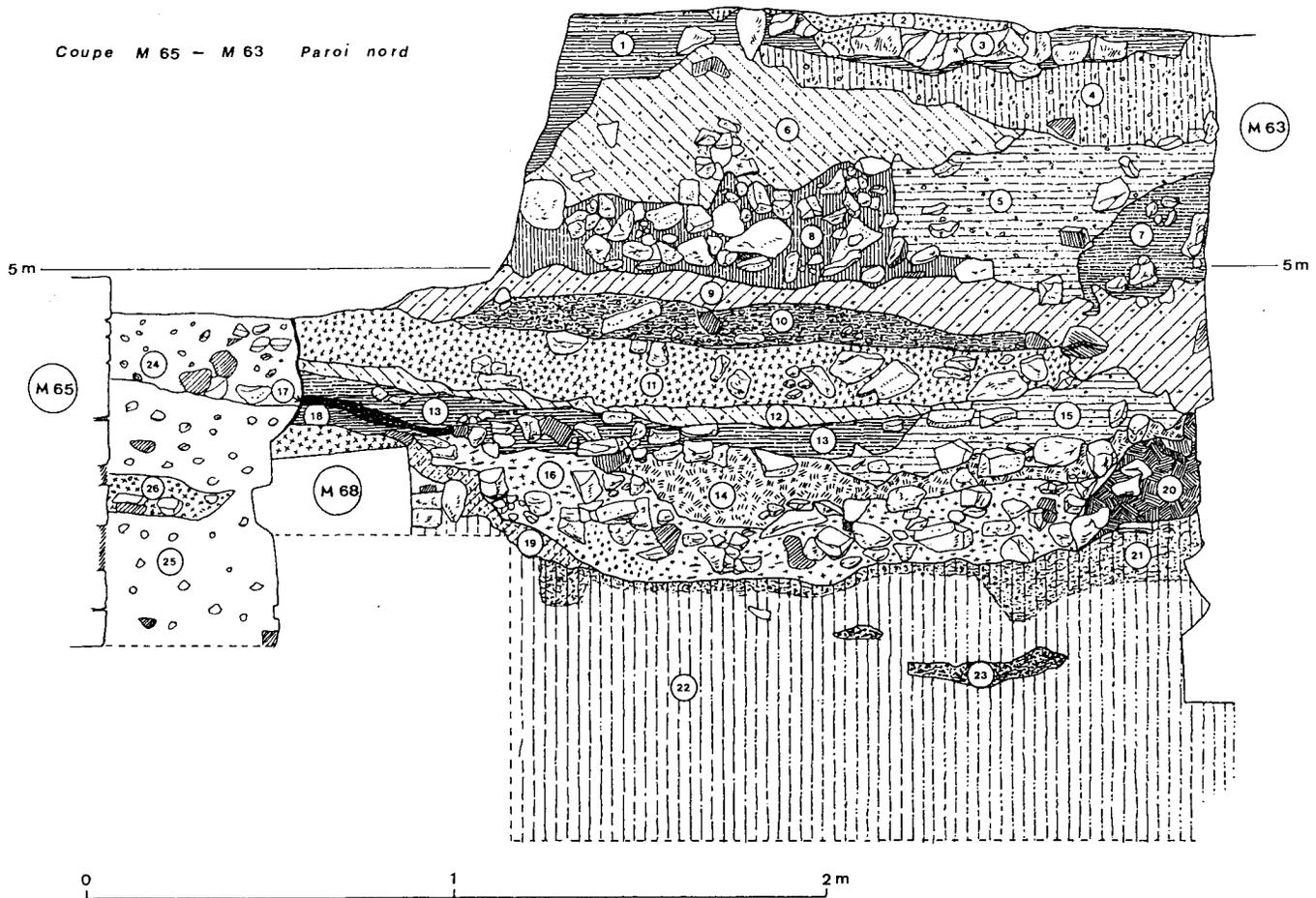


Fig. 58. Coupe 7

1. Perturbation récente.
2. Béton de sol rose.
3. Empierrement, base du sol bétonné.
4. Terre argileuse contenant du mortier, des fragments de tuiles, des cailloux...
5. Remblai terreux.
6. Terre argileuse, semblable à 4.
7. Poche plus pierreuse.
8. Blocage de pierres et de tuiles.
9. Terre argileuse contenant du mortier, des fragments de tuiles.
10. Terre granuleuse contenant des graviers, du mortier, des tuiles et des pierres.
11. Sol formé de pierres noyées dans du mortier.

Ce sol passe au-dessus du mur 68 mais est recoupé par la tranchée de fondation du mur 65 et par le mur 63.

12. Terre brune sous le sol.
13. Terre noire contenant du mortier.
- 14, 15, 16 et 20. Remblais de pierres, mortier et tuiles, plus ou moins denses.
- 17 et 18. Fines couches de terre noire passant au-dessus du mur 68.
19. Couche sableuse.
21. Sommet des limons avec éléments romains.
22. Limon contenant un peu de matériel préhistorique.
23. Poche d'éléments organiques brûlés.
- 24, 25, 26. Tranchée de fondation du mur 65, zones de densité différente.

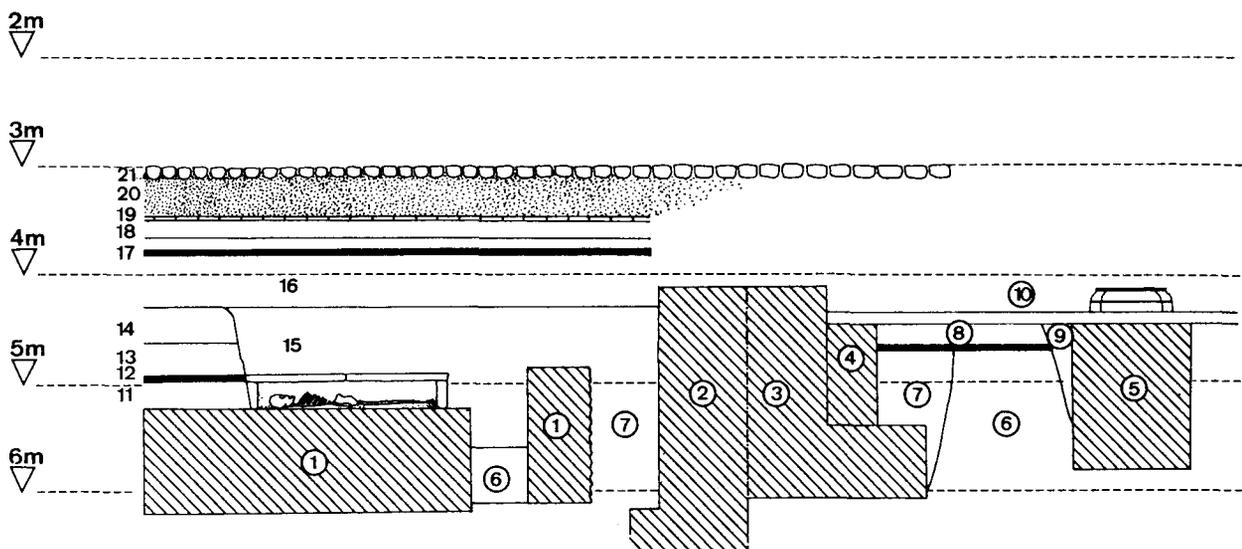


Fig. 59. Coupe schématique récapitulative des structures et niveaux archéologiques relevés dans la crypte et au chevet de la cathédrale ottonienne.

1. Murs 56 et 57, Haut Moyen-Age.
2. Mur 19, chevet ottonien.
3. Mur 18, mur nord de la crypte.
4. Redan de la première phase de la crypte.
5. Mur de chaînage construit lors de la seconde phase d'aménagement de la crypte.
6. Couche contenant du matériel romain.
7. Tranchée de fondation des murs ottoniens (1^e phase).
8. Niveau de mortier, restes du sol d'occupation de la première phase.
9. Tranchée de fondation du mur du chaînage recoupant le sol 8.
10. Sol bétonné de la seconde phase d'aménagement de la crypte.
11. Destruction des murs du Haut Moyen-Age.
12. Sol sableux (construction de la crypte ottonienne fin X^e siècle ?)
13. Remblai argileux.
14. Argile compacte et déchets de maçonnerie.
15. Fosses d'inhumations creusées à partir du sommet de la couche 14 (XI^e - XIII^e siècles).
16. Nombreux sols successifs correspondant à des travaux effectués à l'époque gothique.
17. Sol daté de la seconde moitié du XV^e siècle.
18. Effondrement d'ardoises et de vitraux.
19. Sol pavé des Temps Modernes.
20. Cailloutis préparatoire de la place installé au début du XX^e siècle.
21. Pavés de la place Saint-Lambert au moment de la fouille.

4. LES TOURS

1. Situation générale (fig. 60, 61)

Nichées dans les angles formés par le choeur et les bras du transept, deux tours et des chapelles sont édifiées lors de l'agrandissement de l'église à l'époque gothique. Elles reposent sur une assise considérable qui vient s'appuyer contre les murs de la crypte ottonienne (M18 et M64) et sur ceux du transept (M2 et M80), ne laissant que deux découpes rectangulaires sous la tour et sous une chapelle. Dans ces espaces subsistent quelques vestiges plus anciens heureusement épargnés, surtout gallo-romains (1), mais aussi postérieurs à cette époque et antérieurs à l'édifice ottonien. Les investigations de Paul Lohest et la pose de la conduite d'eau ont perturbé la stratigraphie et révélé l'existence d'une petite partie de la baignoire gallo-romaine (fig. 62) (2).

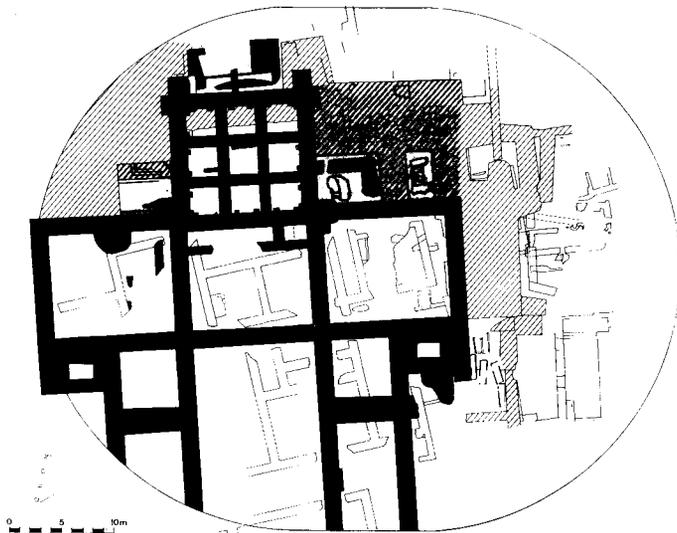


Fig. 60 : Plan de situation des tours.

2. La tour nord

Dans l'espace inoccupé par le radier de la tour (fig. 63) subsistent, outre les restes de la baignoire gallo-romaine, les fondations de deux murs construits en angle droit, M9 et M10. Ils sont de facture grossière, les pierres (grès) sont disposées en assises irrégulières, liées par un mortier friable, rosé, qui déborde largement de certains joints. Les blocs inférieurs sont placés sans liant à même l'argile. Le relevé des faces des murs (fig. 64 et 65) montre un appareil semblable à celui du mur 56, situé au chevet. Le mur 10, de direction nord-sud, est recoupé par la fondation du mur ottonien M18 (fig. 66), le mur 9 par un autre mur ottonien, limitant le transept à l'ouest, M2. Les fondations du mur 2 (fig. 64) dont l'appareil est plus régulier, s'enfoncent beaucoup plus profondément dans l'argile et possèdent un ressaut à la base et un renfort à l'angle formé avec M18 (fig. 63, n° 4). Les murs 9 et 10 se superposent à des structures gallo-romaines ou les recoupent (fig. 63, n° 1 et 3). Dans l'espace formé par le mur 10, le mur de la baignoire romaine et le mur 9, parmi le remblai, se trouve un blocage de pierres posées

les unes sur les autres sans mortier (fig. 67). Ce blocage a pu être installé lors de la construction des murs 9 et 10. Ceux-ci se situent chronologiquement entre l'époque gallo-romaine et la construction de l'église ottonienne à la fin du X^e siècle, ce qui les rapproche des murs 56 et 57 situés au chevet et appartenant au Haut Moyen-Age.

La tombe 1, longeant le M18, est creusée dans sa tranchée de fondation; elle est donc postérieure à l'époque ottonienne. Vers l'ouest, elle est recoupée par la tranchée d'une conduite moderne qui efface tout rapport avec le radier gothique.

Le second espace laissé sans fondation à l'ouest du transept n'a épargné que des structures romaines ("praefurnium").

Le radier de la tour comprend les murs 1, 3, 4, 5, 6, 32, 33 et 37. D'un seul tenant, ils composent une énorme plateforme de plusieurs mètres d'épaisseur. Comme le montrent les relevés des parements des murs 4 et 1 (fig. 69, 70 et 71), ils sont formés de blocs de calcaire de très grandes dimensions mesurant jusqu'à 1 m de long et de petits blocs de grès, liés par un mortier très dur, blanc gris, contenant beaucoup de chaux. Cette construction utilise volontiers des matériaux de remploi, comme des fûts de colonnes, à l'ouest, au contrefort du

(1) TILKIN-PETERS C. et DEGBOMONT J.-M., 1990.

(2) LOHEST P., Ms, p. 15.

chevet, M37 (fig. 72). Ces fûts ont probablement été récupérés lors de réfections de l'église ottonienne à l'époque gothique.

M8 (fig. 73, 74) se superpose au radier de la tour, indiquant la limite nord-ouest de la tour elle-même. Il s'agit sans doute du départ d'un mur allant vers le cloître. Un caniveau courbe, nettement postérieur, entame le radier à sa limite nord-ouest, et un puits est situé à la limite de la fouille et vraisemblablement postérieur à l'époque gothique. Ce puits est formé de blocs de grès posés à sec et recouvert en partie de dalles horizontales. A cet endroit, les remblais contiennent de nombreux ossements humains provenant de la destruction de tombes.

La coupe 18 (fig. 65) montre, outre le relevé du parement est du mur 10, le profil du bain romain (n°11) et une succession de couches dans la tranchée de fondation du mur 18, au sommet de laquelle se trouve la tombe 1 et une couche de mortier blanc tassé, couche de "travail" contemporaine de la construction ou de transformations de l'édifice ottonien. Sous celle-ci, dans la couche 4, fut découvert un tesson en céramique d'Andenne du XII^e siècle. Les couches n° 5, 6, 7 et 8 constituent le remplissage de la tranchée de fondation du mur ottonien, les couches n° 9 et 10 contiennent des déchets de construction romains et la couche n° 13 est formée d'un limon clair, sans trace d'occupation.

Aucune couche du Haut Moyen-Age n'est traversée, les tranchées de fondation ou les couches de remblai n'ont fourni aucun matériel archéologique permettant de dater la construction des murs 9 et 10. Lors de l'enlèvement du mur 18 en 1982, sous sa dernière assise, quelques tessons du Haut Moyen-Age furent mis au jour, qui doivent peut-être avoir un rapport avec l'édifice antérieur à la grande cathédrale.

La coupe 27 (fig. 64) montre essentiellement le parement sud du mur 9, détruit par la tranchée de fondation du mur 2. A la base du mur 9 se trouve une couche de terre noire, fine contenant des déchets de construction (n°1) et de l'argile (n°2). Les deux couches surmontent une couche romaine contenant des déchets de construction en rapport avec la maçonnerie du mur 12, qui apparaît sous le mur 9. La couche 4 est composée d'argile claire et surmonte deux couches de déchets de construction romains et

ottoniens, à mettre en rapport avec la construction du mur 2 et la destruction des murs antérieurs.

3. La tour sud

Au sud de la crypte, l'amorce d'un radier, sans doute équivalent à celui que nous venons de décrire, est dégagée sur une petite surface limitée au sud par le circuit des autobus. Comme au nord, un espace compris entre le mur de la crypte (M64) et le mur du transept (M80) est épargné par ce radier, sauf l'angle lui-même où se trouve un renfort gothique, M79 (fig. 75).

Cet espace contenait un remblai récent car il fut fouillé en 1907 ainsi que l'attestent les relevés de Paul Lohest (3) (fig. 76). A cette époque furent mis au jour plusieurs sarcophages à cuve et couvercle monolithes, à mettre en rapport avec l'édifice pré-ottonien. Une maçonnerie, M130, très partiellement conservée, doit appartenir au Haut Moyen-Age. Il s'agit d'un morceau de mur dont tout parement a disparu. Il semble qu'il ait eu la direction nord-sud. La coupe 57 (fig. 77) montre la mauvaise qualité de sa maçonnerie, les pierres sont soit liées par un mortier peu solide, soit séparées par une couche de terre noire. Les analyses de mortier (4) attestent la présence de deux types très différents, l'un d'entre eux se rapproche des mortiers utilisés au Haut Moyen-Age, l'autre est semblable au mortier présent dans toutes les fondations à l'époque gothique. Nous sommes donc en présence d'un vestige du Haut Moyen-Age, M130, auquel se superpose une surcharge gothique liée au renforcement d'angle, M79.

Le mur 130 (fig. 78) est recoupé par la tranchée de fondation du mur 80, ottonien, et se superpose à une épaisse couche de remblais romains contenant des fragments de tuiles et des déchets de maçonnerie. La couche d'argile

(3) LOHEST P., Ms, p. 17.

(4) Rapports d'analyses effectuées en 1980 par Andrzej TOMASZEWSKI, alors professeur à l'Université technique de Varsovie, directeur de l'ICCROM à Rome, et de Hanna JEDRZEJEWSKA, professeur à l'Institut de technologie et d'organisation de la production en bâtiment de l'Université technique de Varsovie, dans le contexte de sauvegarde des vestiges et de leur déplacement.

sous-jacente contient encore quelques débris romains et, plus bas, un peu de matériel préhistorique. La base du remblai et la tranchée de fondation du mur 80 ont fourni un peu de céramique du Haut Moyen-Age.

Les maçonneries gothiques entourant l'espace épargné présentent les mêmes caractéristiques que celles décrites pour la tour nord. Cependant, leur niveau conservé est dans l'ensemble inférieur, la différence pouvant être d'1 m. Ceci est justifié par la pente naturelle du terrain, rétablie lors du nivellement de la place. Cette pente, à l'époque de la cathédrale, et afin que le niveau à l'intérieur du monument soit horizontal, était compensée par deux volées d'escaliers au sud du bras sud du transept et au sud de la tour, dans le cloître (fig. 8). Les murs 76, 77, 78 et 79 sont constitués de blocs de calcaire de très grandes dimensions agencés avec des blocs plus petits, liés par un mortier blanc très dur. Ces fondations s'élargissent vers le bas en plusieurs ressauts leur donnant l'aspect d'escaliers déjà signalés plus haut et qui permet d'identifier aisément certaines constructions gothiques.



Fig. 61. Vue aérienne de la zone dégagée en 1977 : radier de la tour nord et vestiges plus anciens épargnés, quelques sépultures à l'ouest et la première nef de la crypte au sud.

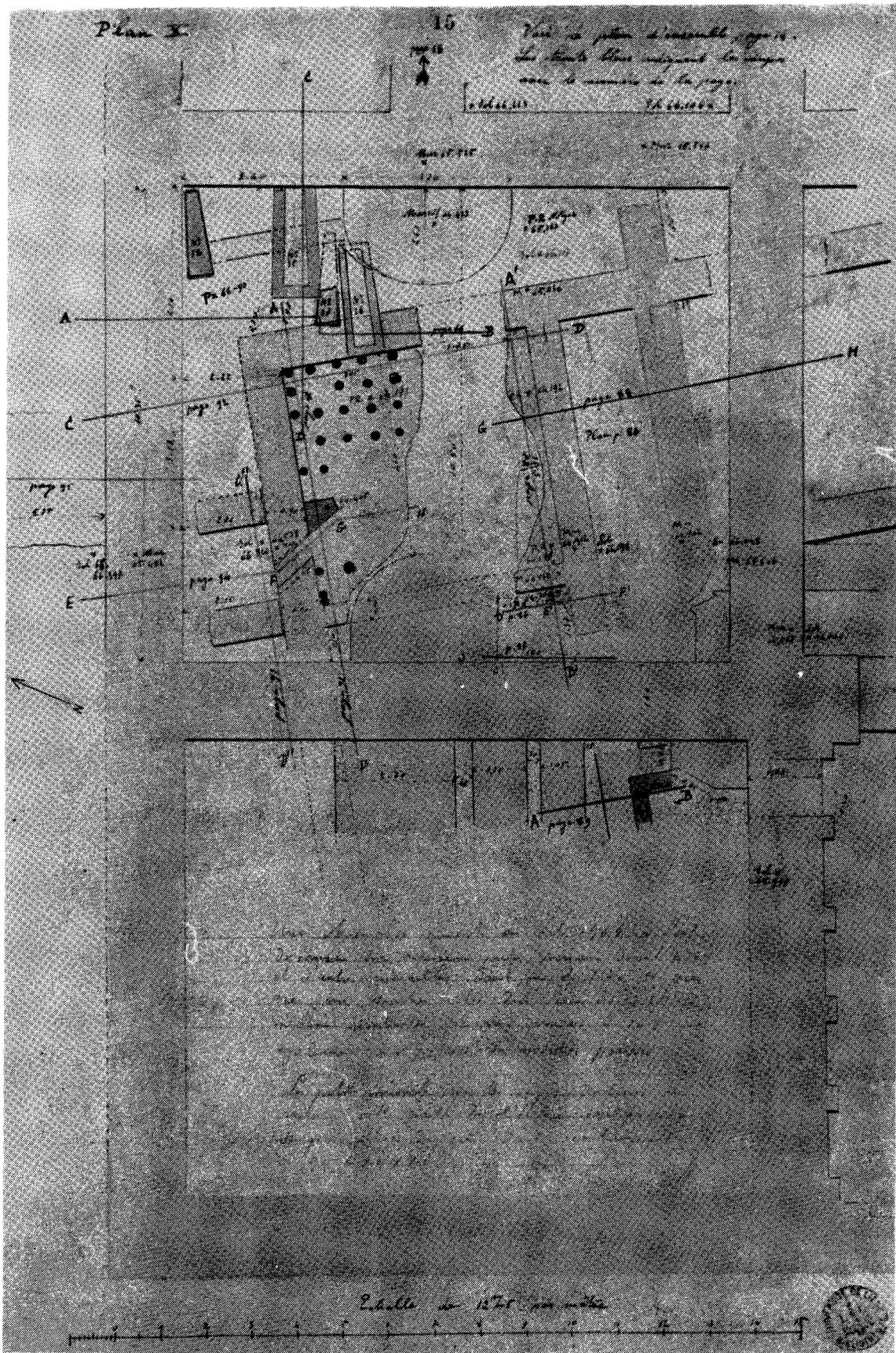


Fig. 62. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 15. Plan des découvertes effectuées en 1907 à l'emplacement de la tour nord et du bras nord du transept.

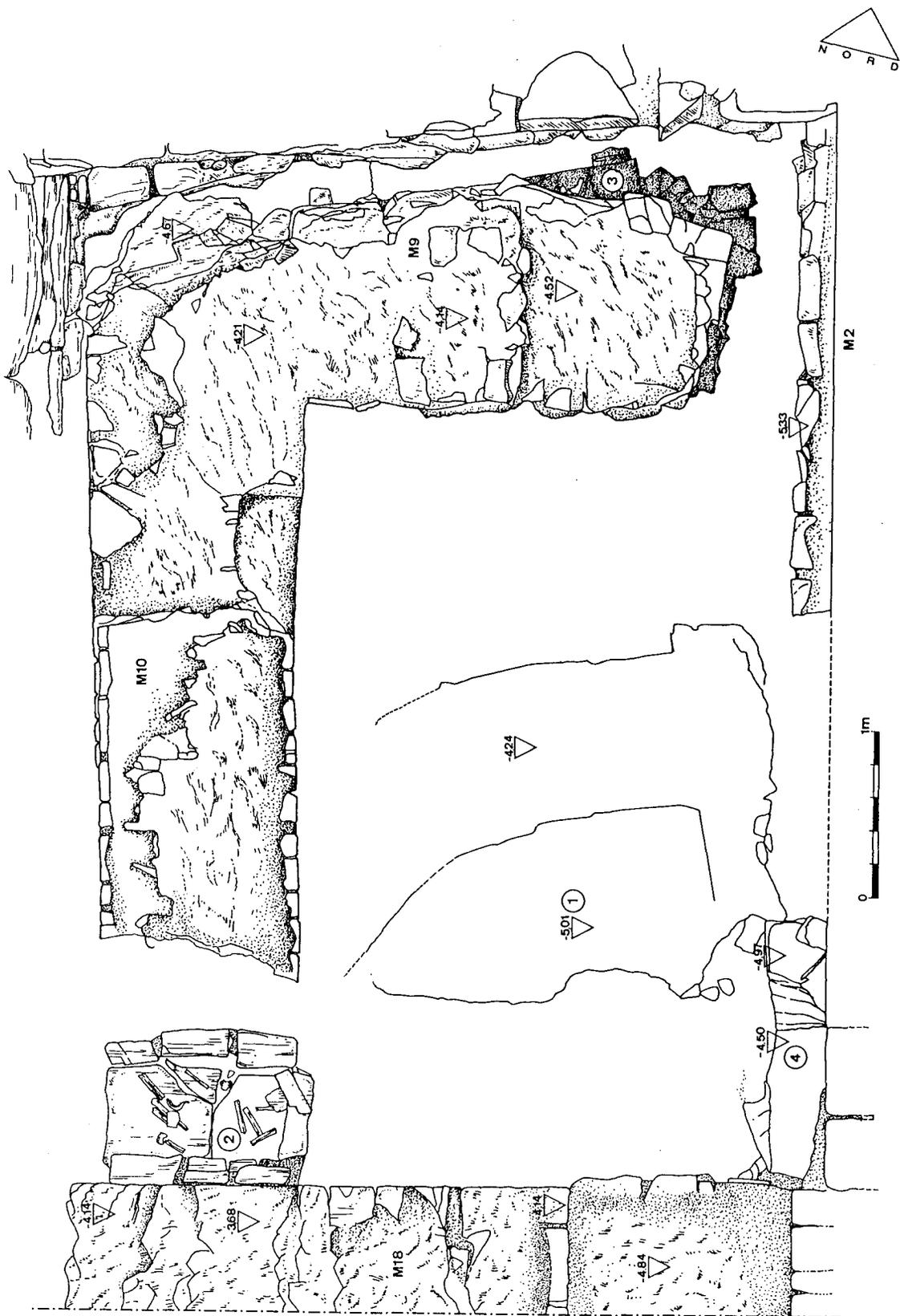


Fig. 63. Plan des structures conservées sous la tour nord

1. Baignoire romaine.
2. Tombe 1.
3. Mur romain (M34).
4. Fondation saillante dans l'angle entre M18 et M2.

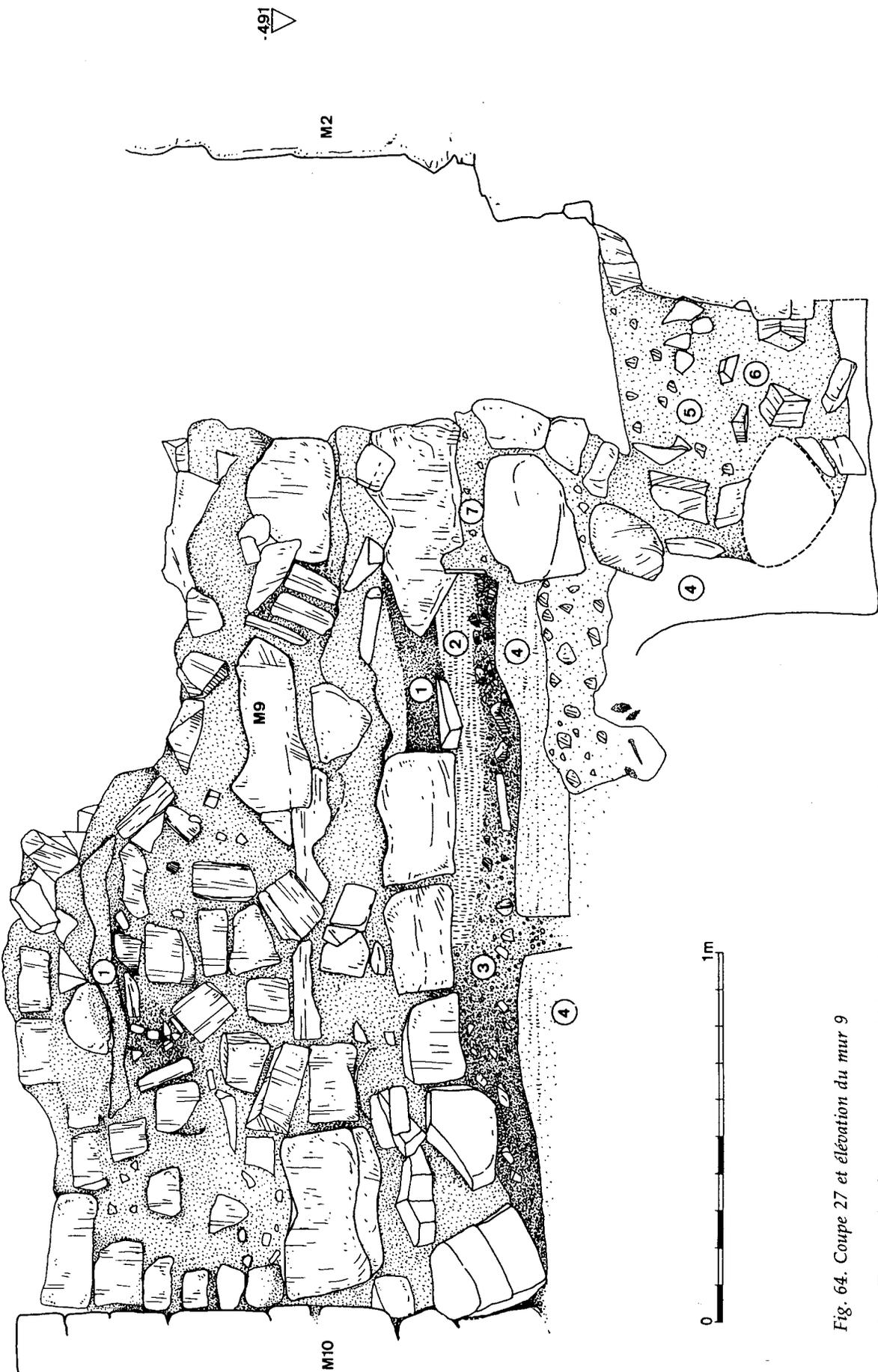


Fig. 64. Coupe 27 et élévation du mur 9

1. Terre noire contenant des déchets de construction (graviers, mortier).
2. Argile et rares déchets de construction.
3. Couche de déblais romains : mortier rose et blanc, tuiles, graviers, fragments de marbre, crépis.
4. Limon avec précipitations ferriques.
5. Argile contenant des déchets de mortier, de grès et de petits cailloux.
6. Mélange de grosses pierres et d'argile sans déchets romains.
7. Maçonnerie du M 2, romain, auquel le mur 9 est superposé.

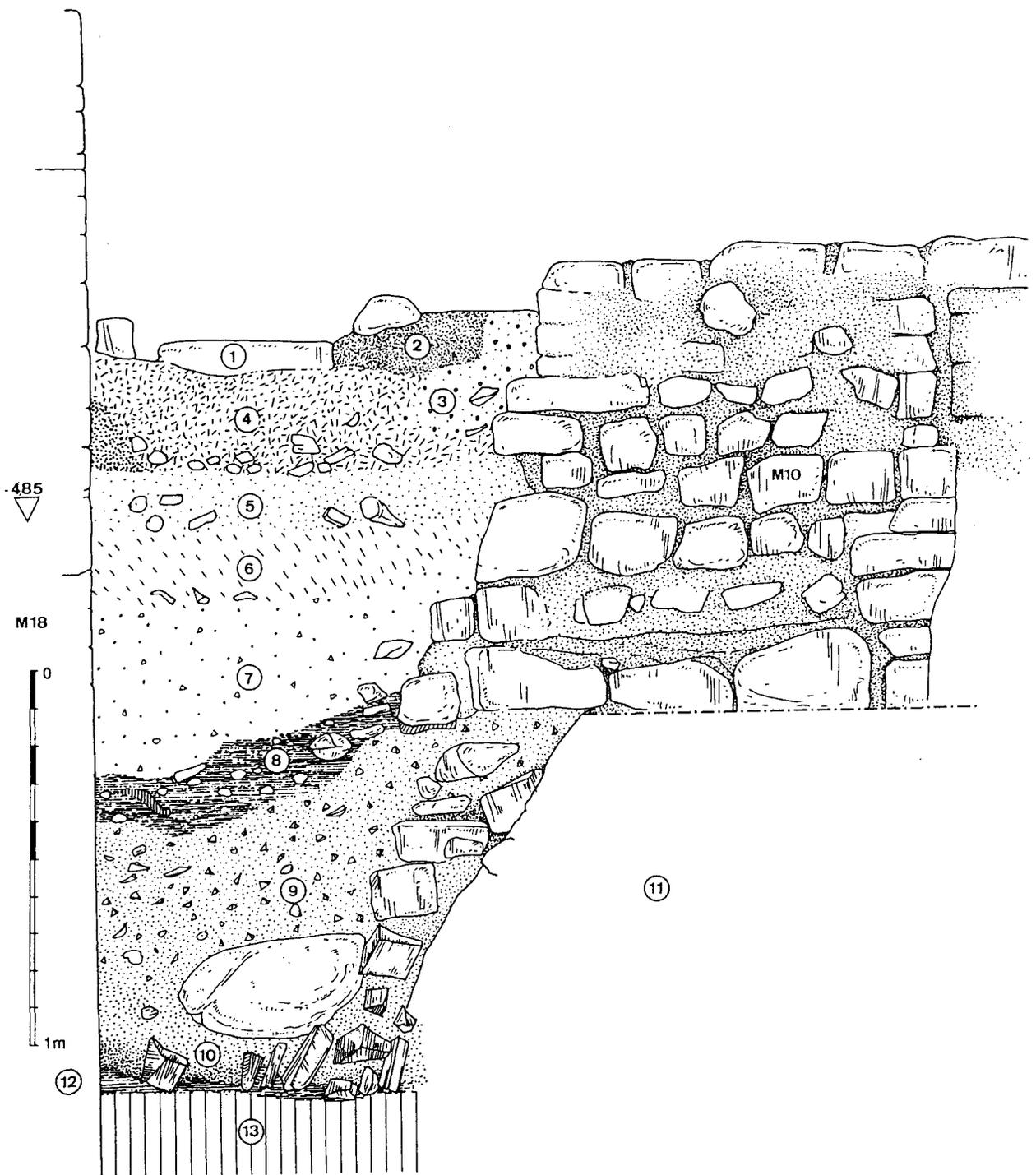


Fig. 65. Coupe 18 et élévation de la face est du mur 10

1. Tombe 1, construite sur la tranchée de fondation du mur 18.
2. Mortier.
3. Argile humifère contenant des déchets de mortier.
4. Argile et cailloutis, petits blocs de grès à la base. Contient un tesson de céramique d'Andenne, XII^e siècle.
5. Mortier blanc et pierres de grès.
6. Argile, os humains épars à la base.
7. Terre mélangée de mortier et de petits galets.
8. Argile charbonneuse.
9. Argile contenant des déchets de construction romaines.
10. Dernier lit de fondations romaines.
11. Profil du bain romain formé de deux épaisses couches de béton rose sur une importante assise de blocs de grès.
12. Bande d'argile noire.
13. Limon clair en place.



Fig. 66. Angle des murs 9 et 10 après enlèvement d'une partie du blocage de renforcement.

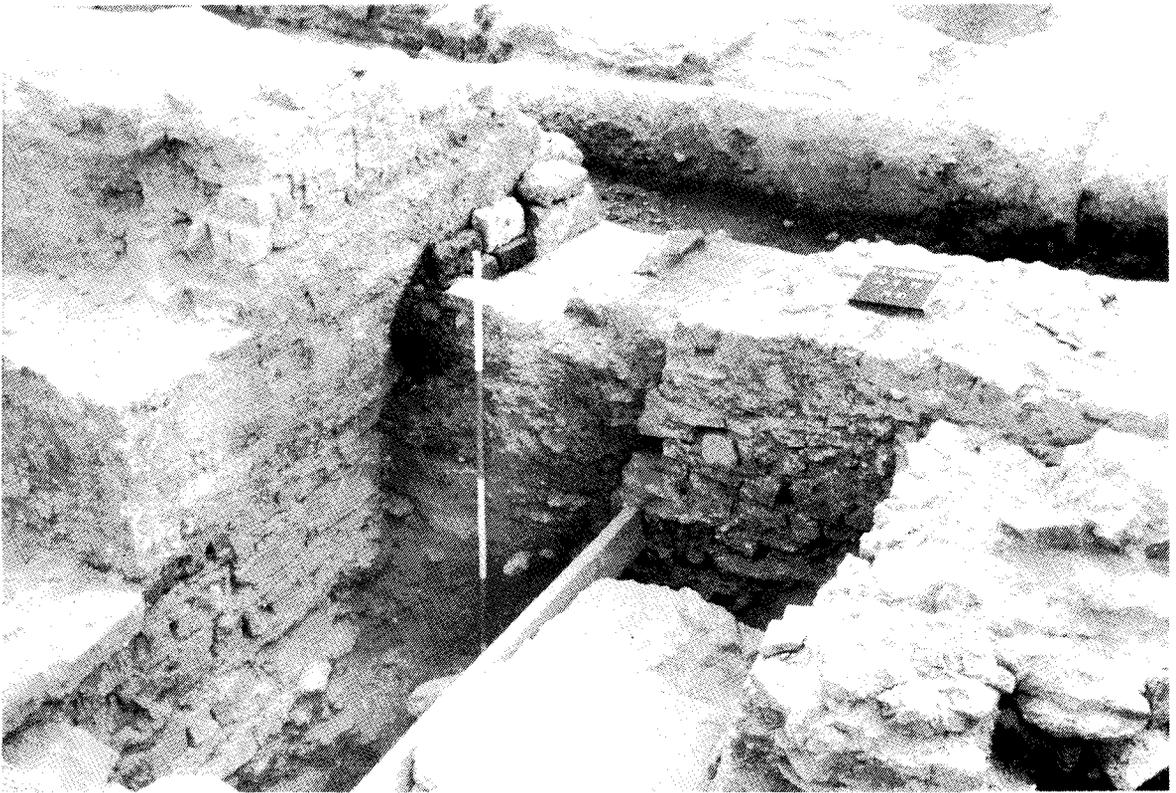


Fig. 67. Mur 10 recoupé par la fondation du mur 18 (crypte ottonienne). La tombe 1 se trouve dans cette tranchée de fondation. A l'avant-plan, maçonnerie gallo-romaine recoupée par le mur 10.



Fig. 68. Blocage de renforcement (M11) non maçonné dans l'angle des murs 9 et 10, antérieurs à l'édifice ottonien.

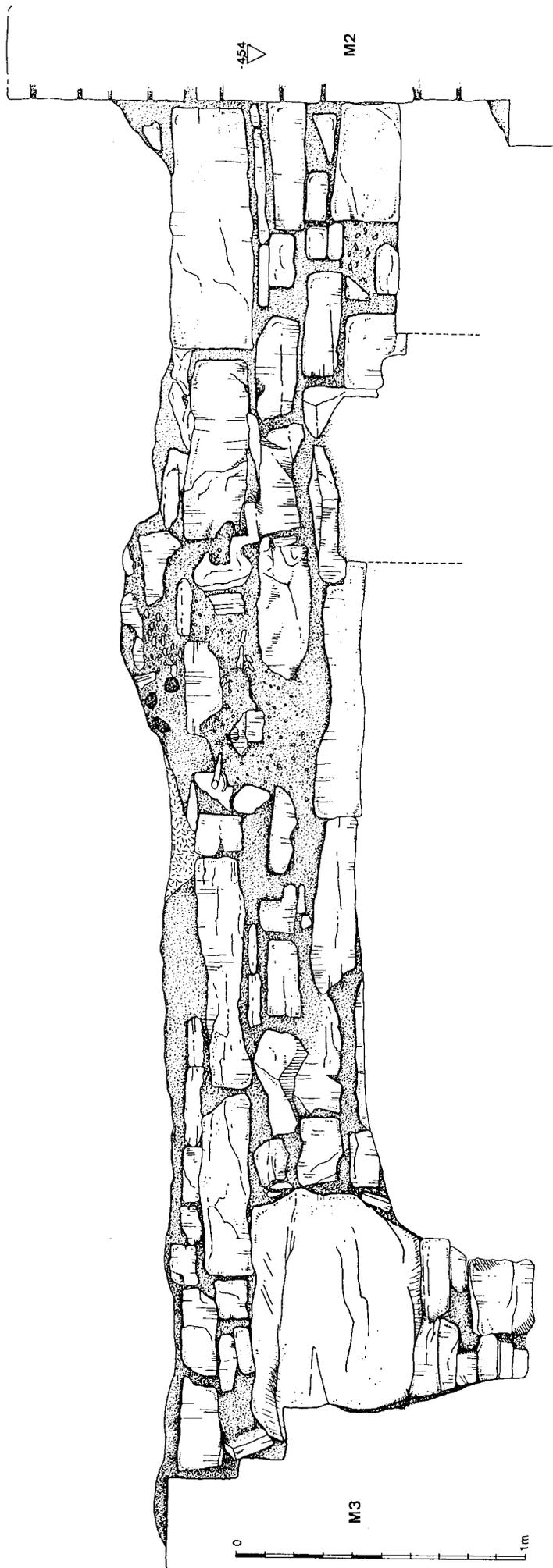


Fig. 69. Elévation du mur 1 (face sud).

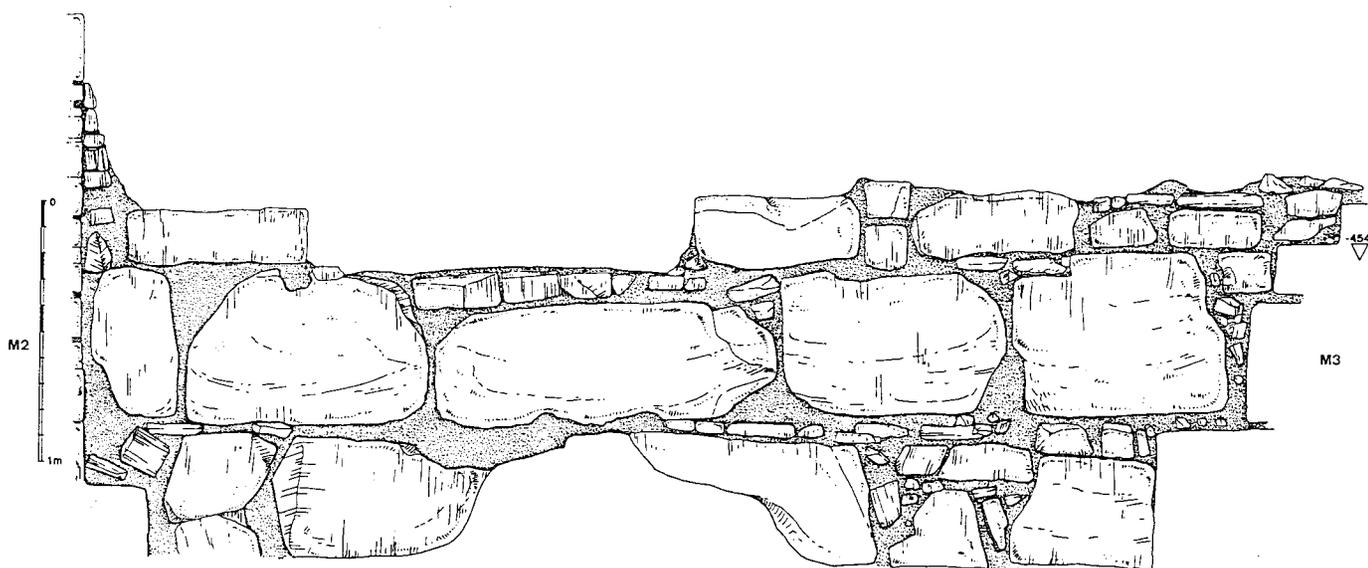


Fig. 70. Élévation du mur 4 (face nord).



Fig. 71. Murs gothiques entourant un praefurnium romain. Gros blocs maçonnés "en escalier".



Fig. 72. Colonne (ottonienne ?) réemployée pour border un contrefort gothique.



Fig. 73. Base du mur 8, conservé sur le radier de la tour nord.

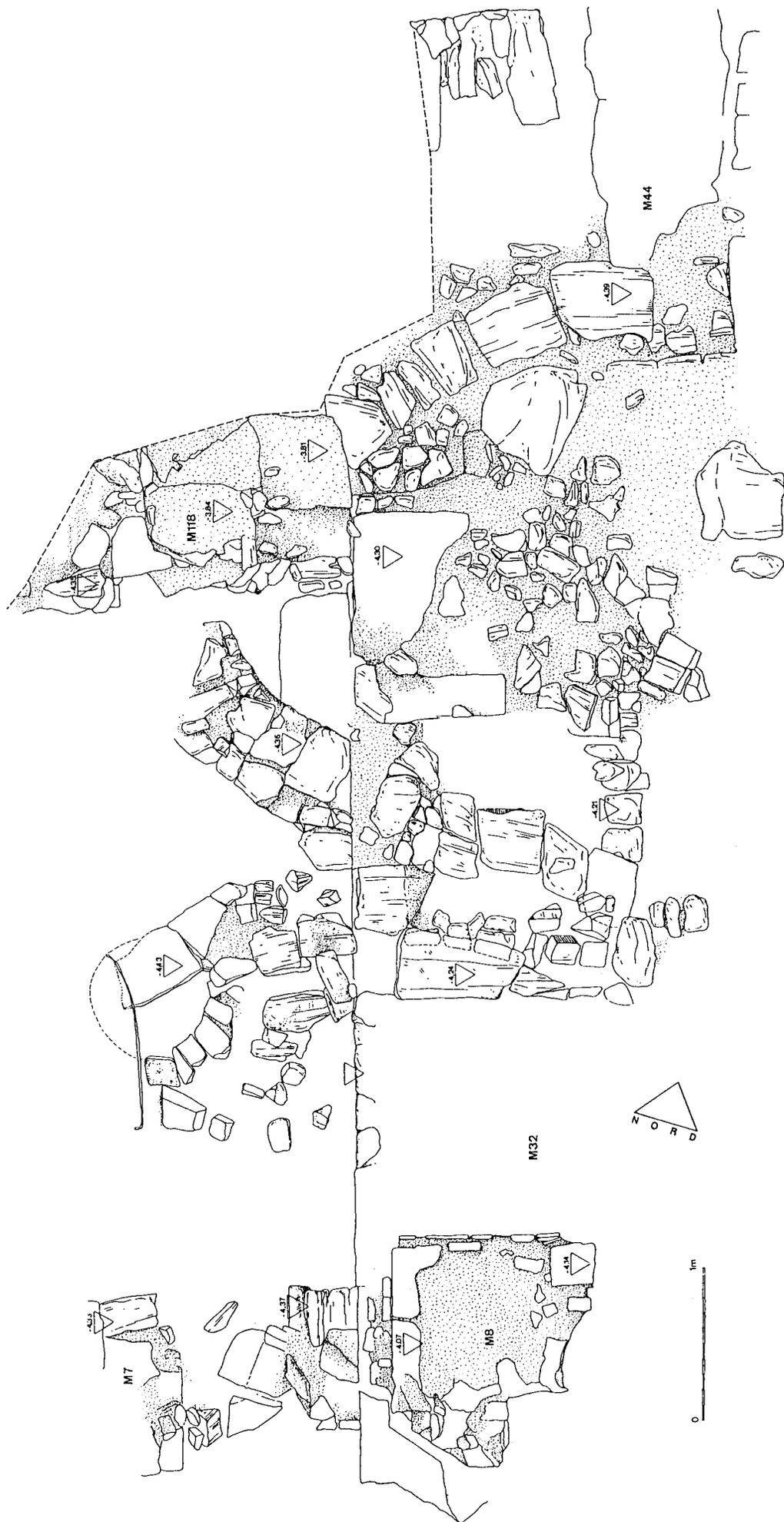


Fig. 74. Plan de la limite ouest du radier de la tour nord

1. Cariveaux.
2. Puits partiellement recouvert par une dalle de grès.

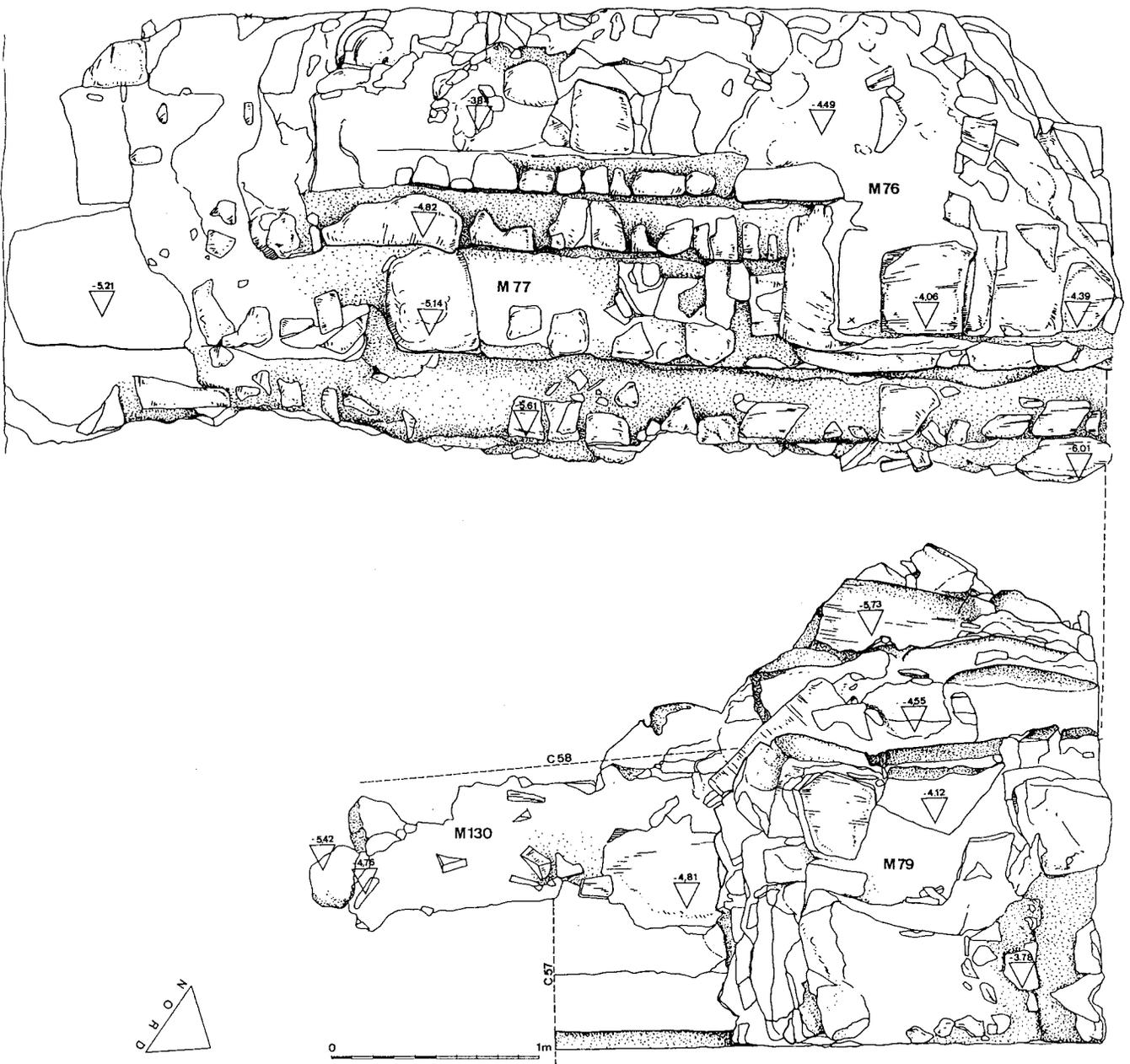


Fig. 75. Plan des structures conservées sous la tour sud.

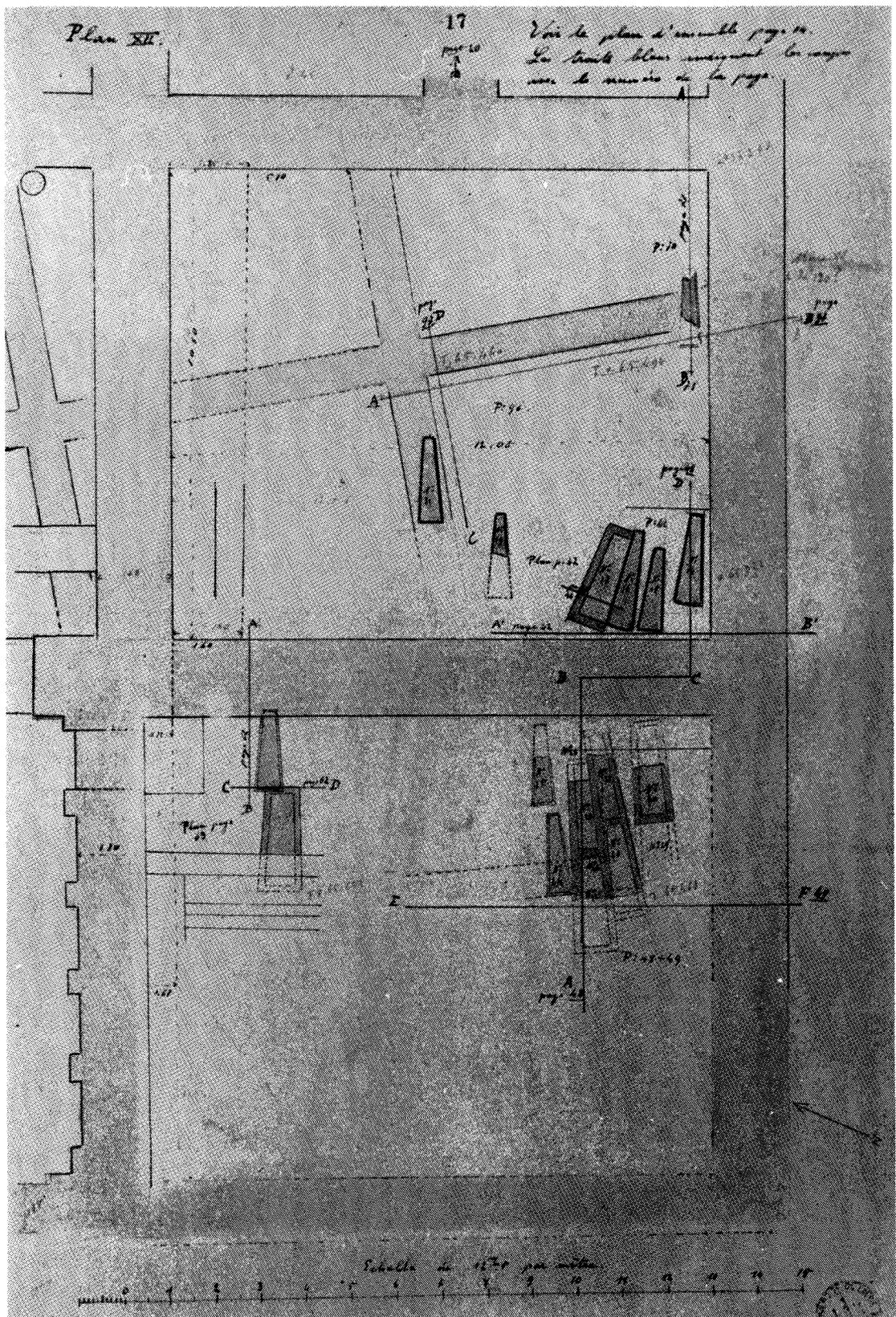


Fig. 76. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 17. Plan des découvertes effectuées en 1907 à l'emplacement de la tour sud (dont le tracé est inexact) et du bras sud du transept.

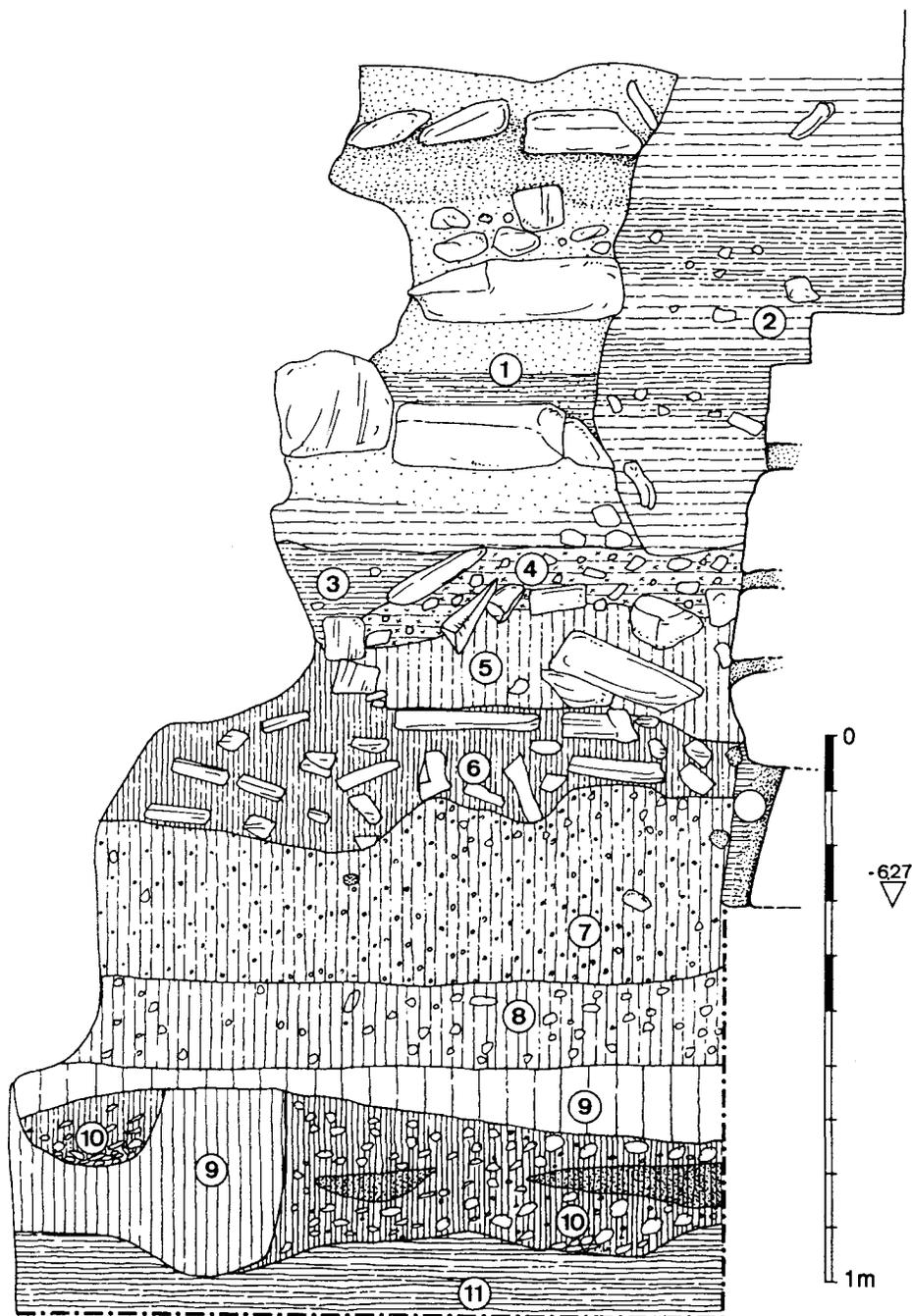
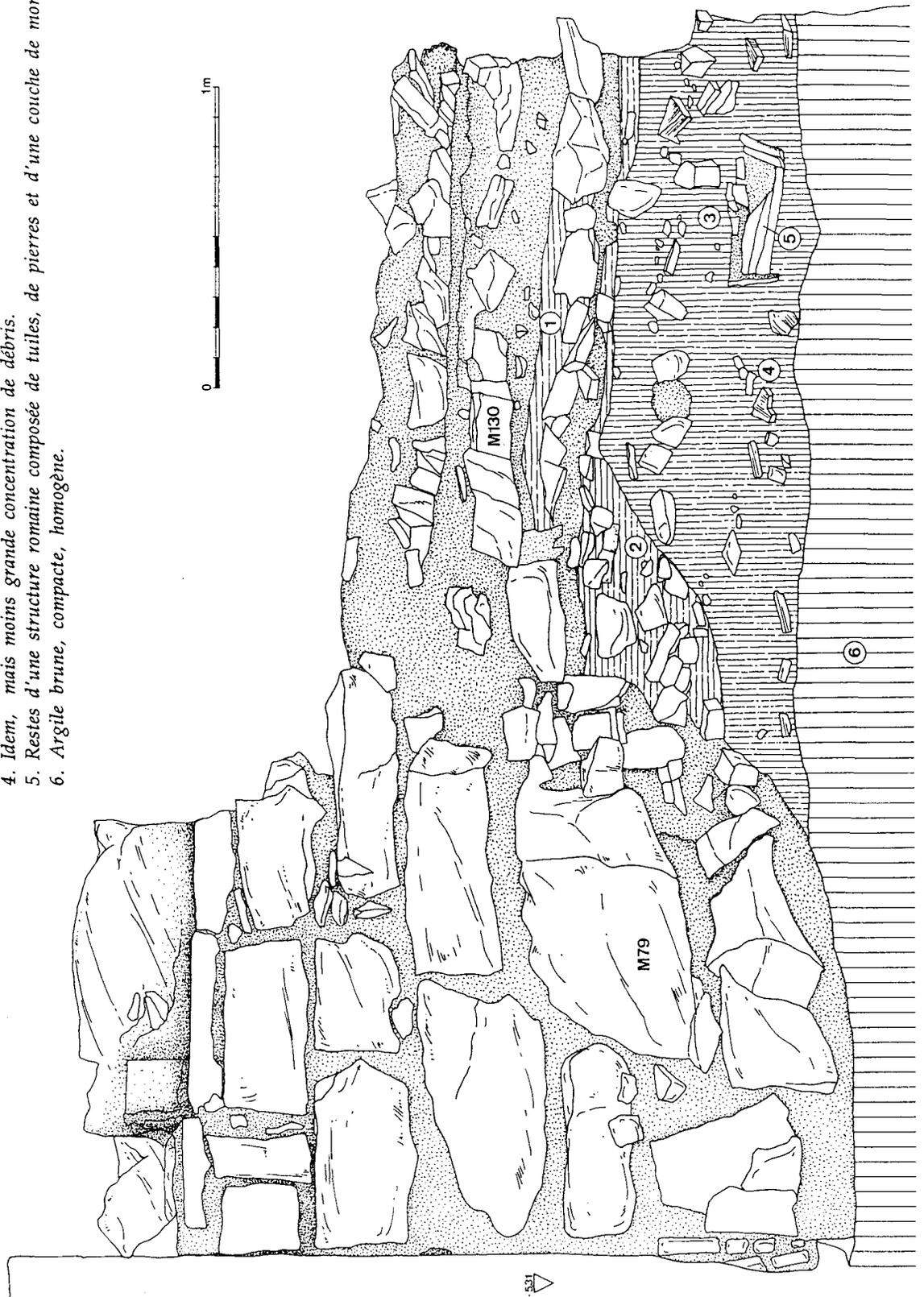


Fig. 77. Coupe 57

1. Massif (M 130) formé par une alternance d'assises de pierre, de couches de terre noire et de zones de mortier blanc, meuble vers le bas et plus dense dans la partie supérieure.
2. Tranchée de fondation de M 80. Remplissage meuble contenant de la terre grise, du mortier, des fragments de tuiles et des blocs de pierre.
3. Terre brune avec débris de tuiles.
- 4 à 6. Terre brune contenant de nombreux débris romains essentiellement des pierres et du mortier (5) ou de grands morceaux de tuiles (6).
7. Argile brune contenant du matériel préhistorique.
9. Limon clair, pur.
10. Limon mêlé de nombreux galets.
11. Limon.

Fig. 78. Elévation du mur 79 et coupe 58

1. Zone de terre noire prise entre les assises inférieures du mur 130.
2. Poche de terre noire et amas de pierres.
3. Terre brune contenant de nombreux débris romains (mortier, tuiles).
4. Idem, mais moins grande concentration de débris.
5. Restes d'une structure romaine composée de tuiles, de pierres et d'une couche de mortier rose.
6. Argile brune, compacte, homogène.



5. LE TRANSEPT

1. Généralités (fig. 79)

Les bras et la croisée du transept furent fouillés en 1907; les renseignements fournis par Paul Lohest (1) doivent donc être examinés avec le plus grand intérêt. Les fouilles des années 70-80 ont essentiellement traversé des remblais de cette époque et les tranchées de conduites d'eau ou de gaz. Cependant, une observation attentive permet de déceler quelques zones demeurées intactes, d'autant plus importantes qu'elles sont rares et étroites. Les seules sépultures mises au jour avaient déjà été fouillées et relevées, la cuve de la T20 porte en effet une inscription gravée: "FOUILLES 1907".

Le bras nord avait quant à lui été totalement vidé de son remblai meuble et de quelques maçonneries. En 1909, l'aménagement d'une crypte archéologique avait été décidé et réalisé par la Ville à l'instigation de Paul Lohest, désireux qu'il subsiste là et pour toujours, le souvenir des occupations successives du coeur de Liège. Une dalle de béton fut donc installée, au niveau du sol de la place, sans qu'aucune construction n'en rompe l'harmonie et le rythme imposé par la couronne d'arbres et de réverbères.

2. Le bras nord (plan général, fig. 167).

Le transept, construit à l'époque ottonienne, en même temps que la première phase de la crypte, présente les caractéristiques de cette époque : murs profonds, avec un ressaut de fondation à la base, et formés d'un appareil régulier de petits blocs de grès brun, ou grès houiller (fig. 80 et 81). Les parements ne sont pas rejointoyés, les joints sont creux, le mortier ne débord pas. L'élévation de ces murs a totalement disparu car, hormis dans la crypte, aucun sol contemporain de l'occupation ottonienne n'est conservé. En effet, étant donné la pente naturelle du terrain, le sol de l'église se trouvait au moins au niveau de la partie supérieure, c'est-à-dire l'extrémité nord du transept, vers le Vieux Marché; or, cette partie aussi fut arasée lors du nivellement de

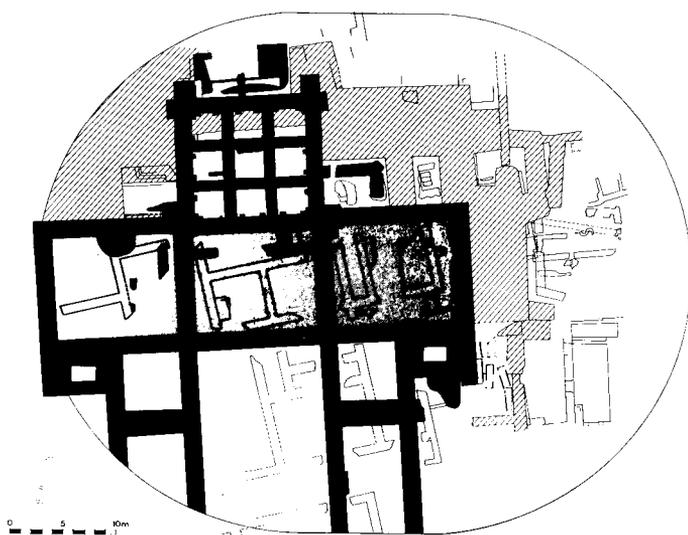


Fig. 79. Situation générale du transept.

la place. A cet endroit se trouve une fondation massive arasée, de type gothique, M114. Rectangulaire, elle longe toute la face nord du transept et mesure 5,50 m de large. Ce radier devait supporter le "Beau portail" installé là à l'époque gothique.

Le rectangle formé par les murs du bras nord (M2, M41, M98 et M140) renfermait une série de murs plus anciens déjà décrits dans une précédente étude consacrée à la villa gallo-romaine (2). Les tombes 26 et 27 ont été laissées en situation lors de l'aménagement de la crypte archéologique. Ce sont deux sarcophages monolithes (cuve et couvercle). Le plan montre qu'ils sont posés sur un mur romain (M105) et recoupés par les murs du transept ottonien, ce qui les situe au Haut Moyen-Age, phase intermédiaire.

Dans l'angle sud-ouest subsistent quelques gros blocs de pierre, renforcements de cet angle porteur ajoutés à l'époque gothique, de même qu'un massif arrondi au milieu, contre la face est du mur 2, dégagé et photographié en 1907 puis enlevé lors de l'aménagement du site. Sa forme découpée

(1) LOHEST P., Ms.

(2) TILKIN PETERS C. et DEGBOMONT J.-M., 1990.

dans les vestiges gallo-romains reste très lisible sur le plan.

Une autre découpe dans les murs et sols gallo-romains, longitudinale, suivant un axe est-ouest, s'explique moins facilement car Paul Lohest ne signale aucune construction à cet endroit. Sur le plan général (fig. 167) on constate que cette destruction correspond au prolongement vers l'est de la maçonnerie M9, fondation du Haut Moyen-Age décrite plus haut, sous la tour nord. Détruite par M2 et par le massif gothique disparu, une maçonnerie subsistait certainement au centre de cet espace. La mauvaise qualité de cette fondation peut expliquer qu'elle ait été prise pour un remblai pierreux lors des fouilles précédentes et évacuée rapidement sans être repérée.

Une petite surface de sol bétonné semblable à d'autres fragments découverts ailleurs, dans le transept et les nefs, et erronément attribuée par Lohest à l'époque ottonienne, fut conservée et exposée dans la crypte archéologique. Le sol, découpé par les fondations ottoniennes, devait être limité par les murs de l'édifice antérieur. Le mur 9 et son prolongement constituent la limite nord de ce dernier; il est donc logique que ce sol soit présent là, au sud du mur pré-ottonien. Le niveau de ce sol (-3,74 m), semblable quoique légèrement inférieur aux niveaux des fragments découverts dans la nef centrale (-3,68 à -3,47 m) ou dans la nef latérale (-3,70 à -3,65 m), confirme cette appartenance au Haut-Moyen-Age, sachant que ces sols ont subi plusieurs réfections qui ont pu modifier légèrement leur niveau.

3. La croisée du transept (fig. 83)

La croisée est limitée par quatre murs de fondation ottoniens dont la description est semblable à celle du mur 2 (fig. 82 et 84). Ils incluent une série de murs gallo-romains, deux sépultures (T19 et T20) déjà citées et, en deux endroits heureusement épargnés par les nombreuses perturbations, les restes de deux sols de béton superposés. Le niveau inférieur présente les traces d'un incendie, le niveau supérieur correspond donc à une restauration, un second état du sol dans l'édifice ou de l'édifice lui-même. Les sols (fig. 85) passent sur l'arasement de murs romains (M42, 81 et 91) et sont recoupés par les murs ottonien

(M86) et postérieur (M40). Leurs altitudes se rapprochent de celle du fragment mentionné ci-dessus (-3,79 à -3,65 m). Les sols sont visibles en stratigraphie sur les relevés des coupes 15 et 13.

La coupe 15 (fig. 86) présente en n°3 un béton blanc jaune, réfection d'un autre béton rose (n° 4), brûlé, assis sur un lit de petits blocs de grès. Une couche d'argile et de blocailles (n° 5 et 6) le sépare de l'arasement du mur romain (n° 7). Cette courte stratigraphie est précieuse lorsqu'on voit à quelles importantes perturbations elle a échappé (n° 10 et 20). Le n° 23 situe le caisson de la tombe 19 dans un limon clair, dépôt antérieur au Moyen-Age. En n° 11, le mur 40 a perdu tout rapport stratigraphique avec les couches médiévales à cause de la fosse n°10, trop importante pour être sa tranchée de fondation.

La coupe 13 (fig. 87) reprend les deux niveaux de sol bétonné et leur préparation (n° 3, 4 et 5) posés sur le mur romain M80 (n° 12). La tranchée de fondation (n° 2) du mur ottonien (n° 13) les recoupe nettement, confirmant leur appartenance au Haut Moyen-Age.

Les murs 39 et 40, partiellement détruits par la tranchée d'une conduite moderne, ne sont pas liés aux murs ottoniens, mais viennent s'y appuyer (fig. 88). Ils sont nettement moins profonds (-4,80 m à la base), leurs maçonneries sont cependant fort semblables; construits de pierres de petites dimensions, d'appareil régulier, ils sont par contre très différents des fondations gothiques dont l'appareil est irrégulier et dont les blocs sont parfois gigantesques. Postérieurs au premier état de l'église ottonienne, ils sont peut-être liés à une seconde phase d'aménagement de la crypte et du choeur. En effet, nous avons vu précédemment (p. 129, 130) que lorsque le niveau de la crypte fut surélevé, il est fort possible que le niveau du choeur qui la surmonte ait également changé et que son accès ait subi des modifications profondes. Les murs correspondent peut-être à la fondation des degrés d'accès au choeur surélevé. Ils peuvent tout aussi bien avoir été construits beaucoup plus tard, après l'époque gothique, pour soutenir le mur d'un jubé séparant le choeur de la nef.

Aucune des stratigraphies relevées ne comprend de couches de ces époques pourtant

anciennes, si ce n'est les tranchées de fondations. Mais aucun matériel n'y fut découvert qui permette de les dater.

4. Le bras sud (fig. 90)

Le bras sud du transept est formé par les murs 80, 86, 92 et 122 (fig. 89), ce dernier constituant l'extrême limite sud de la fouille lors de notre campagne. Son parement sud n'est pas dégagé. L'espace délimité comprend quelques structures gallo-romaines déjà publiées (3), des vestiges antérieurs à l'édifice ottonien et postérieurs au romain, et un contrefort gothique.

M83 (fig. 91), d'axe est-ouest, se situe chronologiquement entre M84, romain, sur lequel il est posé, et M80, ottonien, par lequel il est recoupé. Il a perdu tout lien avec une stratigraphie quelconque. Deux assises de blocs de 10 à 15 cm de haut et 20 à 50 cm de long reposent sur un amalgame de pierres plus petites noyées dans un mortier blanchâtre, plus large que la partie supérieure du mur. La base de la fondation atteint -4,50 m environ et le niveau le plus haut de son arasement est -3,89 m. Il repose directement dans une épaisse couche de loess pur liée à la villa romaine.

Une autre maçonnerie appartenant à la même période chronologique, bien que peut-être à une phase différente, d'axe est-ouest également, empiète en partie sur le mur 85, romain. Très mal conservée, elle est visible sur les coupes 12 (n° 3 et 4) et 9 (n° 23). Les photographies et le plan (fig. 92 et 93) montrent qu'un sol est associé à ce mur, sol bétonné, fort perturbé mais présentant des points communs avec les fragments de la croisée, du bras nord et des nefs et dont l'altitude (-3,66 à 3,20 m) est également comparable. La limite entre le béton de sol lui-même et le mortier du mur arasé qui, horizontal, ressemble aussi à une surface de sol, se remarque à peine, grâce à la différence de composition des mortiers : celui du mur est blanc tandis que le béton du sol a une teinte rosée. Seule cette limite nous indique l'emplacement du parement disparu du mur dont l'épaisseur reste impossible à déterminer.

Une fois de plus, les coupes relevées et le peu de stratigraphie ancienne qui y subsiste, montrent combien le site a été perturbé dans un passé proche. La coupe 9 (fig. 94 et 95) montre plusieurs poches du XX^e siècle en n° 11, 21, 22, et en 1 deux poutres de bois entourées de leur fosse. Celle de gauche repose sur une planche qui l'empêche de s'enfoncer dans le remblai (n° 19), celle de droite a rencontré un ensemble de pierres ne nécessitant pas les mêmes précautions (n° 23). Les poutres ont recoupé plusieurs couches dont certaines sont importantes. Les couches 2, 3 et 4 sont des apports récents participant à l'aménagement de la place. Les couches 5 et 6 sont un remblai contenant de la chaux et de la brique. Le n° 7 désigne une mince couche charbonneuse en lien étroit avec le n° 8, béton de sol rose qui apparaît nettement de part et d'autre de la poutre de gauche puis disparaît vers la droite, de même que la couche charbonneuse et le remblai n° 5, 6. En n° 9, une épaisse couche de petits blocs de grès non maçonnés sert de base au béton. L'importance de cette couche stabilisante est peut-être justifiée par la présence, sous ce sol, d'un remblai meuble (n° 19). Celui-ci date certainement du Haut Moyen-Age puisqu'il entame le dépôt de loess romain (n° 20). Il est donc de peu antérieur au sol et devait alors être très meuble.

Sous le pieu de droite, les pierres sont enfoncées plus profondément et sont de dimensions plus grandes. Là se situerait la fondation du mur 93, détruit en grande partie par le poteau. A droite de ce dernier, un remblai argileux (n° 10) surmonte une couche humifère charbonneuse (n° 13) qui contient des fragments de tuiles, de grès et de mortier et correspondrait à la destruction du mur romain (M 85). Sur celui-ci se trouvent une couche de terre brune contenant du mortier (n° 17), une couche de chaux (n° 15) et d'argile (n° 14). Ces dépôts sont recoupés par une structure (M 141) qui ressemble à un parement de mur, non maçonné (n° 16), d'axe nord-sud, et repose sur l'arasement du mur romain auquel il serait donc postérieur (fig. 95 n° 16 et fig. 96).

Paul Lohest signale là un "mur sans fondation" dont il ne donne aucun détail si ce n'est ses dimensions, 79 cm d'épaisseur et 2,50 m de longueur conservée. Il s'agit peut-être de la base de fondation d'un petit mur du Haut Moyen-Age, ce qui expliquerait l'absence de mortier entre les pierres. Il a également

(3) MARCOLUNGO D., 1990 a.

repéré "un pavement de ciment gris", sur un enrochement à 1,55 m de la surface de la place. Les fouilles de cette époque ont également mis au jour sept tombes dont plusieurs sarcophages monolithes dont il ne reste qu'un fragment de la T 21 (n° 21). Les zones 21 et 11 sont les remblais des fouilles de 1907.

La coupe 12 (fig. 97) montre la même tranchée de fouilles de 1907 en n° 1, le profil du mur 85 en n° 7, et en n° 3 et 4 la base du mur 93, sans mortier, surmontée d'une partie maçonnée. Contre l'arrachement du mur 93, vers la gauche, une couche de remblais argileux (n° 2) surmonte une zone humifère (n° 5). Plus bas, contre le mur romain, un remblai contient des pierres et du mortier (n° 9) et est surmonté d'une fine couche d'argile. Vers la droite, le mur 93 est détruit par la tranchée d'une conduite.

Contre la paroi est du mur 80, le plan montre un épais massif semi-circulaire ajouté à l'époque gothique, qui correspond à un point d'appui du mur de la tour sud sur l'autre parement. Ce massif est symétrique à la trace laissée dans les murs romains du bras nord du transept (fig. 98).

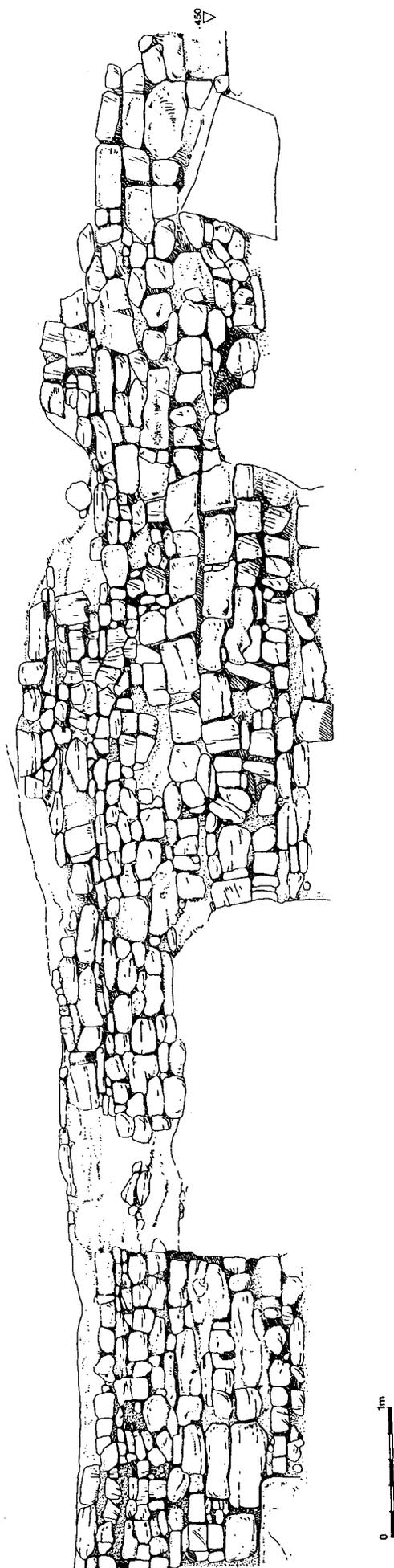


Fig. 80. Elévation du mur 2 (face ouest).



Fig. 81. Face ouest du mur 2 (bras nord du transept).

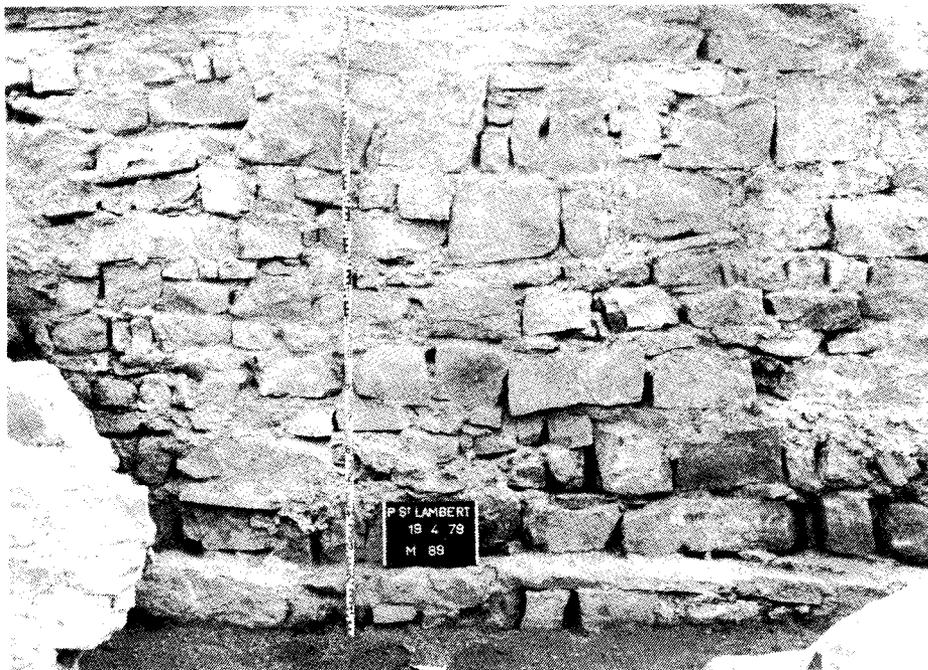


Fig. 82. Face ouest du mur 89 (carré du transept).

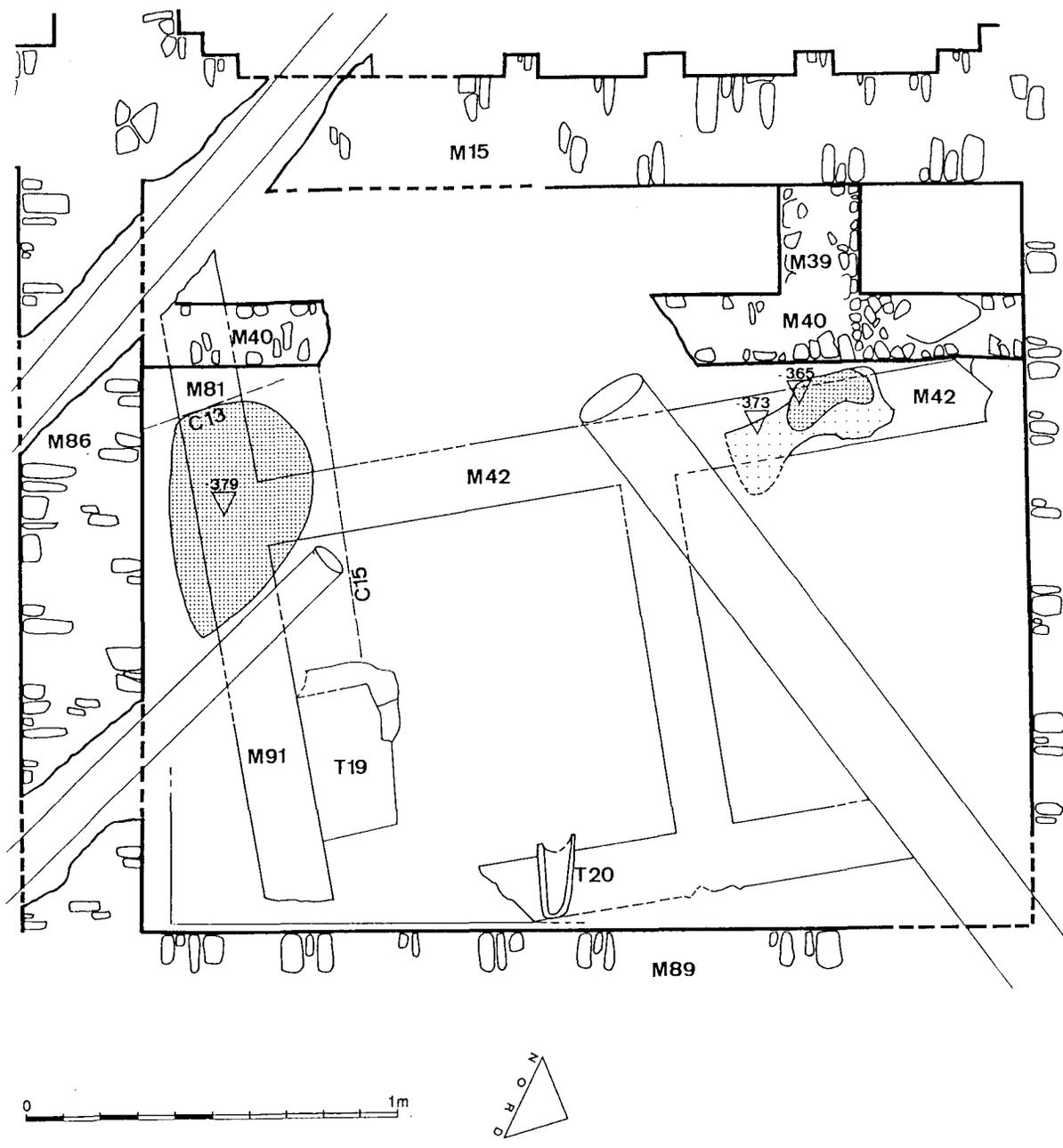


Fig. 83. Plan de la croisée du transept.



Fig. 84. Face sud du mur 41 (carré du transept), l'angle des murs 15 et 41 montre que les deux fondations sont liées.



Fig. 85. Mur 40, fondation post-ottonienne et mur romain, M42, sur lequel subsistent deux niveaux de sol bétonné pré-ottonien.

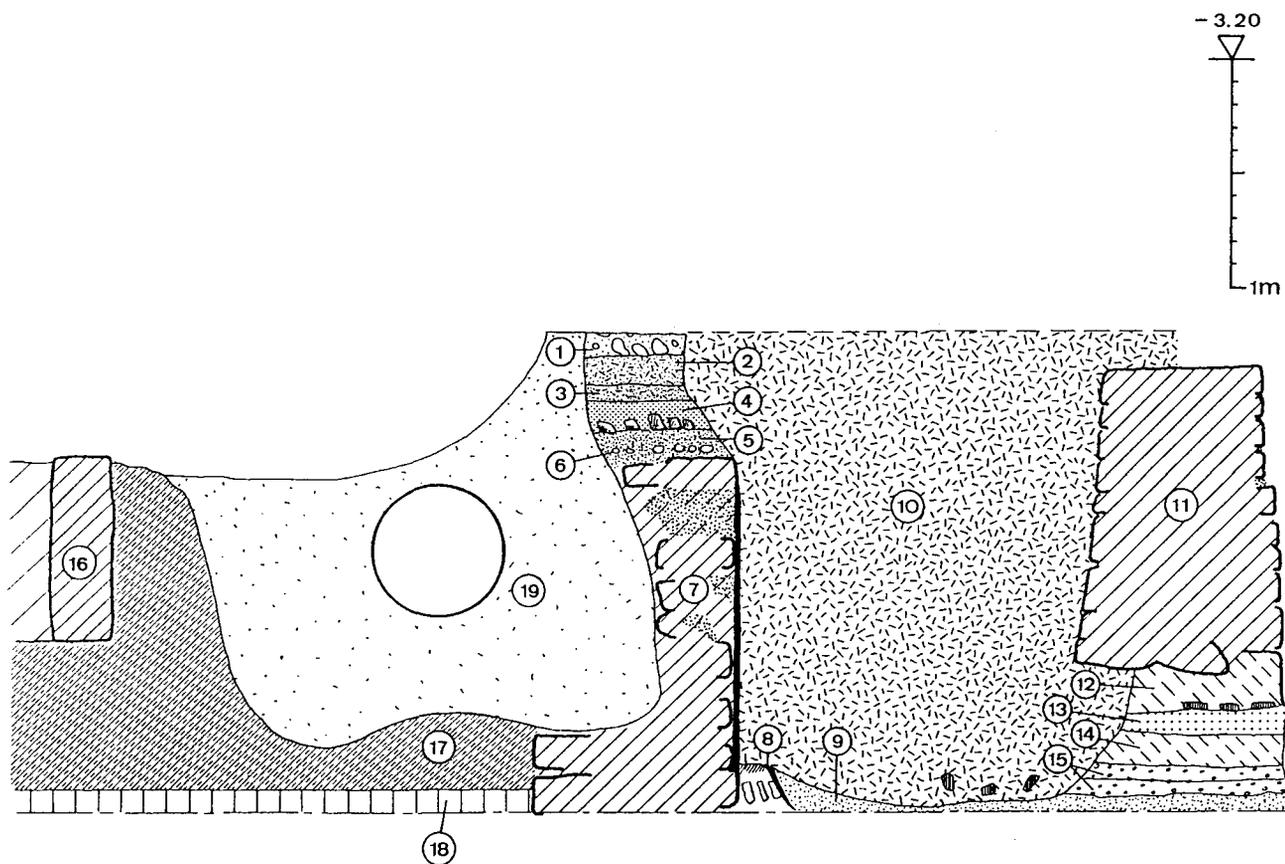


Fig 86. Coupe 15

- | | |
|--|--|
| 1. Remblai récent. | 12. Argile foncée contenant du charbon de bois et des fragments de tuiles à la base. |
| 2. Argile. | 13. Argile claire stratifiée. |
| 3. Béton blanc-jaune. | 14. Argile foncée, humifère, avec fragments de tuiles. |
| 4. Béton rose brûlé, posé sur un empierrement. | 15. Strates d'éboulis contenant des débris de chaux et des graviers. |
| 5. Couche d'argile mêlée de déchets de grès. | 16. Paroi du chevet de la T 19. |
| 6. Strate de chaux. | 17. Loess. |
| 7. Mur 42 (romain). | 18. Limon en place. |
| 8. Reste de sol romain posé sur un empierrement. | 19. Tranchée de la conduite de gaz. |
| 9. Blocailles et mortier. | |
| 10. Remblai récent. | |
| 11. Mur 40. | |

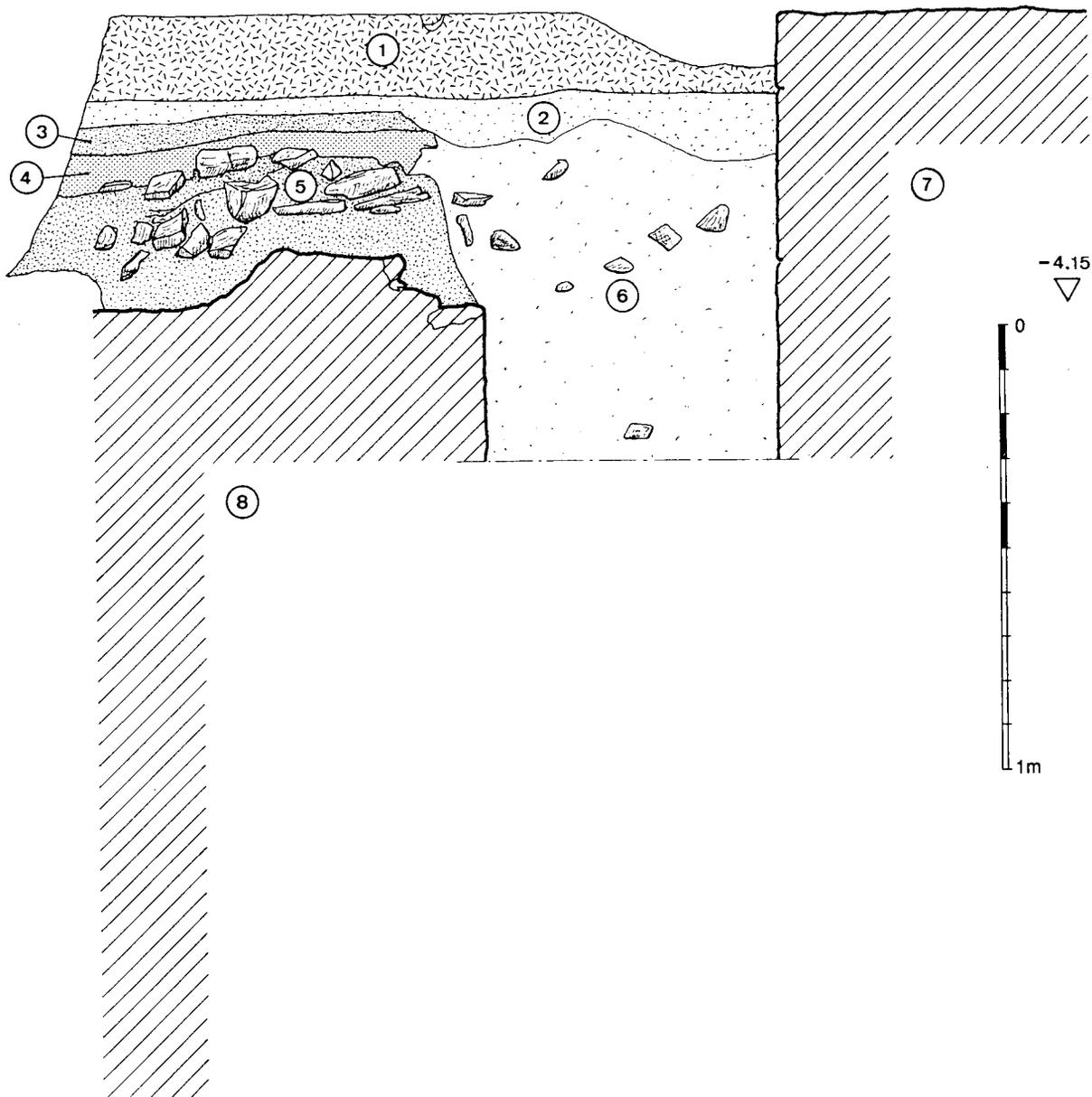


Fig. 87. Coupe 13

1. Couche d'argile supportant un reste d'empierrement (?).
2. Sol de travail surmontant la tranchée de fondation du mur 86.
3. Béton jaune-blanchâtre.
4. Béton rose présentant des traces d'incendie.
5. Empierrement supportant les deux bétons et surchargeant M 42 et M 81. Argile contenant des débris romains.
6. Tranchée de fondation du mur 86.
7. Mur 86 (mur sud du carré du transept ottonien).
8. Mur 81 (romain).



Fig. 88. Face sud du mur 41; le mur 40, est accolé, sa fondation est peu profonde.

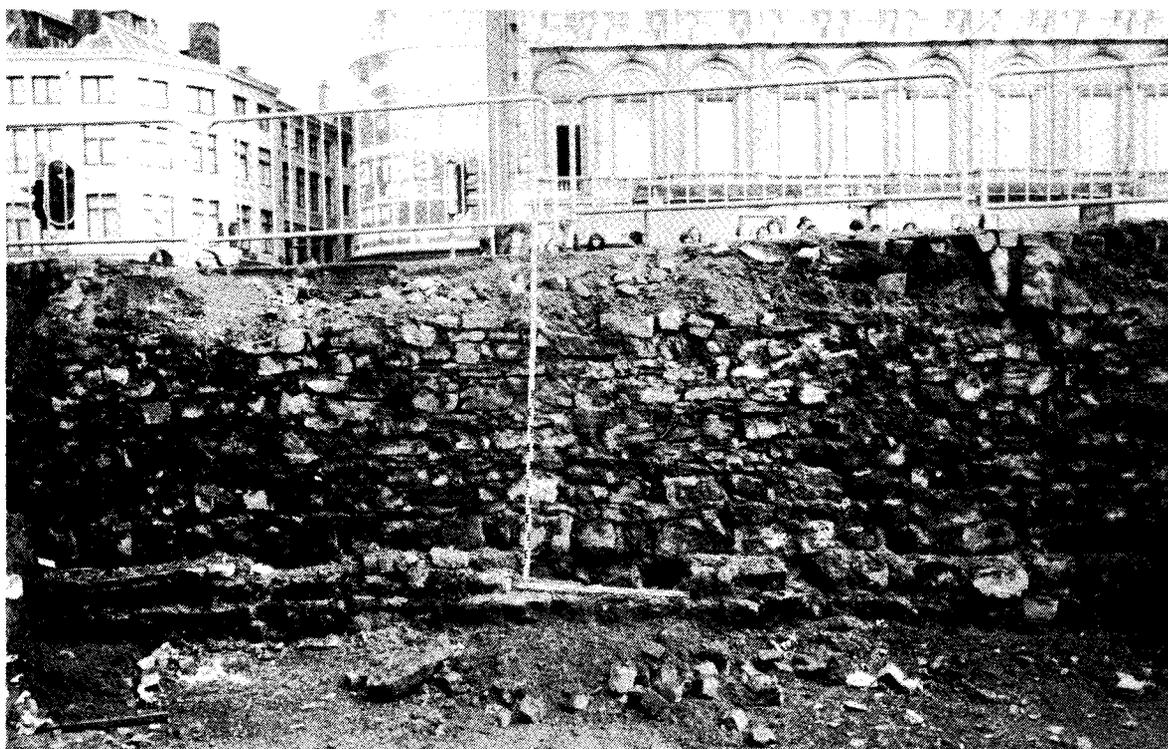


Fig. 89. Face nord du mur 122 (bras sud du transept).

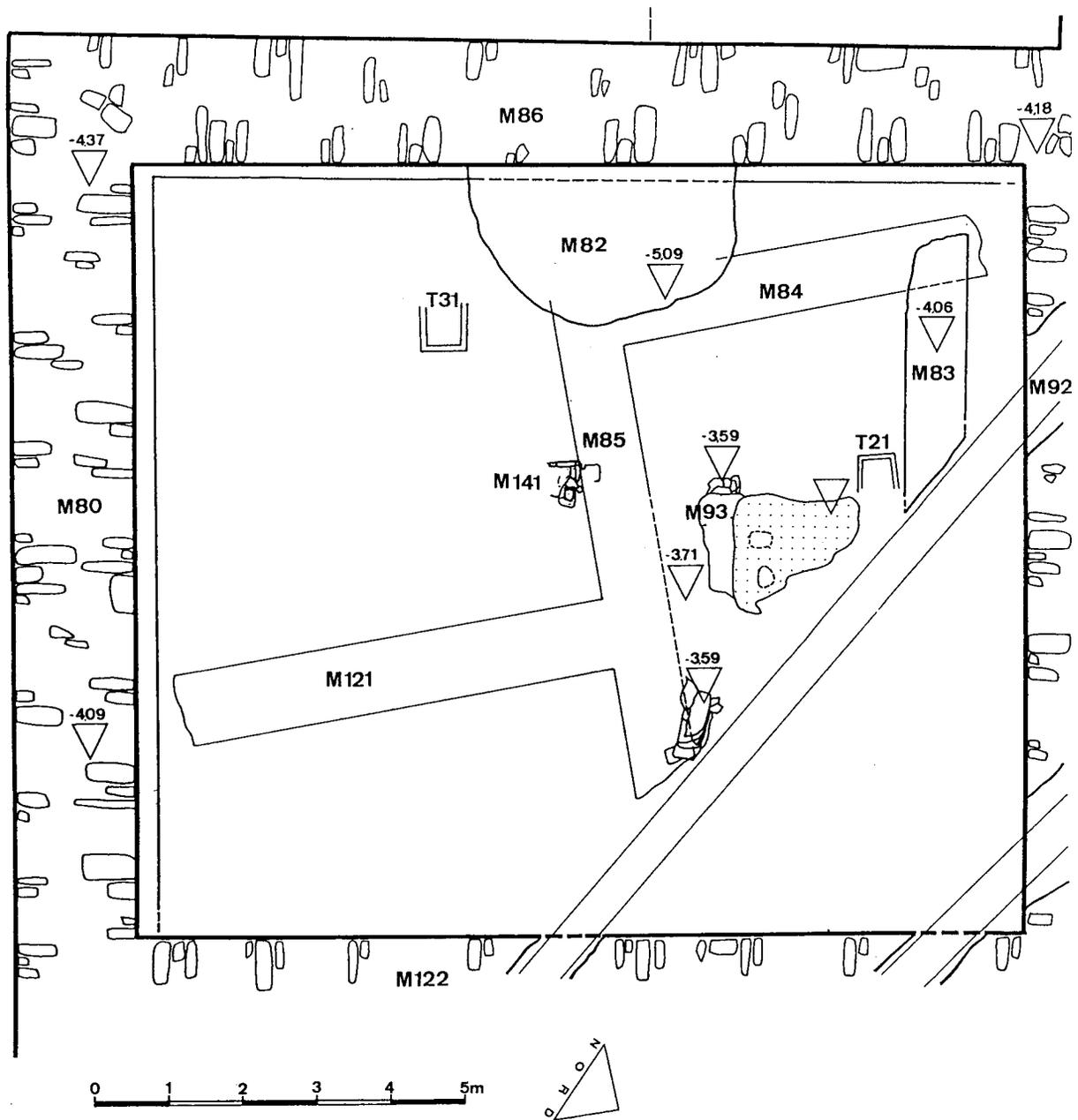


Fig. 90. Plan du bras sud du transept.

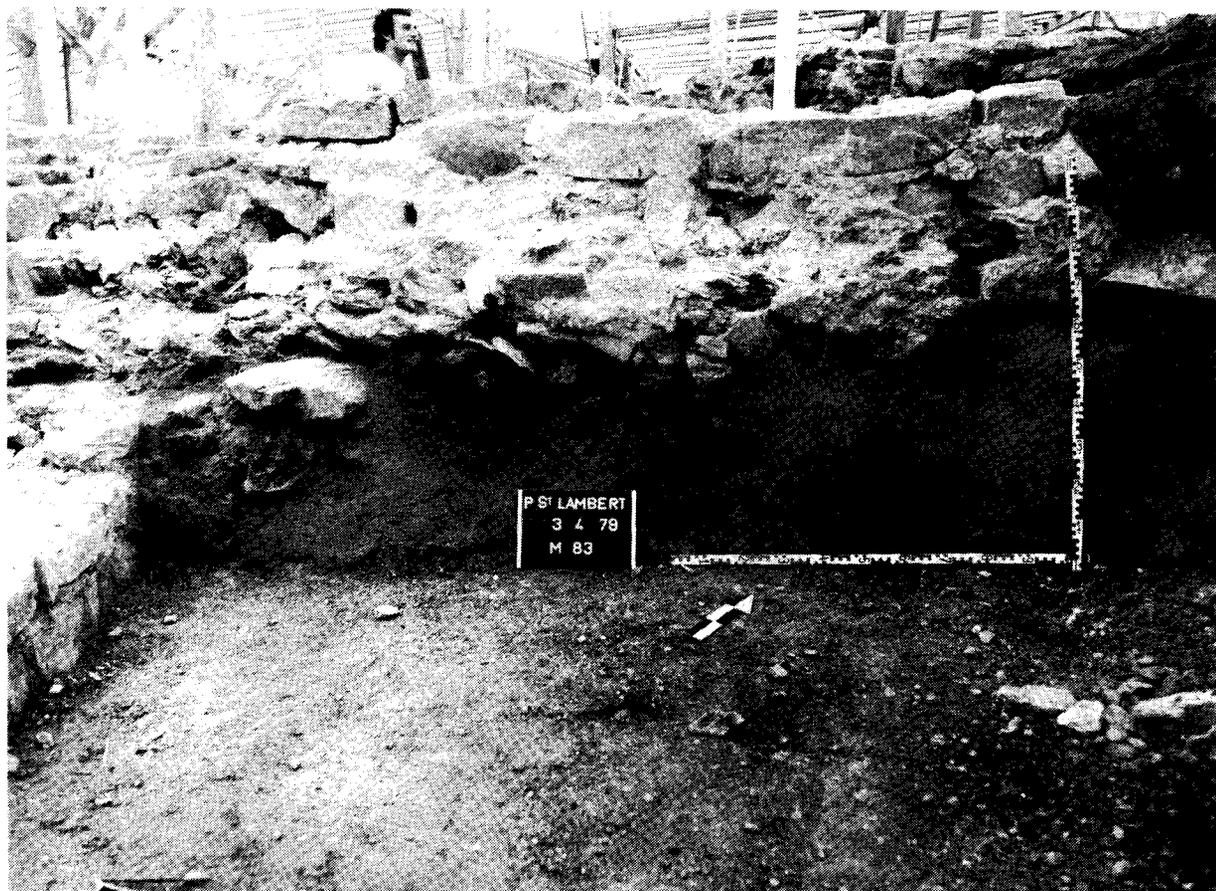


Fig. 91. Mur 83, pré-ottonien (bras sud du transept).



Fig. 92. En bas, mur 85, romain, surmonté d'une maçonnerie très abîmée, M93, par une surface de mortier blanc (en haut à droite).



Fig. 93. Sol de mortier longeant ce qui subsiste de la maçonnerie M93.

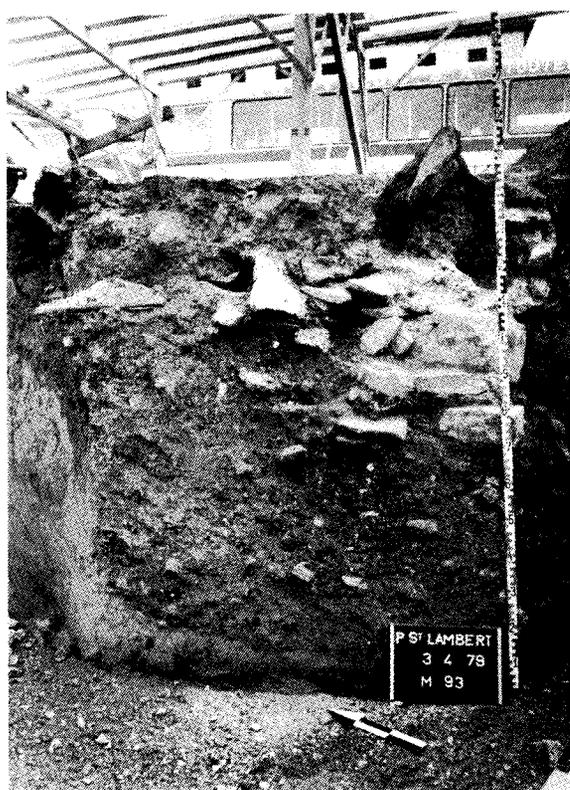


Fig. 94. Coupe 9. La maçonnerie M93 est visible environ 1 m au-dessus du panneau.

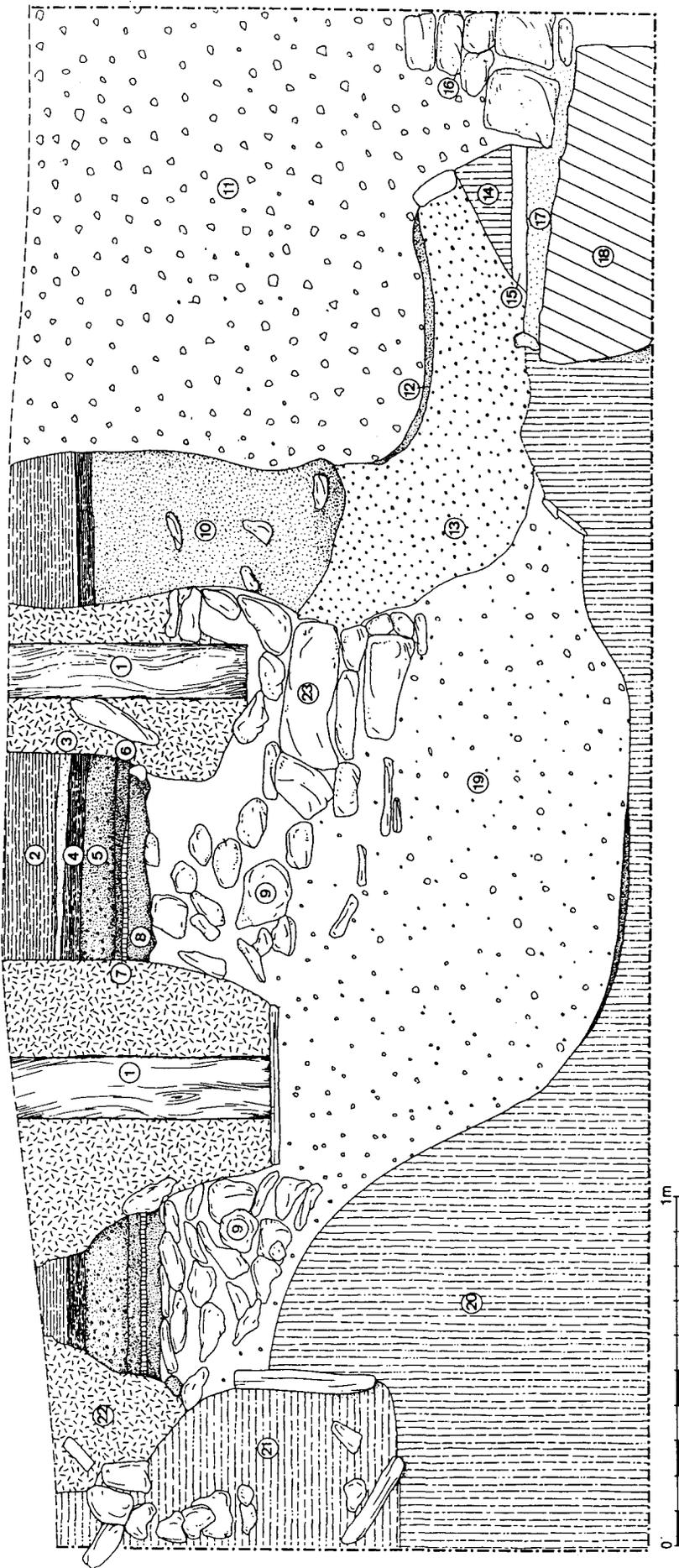


Fig. 95. Coupe 9

1. Poutres en bois installées récemment, dont les fosses recourent les couches en place, celle de gauche repose sur une planche horizontale.
2. Terre noire et graviers, nivellement de la place.
3. Couche brun clair, parsemée de graviers.
4. Couche noire, granuleuse avec de petits amas de terre foncée.
5. Couche brun clair contenant des déchets de chaux et de brique.
6. Couche semblable à 5, un peu plus foncée.
7. Couche charbonneuse.
8. Béton rose.
9. Amas de pierres jetées dans la terre sans mortier.
10. Poche brun clair. Le niveau inférieur est parsemé de pierres, le niveau supérieur est semblable à 5.
11. Fosse remplie de terre brun foncé contenant un mélange de matériaux (blocs de grès, fragments de tuiles) et de mortier.

12. Lentille d'argile claire contenant de la chaux.
13. Remblai humifère contenant des fragments de tuiles, de pierre, de chaux et de charbon.
14. Argile jaune contenant de petits fragments de tuiles et de chaux.
15. Couche blanchâtre s'émiettant facilement coupée nettement par 16.
16. Alignement de pierres sans mortier de direction N.S.
17. Terre brune contenant du mortier.
18. Mur romain M 85.
19. Couche de terre brune contenant de nombreux débris romains, lentille plus foncée à la base.
20. Argile brun jaunâtre.
21. Sarcophage T 21 rempli de terre brun clair.
22. Perturbation récente.
23. Restes de la fondation du mur 93 détruite par le poteau.



Fig. 96. Coupe 9. Mur 85, romain, sur lequel s'appuie une construction d'un axe nord-sud, non maçonnée.

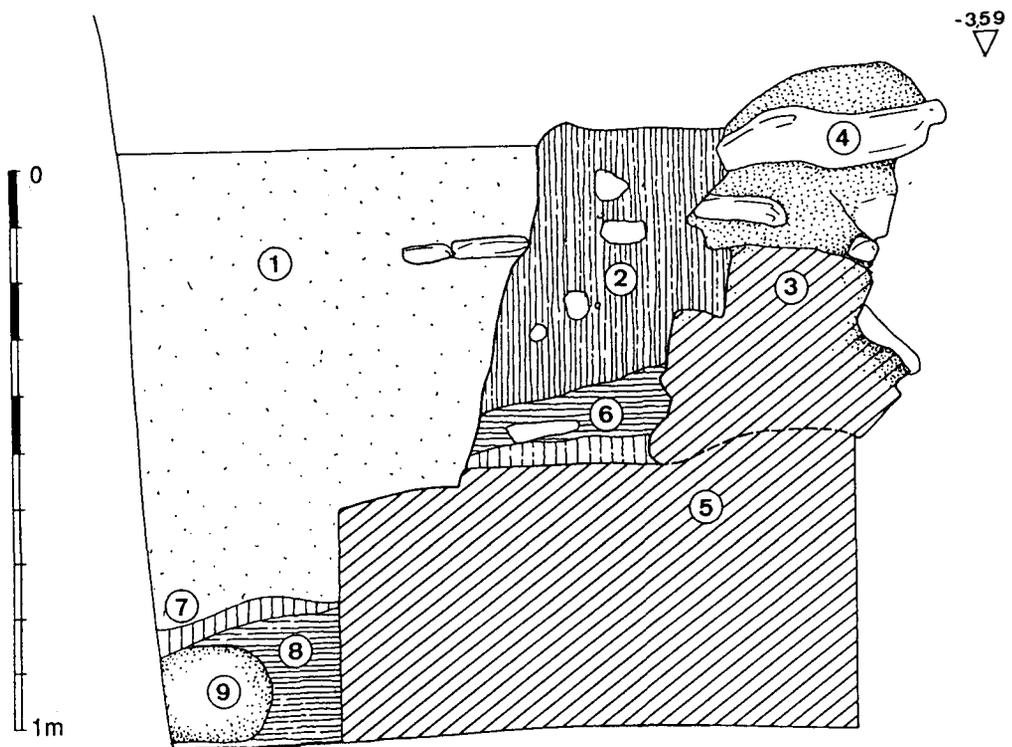


Fig. 97. Coupe 12

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Tranchée récente (fouilles de 1907). | 6. Terre foncée, légèrement sableuse. |
| 2. Limon argileux avec nodules de mortier. | 7. Limon argileux semblable à 2. |
| 3. M93 (en coupe). | 8. Terre humifère (brun noir). |
| 4. M93 (surcharge en élévation). | 9. Pierre en éboulis avec mortier. |
| 5. M85 (romain). | |

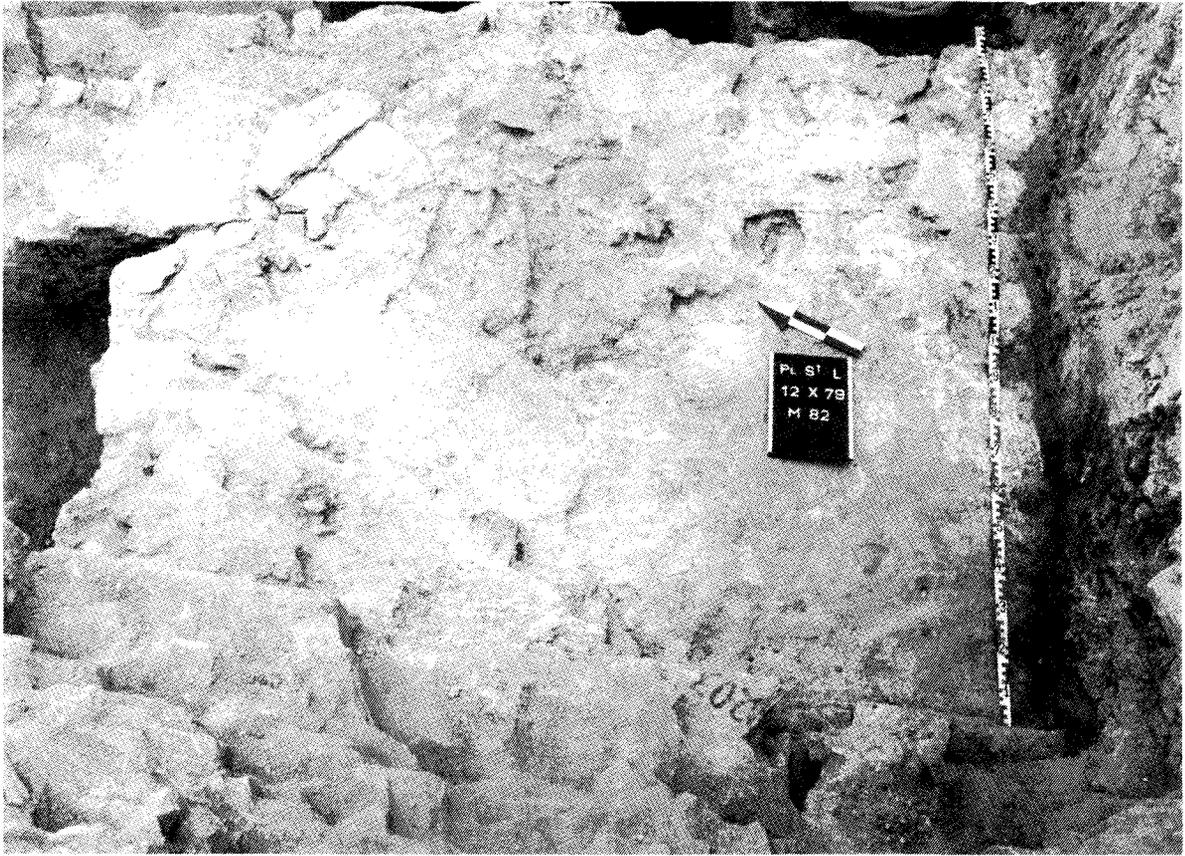


Fig. 98. Maçonnerie du renforcement gothique, M82, appuyée contre la face est du mur 80, ottonien.

6. LES NEFS

1. Situation générale (fig. 99)

Les nefs vont vers l'est à partir du mur oriental du transept. La fouille de cette zone est limitée vers le sud et l'est par un pylône électrique, l'aire de stationnement et la voie de circulation des autobus. Au nord, l'espace fouillé devant la façade du Palais des Princes-Evêques est publié dans le volume consacré au Vieux-Marché (1). Entre les fondations de la cathédrale sont préservés murs et sols bétonnés de la villa romaine.

2. Planimétrie, altimétrie et appareil

Les fondations des murs de la nef centrale (fig. 100) M124 et M125, prolongent celles de la croisée du transept, elles-mêmes en continuité avec les murs latéraux de la crypte. Toutes ces maçonneries sont liées et l'appareil des fondations ottoniennes présente les caractéristiques décrites plus haut, dans le cas du mur 2 (bras nord du transept). La nef mesure 12 m de large (*intra muros*), aucun mur de refend ne la traverse sur la longueur dégagée (environ 18 m), les faces des murs ne présentent aucun contrefort vers le centre de l'édifice.

Les murs 194 et 123 (fig. 101), de même facture et d'épaisseur identique (1,60 m), limitent les nefs latérales vers le nord et vers le sud. Elles mesurent 6,10 m de large, soit environ la moitié de la largeur du transept, fort saillant à l'époque ottonienne. Le mur 125 présente le long de son parement nord, à 15,52 m du mur du transept, un redan de 25 cm, long de 2,51 m, à l'aplomb du ressaut de fondation situé plus bas. Ce redan fait partie de la maçonnerie ottonienne.

Dans l'angle formé par la nef latérale nord et le bras du transept, les murs 98 et 194 sont plus épais (2,40 m et 2,70 m) et se rejoignent pour former le massif rectangulaire M182, évidé au centre. Cette fondation fait également partie de la maçonnerie ottonienne.



Fig. 99 : Plan de situation des nefs.

D'autres constructions médiévales, cette fois accolées aux précédentes, complètent le plan des fondations de l'édifice. Un mur de refend de direction nord-sud définit une première travée dans la nef latérale nord. Cette fondation est très large (2,60 m) et s'appuie sur les murs 125 et 194. Elle est cependant moins profonde et est partiellement détruite par une tranchée moderne. Symétriquement, dans la nef sud se trouvent deux maçonneries imbriquées : M134 et M135 (fig. 102 et 103). Le mur 134 se compose de deux massifs rectangulaires appuyés contre les parements des murs 124 et 123. Ils sont constitués de petits blocs de grès liés par un mortier jaune, solide. Une semelle les relie. De faible épaisseur, elle est peu profonde et supporte la maçonnerie M135, plus étroite et qui vient s'imbriquer entre les deux massifs M134.

Faisant face au redan décrit plus haut dans la nef latérale nord, le long de M124, un massif de forme presque rectangulaire s'appuie contre la face sud du mur 194. Au nord, ce dernier est épaulé par deux autres massifs, M208 et M209. Les renforts du mur longitudinal correspondent à des retombées d'arcs et de croisées et permettent de reconstituer le rythme intérieur de l'église.

(1) OTTE M. (dir.), 1988.

Deux massifs de renforcement s'appuient contre la face orientale du mur 182: M183, au milieu, est très large (3,20 m), informe et saillant de 3,25 m au maximum et M192, à l'extrémité nord, est plus petit et plus régulier, mesure 1,5 m de long et fait saillie de 1 m. La raison de ces éléments ajoutés ne peut se comprendre que par l'analyse de l'élévation de l'édifice.

Nous avons débuté par la description des principaux éléments constitutifs de l'église ottonienne et des ajouts postérieurs à ce bâtiment, vraisemblablement construits après l'incendie de 1185, lors de la restauration du bâtiment et des profonds remaniements internes imposés par l'évolution du style et des techniques de construction.

Poursuivons avec la description des vestiges antérieurs à la cathédrale ottonienne.

La villa romaine, déjà publiée, est très présente dans ce secteur de la fouille où furent dégagés un réseau de murs et un sol en béton rouge associé.

D'autres éléments, compris entre la période romaine proprement dite (occupation principale de la villa) et la construction de l'église ottonienne à la fin du X^e siècle, se présentent de manière plus dispersée et plus fugace, surtout en ce qui concerne les murs.

Deux murets parallèles, de direction est-ouest, M199 et M200, suivent un axe plus proche de celui des murs ottoniens que des murs romains. Chacun repose en partie sur un mur romain (fig. 104 et fig. 105). Leurs pierres ne sont pas maçonnées, à part quelques traces d'un mortier sableux, friable; il s'agit sans doute de bases de fondations très peu profondes qui ne pouvaient soutenir qu'une superstructure légère. Un simple alignement de pierres perpendiculaires au mur 200 (fig. 106, n° 6 et fig. 100) devait appartenir au même ensemble, de même qu'une maçonnerie détruite (n°8) dont il ne reste que la trace arrachée sur le béton du sol romain (fig. 107), et peut-être la maçonnerie parallèle vers l'est (n°9), signalée dans les relevés de Paul Lohest en 1907 (fig. 109). En altitude, le point le plus élevé de l'arasement du mur 199 se situe à -4,04 m et celui du mur 200 à -3,75 m.

Dans la nef centrale, un foyer (fig. 100, n° 10) en cuvette creusé au sommet du loess apporté à l'époque romaine n'est pas daté avec certitude. Publié dans le volume concernant la villa (2), de rares tessons semblent le situer à la période romaine, tout comme l'étude archéomagnétique. Stratigraphiquement, il se trouve directement sous le béton médiéval et sa fonction, vu l'absence totale de matériel significatif, reste indéterminée.

Dans la nef centrale (fig. 100) et la nef latérale nord (fig. 101) subsiste une importante zone de sol bétonné médiéval. Il se situe entre -3,68 m et -3,50 m de profondeur, c'est-à-dire au-dessus du niveau d'arasement des murailles décrites précédemment. Ce sol passe au-dessus du mur 200, son installation est donc contemporaine ou postérieure à l'arasement de ce dernier. De nombreuses perturbations apparaissent sur la surface bétonnée, la détruisant partiellement entre autres le long des murs ottoniens et romains. Par contre, des restes de ce béton subsistent sur l'arasement des murs romains et non sur celui des murs ottoniens. On sait que les fouilleurs de 1907, déterminés à reconstituer un maximum du plan de la villa romaine, ont choisi de longer les parements de ces murs afin d'en rencontrer tous les embranchements. C'est une méthode rapide qui présente le net désavantage d'éliminer en stratigraphie tout lien entre les couches et les murs. Vu le plan, on pourrait penser que cette technique peu orthodoxe fut également utilisée le long des murs ottoniens puisque le sol s'interrompt systématiquement à 1 m de leur parement. Mais comme le montrent clairement les coupes relevées par Paul Lohest (fig. 108), les murs ottoniens sont postérieurs aux sols et leur fondation les recoupe. Ce sol se situe donc dans une phase intermédiaire entre les petites fondations post-romaines (M199 et M200) par-dessus lesquelles il passe, et les fondations de la fin du X^e siècle qui le recourent. Il appartient donc à un édifice du Haut Moyen-Age, pré-ottonien, dont il ne reste à notre connaissance aucune fondation dans les nefs.

Le sol bétonné est le seul témoin de l'étendue de cet édifice découvert jusqu'ici. Ce sol est constitué d'un mortier beige rosé dont la coloration est due à la présence de brique pilée dans sa composition. Il est cependant moins coloré que le béton de sol romain (n° 2)

(2) MARCOLUNGO D., 1990b, p. 50.

où la proportion de brique était plus importante. Il présente en surface la trace de réparations sous forme de "coutures" rectilignes, lignes séparant différentes zones. Les coutures ne sont pas nettes, verticales, mais en biseau comme le montre la coupe 120 (fig. 111, n° 1). Le mortier utilisé pour les réparations a une coloration plus grise, il contient plus de chaux. La stratigraphie nous montre la présence de deux niveaux de sols superposés; le niveau inférieur présente à sa surface des traces d'incendie et des coulées de plomb (fig. 100, n° 3) et le niveau supérieur présente les réparations dont nous venons de parler (fig. 110 et 111).

3. Stratigraphie

La stratigraphie de ce secteur peut se comprendre grâce à deux coupes essentielles : la coupe 110 (fig. 114), d'axe est-ouest, où le lien entre les couches archéologiques et les murs romains n'a pas disparu, et la coupe 143 (fig. 115), prolongée vers le sud par la coupe 111, limite orientale du chantier de fouille, recoupant les petites structures du Haut Moyen-Age. A la base se trouve un limon brun foncé, antérieur à la présence romaine (coupe 110, n° 15; coupe 143, n° 23).

La coupe 110 montre les profils de deux murs romains M188 et M187. Sur la face gauche de ce dernier subsistent les restes d'un enduit mural. La couche d'occupation de la villa (n° 16) surmonte de ce côté deux couches de remblai (n° 15 et 17). De l'autre côté du mur, un remplissage de loess pur (n°13) surélève le niveau d'occupation dont il reste le sol bétonné et sa préparation (n° 10 et 10 a). La couche n° 11, remblai de démolition du mur romain, se compose d'argile brune, de blocs de grès, de fragments de mortier rose. Elle ne se trouve que dans la partie est de la coupe, au-dessus du M187 et s'arrête là où commence le sol de béton romain. On peut l'associer au niveau 8, niveau de mortier blanc tassé surmonté d'argile claire.

La coupe 143 montre le profil du mur romain M196 (n° 2). Un peu d'enduit mural subsiste du côté droit, pris entre le parement romain et le mur du Haut Moyen-Age (n° 3). Les couches 22 et 21 sont certainement à mettre en relation avec la villa romaine. Les niveaux 17 et 18 correspondent aux niveaux 11 et 8 de la coupe 110, ils sont séparés par un mince horizon de chaux et de mortier blanc. Au-

dessus et au nord du mur 196, le niveau 13 équivaut au niveau 18. De cette couche, repérée aussi bien dans la nef nord que dans la nef centrale, provient la série de tessons du Haut Moyen-Age décrits ci-après (p. 229), de même qu'un smalt en verre doré.

Au-dessus de cette couche, la coupe 110 montre une stratigraphie serrée de fins niveaux enchevêtrés. En n° 9 un niveau de limon colluvié sur le sol bétonné romain, en 8 des déchets de mortier blanc surmontés de loess, en 7 un fin niveau de briques pilées, en 6 des débris de chaux et de grès, en 5 un niveau d'incendie et en 4 une alternance de strates d'argile, de mortier blanc et de chaux.

Dans la coupe 143, toutes ces strates sont remplacées par une seule couche, n° 12, formée d'argile claire, de déchets de brique et de mortier blanc.

Le niveau 11 (mortier blanc) de la coupe 143 et le niveau 3 (sable brun clair mélangé à du cailloutis de rivière) de la coupe 110, bien que n'étant pas de composition identique, semblent devoir jouer le même rôle : préparer le sol à recevoir l'empierrement du béton. Ce dernier, de couleur rose, présente la trace d'un incendie, il est brûlé en surface. Des coulées de plomb fondu le recouvrent par endroits et se sont glissées entre les pierres. Un second niveau de béton le surmonte, plus clair, il présente des traces de réparation en divers emplacements.

Revenons à la stratigraphie très serrée de la coupe 110 entre les niveaux 11 et 3, préparation du sol bétonné : le petit mur d'orientation nord-sud dont ne subsiste que la trace arrachée sur le béton romain se situe au niveau 8, sol avec empierrement et mortier blanc. Toutes les strates situées au-dessus, contenant plusieurs zones de mortier et de chaux tassées, constituent vraisemblablement un niveau de "travail", de construction de l'édifice contemporain du sol bétonné, dont aucun mur n'a été dégagé dans ce secteur. Les niveaux 8 de la coupe 110 et 17 de la coupe 143 semblent être les seuls témoins du niveau d'occupation du bâtiment formé par les structures 199, 200 et autres associées en planimétrie.

La coupe 111 (fig. 113), au sud du mur 199, présente un niveau 10, du Haut Moyen-Age (coupe 143, n° 18; coupe 110, n° 11) surmonté en 9 et 8 de mortier sableux passant

au-dessus du mur 199 (coupe 143, n°27), en 7 de déchets de mortier, et en 4 d'une couche d'incendie (coupe 110, n° 5).

La coupe 143 montre que la construction des murs ottoniens a traversé toutes les couches dont nous venons de parler, détruisant notamment en partie le mur 199.

Les coupes 70 et 71 (fig. 116) présentent un épais niveau de loess pur, apport de l'époque romaine dans lequel fut creusé le foyer n° 12. Entre ce foyer, attribué à l'époque romaine, et le sol de béton du Haut Moyen-Age se trouvent en 5 le sommet du loess, vraisemblablement rubéfié par le rayonnement du foyer, en 7 une perturbation conique contenant un mélange de terre brûlée, du mortier et des pierres, et en 6 une poche de mortier blanc, rosé au sommet, et des fragments de tuiles. Les éléments 6 et 7 sont-ils à mettre en rapport avec l'époque romaine, avec la préparation du sol sus-jacent ou avec une période intermédiaire ? Aucun matériel archéologique ne fut découvert qui puisse aider à répondre à la question.

Enfin, il est intéressant d'ajouter à notre compte rendu un relevé effectué par Paul Lohest dans la nef centrale, un peu plus à l'est que la limite de notre fouille (fig. 109). Cette coupe schématique montre les profils de deux murs, l'un romain, l'autre ottonien. Ce dernier se reconnaît à sa plus grande épaisseur et à ses tranchées de fondation qui traversent toutes les couches hormis les plus récentes.

Un béton enroché intitulé "pavement de Notger" est notre béton du Haut Moyen-Age. Quarante centimètres plus bas, passant au-dessus de l'arasement du mur romain, se trouve le "pavement avec mosaïque", surface où furent découverts les restes d'une mosaïque à motif en croix (fig. 117). Le "dépôt romain, tuiles en très petits fragments" correspond peut-être au niveau de la destruction des murs romains, niveau contenant de la céramique du Haut Moyen-Age (coupe 110, n° 11; coupe 143, n° 18). Ce pavement avec mosaïque, bien que nous n'en ayons pas de preuve réelle, était peut-être le sol du bâtiment formé par les murs 199 et 200.

En résumé, la zone des nefs se caractérise par la présence d'un limon contenant peu de matériel préhistorique hors contexte, surmonté de plusieurs niveaux romains : couche de construction de la villa,

couche de loess apporté (par endroits), sol de béton surmonté ou non d'une couche d'occupation et, enfin, couche de destruction. Celle-ci contient quelques céramiques à mettre en relation avec un petit bâtiment fait de murs peu profonds et dont le sol était peut-être recouvert de mosaïques. Après un incendie fut reconstruit un autre bâtiment durant le Haut Moyen-Age, plus étendu et dont le seul témoin à cet endroit est le sol de béton, lui aussi incendié puis surhaussé et réparé. Ce sol fut lui-même traversé par la construction des nefs de l'église ottonienne qui furent enfin renforcées en divers endroits par des constructions postérieures, sans doute gothiques.

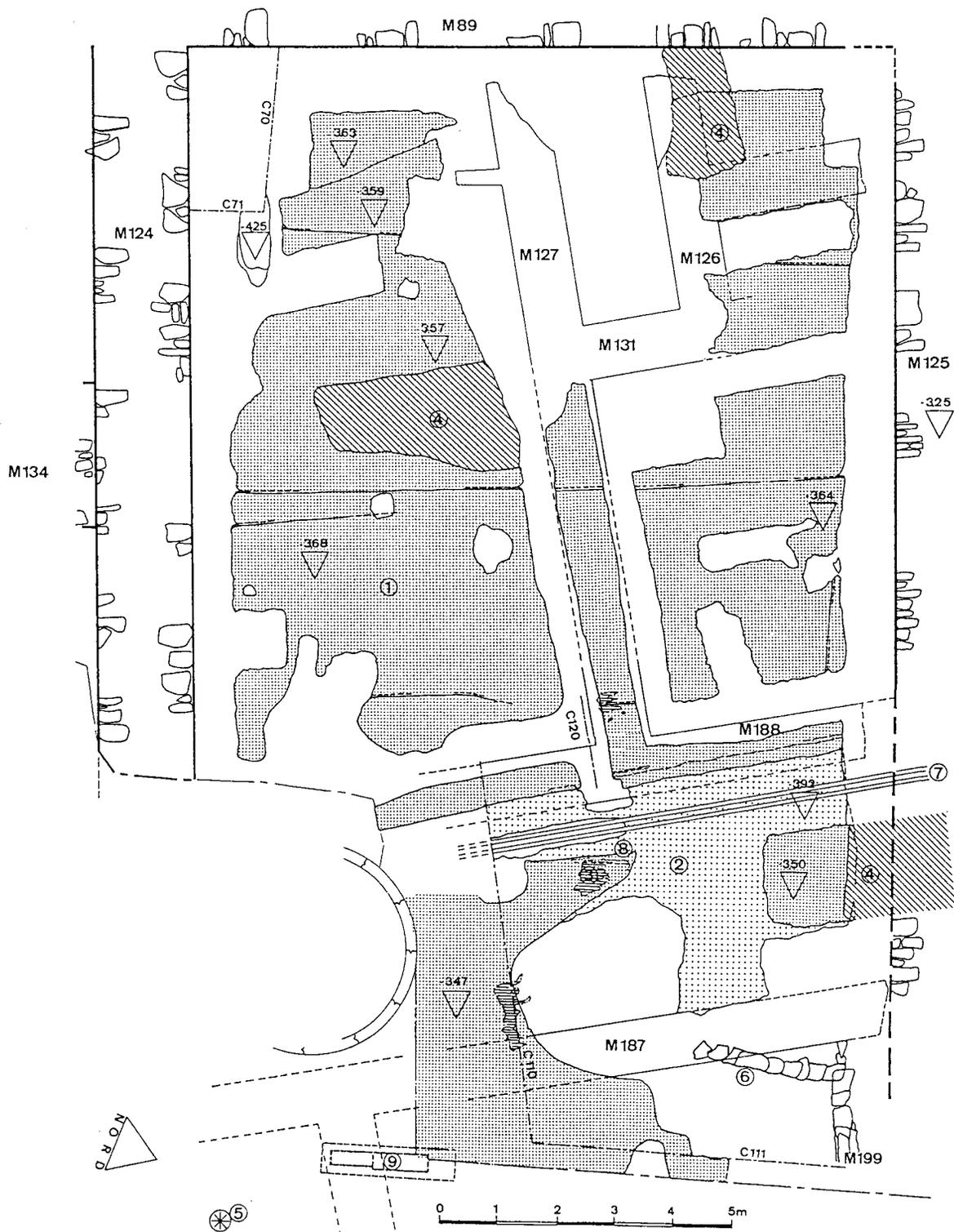


Fig. 100. Plan de la nef centrale

1. Sol du Haut Moyen-Age.
2. Sol gallo-romain.
3. Coulées de plomb prises entre les deux bétons de sol du Haut Moyen-Age.
4. Bermes épargnées au-dessus des sols bétonnés.
5. Emplacement de la mosaïque découverte par Paul Lohest.
6. Empierrement posé sur la surface d'arasement du mur romain.
7. Conduites modernes.
8. Traces d'une maçonnerie de direction nord-sud posée sur le sol bétonné médiéval.
9. "Muraille indéterminée" (signalée ainsi par Paul Lohest) passant au-dessus d'un mur romain.
10. Foyer romain.

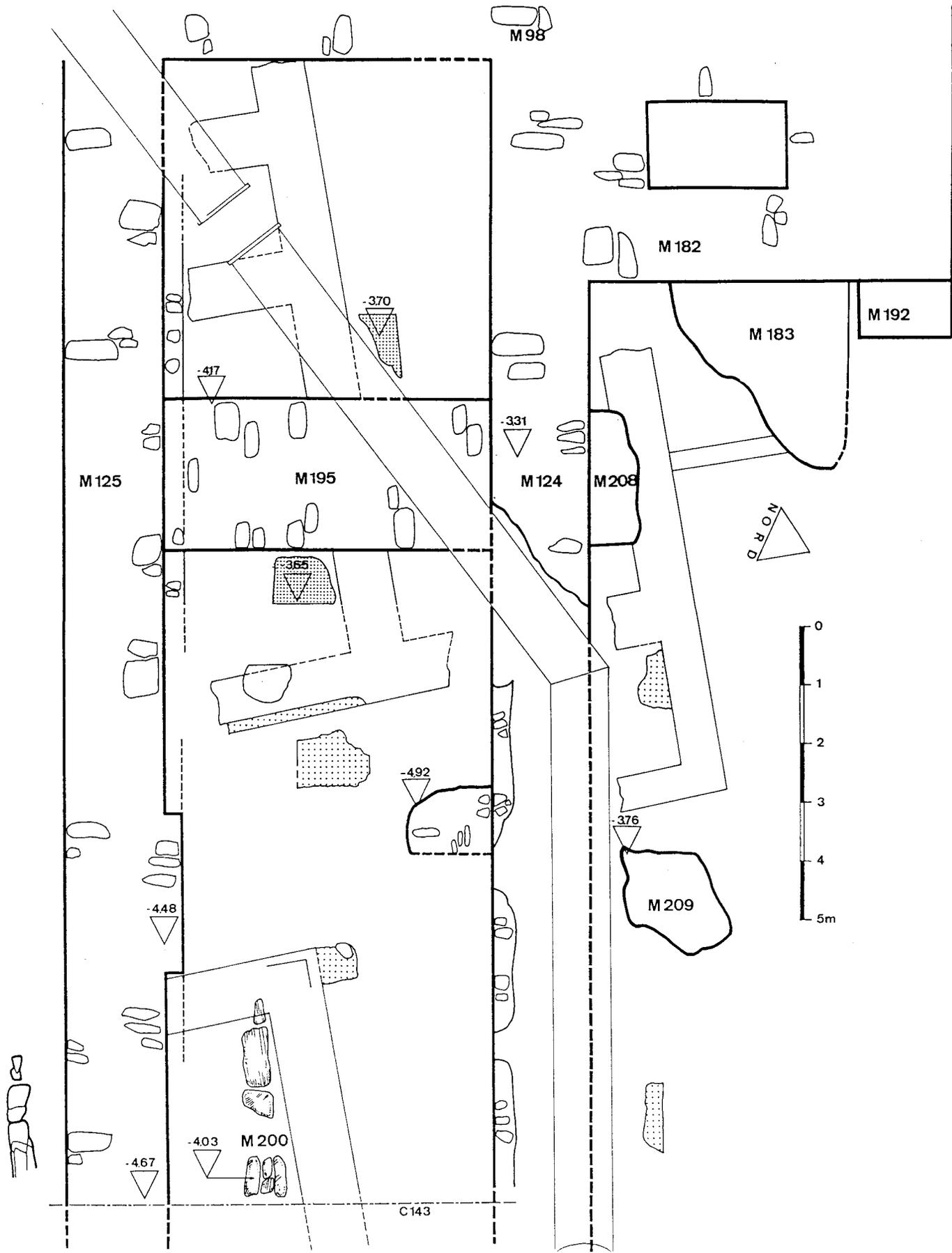


Fig. 101. Plan de la nef latérale nord.



Fig. 102. Mur de refend de la nef sud, massif central plus étroit.



Fig. 103. Mur de refend de la nef sud avec massif central ajouté.

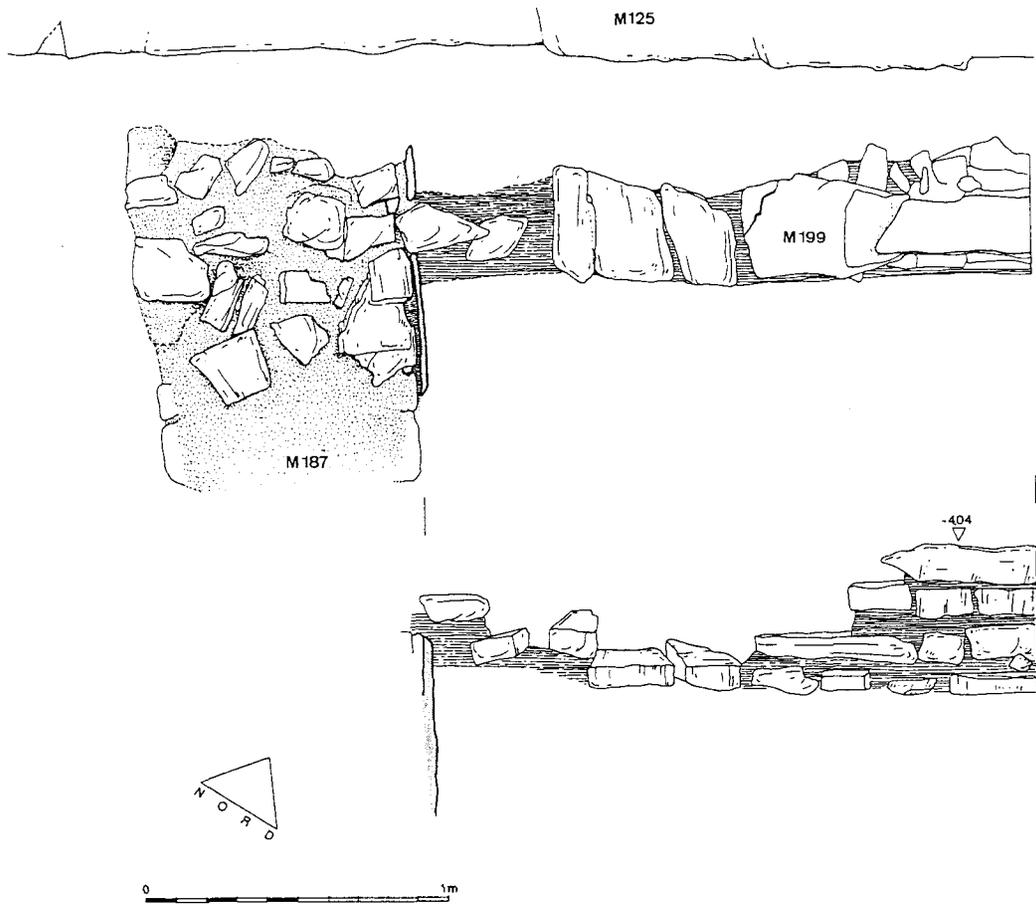


Fig. 104. Plan et élévation du mur 199.



Fig. 105. Mur 199.

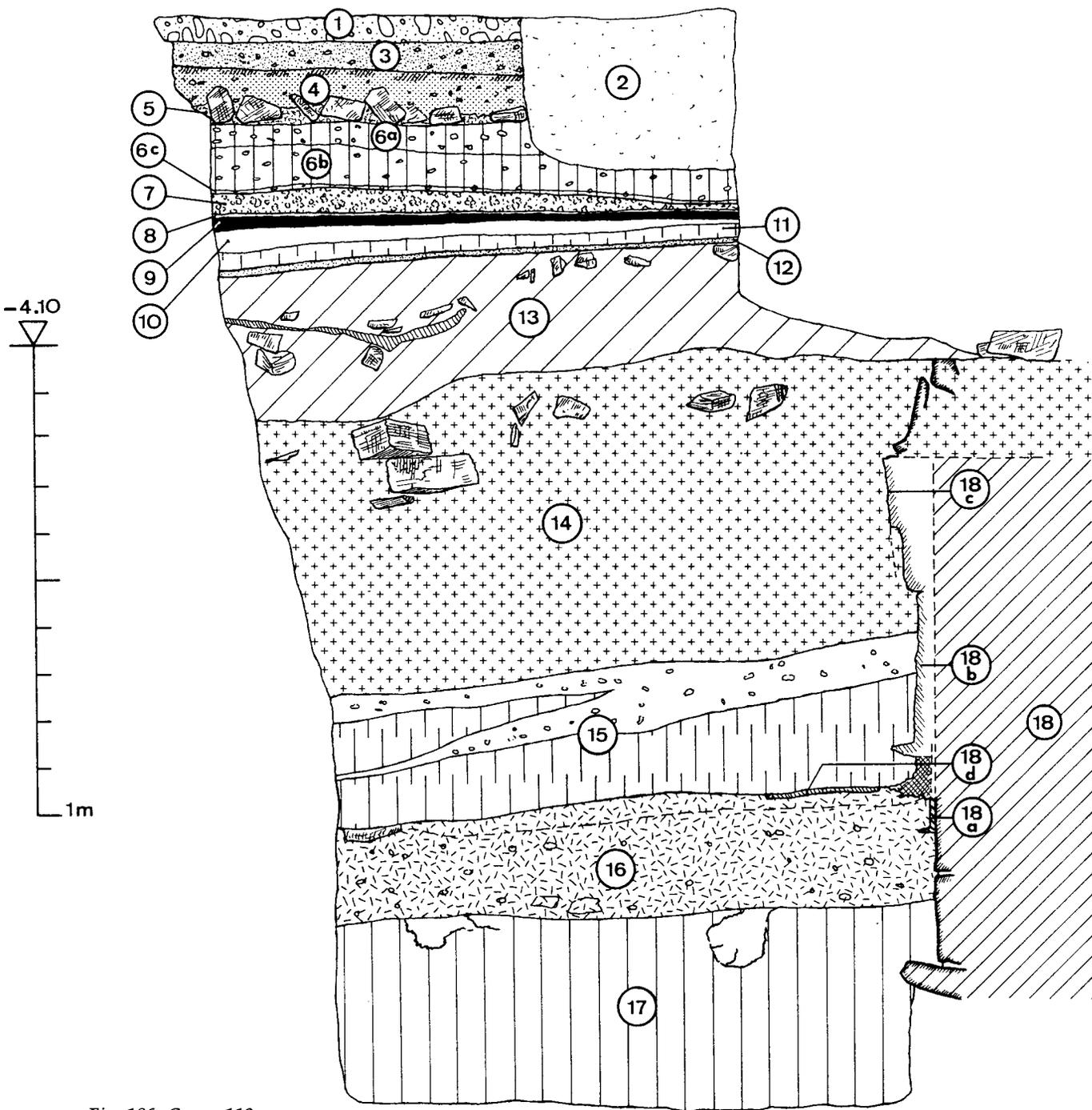


Fig. 106. Coupe 119

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Remblai moderne. 2. Tranchée de 1907. 3. Réfection du sol du Haut Moyen-Age. 4. Premier béton de sol du Haut Moyen-Age avec traces d'incendie. 5. Empierrement préparatoire. 6. Argile mêlée de déchets de mortier gris et de chaux. Fine couche de chaux à la base. 7. Argile brune avec traces d'incendie : terre brûlée, charbon de bois, fragments de tuiles. 8. Couche de déchets de chaux et de grès. 9. Strate de terre noire, brûlée. 10. Couche de déchets de mortier. 11. Dépôt de loess. 12. Mince niveau de mortier sableux. | <ol style="list-style-type: none"> 13. Argile brun foncé mêlée de blocs de grès et de mortier rose, lentille de brique pilée. 14. Remblai argileux contenant des blocs de grès équarris qui semblent n'avoir pas été maçonnés, et des fragments de tuiles. Un empierrement d'alignement nord-sud se trouve au sommet de cette couche, partiellement sur le mur 187. 15. Loess impur contenant des débris de tuiles et une zone de débris d'enduit mural. 16. Couche contenant des matériaux de construction romains, des galets de rivière. 17. Limon brun foncé. 18. Mur 187 recouvert d'enduit lissé. |
|--|---|



Fig. 107. Trace d'arrachement d'un petit mur d'axe nord-sud posé sur le béton de sol romain. A l'arrière-plan, sol bétonné du Haut Moyen-Age situé à un niveau supérieur.

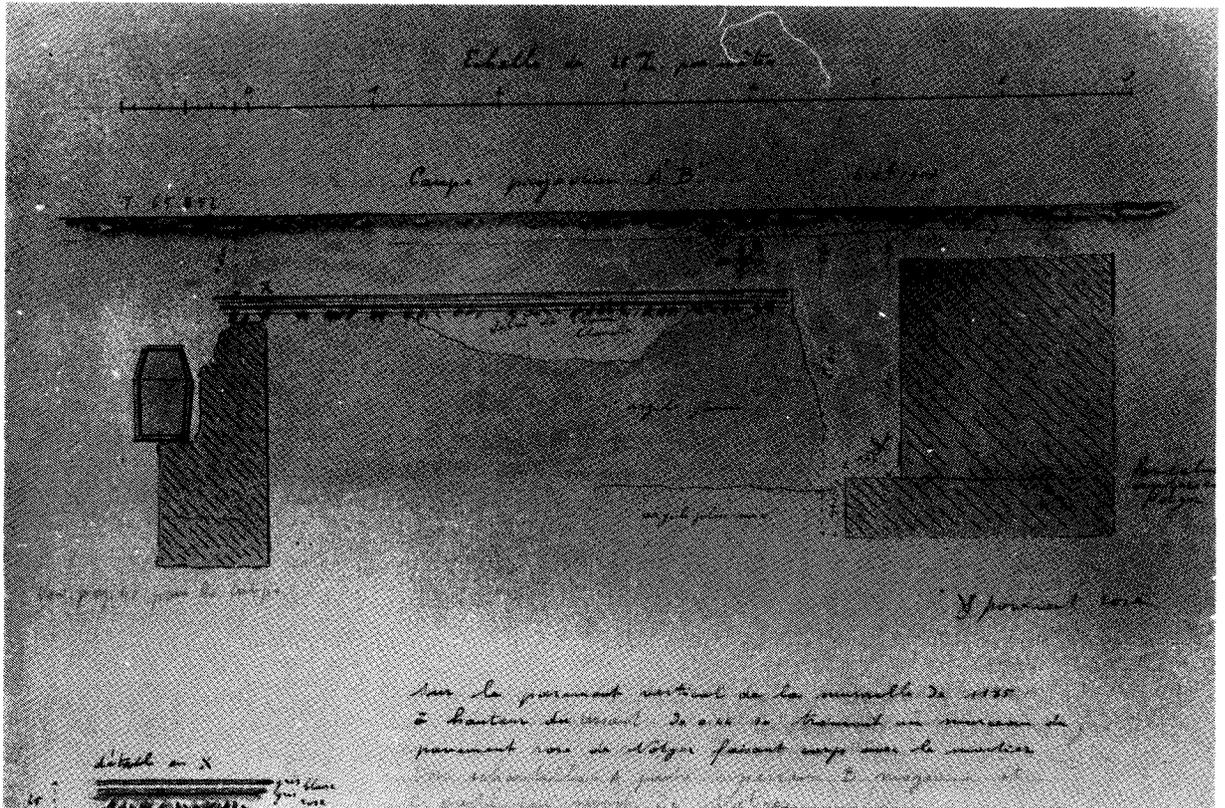


Fig. 108. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 61. Coupe dans la nef montrant les sols pré-ottoniens détruits par la fondation ottonienne et passant sur un mur romain.

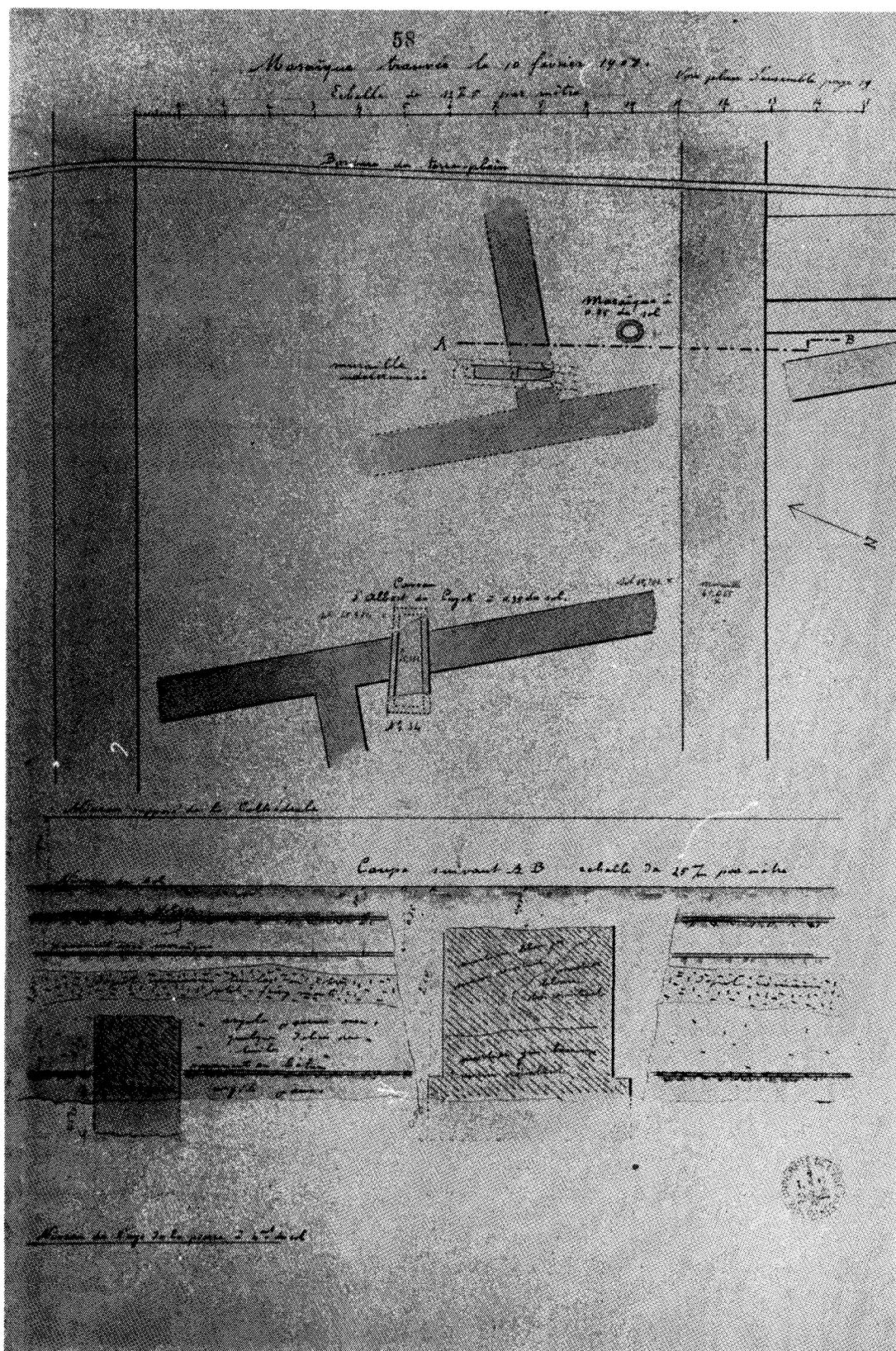


Fig. 109. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 58. Le plan (au-dessus) situe le sol mosaïqué et le petit mur du Haut Moyen-Age passant sur un mur romain ("muraille indéterminée"). La coupe (en-dessous) situe le pavement mosaïqué sous le sol bétonné pré-ottonien, intitulé erronément "pavement de Notger" et sur l'arasement du mur romain.



Fig. 110 Coupe dans les sols bétonnés pré-ottoniens. De bas en haut : épaisse préparation, mortier blanc, empierrement, béton rose incendié, avec coulées de plomb par endroits, second béton plus clair avec traces de réparation.

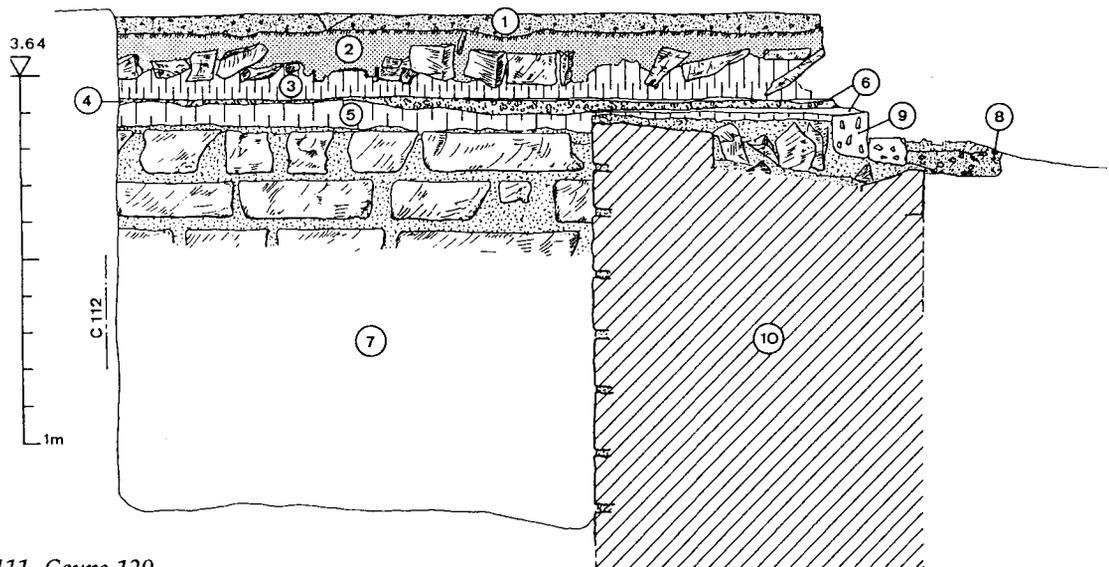


Fig. 111. Coupe 120

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Sol de béton gris rosé, seconde phase du sol laissant apparaître un joint en biseau. 2. Sol en béton rose brûlé et sa préparation faite de blocs de grès disposés sur un apport de sable brun clair mélangé à du cailloutis de rivière. Le sol et l'empierrement sont traversés par des coulées de plomb. 3. Loess impur contenant du fin gravier roulé. | <ol style="list-style-type: none"> 4. Argile brune mêlée de déchets de mortier blanc. 5. Loess. 6. Fines strates de chaux. 7. Mur 127 (romain). 8. Sol bétonné romain. 9. Bloc de mortier rose marquant le départ de l'élévation du mur 188. 10. Mur 188 (romain). |
|---|---|



Fig. 112. Bétons pré-ottonniens conservés sur l'arasement d'un mur romain. En bas, sol et enduit mural romains, peints et lissés.

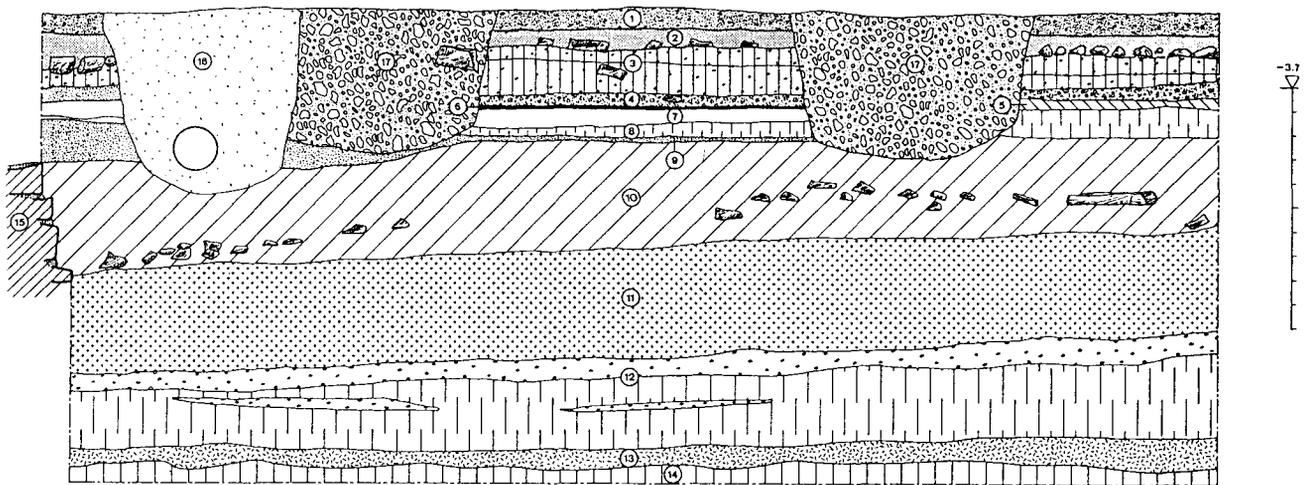


Fig. 113. Coupe 111

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Sol de béton gris rosé, réfection du sol. 2. Sol en béton rose, brûlé, reposant sur un empierrement de blocs de grès. 3. Déchets de mortier gris blanc et de chaux dans l'argile déposée sur une mince couche de mortier blanc (couche de travail). 4. Argile brune mêlée de débris d'incendie, terre brûlée, charbon de bois, fragments de tuile (couche de démolition); à la base, mince couche de terre noire brûlée. 5. Débris de chaux et de grès. 6. Fine strate de terre noire brûlée. 7. Déchets de mortier. 8. Loess mêlé de mortier blanc. 9. Mortier sableux (arrachement du mur 199). 10. Couche de démolition, composée d'argile | <ol style="list-style-type: none"> 11. Remblai argileux contenant des blocs de grès équarris, sans mortier et des fragments de tuiles. 12. Loess impur contenant des fragments de tuiles et surmonté d'un niveau de débris de mortier blanc et rose et de déchets d'enduit romain. 13. Couche romaine. 14. Limon brun, foncé. 15. M199 (passe au-dessus de l'arasement du mur 187). 16. Tranchée moderne. 17. Perturbations récentes. |
|---|--|

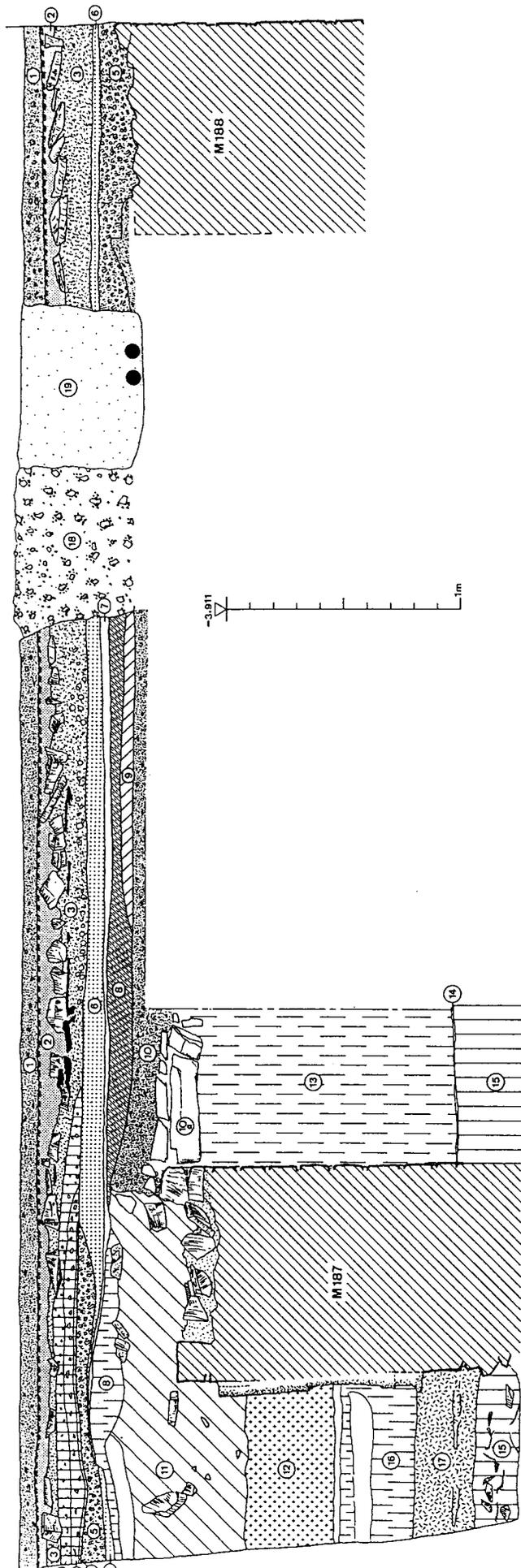


Fig. 114. Coupe 110

1. Sol carolingien de béton gris rosé. Réfection du sol n°2.
2. Sol en béton rose brûlé, reposant sur un empierrement de blocs de grès. Des coulées de plomb fondu se sont glissées çà et là entre les blocs du hérisson.
3. Apport de sable brun clair, mélangé à du cailloutis de rivière. Préparation de l'empierrement du sol n°2.
4. Déchets de mortier gris blanc et de chaux mélangés à de l'argile et reposant sur une mince pellicule de mortier blanc.
5. Couche d'argile brune mêlée de débris d'incendie, terre brûlée, charbons de bois, fragments de tuiles (couche de démolition).
6. Niveau composé de débris de chaux et de grès.
7. Fin niveau de briques pilées.
8. Déchets de mortier blanc surmontés d'un niveau de loess, qui se marque très nettement à l'ouest de la coupe.
9. Dépôt de limon stratifié brun foncé résultant d'un colluvionnement.
10. Sol romain en béton lissé rouge, très épais, reposant sur un

empierrement. Ce sol remonte en partie sur les murs 187 et 188, dont il utilise le parement comme assise.

11. Couche de remblai, composée d'argile brun foncé, de blocs de grès et de mortier rose. Ce niveau passe en partie sur le M187.
12. Remblai argileux contenant au sommet des blocs de grès équarris, sans mortier, et des fragments de tuiles.
13. Epaisse couche de loess pur (apport anthropique durant l'époque romaine).
14. Niveau de mortier correspondant à la phase de construction du mur 187.
15. Limon brun foncé.
16. Loess impur contenant des fragments de tuiles et surmonté d'un niveau de débris de mortiers blanc et rose et de déchets de crépi.
17. Couche de remblai avec graviers de rivière, déchets de mortiers, de crépi et de grès.
18. Soubassement en béton d'un poteau moderne.
19. Tranchée moderne des câbles électriques.

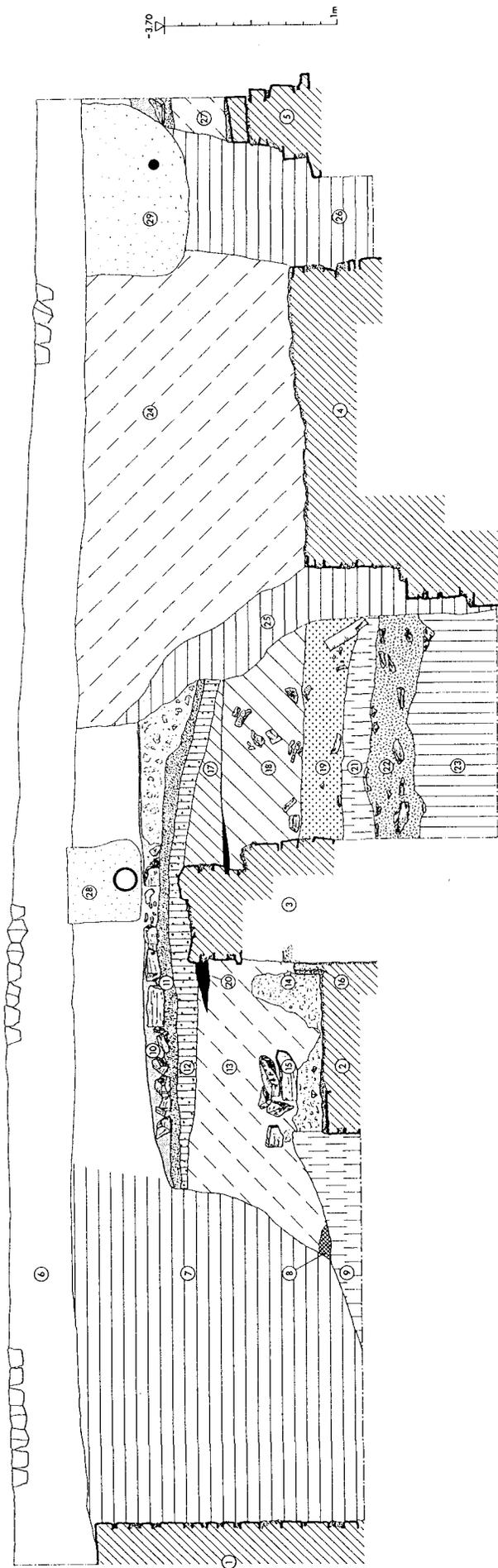


Fig. 115. Coupe 143

N.B. Cette coupe se prolonge vers le sud par la coupe 111.

1. M194 (mur nord du collatéral nord).
2. M196 (romain).
3. M200 (Haut Moyen-Age).
4. M125 (mur nord de la nef centrale).
5. M199 (Haut Moyen-Age).
6. Aménagement récent de la place.
7. Remblai d'argile, de mortier et de pierres (tranchée de fondation de M194).
8. Poche de terre cuite de couleur brique.
9. Loess.
10. Mortier rose coulé entre les pierres de support du sol et réparations en mortier blanc jaune.
11. Couche de mortier blanc servant de préparation au sol 10.
12. Strate d'argile claire contenant des déchets de briques et de mortier blanc.
13. Remblai formé d'argile, de nodules de mortier blanc et de fragments de tuiles et de pierres (destruction de M196).
14. Dépôt de mortier blanc contenant des petits cailloux.
15. Amas de blocs de pierres non maçonnés (appartenant sans doute à M196).
16. Enduits muraux romains.

17. Couche d'argile mélangée à du mortier, des cailloux, des fragments assez épais de pierres et de terre cuite.
18. Couche de la même texture que la précédente, mais de granulométrie plus fine et parsemée de fragments de tuiles. Elle repose sur un empierrement (aménagement de M200).
19. Argile brune contenant des fragments de tuiles et des nodules de mortier blanc en forte concentration.
20. Fin horizon de chaux et de mortier blanc séparant les n° 17 et 18 (sol).
21. Argile assez pure mais parsemée de quelques fragments de tuiles et de déchets de mortier.
22. Argile brune de même texture que la couche 19, mais la densité des déchets de tuiles et de mortier y est plus forte.
23. Limon.
24. Remblais épais formés de gros blocs de pierres, d'une poche de loess et de concentrations de mortier (perturbations récentes et destruction de M125).
25. Tranchée de fondation de M125.
26. Tranchée de fondation de M125 découpant M199.
27. Couche de destruction de M199.
28. Tranchée de tuyau de gaz.
29. Tranchée des câbles d'électricité.

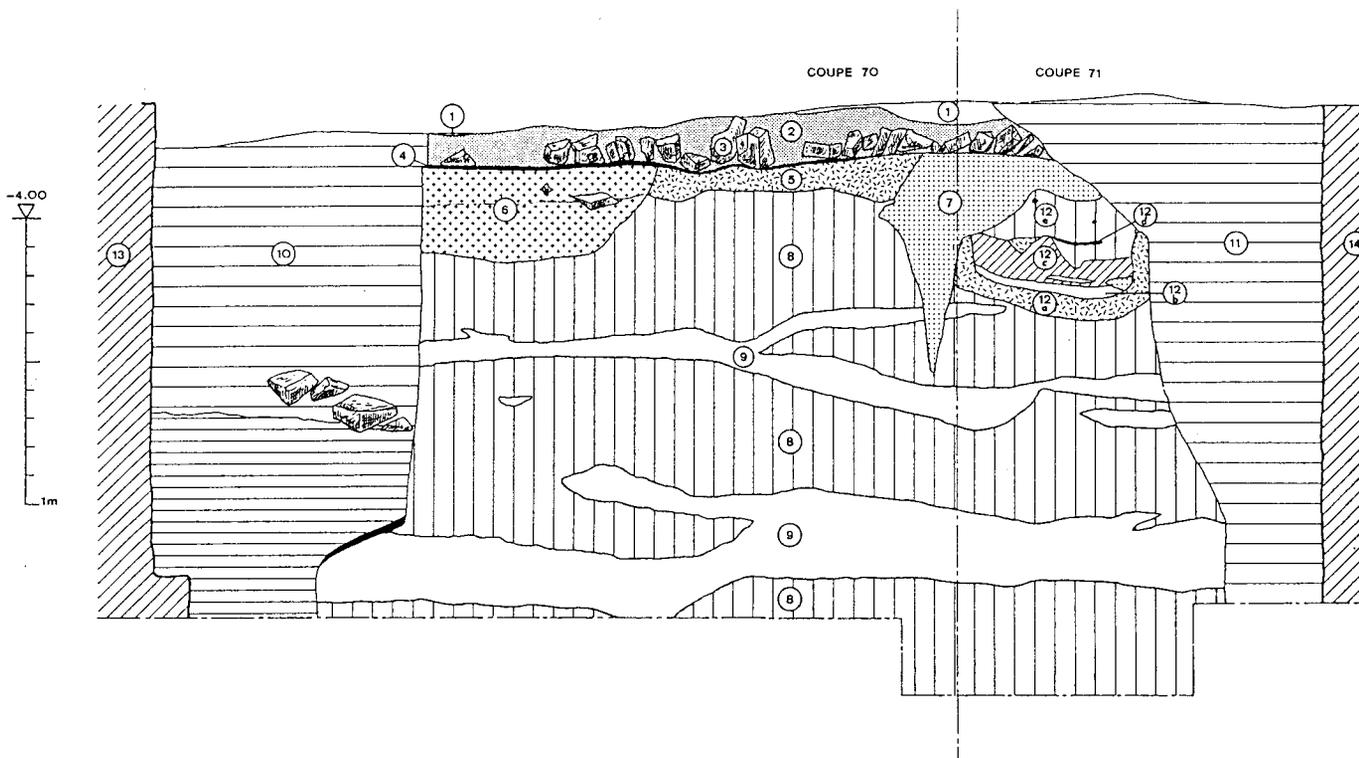


Fig. 116. Coupes 70 et 71 (du foyer)

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Mortier blanc. 2. Mortier rose reposant sur l'empierrement n°3. 3. Empierrement de blocs de grès. 4. Mince strate d'argile brûlée, contenant des fragments de mortier blanc et des cailloux. 5. Couche d'argile brûlée en place. 6. Poche de mortier rose vers son sommet et blanc dans sa partie inférieure, contenant des fragments de tuiles. 7. Poche d'argile brûlée mélangée à des fragments de mortier blanc, du charbon de bois et des cailloux (emplacement d'un pieu disparu?). 8. Limon sableux. 9. Zones de gley. 10. Tranchée de fondation de M89, comblée d'un remblai d'argile, de cailloux, de mortier blanc et de charbon de bois. Sous | <p>une rangée de pierres calcaires, apparaît, une poche plus argileuse marquée vers le bas d'un filet d'argile brûlée et de terre noire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. Tranchée de fondation de M124, comblée d'un mélange d'argile, de mortier blanc rose, de charbon de bois et de cailloux. 12. Foyer : <ol style="list-style-type: none"> 12 a. Argile brûlée en place, formant les parois du foyer. 12 b. Fond du foyer, composé de terre grise très dure (sur 10 cm d'épaisseur). 12 c. Poche d'argile claire, incluant des fragments de charbon d'os et de terre. 12 d. Fine strate de terre brûlée brun foncé, déplacée et contenant quelques petites scories. 13. M89 (mur est de la croisée du transept). 14. M124 (mur sud de la nef centrale). |
|--|--|

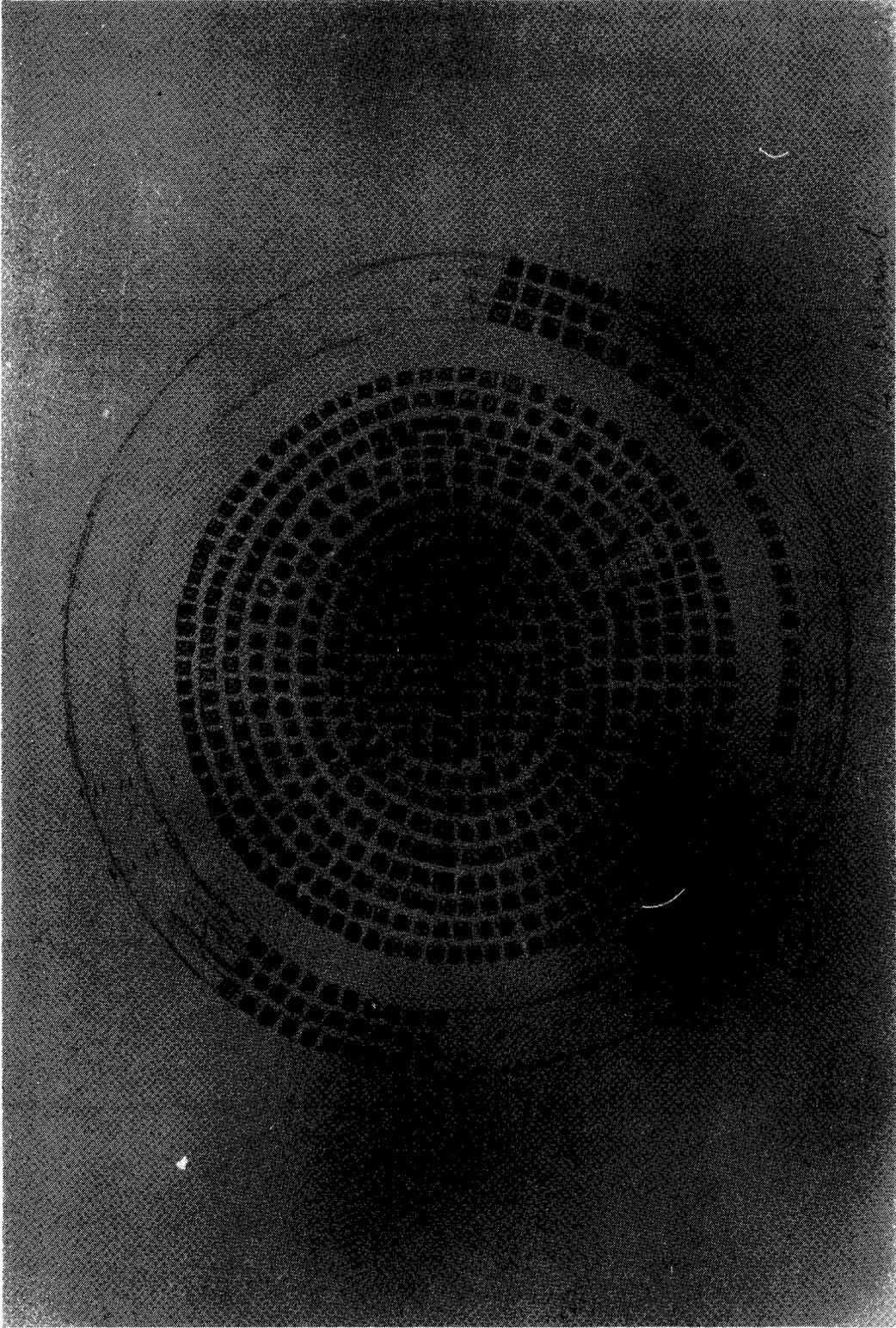


Fig. 117. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 59. Relevé de la mosaïque découverte dans la nef centrale sous le béton pré-ottonien.

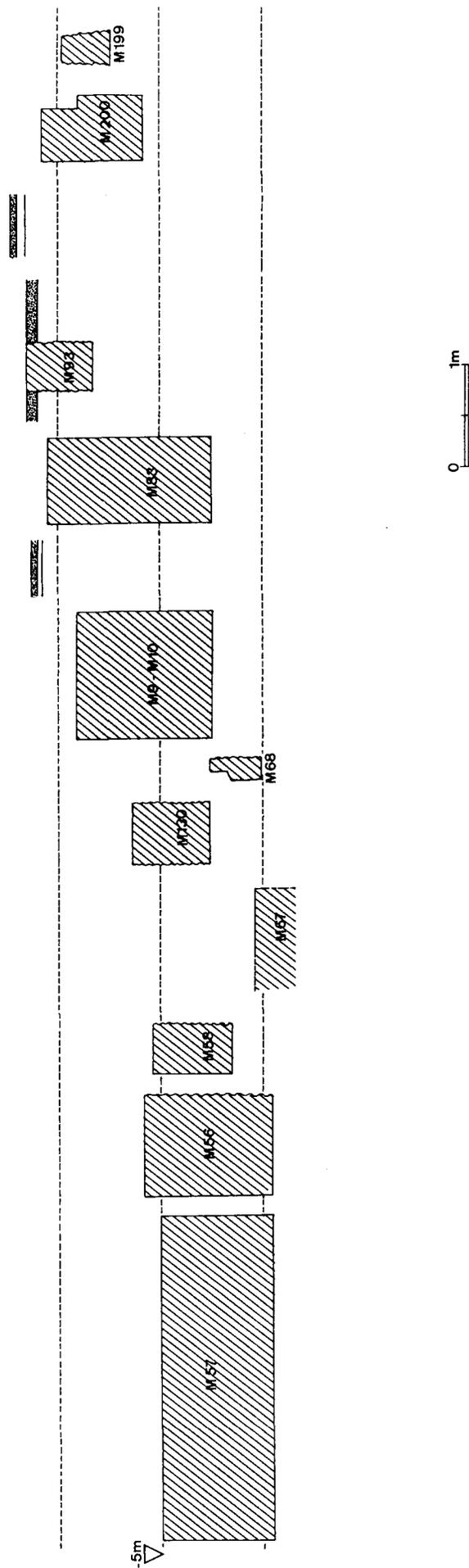


Fig. 118. Schéma comparatif des fondations du Haut Moyen-Age et des niveaux des sols bétonnés de la même époque.

1) Sol du carré du transept,

2) Sol des nefs.

Les fondations les plus profondes se trouvent au chevet. Peut-être y avait-il déjà une crypte.

7. LES TOMBES

Généralités

Comme il fallait s'y attendre sur le site d'une église, de nombreuses sépultures furent découvertes, essentiellement autour des vestiges de la cathédrale, mais également à l'intérieur des nefs, du transept et sous les tours.

Nous avons déjà mis en évidence certaines zones d'inhumation dans les volumes précédents. Rappelons qu'à l'est du chevet oriental furent mis au jour les restes de cinq tombes, dont certains sarcophages de chêne, fort bien conservés en milieu humide, ont pu être datés de la fin du X^e siècle par la dendrochronologie (1).

Publiées également, une série de tombes figurent dans la zone septentrionale du chantier : deux tombes partiellement détruites et un charnier dans le "premier évidement" du radier gothique, ainsi qu'une série de sépultures dans le sol de la chapelle Saint-Gilles, occupée à la fin du Moyen-Age et au début des Temps Modernes. Les plus anciennes, recoupées par les maçonneries gothiques, étaient creusées en pleine terre et datent sans doute des époques ottonienne et romane. S'y superposent quelques caveaux maçonnés probablement contemporains de la chapelle (2).

Lors des fouilles de 1907, de nombreux sarcophages constitués d'une cuve trapézoïdale et d'un couvercle monolithes furent mis au jour dans la nef centrale, à la croisée du transept occidental et dans l'évidement laissé par la tour gothique sud. Les sarcophages n'étaient pas tous intacts; certains portaient des traces de réparations prouvant leur emploi (fig. 120). L'un d'entre eux, T20, laissé en place au début du siècle, fut redégagé en 1977 et montre un bel exemple de chronologie relative (fig. 121) : posé sur un mur gallo-romain arasé, il est entaillé par la construction du mur de refend ottonien, M89. On peut donc affirmer la contemporanéité de ces sarcophages avec la première église à chevet courbe. Malheureusement, aucun objet

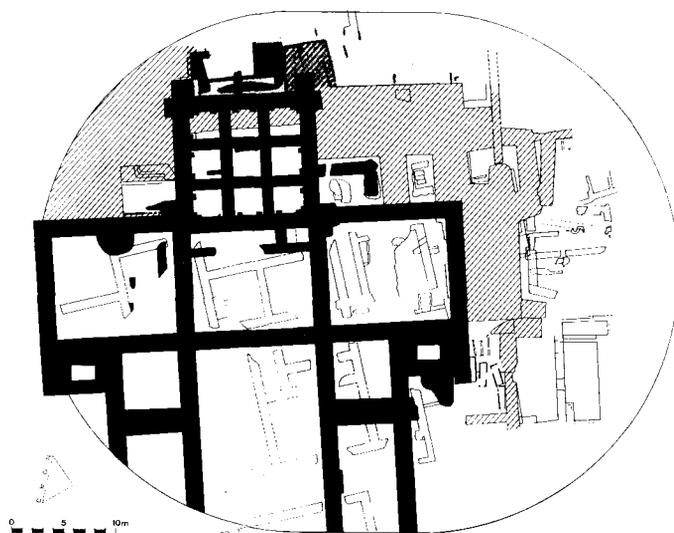


Fig. 119 : plan de situation de la zone d'inhumation à l'ouest du chevet.

permettant une datation précise ne fut trouvé dans ces sépultures. Une étude typologique et archéologique détaillée manque pour ces sarcophages, ainsi que le signale Luc Engen dans un article paru en 86 (3), et d'où il ressort qu'ils sont mérovingiens, aussi bien du début que de la fin de la période, et que ce type de sépulture ne constitue pas un critère de datation dans l'époque mais détermine plutôt un niveau social.

La fig. 122 reproduit un extrait du manuscrit de Lohest, un plan et une coupe situés à la croisée du transept et montrant deux sépultures qui figurent à notre inventaire: les T19 et 20, laissées en place au début du siècle. Les renseignements fournis sont d'ordre chronologique, la coupe permettant de constater que le sol bétonné de l'église pré-ottonienne scelle les sarcophages monolithes tandis que la fosse du caveau appareillé le traverse. La fig. 123 confirme cette succession. Cette coupe montre nettement l'antériorité des sarcophages (n° 1) par rapport aux tombes maçonnées (n° 2).

Le plan de Lohest montre de nombreuses sépultures disséminées dans toute l'église. Leur découverte en 1907 explique

(1) HOFFSUMMER P., 1984.

(2) OTTE M. et HOFFSUMMER P., 1988.

(3) ENGEN L., 1986, p. 161.

pourquoi nous n'en avons dégagé que très peu dans ce périmètre, les seules qui restaient ayant déjà été signalées.

Les fouilles de 1907 ont également mis au jour la tombe d'Albert de Cuyck, prince-évêque de 1194 à 1200, dans la nef centrale, au centre de l'église. Cette tombe était formée de "petits murs de 15 cm en moellons de schiste enduits d'un mortier peint". Elle contenait un matériel conservé depuis au musée Curtius : bague d'or sertie d'un cabochon en cristal de roche, plaque de plomb gravée d'une inscription latine, fragment de crosse métallique (fig. 124). Les détails concernant cette découverte figurent dans le manuscrit de Paul Lohest(4) .

Outre les quelques sépultures dispersées entre les murs, le début d'une zone d'ensevelissement fut dégagé à l'ouest du chevet et de la tour nord (fig. 119). La faible extension de la fouille vers l'ouest, due à la proximité des voies de circulation, n'a permis que d'en appréhender l'importance. Il est évident que l'enceinte du cloître à l'époque ottonienne devait essentiellement contenir un cimetière, en plus des bâtiments de fonction annexes à la cathédrale dont le nombre a dû augmenter avec le temps. La composition des bâtiments du cloître n'est guère connue pour l'époque ottonienne à travers les sources historiques. Les plans anciens nous le montrent dans son état final (fig. 8). Au début du Moyen-Age, les personnalités les plus importantes du clergé étaient enterrées dans l'église, les autres à proximité, à l'extérieur du monument.

Concernant la stratigraphie, les niveaux d'origine des fosses, le sol contemporain du cimetière et le sol de l'église ottonienne ont disparu. Les tombes ne peuvent être datées qu'approximativement grâce à l'étude du peu de matériel découvert dans leur remplissage, par une étude typologique comparative des tombes elles-mêmes et d'après leur situation par rapport aux fondations des bâtiments. L'étude partielle des ossements découverts lors de la campagne de fouilles 77-84 a été réalisée par l'anthropologue Christine Charlier. Nous citerons ici ses conclusions.

"Jusqu'à la destruction définitive de la cathédrale Saint-Lambert, il était de coutume d'inhumer dans son sous-sol ou à

proximité de celle-ci les restes des chanoines, évêques et autres personnages importants. L'âge élevé et la présence presque exclusive d'hommes parmi les ossements examinés s'expliquent par la nature très particulière de la population concernée. Il en est de même pour la grande variabilité morphologique et pour la haute taille observées ici. Parmi les chanoines et *a fortiori* parmi les évêques, étaient des hommes d'origines fort diverses quant à la géographie, mais issus en majorité de la noblesse, groupe connu pour sa taille généralement supérieure à celle des autres groupes sociaux.

"Les caractères métriques du crâne s'inscrivent dans le phénomène de brachycéphalisation généralisé en Europe à partir du X^e siècle environ. Ils font penser à une variante du type alpin et en même temps rappellent certains traits des crânes du nord-ouest de l'Europe à la même époque. L'étude du matériel n'est pour le moment pas assez avancée pour permettre une interprétation de cette mosaïque de caractères" (5).

Tombe 1 (fig. 126)

Elle est située dans la tranchée de fondation du mur 18, sous la tour nord, et recoupée par une conduite moderne. Le caveau est formé de blocs de remploi (pierres de sable, grès, calcaire) et recouvert de minces dalles de grès.

Les ossements sont éparpillés à l'intérieur. Un tesson de cruche de céramique d'Andenne (XIV^e siècle) est pris entre une dalle verticale de la tombe et le mur 18.

Tombe 2 (fig. 127, 128, 129)

Cette tombe longe le flanc nord-ouest du contrefort gothique du chœur et empiète partiellement sur sa fondation (fig. 125). Elle est donc postérieure à l'agrandissement gothique.

Elle est construite en pierres de sable très bien équarries portant des marques formées de lignes parallèles gravées sur la face intérieure. La tombe devait être scellée

(4) LOHEST P., Ms, p. 19,64 et 65.

(5) CHARLIER Chr., 1990.

par des dalles de grès posées à plat qui ont presque totalement disparu.

Le squelette est en place mais fort abîmé : le crâne est fracassé, le torse et la tête recouverts de chaux vive. Seules les jambes sont intactes.

Peuvent être mis en rapport avec cette tombe quelques petits fragments de céramique dont la pâte et l'aspect laissent supposer leur appartenance au XIII^e siècle. Ces éléments sont trop petits pour permettre une étude plus précise.

Tombe 3 (fig. 130, 131, 132)

La tombe est couverte de dalles de grès. Les parois maçonnées portent vers l'intérieur un revêtement d'enduit clair. Le squelette est présent dans la tombe, mais certains os ne sont plus en position anatomique. De part et d'autre de la tête, des hanches et des pieds, se trouvent six pierres de section circulaire, carrée ou carrée avec un côté arrondi. Ces pierres semblent avoir été placées là pour supporter un cercueil de bois et l'isoler du sol. Les ossements ont pu se disperser lors de son effondrement. Dans la partie supérieure de la tombe subsistent quelques fragments d'encensoirs en céramique d'Andenne, à pâte claire et glaçure verte (début XIV^e siècle) (L169).

Tombe 4 (fig. 133, 134)

Le caveau est composé de matériaux hétéroclites : pierres de sable maçonnées avec des ardoises dans les joints, lits d'ardoises, lits de grès. En général, la maçonnerie est grossière et les parois intérieures du caveau sont recouvertes d'un enduit peu soigné et charbonneux. La tombe contient des ossements en désordre dont certains passent sous la paroi; elle a donc été creusée à l'emplacement d'une tombe antérieure. Vers le nord, elle est construite sur un dallage de pierre appartenant sans doute à une construction précédente.

Tout comme pour la T3, des fragments d'encensoirs proviennent de la partie supérieure de la tombe. Au-dessus des ossements découverts dans le fond de la tombe

se trouvent des restes de bois et des clous rouillés indiquant la présence d'un cercueil.

Tombe 5 (fig. 125)

Cette tombe est partiellement défoncée et contient un matériel non homogène; parmi celui-ci, des fragments de cruches de type Andenne III (XIII^e-XIV^e siècle) en pâte claire avec glaçure partielle verte.

Tombe 6 (fig. 143)

Cette tombe fait partie d'une série découverte tout contre le chevet ottonien, entamant les fondations antérieures, M56, M57 et M58. Le remplissage contient des fragments de céramique très récente et d'autres d'allure médiévale. Les parois sont faites de petites pierres de grès appareillées recouvertes d'un enduit rose vers l'intérieur. Le squelette est en place, les bras sont allongés le long du corps; en dessous, un autre squelette, antérieur, en est séparé par une couche de blocailles et d'argile.

Tombe 7

Les petits blocs de grès formant les parois sont en grande partie effondrés sur le squelette, il subsiste un fragment de dalle de couverture en psammite; l'intérieur est tapissé d'enduit rose. Avec le squelette se trouvent quelques tessons à pâte claire dont un portant une glaçure jaune et un décor à la roulette (Andenne I, XI^e siècle) (L981). Le squelette, complet est écrasé à la hauteur des vertèbres lombaires par une pierre. Quelques ossements d'un autre squelette côtoient le premier.

Tombe 8 (fig. 135, 137)

Les longs côtés de la tombe sont chacun constitués de trois dalles de grès dressées et maçonnées tandis qu'une seule dalle forme les parois est et ouest. A l'intérieur se trouvent les fragments d'une petite cruche à bec trèflé et anse plate (Andenne XIII^e-XIV^e siècle) et un bord de tout petit vase de même type, en pâte surcuite. Les fragments de ce type de vase sont fréquents dans les tombes et laissent supposer

qu'ils avaient un usage précis, lié à la cérémonie funéraire (encensoirs ?).

Tombe 9 (fig. 136)

Superposée à la tombe 11, ses parois sont formées de petits blocs de grès maçonnés. Un enduit rose tapisse le fond et les parois internes. Un fragment de dalle de couverture subsiste. Le squelette est en place, les bras le long du corps. A côté de la main droite se trouvent les restes d'un récipient en métal très lourd (alliage à base de plomb) et un fragment de céramique d'Andenne (bord à bandeau avec glaçure jaune partielle) (L3435).

Tombe 10

Non fouillée. Elle est constituée de parois de petites pierres maçonnées et recouverte de grandes dalles de grès.

Tombe 11 (fig. 136)

Non fouillée.

Tombe 12 (fig. 138)

Partiellement fouillée. Les parois sont appareillées (petits blocs de grès).

Tombe 13 (fig. 137, 139)

Partiellement fouillée. Les parois sont constituées de grandes dalles dressées.

Tombe 14 (fig. 141)

Les parois sont constituées d'une maçonnerie de grès tapissée d'enduit rose. Elle renferme trois squelettes superposés : des jambes seules, un squelette d'enfant et, à la base, un homme. L'inhumation de l'enfant a provoqué la disparition partielle du squelette supérieur. Cette tombe fut donc au moins réutilisée deux fois.

La céramique découverte dans ce caveau, bien que très fragmentaire, est toujours médiévale : pâtes fines, oranges ou blanches, type "Andenne". Certains tessons présentent

une glaçure jaune. Parmi ces tessons, un fragment plus ancien, de type pré-Andenne ou Schinveld, pâte fine, brun rouge avec décor à la peinture rouge (L478).

Tombe 15 (fig. 141)

Postérieure à T14 dont elle utilise une paroi; ses dalles de couverture sont effondrées et recouvertes d'un enduit rose argileux.

Tombe 19 (fig. 122)

La fosse de la tombe est creusée dans une épaisse couche de loess à la croisée du transept. Un caisson de blocs de grès maçonnés, dont la paroi sud est formée par un mur romain, M21, est tapissé d'un enduit rose à l'intérieur. Le fond est parsemé de brique pilée. La tombe ne contient ni squelette, ni matériel. Découverte en 1907, elle ne contenait alors que quelques ossements épars et Paul Lohest signale une "couverture de 1 pouce en plaque de cinq cent. en grès gris, dépassant assez peu les parois extérieures" (6).

Tombe 20 (fig. 121, 122)

Cette tombe, déjà citée, fait partie des sépultures de la première génération : sarcophage à cuve et couvercle monolithes en calcaire. Elle repose sur un mur romain et ne contient plus ni ossements, ni matériel. Laissée en place en 1907, elle est signalée par LOHEST, comme faisant partie d'un groupe de sépultures de nature et d'époques différentes (7).

Tombe 21

Il s'agit d'un sarcophage monolithe en grande partie détruit, découvert dans le bras sud du transept.

Tombe 26

Ce sarcophage monolithe découvert en 1907 avait été laissé en place dans la crypte

(6) LOHEST P., Ms, p. 30, tombe n° 7.

(7) LOHEST P., Ms, p. 28, tombe n° 5 ou 30.

archéologique, à côté de l'hypocauste romain (8).

Tombe 27

Egalement découverte en 1907 et exposée, Paul Lohest en fait une description précise : "Recouvert de 6 dalles en grès grossièrement équarri de 12 à 15 cm. Les murs de 0,25 cm en grès, sans revêtement, grossièrement rejointoyé, le fond en ciment avec cailloux ronds. Le squelette décomposé dans le sarcophage. La chevelure rousse adhérente au crâne" (9).

Tombes 28, 29, 30, 32, 34 (fig. 125, 142)

Non fouillées entièrement, elles se situent à la limite occidentale de la fouille, devant la tour nord. Leurs caveaux sont constitués de pierres de sable bien équarries et maçonnées, comparables à celui de la tombe 2. Elles ont partiellement détruit des caveaux maçonnés en grès et des tombes en pleine terre situées en dessous. Elles sont couvertes de 3 grandes dalles de grès, parfois brisées.

Tombe 31

Découverte entre les fondations du bras sud du transept, elle est en grande partie détruite. Il s'agit d'une cuve monolithe où quelques ossements subsistent. De nombreux ossements proviennent des remblais du transept, prouvant qu'il s'agissait également d'une zone importante d'ensevelissement.

Tombe 33

Ce sarcophage monolithe en pierre, avec couvercle, est situé au début de la nef latérale sud, son chevet a été arraché par la pose d'une conduite. Il est vide de tout matériel. Le petit côté du couvercle subsistant, vers l'est, porte un décor géométrique maladroitement gravé.

(8) LOHEST P., Ms, p. 66 et 69, tombe n° 38.

(9) LOHEST P., Ms, p. 66 et 67, tombe n° 35.

Tombe 37 (fig. 140, 143)

Postérieure à la tombe 7 dont elle entame la paroi nord, cette tombe formée de murets de grès supportant de grandes dalles contient un squelette en place.

Tombes 38 et 39 (fig. 143)

Il s'agit de simples fosses creusées dans le sol au chevet de l'église, à l'ouest de T6 et T7 et à un niveau supérieur. Les corps dans leur cercueil étaient enterrés sans caveau : des traces de bois et des clous subsistent autour des squelettes.

Tombe 40

Caveau en pierres de sable maçonnées trouvé au chevet de l'église. Un enduit jaune parsemé d'ardoises recouvre les parois internes.

Tombe 59 (fig. 144)

Cette tombe est un petit caisson (50 X 40 cm) situé le long de la face sud du M124 qu'il utilise comme paroi, les trois autres étant faites de dalles dressées, dalles de récupération car l'une d'entre elles présente un enduit sur la face extérieure. Le caisson est fermé par une dalle de couverture. Les ossements sont entassés dans cet espace restreint. Le squelette est incomplet et en mauvais état, aucun matériel ne l'accompagne.

En conclusion, les sépultures situées à l'intérieur de l'église sont rares et mal conservées, la plupart ayant été découvertes et enlevées par les fouilleurs de 1907, les autres détruites par divers aménagements.

La zone d'inhumation située à l'ouest du chevet et des tours n'a pu être fouillée que partiellement et certaines tombes seulement à moitié en raison de la limite impérative à respecter. Le projet étant alors de détruire de façon imminente et totale le sous-sol du site, la fouille partielle de certaines tombes a semblé préférable à la solution de les laisser intactes pour de futures recherches qui étaient alors hors de question.

Plusieurs types de tombes se distinguent, qui semblent établir une évolution chronologique. Le premier type est constitué par le groupe de sarcophages en pierre, dont la cuve et le couvercle monolithes, de forme trapézoïdale, présentent un aspect ancien (Haut Moyen-Âge) et semblent liés à l'édifice pré-ottonien. En effet, le sol de béton de cet édifice scelle certaines de ces fosses tandis qu'il est toujours traversé par les fosses des sépultures appareillées (fig. 122). Ces sarcophages sont essentiellement localisés au centre de l'église et au sud (sous la tour sud, dans le bras sud du transept et à l'extérieur de ce dernier) (fig. 76).

Un second type regroupe une série de sépultures, dont la plupart se situent devant le chevet de l'église et dont les parois sont des murets appareillés de petits blocs de grès. La face intérieure porte un enduit lissé, parfois peint en rose ou rouge (T6, T7, T9, T10, T12, T14, T19...).

Certaines sont moins soignées que d'autres ou ont été réutilisées, comme T14 qui contenait trois sépultures successives.

Les tombes en pierres de sable sont regroupées le long de la fondation de la tour nord, sauf une située au chevet (T40). Elles appartiennent à la même époque, gothique ou post-gothique, aucune n'étant détruite par les fondations de la tour ou du contrefort. Par contre, elles ont détruit des tombes antérieures en grès dont il reste quelques traces dans cette zone. La plupart d'entre elles sont construites avec soin.

La pierre de sable entre également dans la construction de caveaux "hétéroclites" comme T1, fait de matériaux réutilisés.

Les parois des tombes 8, 13 et 59 sont constituées de grandes dalles dressées.

Toutes les tombes appareillées utilisent le même type de couverture : de grandes dalles de grès posées à plat sur les parois.

Très peu de matériel est associé aux tombes en grès, presque toujours médiéval et d'allure ancienne (T7 : XI^e siècle). Par contre, certaines tombes en pierre de sable ou en gros appareil contenaient des fragments de

céramique d'Andenne des XIII^e ou XIV^e siècles, comme T2, T3, T4, T5, T8...

Les tombes en petit appareil de grès appartiennent vraisemblablement à l'époque ottonienne, leur concentration au chevet de l'église permet de supposer une extension du cimetière du chevet vers l'ouest et le nord puisque les tombes en pierre de sable prédominent le long du radier de la tour nord. Cette succession est confirmée par la comparaison des matériaux utilisés pour la construction des tombes et des différentes fondations successives de la cathédrale : l'appareil des fondations ottoniennes est constitué de petits blocs de grès tandis que plus tard, le radier de la tour, des contreforts et des chapelles gothiques est formé de blocs de calcaire ou de grès de modules variables, souvent énormes. La pierre de sable (tuffeau), quant à elle, n'est utilisée, en élévation, qu'après l'incendie de 1185.

Restent les tombes en pleine terre, souvent difficiles à repérer, surtout lorsqu'elles sont anciennes et partiellement détruites par les caveaux. Elles semblent appartenir à toutes les époques, même les plus récentes comme le prouvent les T38 et 39. Ce type d'inhumation rudimentaire (simple cercueil de bois enfoui à même la terre) indique peut-être plus une différence sociale qu'un critère de datation.

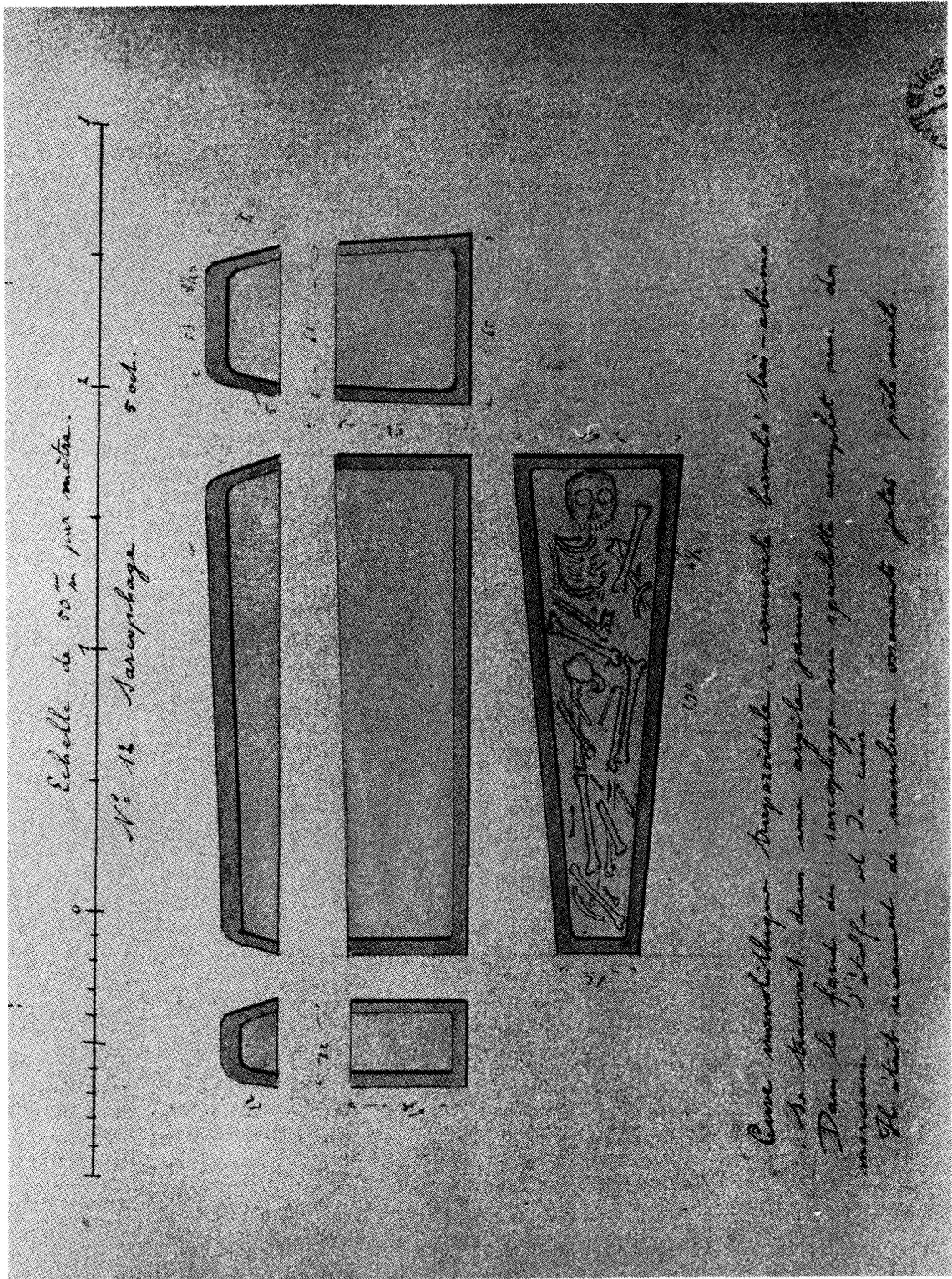


Fig. 120. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 37. Sarcophage en pierre réutilisée.



Fig. 127. Tombe 2.

Groupes de cinq sépultures
comportant quatre sarcophages et un caveau
(plan pages 16 et 20)

Trois de ces sarcophages et le caveau ont été brisés en partie par un travaux antérieurs, notamment par une tranchée faite en 1887 pour placer la conduite de gaz qui relie la quai de l'Est et de l'Ouest.

Les sarcophages ainsi que l'indique la coupe projection se trouvaient sur le pavement de l'église de Metz, à l'encadrement de ce pavement faisait entre eux le n° 3.

A droite de ces sarcophages et à deux mètres du sud il y avait un double pavement celui de Metz à 0,50 du sol et le second à 1 mètre.

Coupe projection A B C D E F

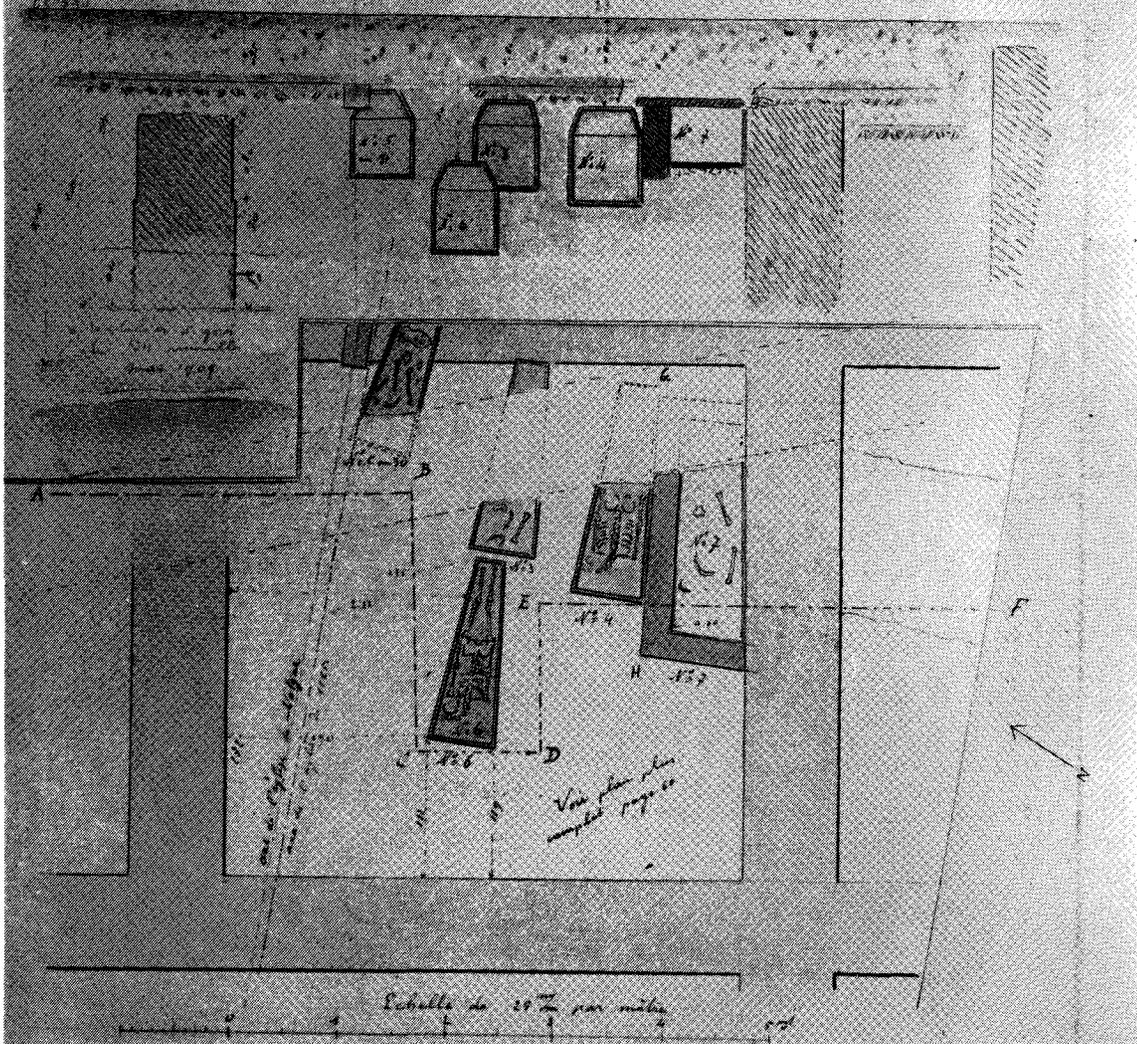


Fig. 122. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 28. Sépultures découvertes à la croisée du transept. Le sarcophage n° 5 ou 30 est notre T20, posé sur un mur romain; le caveau n° 7 est notre T19, qui utilise un parement du mur romain 81 comme paroi.

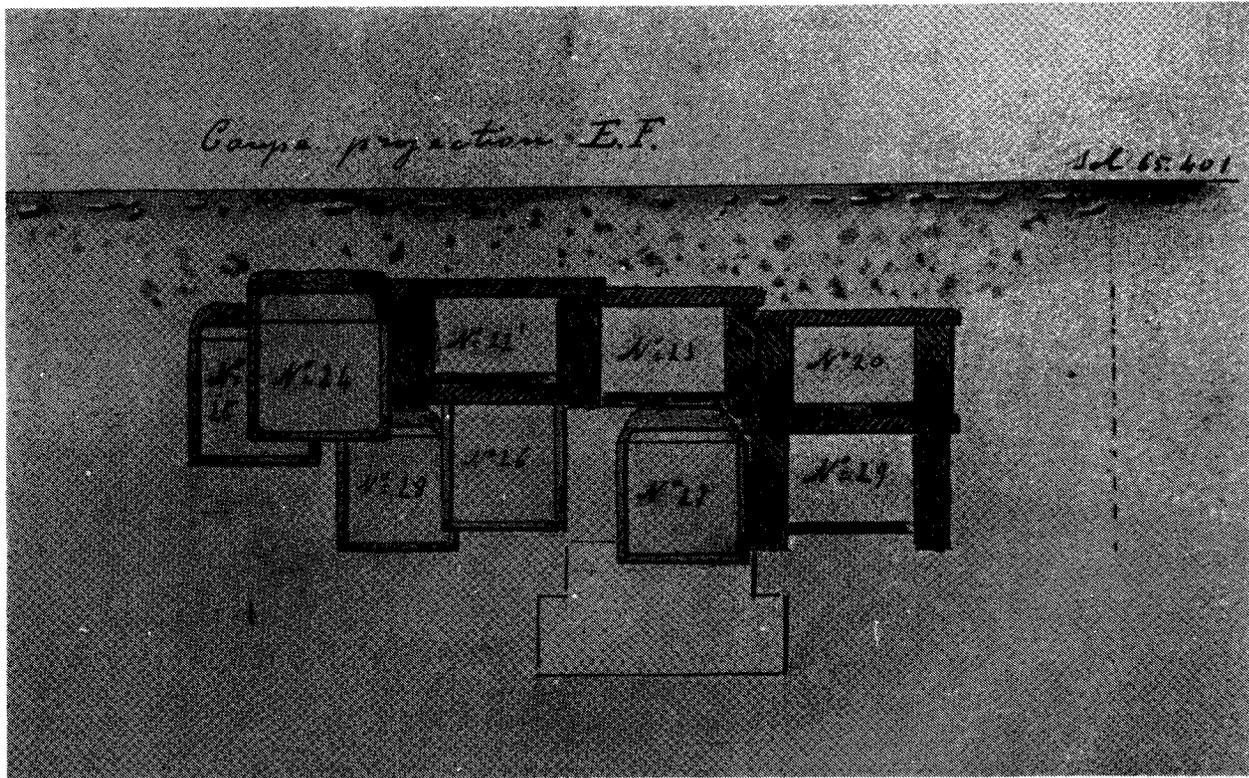


Fig. 123. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 49. Coupe montrant l'antériorité des sarcophages monolithes (n° 24, 25, 26, 27, 28) par rapport aux caveaux maçonnés (n° 20, 22, 23, 29).

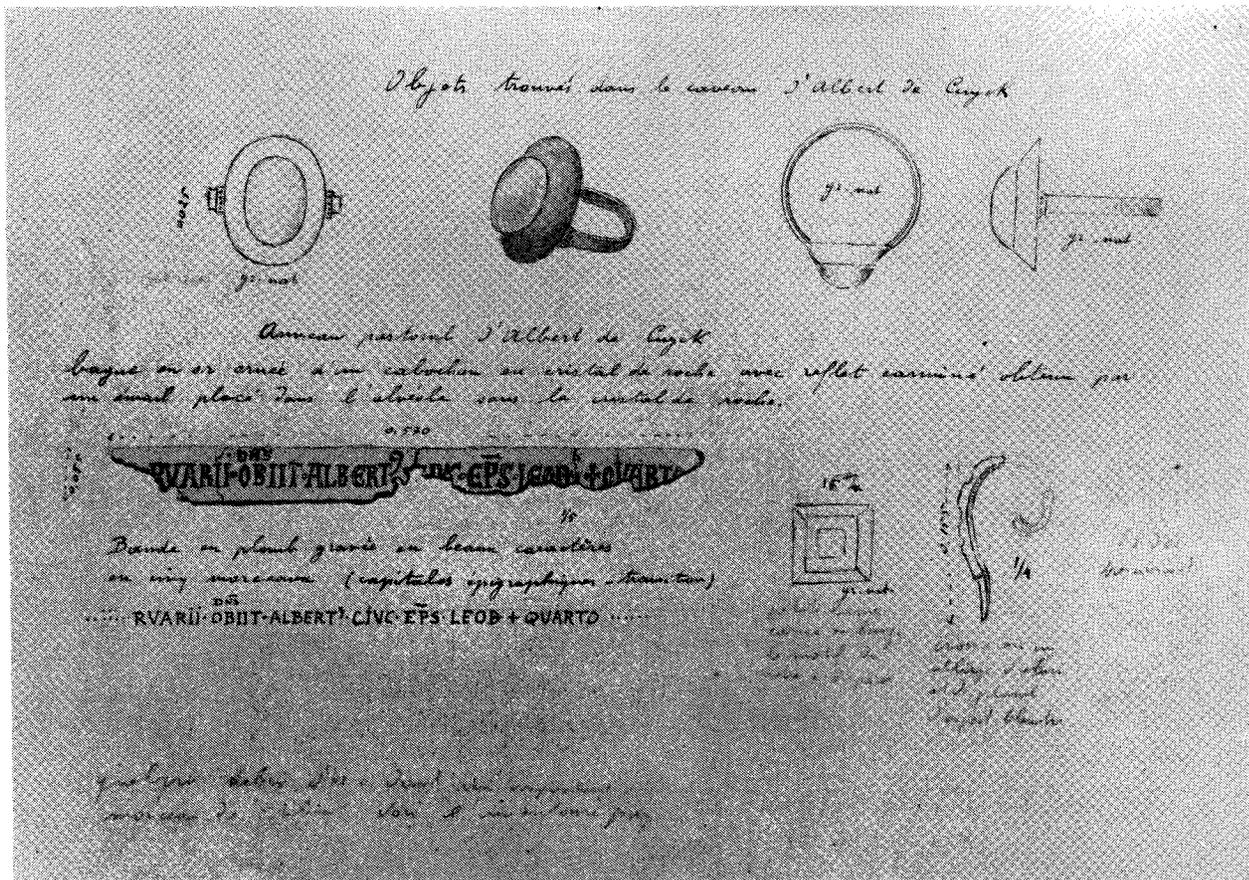


Fig. 124. Extrait du manuscrit de P. LOHEST, page 64. Objets trouvés dans le caveau d'Albert de Cuyck.

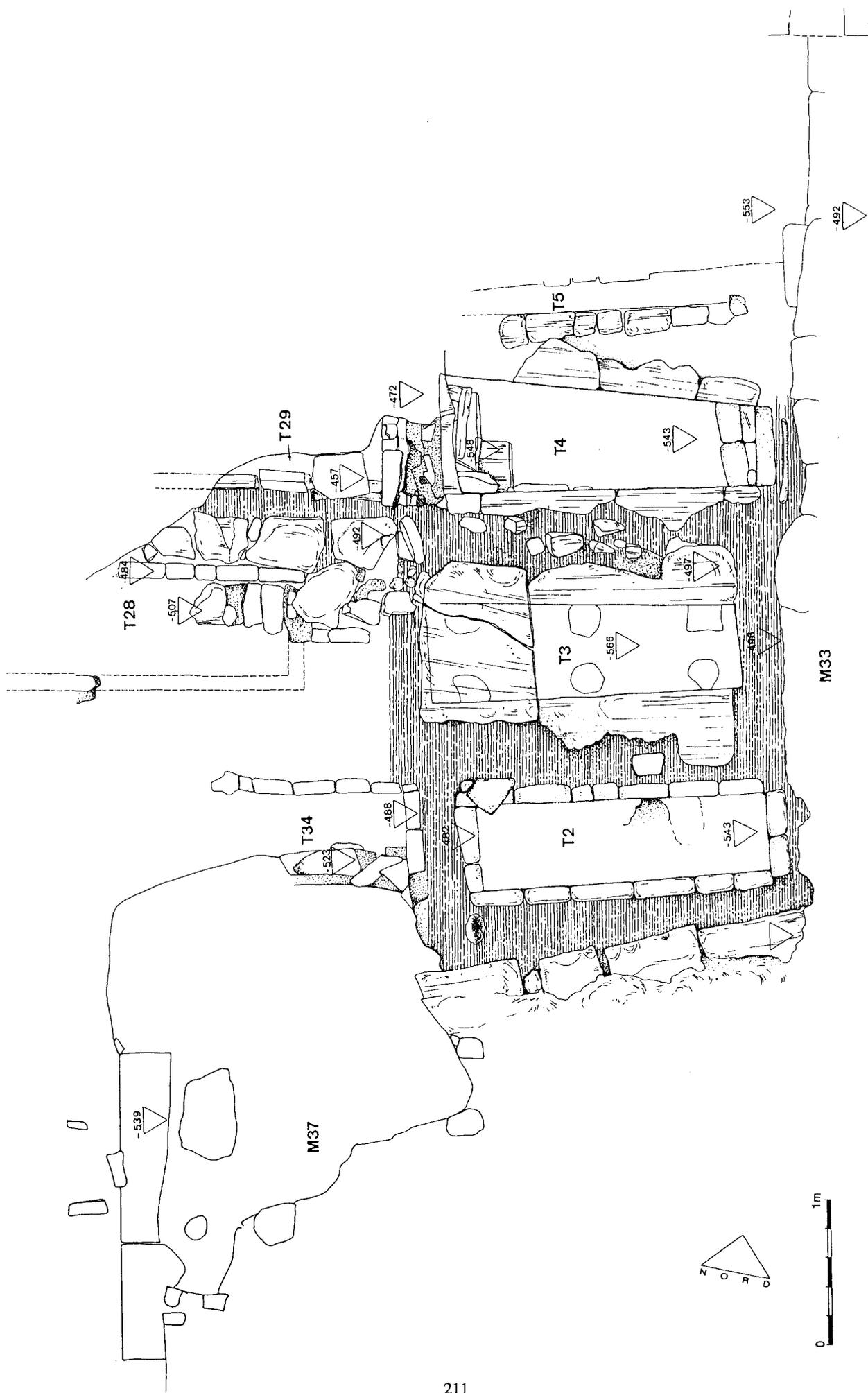


Fig. 125. Tombes dans le radier.

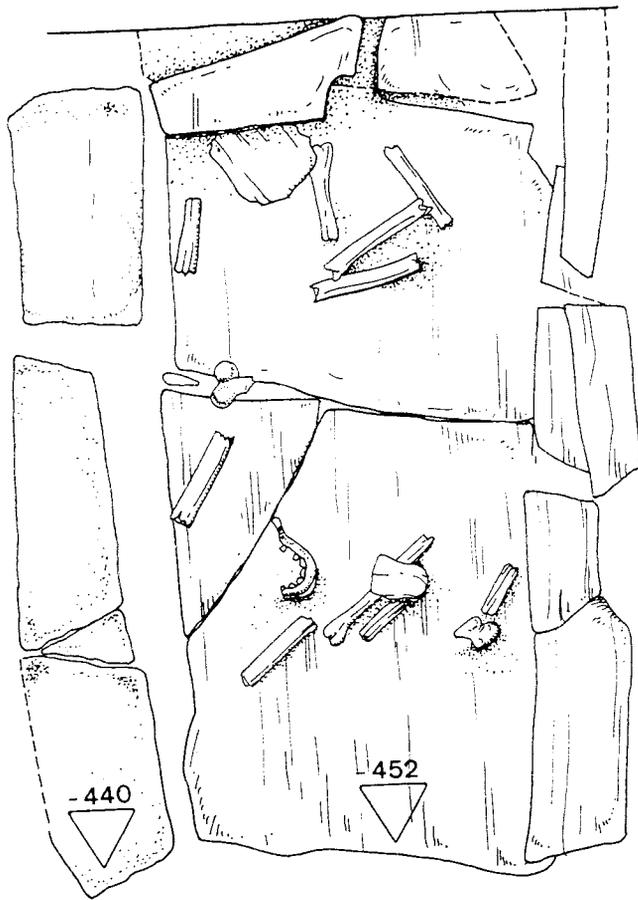


Fig. 126. Tombe 1.

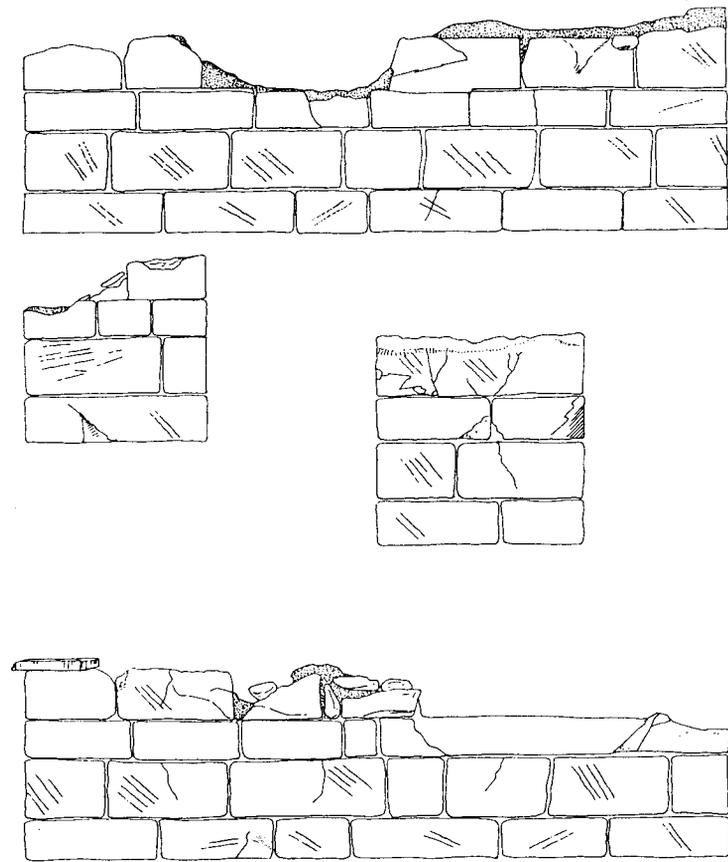


Fig. 127. Tombe 2.



Fig. 128. Tombe 2. Blocs de tuffeau ("pierre de sable") portant des marques d'assemblage.

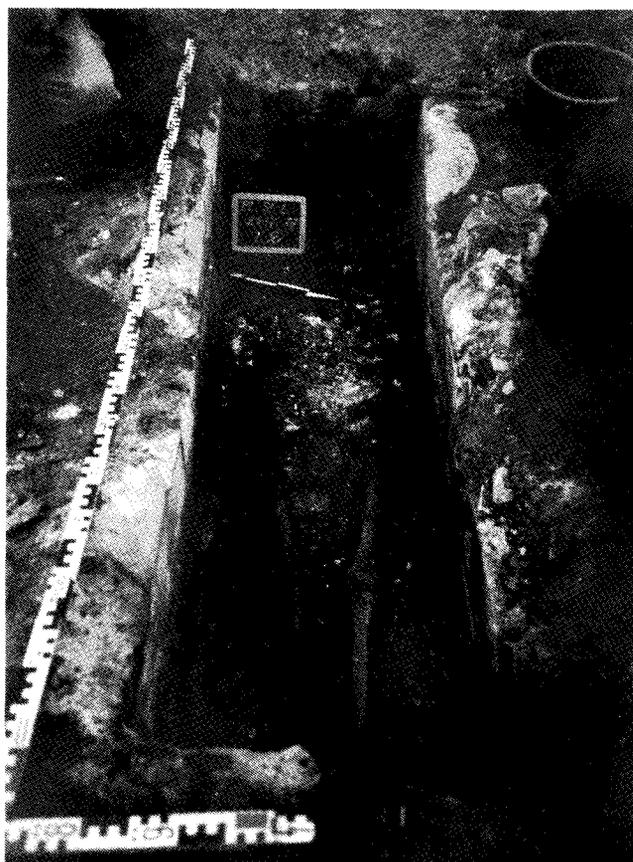


Fig. 129. Squelette de la tombe 2 dont le torse et la tête sont couverts de chaux.

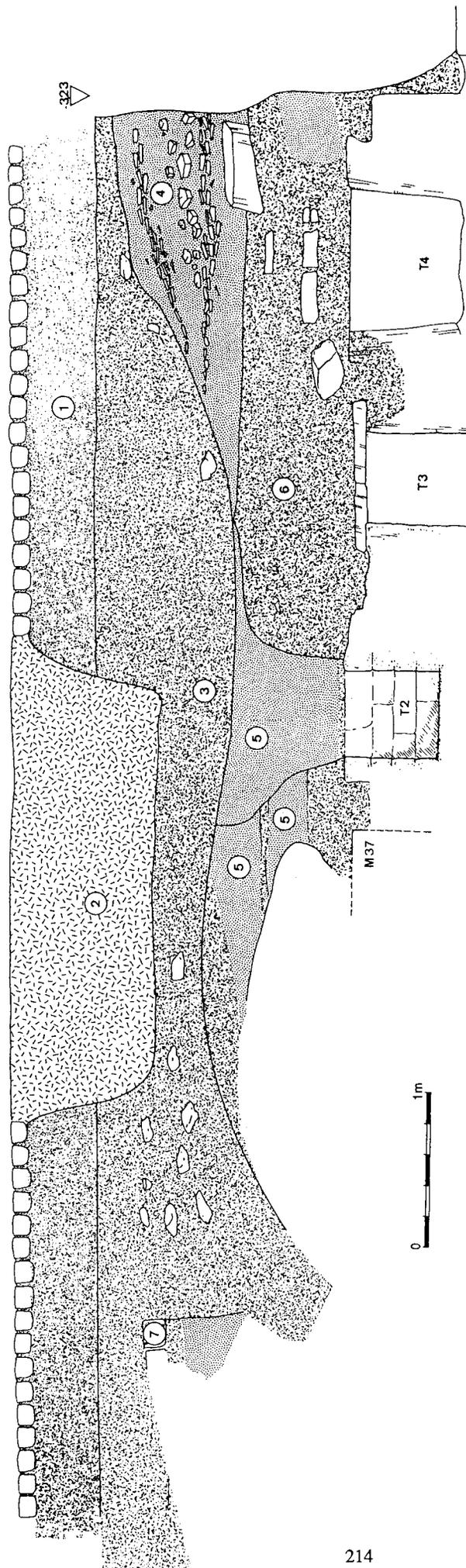


Fig. 130. Coupe 22

1. Couche de préparation et de nivellement sous-jacente aux pavés de la place.
2. Fosse d'un arbre.
3. Couche meuble formée d'un éboulis de blocs de grès avec très peu de terre vers le bas et du sable vers le haut.
4. Ensemble de strates alternées de sable, d'argile, de déchets de pierres, de briques et d'ardoises correspondant aux couches 4 et 5 de la coupe 2.
5. Sable pur.
6. Terre argileuse contenant des débris de construction et des os humains épars.
7. Niveau de sol pavé incluant la dalle funéraire gothique remployée.

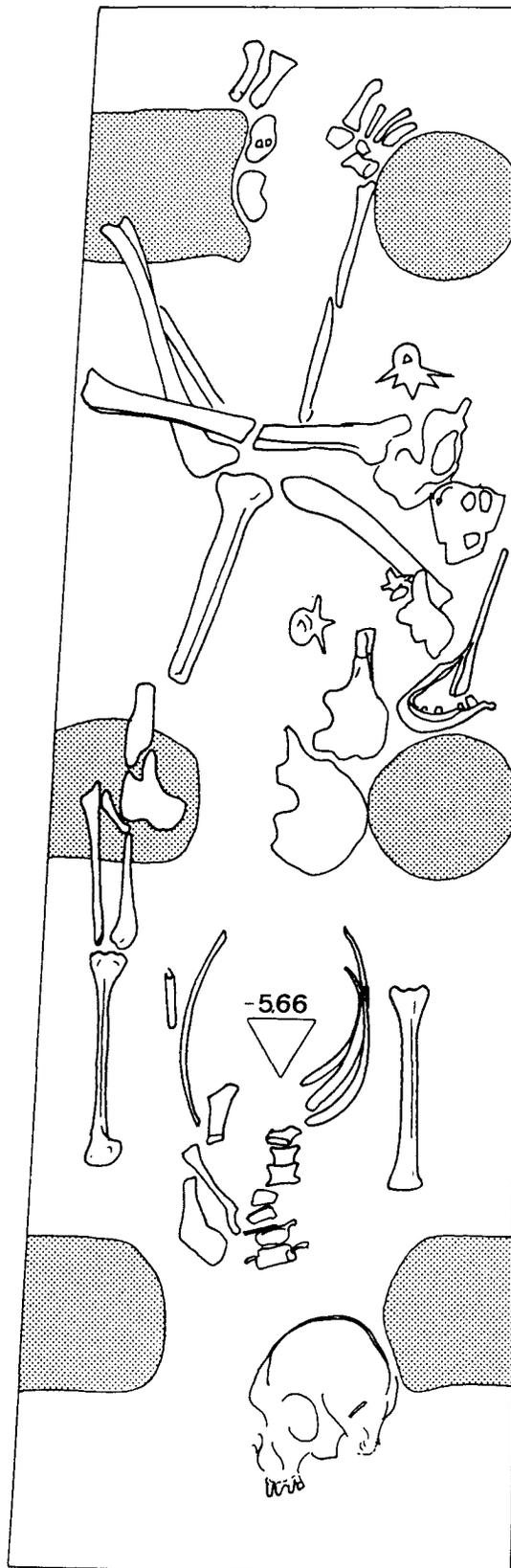


Fig. 131. Tombe 3.



Fig. 132. Tombe 3. Le cercueil était posé sur six blocs de pierre.



Fig. 133. Tombe 4. Petits blocs de grès appareillés, tapissés d'un enduit rose.



Fig. 134. Tombe 4.

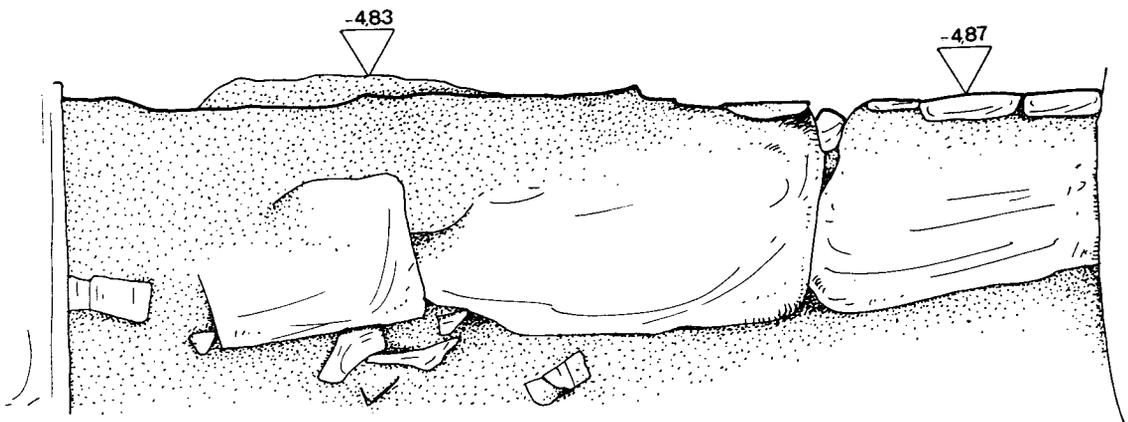
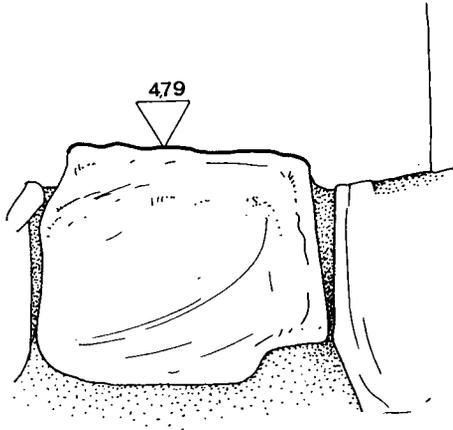
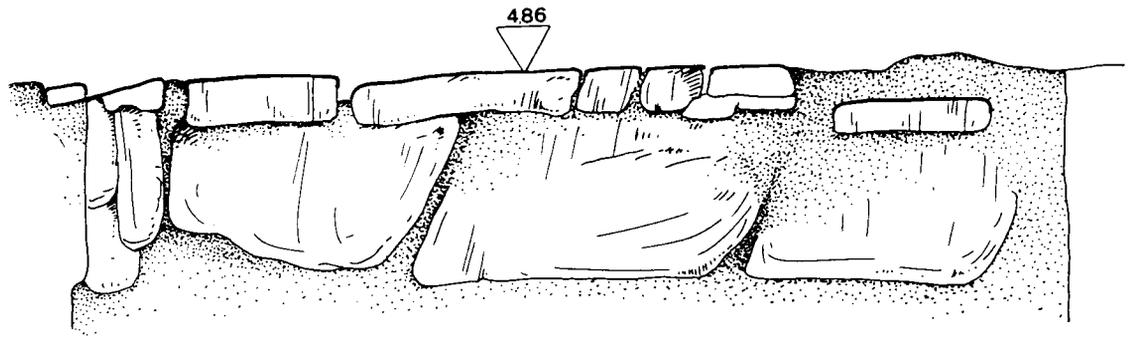


Fig. 135. Tombe 8.



Fig. 136. Tombes 9 et 11 superposées (voir coupe 2).



Fig. 137. Sépultures (T11 et T13) découvertes au chevet de l'église ottonienne. Dans le fond, la tombe 8 épouse l'angle des murs 19 et 61.

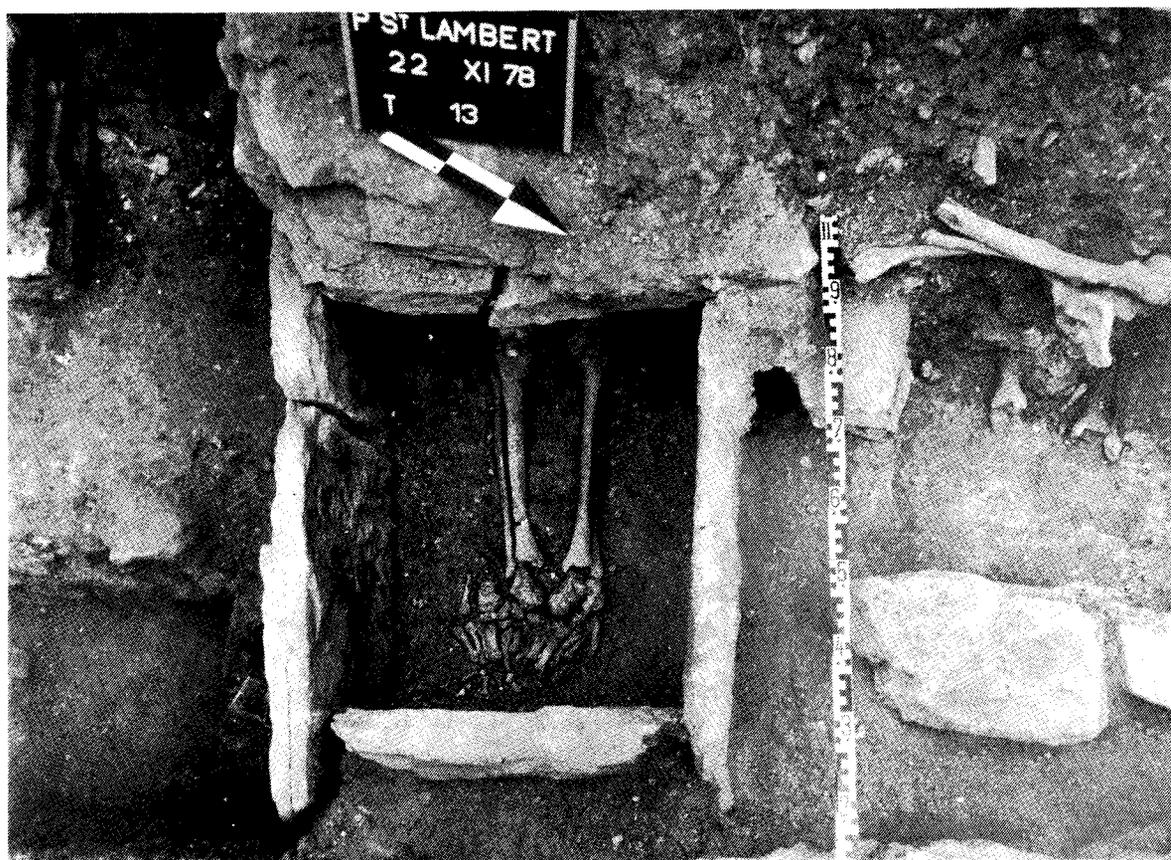


Fig. 138. Tombe 12, utilise une paroi de la tombe 13, antérieure.



Fig. 139. Tombe 13. Les parois sont constituées de grandes dalles dressées et supportent les dalles de couverture.



Fig. 140. Tombe 37. Parois de petits blocs de grès appareillés et grandes dalles de couverture.



Fig. 141. Tombes 14 et 15.

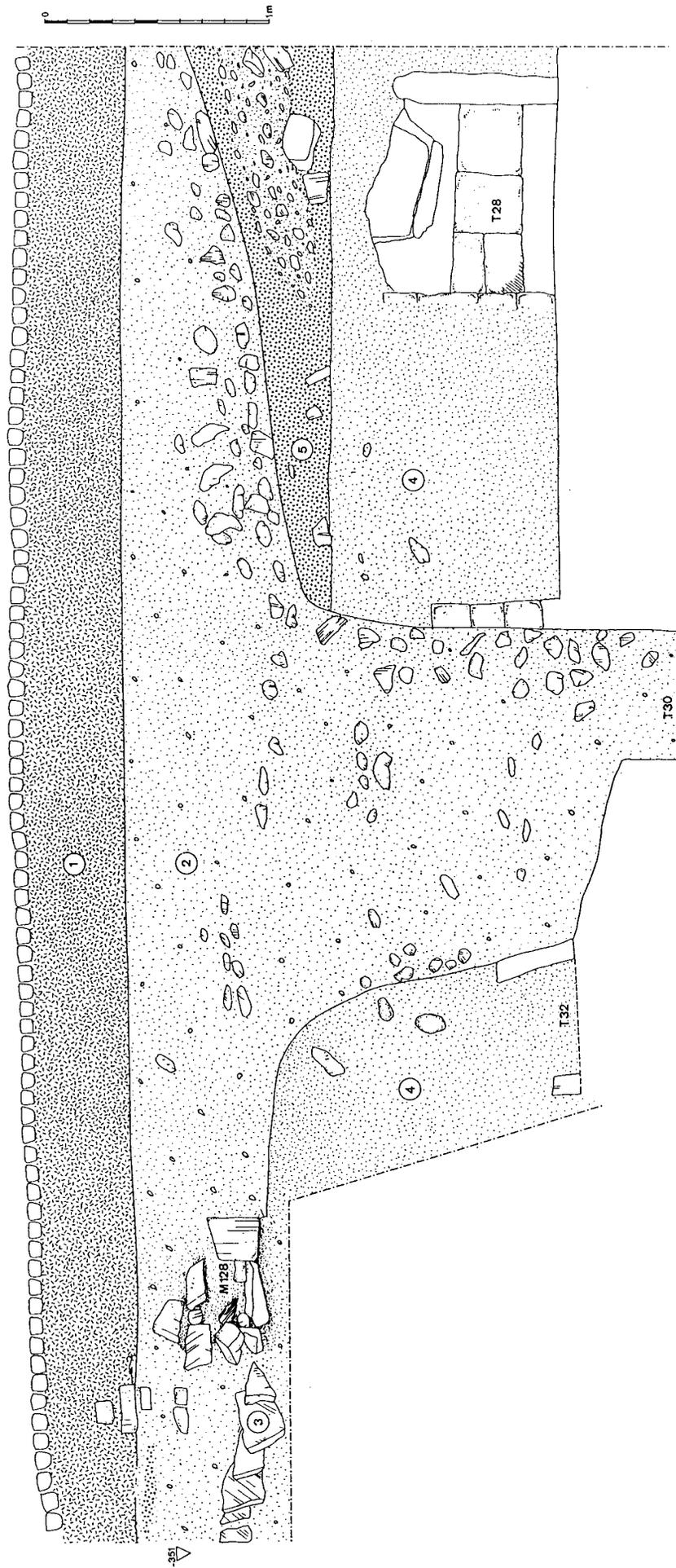


Fig. 142. Coupe 73

1. Couche de nivellement sous-jacente aux pavés de la place.
2. Remblai meuble, hétérogène, blocs de pierres diverses et poches argileuses.
3. Dallage en pierres de grès.
4. Remblai argileux.
5. Déchets de pierres de sable, de briques et de grès. Derrière la tombe 28 apparaît une autre tombe recouverte d'une dalle de pierre.

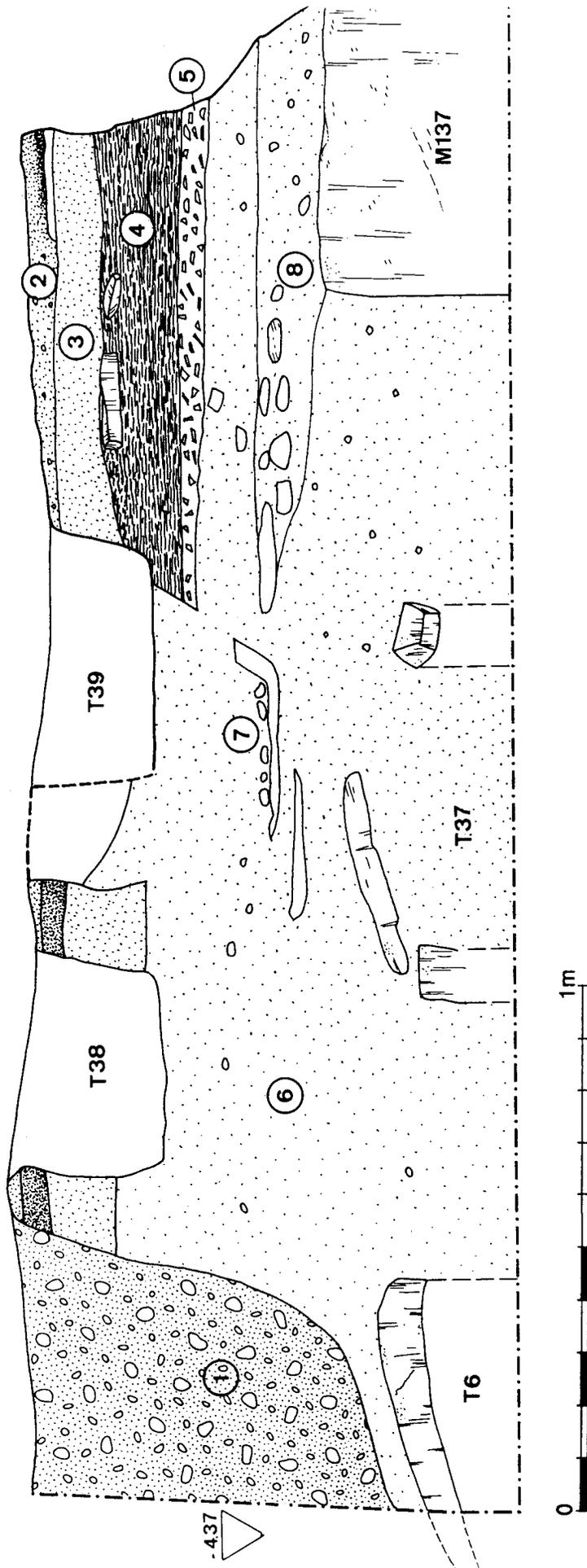


Fig. 143. Coupe 80

1. Fosse récente.
2. Terre brune contenant du charbon de bois et de la chaux, couche en partie brûlée.
3. Couches de sable alternant avec de la terre noire.
4. Terre brune, sableuse, dure avec fragments de mortier et charbons de bois.
5. Concentration de petits fragments de briques, de cliaux et des zones de sable.
6. Terre brun gris, assez dure, avec petits fragments de briques, de cliaux et des zones de sable.
7. Restes d'une sépulture en pleine terre : concentration d'os humains avec un cerne de terre fine, noire.
8. Couche perturbée contenant des blocs de chaux, de sable et de pierre.

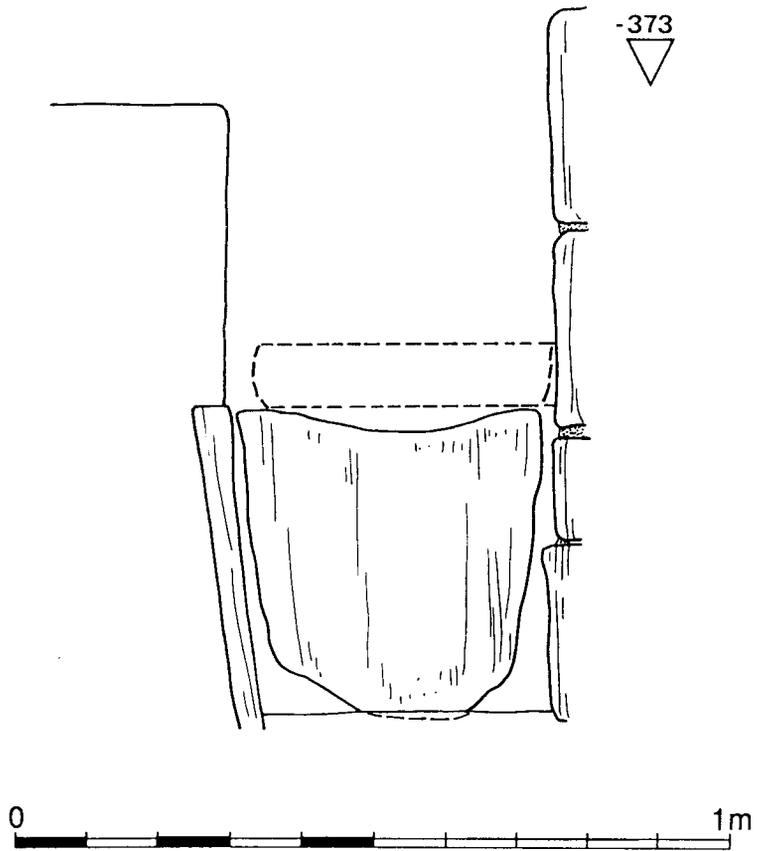
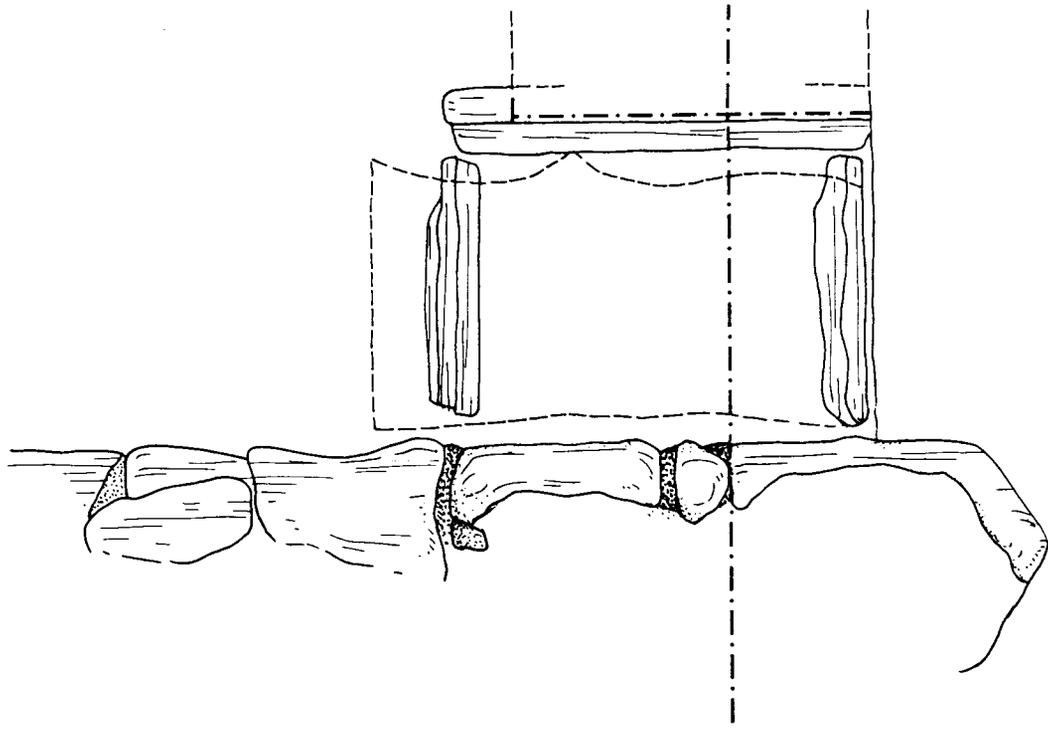


Fig. 144. Tombe 59.

4.

DESCRIPTION DU MATERIEL

Catherine TILKIN-PETERS

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

I. INTRODUCTION

Proportionnellement à la surface fouillée, le matériel archéologique présenté dans ce volume est très peu abondant. Ceci s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, le périmètre étudié ici se situe presque entièrement à l'intérieur de la cathédrale dont le niveau du sol, excepté dans la crypte, était plus haut que le niveau actuel de la place, ou fut arasé lors de l'aménagement de celle-ci. Les couches archéologiques furent en outre perturbées par les canalisations et par les fouilles de 1907. Les éléments architecturaux du Haut Moyen-Age ne furent pas repérés par les fouilleurs de l'époque, ou en tout cas mal interprétés (la mosaïque, le sol bétonné de la nef). Le matériel médiéval et post-médiéval recueilli à l'époque est quasi inexistant et nullement localisé, ainsi que nous avons pu le constater dans les réserves du musée Curtius (1).

En ce qui concerne les niveaux importants du Haut Moyen-Age, nous en avons rencontré très peu et contenant peu ou pas de matériel, si ce n'est dans les nefs, à la limite orientale du chantier (coupes 143, 111). La zone restée intacte à cet endroit était cependant fort restreinte pour fournir une grande quantité de matériel significatif.

La fouille à l'extérieur de la cathédrale a, par contre, fourni une plus grande quantité de matériel attestant une occupation continue du site depuis la construction de la villa romaine, qui présente au moins deux phases, jusqu'à notre époque, en passant par une occupation vraisemblablement continue durant les quatre siècles du Haut Moyen-Age (2). Le matériel romain, de loin le plus abondant, situé à des niveaux nettement inférieurs, fut quant à lui découvert dans tout le périmètre de la fouille (3).

(1) Nous adressons ici nos remerciements à madame Marie-Claire Gueury qui nous a permis d'examiner ce matériel.

(2) HOFFSUMMER P. et TILKIN-PETERS C., 1988.

(3) MARCOLUNGO D., 1988, p. 141 à 180 et 1990c, p. 85 à 124.

Un peu de céramique, quelques fragments de verre et de métal sont seulement présentés ici. Les couches de remblai, surtout au chevet de l'église et au niveau de l'arasement des tours contenaient également quelques éléments architectoniques sculptés dont l'étude sera jointe à celle des fragments, beaucoup plus nombreux, découverts lors des fouilles des années nonante, menées par le Service des Fouilles de la Région Wallonne et l'Université de Liège, de même pour la céramique postérieure au XV^e siècle, découverte en situation dans les zones limitrophes de la cathédrale.

Une présentation exhaustive de la céramique serait inutile et peu significative.

II. CERAMIQUE

Céramique du Haut Moyen-Age

Une série de tessons du Haut Moyen-Age provient de la fouille du chevet de l'église ottonienne, de couches perturbées par les fondations de cette dernière et par l'installation des sépultures. Ces céramiques sont à mettre en relation avec les édifices auxquels appartenaient les murs 56 et 57 ou avec des édifices antérieurs.

L 1071 (fig. 145, 1). Céramique découverte sur l'arasement du mur 57 (coupe 2, n° 12). Pâte grise, peu homogène, alvéolaire avec un dégraissant très blanc (calcaire ou os brûlé). Lèvre déversée, renflée, soulignée par un listel en léger relief. Céramique commune du Haut Moyen-Age, peut-être du VII^e ou du VIII^e siècle. Ce type de céramique a été découvert notamment à Huy.

L 482 (fig. 145, 2). Tesson recueilli lors de la fouille de la tombe 16, qui provient sans doute de couches antérieures. Pâte gris clair au cœur beige vers l'extérieur, surface intérieure gris foncé, surface extérieure plus claire, mouchetée et rugueuse. Dégraissant osseux. Bord d'urne à lèvre déversée. A la cassure apparaît le départ d'un goulot. Ce type de cruches se rencontre à l'époque mérovingienne (K. BÖHNER, Stufe IV, 600-700) (4), mais dans des pâtes plus fines et lissées. Il s'agit peut-être d'une version plus grossière ou plus récente.

(4) BÖHNER K., 1958.

L 550 (fig. 145, 3). Lèvre plate, déversée, pâte blanche, dégraissant apparent, surface gris foncé. Céramique commune du Haut Moyen-Age.

L 553 (fig. 145, 4). Bord de vase de mauvaise qualité, pâte peu homogène, alvéolaire. Semble avoir brûlé : couleur brune très foncée ou noire, zones charbonneuses. Vase de petites dimensions (Haut Moyen-Age ?).

L 568 (fig. 145, 5). Pâte gris clair, fine, surfaces gris foncé, lèvre renflée, déversée. Céramique commune du Haut Moyen-Age.

L 451B (fig. 145, 7). Fond de vase en terre cuite grossière, brune, avec un gros dégraissant de quartz. Surfaces foncées, presque noires. Un décor faiblement imprimé se devine, une succession de traits verticaux imprimés à la base de la panse. Le fond est plat. Cette céramique appartient au Haut Moyen-Age, sans plus de précision.

L 458 (fig. 145, 6). Fond d'urne en pâte fine, beige rosé à la cassure, sans dégraissant apparent, gris clair en surface. La surface extérieure est usée mais présente encore par endroits ce lustre donné par un lissage soigné caractéristique de l'époque mérovingienne. Le fond est parfaitement plat. VII^e siècle (?).

L 3189B (fig. 145, 8). Anse de vase de grandes dimensions. Céramique à pâte rouge orangé, surface lissée, aspect caractéristique de la céramique mérovingienne. L'anse a une forme asymétrique, sa face extérieure est ornée de trois bourrelets. Provient peut-être d'une cruche à anse de type Böhner C5 (cruche à goulot, cuisson oxydante, pâte lissée), Stufe IV, VII^e siècle.

Trois tessons d'allure semblable furent découverts lors de l'enlèvement du mur 18, dans l'argile, sous la maçonnerie ottonienne.

L 3776 (fig. 145, 9). Terre cuite brune, très dure, dégraissant fin (chamotte et pierre). Surfaces interne et externe noires, rugueuses, satinées, ondulations dues au tour. Bord d'urne à lèvre déversée et panse bombée. Céramique commune du Haut Moyen-Age.

Quelques tessons proviennent des remblais de l'évidement du radier de la tour sud, probablement à mettre en rapport avec les vestiges du mur 130.

L 1259 (fig. 145, 10). Pâte grise, claire, grossière, avec un fort dégraissant de pierre et

de terre cuite. Surfaces grises, plus foncées, non lissées, portant la trace des manipulations du vase avant sa cuisson. Urne à fond plat. Céramique commune du Haut Moyen-Age.

L 1119 (fig. 145, 11). Fragment de fond en céramique grossière, très cuite, la pâte est noire ou brune à la cassure, gris très foncé en surface, grossière, avec un gros dégraissant de quartz et autres roches. Fond plat, sans rebord, présentant une série de petites impressions au doigt à l'angle entre le fond et la panse.

Un groupe de céramiques du Haut Moyen-Age provient de la couche de destruction de structures romaines qui semble contemporaine des petits murs 199 et 200 (coupe 111, n° 10).

L 3022.1 (fig. 145, 12). Fond d'urne en terre cuite grossière ayant une forte teneur en quartz (dégraissant). La pâte, de couleur noire ou rouge présente une texture feuilletée. Les surfaces interne et externe du vase sont grises, très foncées et rugueuses. Le fond est plat.

L 3022.2 (fig. 145, 13). Bord d'urne en terre cuite grossière, forte teneur en petits graviers. Pâte gris clair, surface grise, non uniforme avec de nombreuses alvéoles. Bord renflé, déversé, formant une gorge vers l'intérieur.

L 3022.3 (fig. 145, 14). Fragment de panse orné au peigne de sillons horizontaux et ondulés fortement imprimés dans la pâte. Pâte grise, surface grise, mouchetée. Important dégraissant de quartz.

L 3505 (fig. 145, 15). Céramique à pâte très dure, fine, grise et aux surfaces rouges, dite pseudo-sigillée. Fragment de coupe avec épaulement et décor à la roulette carrée sous le bord. Céramique mérovingienne du VII^e siècle telle qu'on en produisait à Huy notamment (5).

L 3077 (fig. 145, 16). Fond à pâte et surfaces beige orangé, pâte dure avec fin dégraissant pierreux. Fond totalement plat, pied légèrement marqué. Haut Moyen-Age ?

Céramique du début du Moyen-Age, X^e-XI^e-XII^e siècles.

Sont rassemblés ici quelques tessons trouvés en des points dispersés du chantier et

(5) WILLEMS J., 1971.

dans un contexte la plupart du temps non significatif.

Certaines de ces céramiques proviennent de tombes où elles sont arrivées accidentellement car aucun de ces fragments n'appartient à un vase entier posé près d'un mort lors de son ensevelissement. La plupart viennent du chevet de l'église.

L 3308 (fig. 146, 1). Tesson découvert dans la tombe 60. Pâte beige clair, surface grise avec traces charbonneuses. Bord à bandeau court, non glaçuré. Céramique de type pré-Andenne, X^e - XI^e siècle.

L 1577 (fig. 146, 4). Tesson découvert dans la T20 qui avait déjà été fouillée en 1907. Ne constitue donc pas un élément de datation de la tombe. Pâte fine, blanche, glaçure jaune, roulette losangique et bandeau pincé appliqué. Andenne, XI^e siècle.

L 479 (fig. 146, 2). Tesson découvert dans la T14. Céramique très dure, coloration rouge brique, peinture rouge en surface.

L 478 (fig. 146, 3). Tesson découvert dans la T14. Col de cruche (?) à bord droit, souligné par un bourrelet formant rebord. Pâte et surface beiges, céramique fine, douce, sans glaçure.

L 3435 (fig. 146, 5). Tesson provenant de la T9. Bord à bandeau, céramique d'Andenne à pâte presque blanche, glaçure intérieure et extérieure (partielle) jaune, XI^e-XII^e siècle.

L 981 (fig. 146, 6). Tesson provenant de la T7. Pâte blanche, glaçure jaune à l'extérieur, décor imprimé à la roulette carrée. Andenne, fin XI^e-XII^e siècle.

L 3371 (fig. 146, 7). Tesson découvert dans la T61. Pâte blanche, fine, traces de peinture rouge à l'extérieur, décor à la roulette carrée. Type pré-Andenne, IX^e-X^e siècle.

Toujours au chevet de l'église, un tesson provient de la couche d'arasement du M67 par le M61, ottonien, dont il est peut-être contemporain.

L 529 (fig. 146, 8). Pâte blanche, fine et dure mais surfaces rugueuses. Décor imprimé à la roulette côtoyant une incision et un motif peint couleur brique, IX^e-X^e siècles.

Quelques tessons proviennent du remblai d'inhumations au chevet de l'église (coupe 2, n° 7).

L 2120 (fig. 146, 9). Céramique d'Andenne, pâte beige clair, fragment supérieur de la panse, décoré à la roulette d'impressions rectangulaires et triangulaires, partiellement glaçuré de jaune, XI^e siècle.

L 534 (fig. 146, 10). Bord d'urne à lèvre déversée formant une légère gorge. Pâte beige, fin dégraissant noir donnant un aspect rugueux. Pâte très dure, de bonne qualité. Pré-Andenne (X^e siècle ?).

L 2007 (fig. 146, 11). Pâte beige, presque blanche, dure, à grain fin. Col court et droit, lèvre déversée formant un méplat à la partie supérieure. Décor à la roulette sous la lèvre, taches de glaçure jaune. Fin XI^e-XII^e siècle.

Céramique des XIII^e et XIV^e siècles

La plupart de ces céramiques proviennent de tombes ou des remblais autour des sépultures, essentiellement au chevet de l'église et à l'ouest de la tour nord. Aucune ne fut découverte dans les nefs de la cathédrale où les couches de cette époque ont disparu.

L 345 (fig. 147, 2). Tesson provenant de la tombe 2. Fragment de fond plat à petit pied évasé et de faible diamètre (5 cm). Pâte orange, surfaces brunes, non glaçurées hormis une tache à l'intérieur. Céramique très dure, très cuite. La couleur, le type de cuisson et la typologie de la céramique d'Andenne situent ce fragment à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle (6).

L 356 (fig. 147, 1). Fond de vase découvert dans le remblai au-dessus des T3 et T4. Pâte beige clair non glaçurée sauf une tache verte sous le fond bombé. Bandeau de pâte appliqué entre le fond et la panse, trois pincements aux doigts forment des pieds. Vase de mauvaise qualité avec irrégularités de la forme et manque d'homogénéité de la pâte. Le lissage est approximatif laissant apparaître quelques empreintes de tissus. Céramique de type "Andenne", peut-être de fabrication locale.

L 1417 (fig. 147, 3). Trouvé dans le même remblai que le précédent. Céramique à pâte fine, très dure, brune. Fond bombé, gros

(6) BORREMANS R., WARGINAIRE R., 1966.

pincement à sa rencontre avec la panse. Céramique de type "Andenne", mais fort épaisse.

L 356 (fig. 147, 4). Fragment d'anse découvert dans le remblai entre les tombes 3 et 4. Type "Andenne" à pâte et surfaces beige clair, avec une tache de glaçure jaune. Section ovale asymétrique.

L 898 (fig. 147, 6). Tesson découvert entre les tombes 4 et 5. Fragment de cruche de type Andenne, de petites dimensions, à fond très légèrement bombé, trois pincements formant des pieds. Pâte beige jaune, surface légèrement orangée, pas de glaçure, XIII^e-XIV^e siècles.

L 1417 (fig. 147, 5). Céramique d'Andenne surcuite, gréseuse, brun foncé. Cruche à anse plate et bord rentrant. Col convexe. Première moitié du XIV^e siècle.

L 1991 (fig. 147, 7). Tesson provenant de la couche de destruction des vitraux (coupe 2, n° 4). Col de petite cruche de type "Andenne" à pâte fine, gréseuse, surcuite, anse plate et goulot rétréci. Trace de glaçure. D'autres fragments de ce type de cruche proviennent de tombes antérieures à cette couche. La typologie de Borremans place ce type de vase au XIV^e siècle.

Les fouilles ultérieures ont prouvé que ce type de vase était fréquemment utilisé comme encensoir et placé dans la tombe lors des funérailles (7).

L 2045 (fig. 147, 8). Ce tesson provient des couches supérieures du chevet (coupe 2, n° 3). Pâte beige clair, fond de vase étroit, bombé, le bas de la panse est souligné par deux listels interrompus par des pincements aux doigts. Petite trace de glaçure jaune.

Céramique des XV^e et XVI^e siècles

Les vases proviennent tous des couches supérieures du chevet, le plus souvent au-dessus du niveau d'ensevelissement.

L 2289 (fig. 147, 10). Tesson provenant du remblai au-dessus des tombes 37 et 40. Pâte beige, surface à glaçure argileuse. Fragment de col droit souligné par un listel orné à la roulette.

L 2289 (fig. 147, 14). Céramique à glaçure argileuse externe, surface intérieure non glaçurée, beige. Pâte dure, gréseuse. Rosace étoilée estampée.

L 2289 (fig.). Coupe en grès de Siegburg. Pâte grise, claire, non glaçurée. Col court et droit, épaulement anguleux.

L 448 (fig. 147, 9). Céramique à pâte très dure, grise, à glaçure argileuse brune, métallescente. Bord à bandeau décoré à la roulette d'un motif en chevron.

L 1087 (fig. 147, 13). Petit vase en grès, pâte et surface intérieure gris clair, surface extérieure brune à glaçure métallescente. Petit pied en collerette pincée. Ondulations de la panse.

L 570 (fig. 147, 12). Fragment de vase en grès, gris-beige. Profil ondulé de la panse. Pied évasé en collerette ondulée par pincements.

Objets en terre cuite

Quelques fragments de céramique ont été mis au jour dans les couches supérieures de la fouille au chevet de l'église.

L 3365 (fig. 148, 5). Fragment de statuette de 3 cm de haut, en terre cuite grise à la cassure et crème à l'extérieur. Base de personnage drapé jusqu'aux pieds, debout sur un petit socle orné d'arcades.

L 3196B (fig. 148, 2). Fragment de tuyau de pipe décoré au poinçon d'un losange à fleur de lys.

L 504 (fig. 148, 4). Fragment de tuyau de pipe d'Andenne décoré de triples rangs de points imprimés à la roulette.

L 424B (fig. 148, 1). Fragment de pipe dont un tenon-support est orné de deux poinçons.

L 449 (fig. 148, 3). Fragment de tuyau de pipe orné d'un motif de croix et de points alternes, imprimé à la roulette et se déroulant en spirale.

III. LE METAL

L 3010 (fig. 148, 9). Petit objet en bronze découvert dans une couche du Haut Moyen-Age. Mince plaque circulaire avec excroissance en forme de bouton plat. Pièce de

(7) Merci à J.-M. LEOTARD et D. MANGON pour ce renseignement.

buffleterie identique à une pièce découverte dans une cabane mérovingienne en Alsace (8).

L. ? (fig. 148, 10). Pièce de monnaie en bronze, fort abîmée, mais cependant reconnaissable. Il s'agit d'une monnaie de Jean de Heinsberg (1419-1455) (9).

IV. L'OS

L 3249 (fig.148, 6). Petite perle en os décorée d'ocelles sculptées en fort relief et évidées au centre. Elles devaient être incrustées d'une matière colorée.

L 3196B (fig. 148, 8). Fragment de pointe en os, polie et striée, portant des traces verdâtres d'oxyde de cuivre.

L 3513 (fig.148, 7). Objet trouvé dans la couche mérovingienne de la nef centrale (coupe 143, n° 17). Fragment de peigne mérovingien; petite applique osseuse gravée de lignes parallèles droites et obliques. Trou de fixation du rivet.

V. LE VERRE

Fiche n° 4047 (fig. 149, 1). Petit smalt de verre doré à la feuille et doublé, trouvé dans la couche contemporaine de M200 (coupe 143, n° 17).

L 3010 (fig. 149 , 2). Fragment de petit récipient en verre verdâtre découvert dans une couche du Haut Moyen-Age de la nef (coupe 143, n° 17). La paroi s'enroule vers l'extérieur pour former un bourrelet creux, souligné par un listel en relief. Ce type de verre est généralement attribué à l'époque mérovingienne.

L 458 (fig. 149, 3). Bord de petit récipient en verre verdâtre, transparent, à paroi très mince, oblique et lèvres très peu renflées, trouvé au chevet de l'église, entre les fondations M56 et M57, du Haut Moyen-Age.

L 3513 (fig. 149, 5). Fragment de récipient en verre découvert dans la nef dans une couche de la fin de l'époque romaine ou du début du Haut Moyen-Age (coupe 143, n° 21). Verre à facettes, très fragmentaire, à paroi très fine, transparente, légèrement verdâtre.

L 3089 (fig. 149, 6). Fragments de gobelet en verre brûlé, découverts au chevet de l'église dans la même couche que les fragments de vitraux (coupe 2, n° 4). Gobelet cylindrique à côtes moulées obliques et à bord circulaire d'influence rhénane. Le fond est fortement ombiliqué. Des gobelets de ce type ont été découverts à Strasbourg-Istra où ils sont datés de la seconde moitié du XV^e siècle (10).

L 3251 (fig. 149, 4). Petite perle en verre provenant des couches supérieures du chevet (coupe 2, n° 2).

L 569, L 3089, L 448 (fig. 150 à 154). Fragments de vitraux.

A l'ouest du chevet de l'église ottonienne (M19), au-dessus du niveau d'ensevelissement se trouvait une couche de destruction (coupe 2, n° 4) contenant, mêlés à la terre carbonneuse, aux déchets de pierre, de mortier et d'ardoises, des fragments de plomb de vitrail (fig. 149) et des dizaines de fragments de verre, le plus souvent brûlés et cassés, résidus probables de l'effondrement d'une fenêtre décorée. Cette destruction accidentelle ou volontaire est datée du XV^e siècle par de la céramique à glaçure argileuse et de la seconde moitié de ce siècle par le gobelet en verre cité ci-dessus. Cette datation s'accorde avec celle des vitraux dont le style, nous le verrons, est antérieur.

Les fragments de vitraux sont rarement demeurés transparents, soit parce qu'ils sont brûlés, soit parce qu'ils sont creusés de minuscules cratères, recouverts d'une fine pellicule calcifiée ou qu'ils éclatent inexorablement. Certains fragments portaient un décor peint à la grisaille (en léger relief) ou au jaune d'argent (incrusté dans le verre), dont il ne reste souvent qu'une trace irisée. Une description détaillée des verres figurés se trouve en annexe. Certains, non décorés, ne présentent d'intérêt que par leur forme découpée : triangles, losanges, trapèzes. La plupart sont incolores ou verdâtres, quelques-uns sont en verre bleu ou doublé de rouge.

La plupart des motifs relevés sont des feuillages stylisés ou des rosaces, mais on trouve aussi quelques bordures géométriques et une petite figure humaine. Les motifs architecturaux ne sont pas identifiables.

(8) SCHWEITZER J., 1984, Cabane 6.

(9) Identification P. Noiret, d'après J. DE CHESTRET DE HANEFFE, 1890, p. 197, pl. XIX.

(10) WATON M.-D., 1990, p. 35, fig. 9.

Les motifs végétaux

Ils se répartissent en plusieurs groupes. Le premier (fig. 150) se compose d'une série de fragments ornés à la grisaille de grands rinceaux de feuillages ou "crosses" sur verre clair, mis en valeur par un fond à fin treillis, couramment utilisé durant le troisième tiers du XIII^e siècle. Ils peuvent être comparés aux vitraux cisterciens trouvés à l'abbaye des Dunes à Coxyde (11) ou au "Pand", ancien couvent des Dominicains à Gand (12). Ces motifs de grisaille pouvaient être bordés de galons avec motifs géométriques épargnés (fig. 151, a). Ces derniers peuvent également être un peu plus récents (début XIV^e siècle).

Les fragments de verre rouge ou bleu formant une rosace (fig. 151, b) sont sans doute des fermaillets ou broches qui ressortaient au centre de grands panneaux de grisaille sur verre incolore ou verdâtre.

Au XIV^e siècle, les feuillages sont de plus en plus naturalistes, au point qu'on reconnaît l'essence représentée, en l'occurrence la vigne (fig. 151, c).

Les rosaces stylisées (fig. 152, a), épargnées dans la grisaille, appartiennent au début XIV^e siècle, elles pouvaient être utilisées en bordure ou en fond autour de scènes narratives (13); d'autres, plus stylisées (fig. 152b, 153a) sont un peu plus récentes.

Figure humaine

Deux motifs certainement, un autre peut-être, sont des parties de figures humaines (fig. 153b). Il s'agit d'une petite tête d'homme barbu au nez épaté, au regard écarquillé, au front marqué d'une ride, et sur l'autre fragment d'un bras court, sans coude, terminé par une main aux doigts bien marqués, pouce vers l'intérieur. Une draperie aux plis oblique est ébauchée au niveau de l'abdomen tandis qu'un voile passe derrière le bras. Sur le même fragment se trouve une bordure de cercles épargnés dans une bande de grisaille. Quant au troisième, il s'agit d'un motif qui fait penser à une aile.

(11) *Magie du verre*, Catalogue d'exposition, Galerie CGER, 1986, p. 36.

(12) DE SCHRYVER A., VANDEN BEMDEN Y., BRAL G., 1991. Je remercie madame Vanden Bemden qui a bien voulu me recevoir et me donner quelques renseignements précieux.

(13) *Drôleries à Gand*, p. 74, 9 n, p. 76, c, h.

Motif architectural

Un seul fragment semble porter un motif architectural, une portion de perspective (fig. 153c).

Motif géométrique

Ce fragment de vitrail (L 2148) (fig. 154, n° 142) semble beaucoup plus récent et porte un décor abstrait, purement géométrique à base de triangles et de demi-cercles peints ou épargnés par la grisaille rouge. Il ne s'accorde ni par le style, ni par la matière (verre plus transparent, moins abîmé) avec les autres fragments.

D'autres morceaux plus petits portent des motifs de styles variés souvent non identifiables (fig. 154).

Les conclusions à tirer de ces observations sont que les fragments effondrés ici proviennent certainement de plusieurs fenêtres réalisées à des époques différentes ou d'une fenêtre du XIII^e siècle restaurée au XIV^e siècle. Aucun élément ne permet cependant de connaître la forme de la fenêtre, ni les découvertes archéologiques (barlotières, fenestrages n'ont été retrouvés, qu'en petite quantité avec les fragments de verre), ni l'iconographie qui représente rarement cette façade de la cathédrale ou de manière erronée et peu fiable.

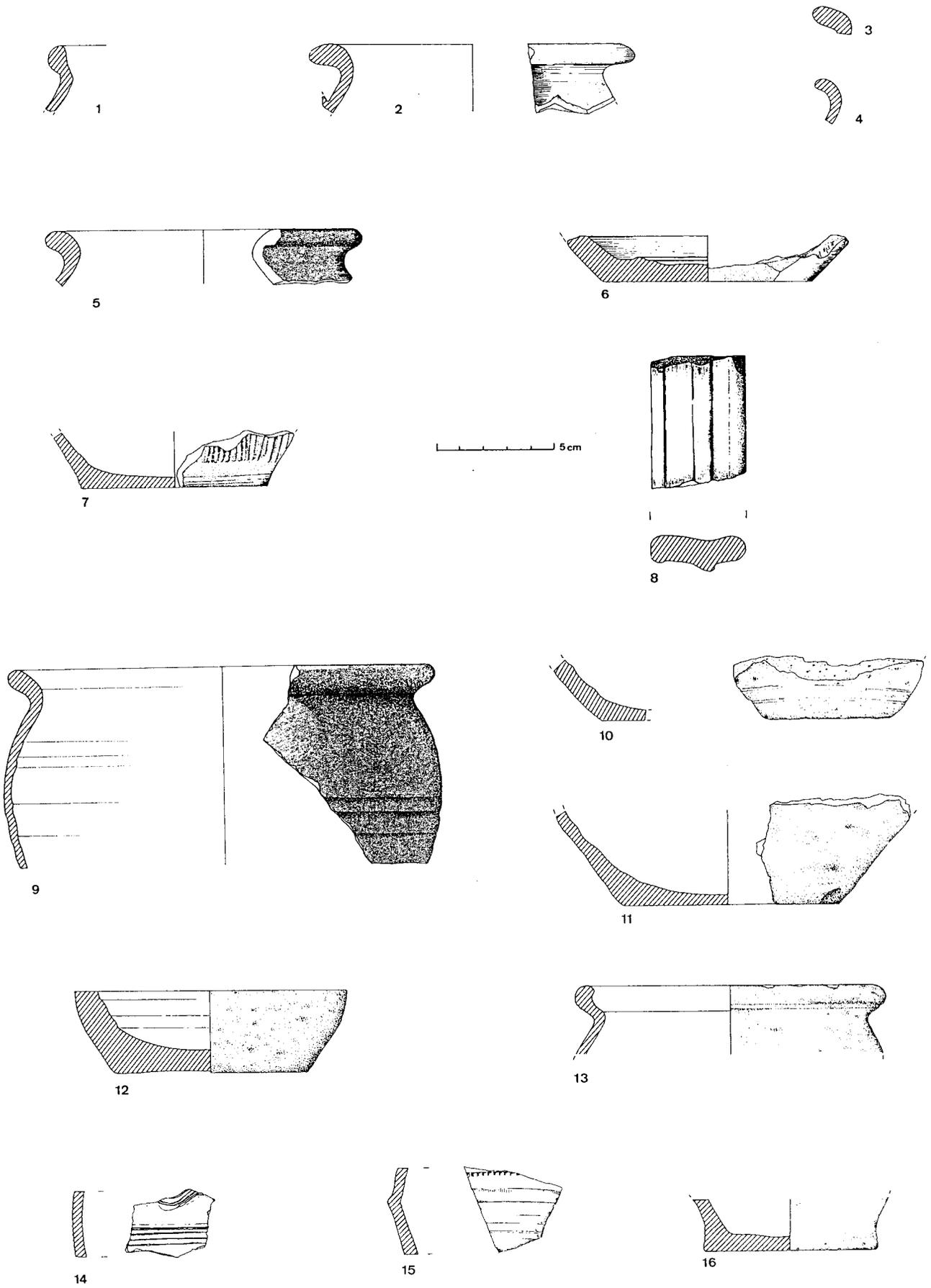


Fig. 145. Céramique du Haut Moyen-Age.

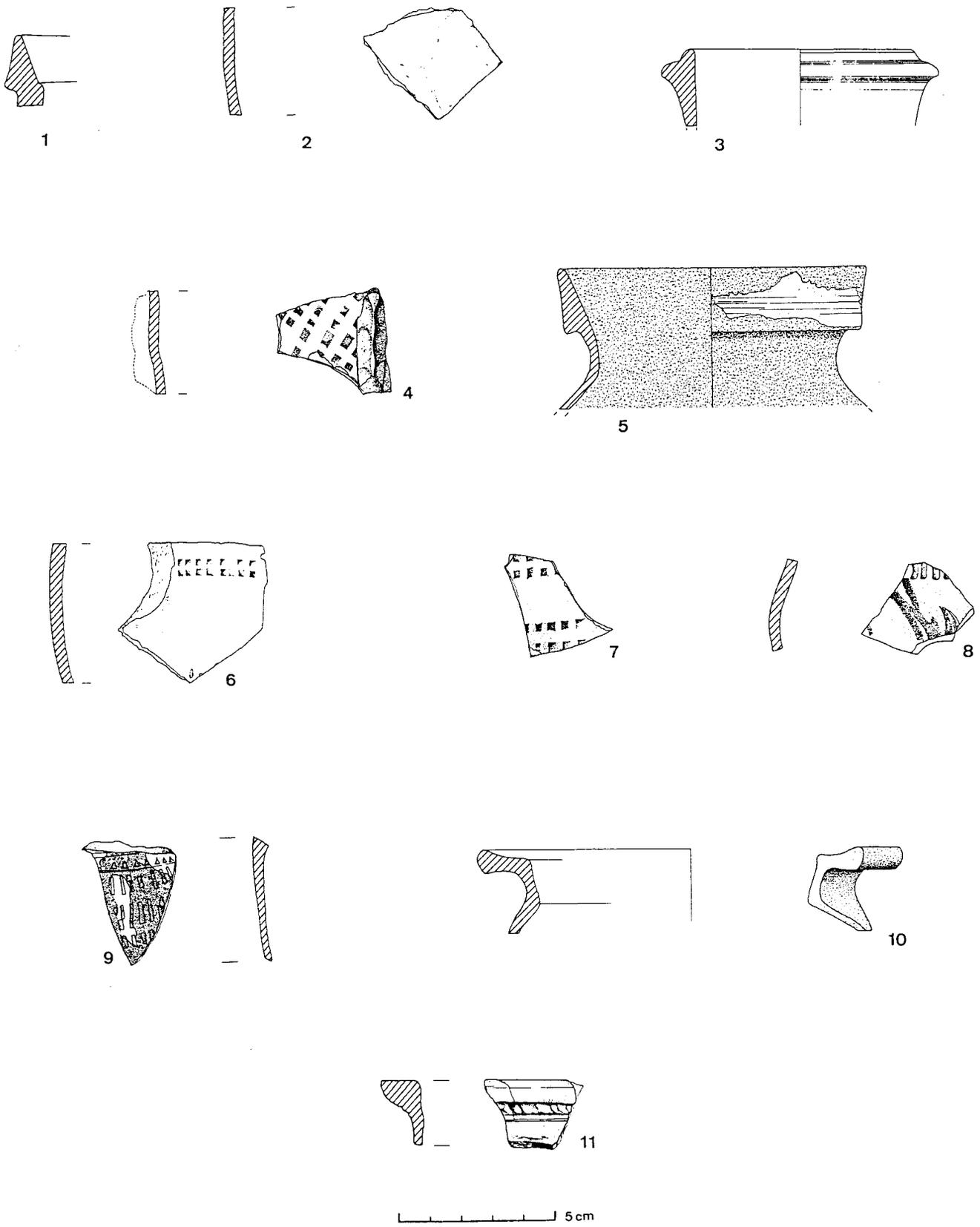


Fig. 146. Céramique des X^e, XI^e et XII^e siècles.

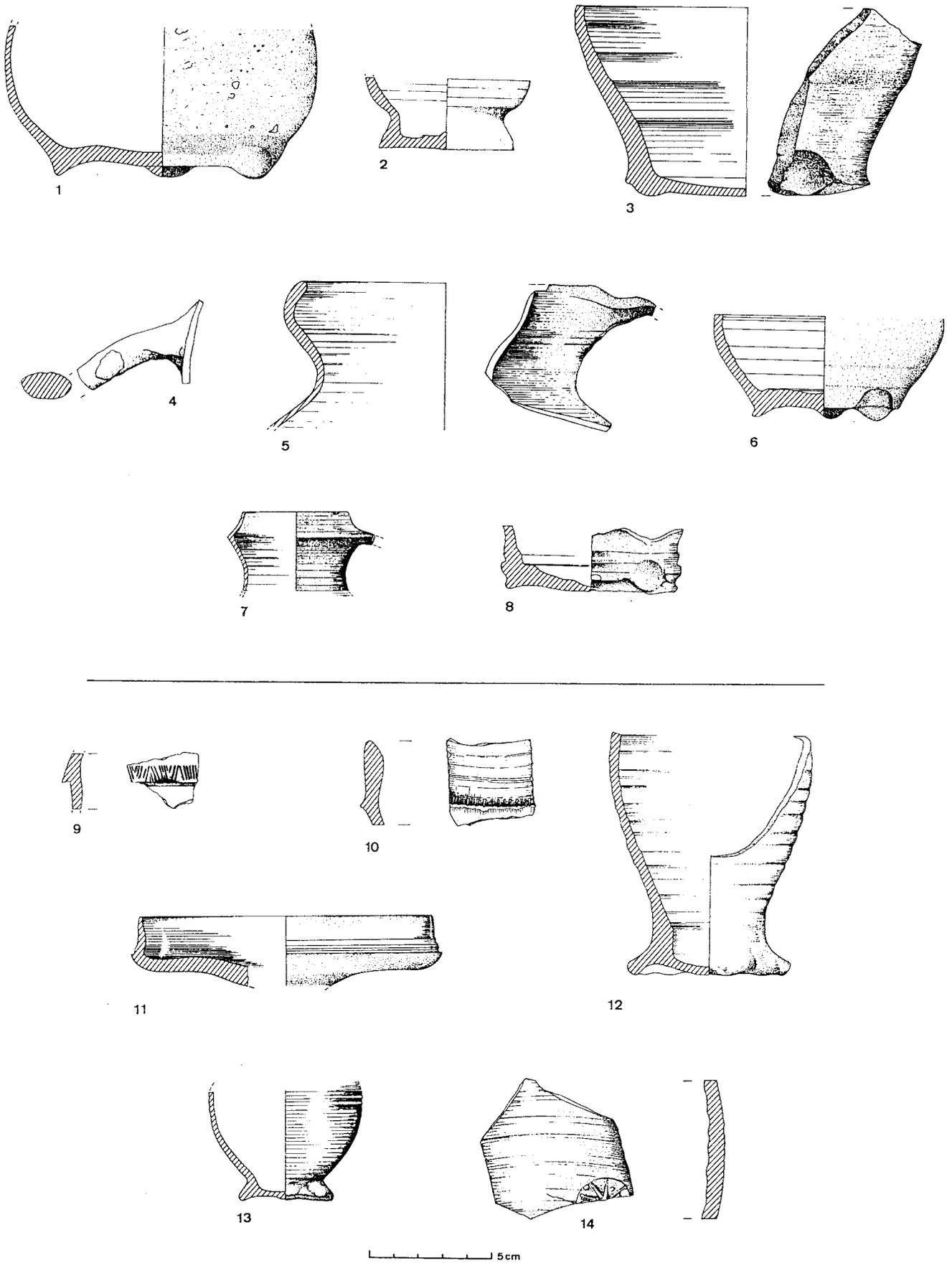


Fig. 147.

a) Céramique des XIII^e et XIV^e siècles.

b) Céramique des XV^e et XVI^e siècles.

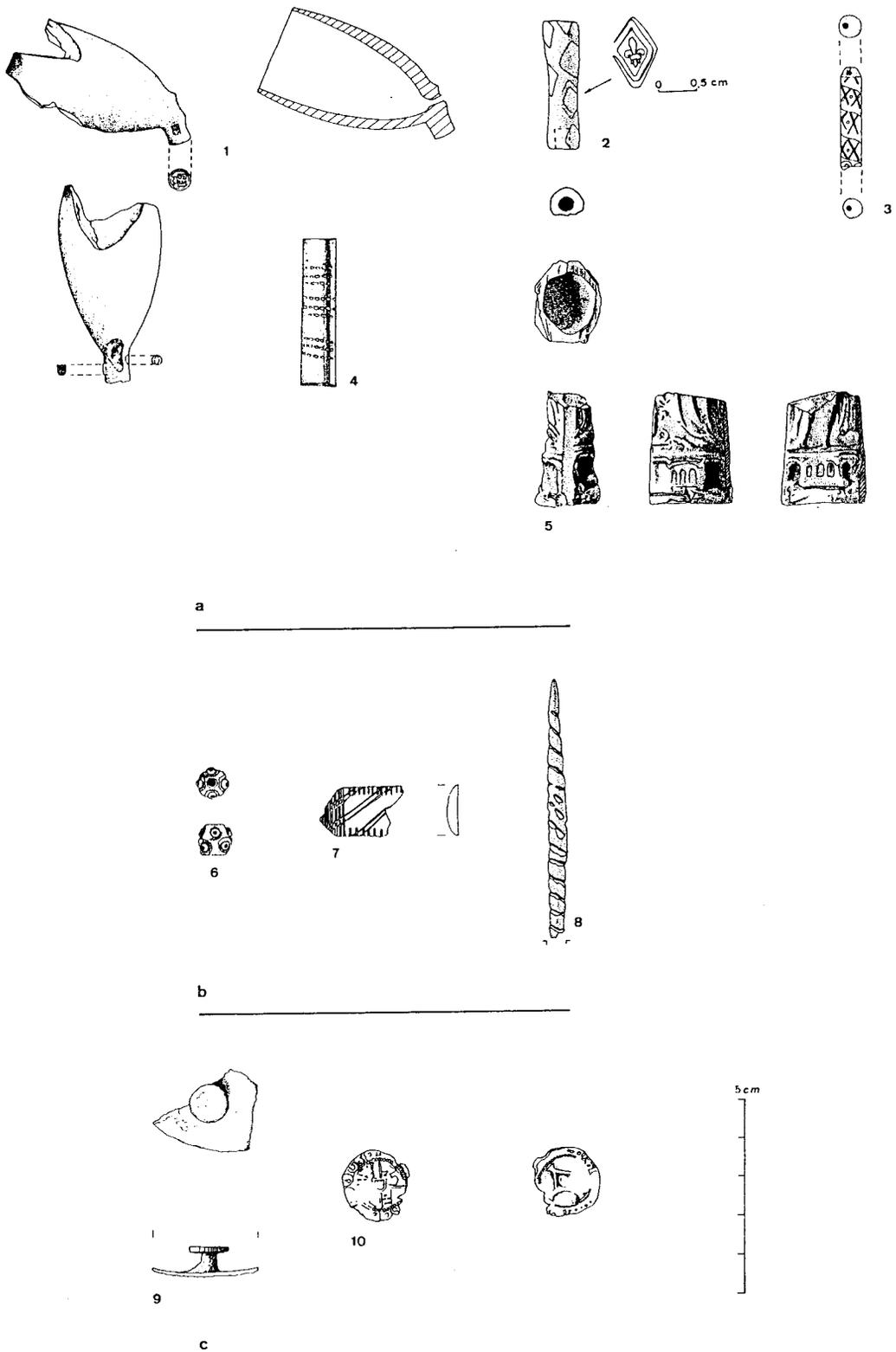


Fig. 148.

a) Objets en terre cuite : pipes et statuette.

b) Objets en os : perle, fragments de peigne et de poinçon.

c) Objets en métal.

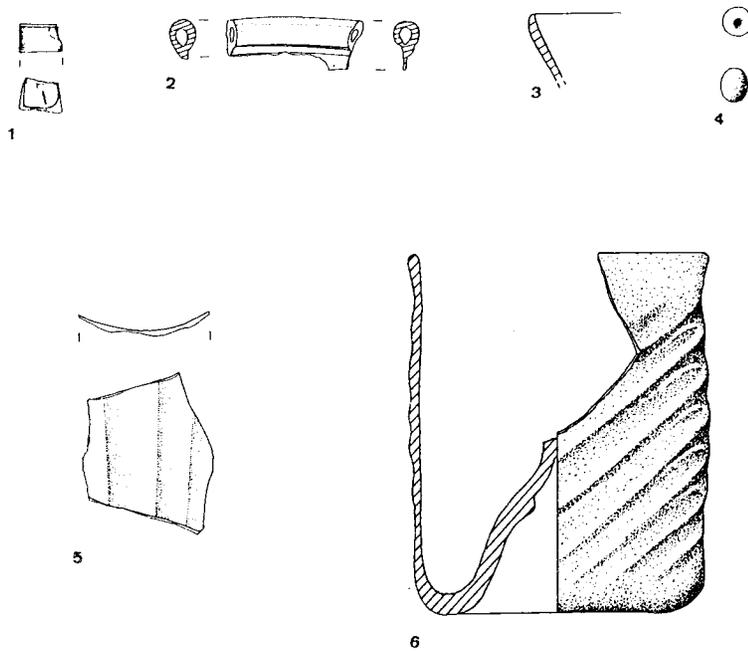


Fig. 149.

- a) Fragments de récipients, smalt et perle en verre.
- b) Plombs de vitrail.

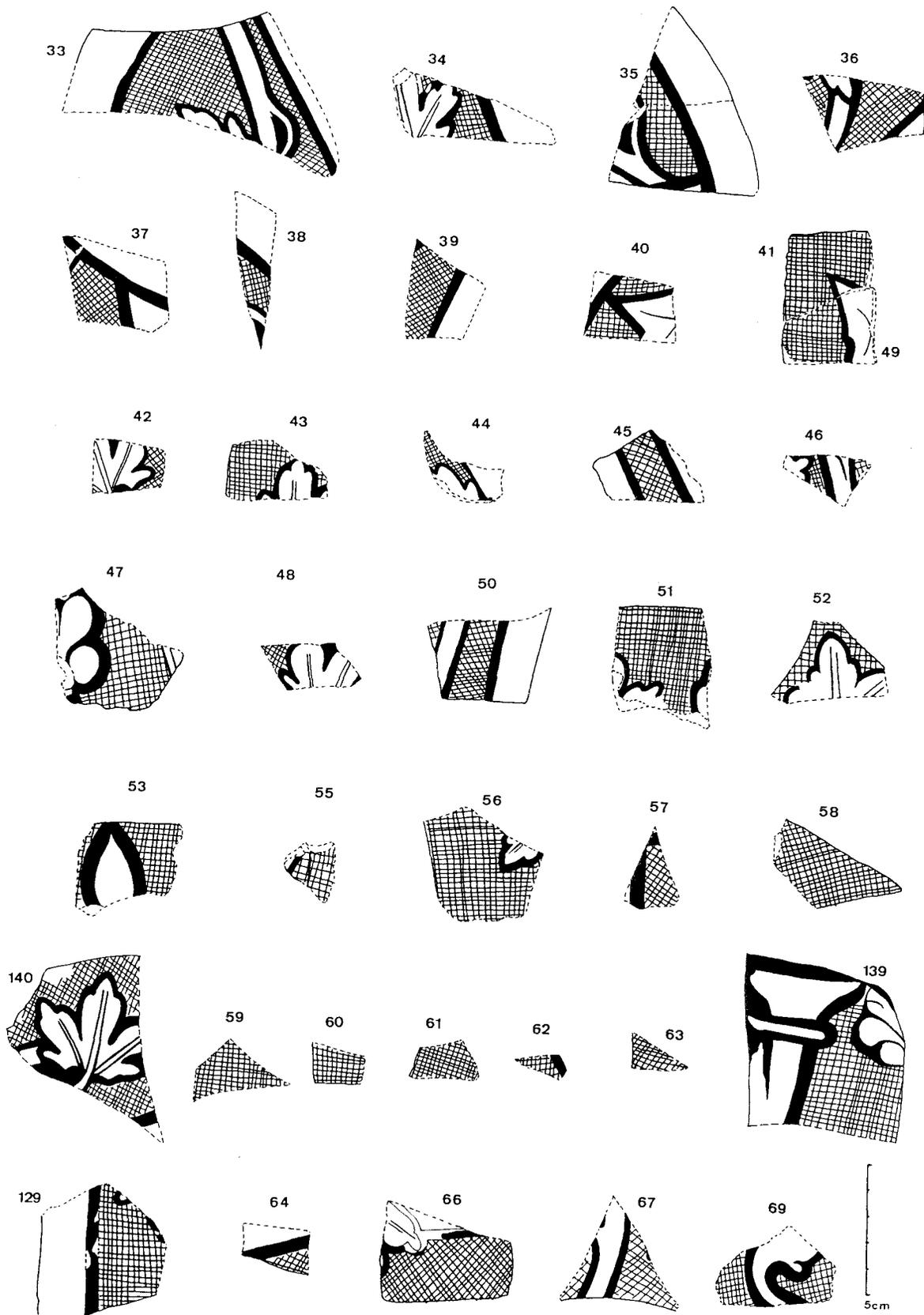


Fig. 150. Fragments de vitraux ornés à la grisaille de rinceaux de feuillages sur fond à treillis. Troisième tiers du XIII^e siècle.

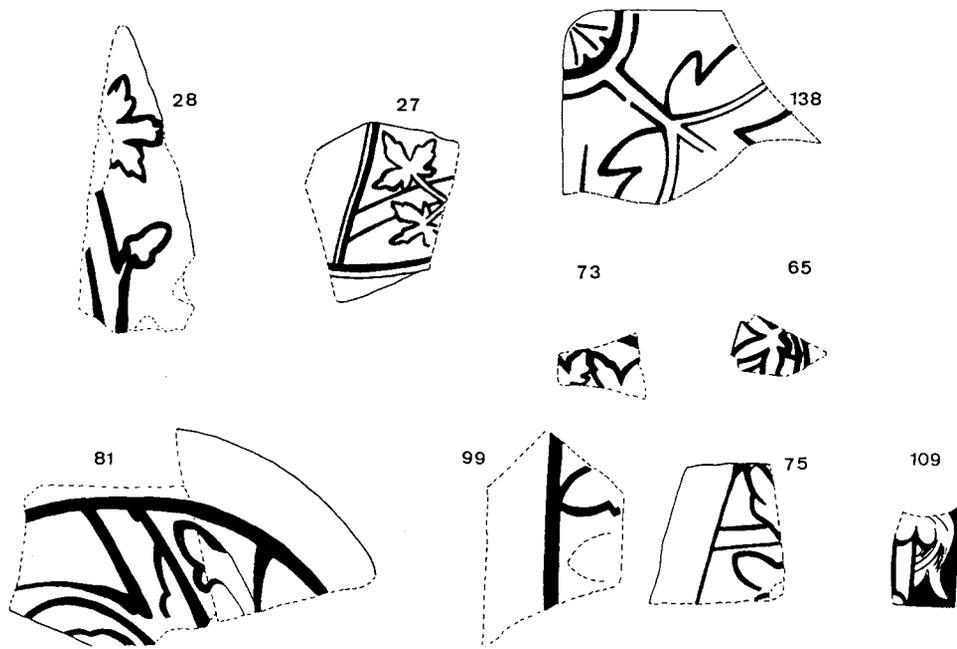
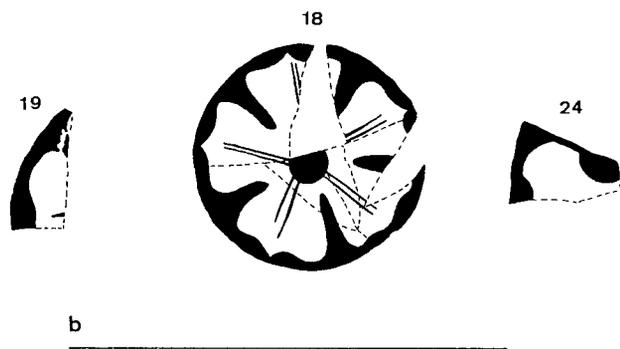
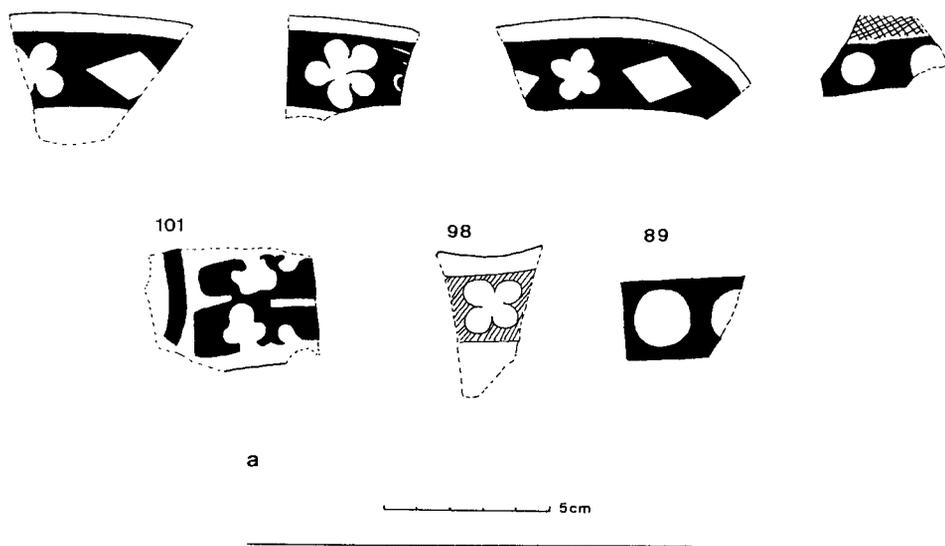
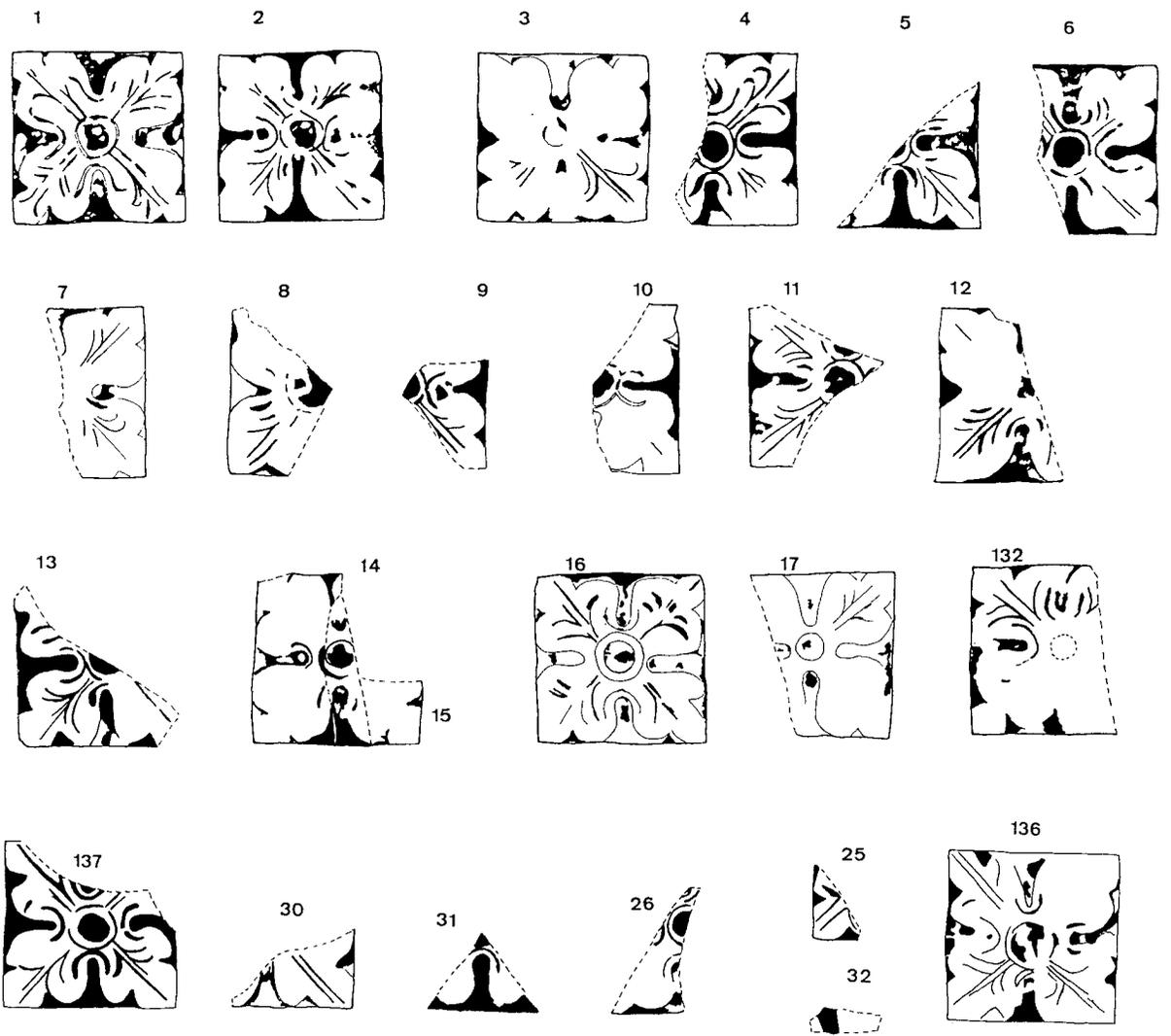
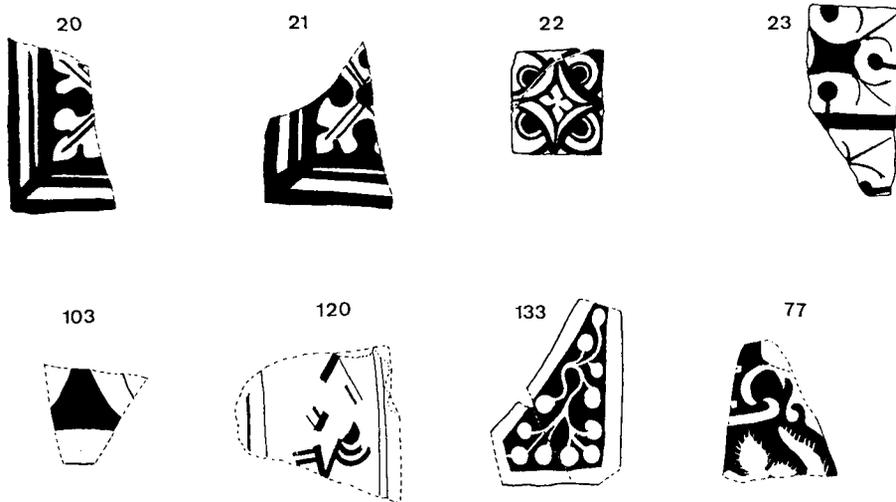


Fig. 151. Fragments de vitraux. Bordures (fin XIII^e - début XIV^e siècles) - Rosaces ou fermaillets (fin XIII^e siècle) - Feuillages naturalistes (XIV^e siècle).



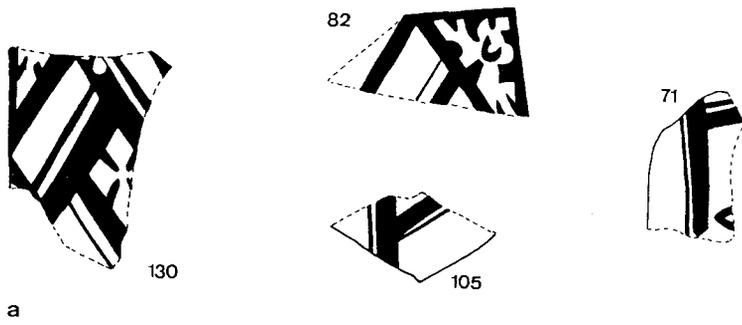
a



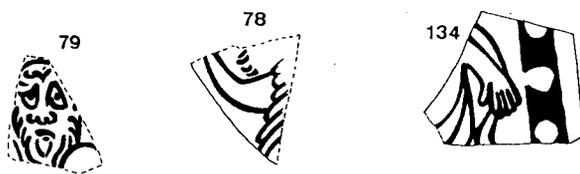
b



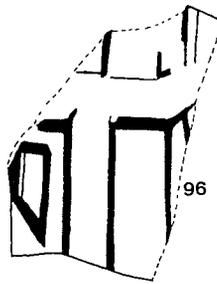
Fig. 152. Fragments de vitraux. Rosaces stylisées du début du XIV siècle (a) et un peu plus récentes (b).



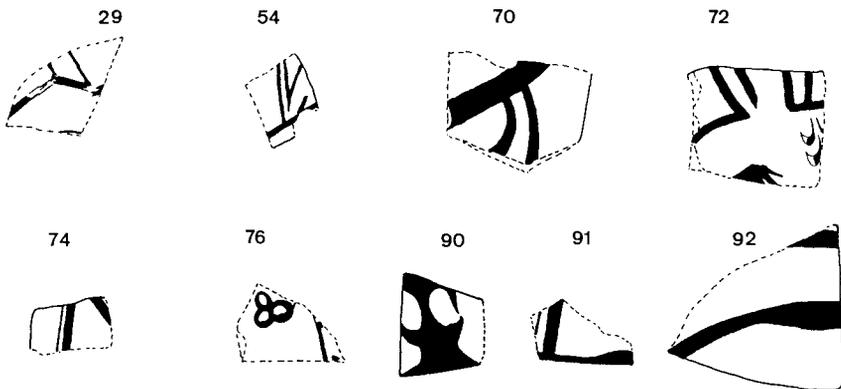
a



b



c



d

Fig. 153. Fragments de vitraux. Rosaces stylisées, figures humaines, motif architectural et deux motifs non identifiables.

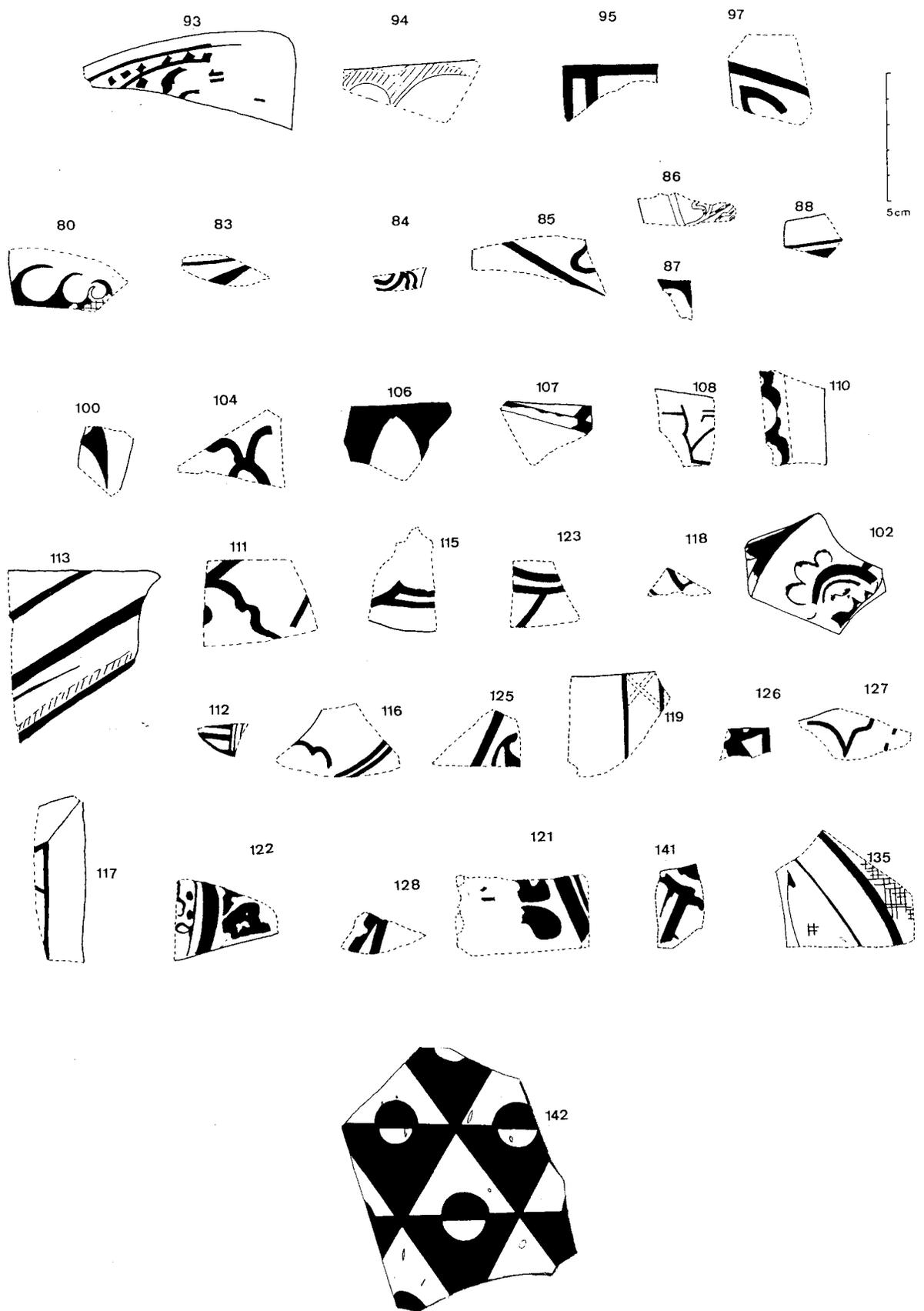


Fig. 154. Fragments de vitraux. Motifs non identifiables.

III.

INTERPRETATION

Marcel OTTE

INTERPRETATION

Cette courte synthèse propose une succession d'états architecturaux du centre ville et spécialement des églises cathédrales depuis les origines. Elle est présentée au seul titre provisoire, d'abord parce que les fouilles sont encore en cours, ensuite parce que les données fournies ci-avant peuvent aussi recevoir d'autres formes d'interprétation ultérieure. Le plan conçu et adopté pour ce volume répond d'ailleurs à cette volonté de distinguer les approches principalement descriptives (jamais totalement neutres, nous en sommes bien convaincus) de celles à vocation plus générale et plus sujettes à d'éventuelles controverses.

1. Première phase médiévale

Le bâtiment gallo-romain, vaste et bien construit, fut utilisé du premier au quatrième siècle (1). Il connut quelques phases de reconstruction, peut-être à la suite des troubles du III^e siècle. Des traces d'abandon se marquent par des dépôts limoneux à l'intérieur de certaines pièces, eux-mêmes surmontés par des sols humifères et diverses traces de végétations indiquant l'état de ruine du bâtiment. Les constructions devaient cependant rester clairement visibles en surface par leur puissance et leur élévation. Leur réoccupation est en tous les cas évidente dès après l'Antiquité. Elle se marque par une série de murs *accolés* à ceux de la villa (au sud particulièrement) et à l'aménagement de petites constructions sur les sols romains; tous ces éléments *respectent* les constructions antérieures montrant bien leur emploi et non leur destruction. Sur le plan stratigraphique, il existe cependant toujours une séparation nette entre les dépôts de deux époques, clairement isolés (fig. 111-114-115).

Sur le plan chronologique, quelques tessons retrouvés par nous en 1982, associés à cette phase et ceux, plus nombreux, récemment découverts aux limites orientales de cette villa (caniveaux extérieurs) la datent des temps mérovingiens : les VI^e et VII^e siècles. Cette ancienne ferme romaine avait été réaménagée et habitée dès le Haut Moyen-Age et correspond peut-être à la "domus" dont parlent les premiers textes.

Nous avons plusieurs fois insisté sur l'importance de cette première agglomération aujourd'hui révélée par l'archéologie (2).

A l'est, vers le perron, se trouvent diverses traces d'activités domestiques et artisanales liées à cette phase : l'aménagement du bord de rive sur la Légia (3), la construction de cabanes à proximité immédiate (alignements orthogonaux de trous de pieux) (4), céramique domestique, ossements d'animaux élevés et débités sur place (5). Au nord, entre la cathédrale et le palais, plusieurs maisons de pierre, également associées à de la céramique domestique et des rejets culinaires, jouxtaient la villa réoccupée (fig. 157). Tout contre ces constructions de pierre et légèrement à l'ouest, les fouilles de 1992 ont mis au jour un bâtiment à abside orientale associé à cette phase. Il s'élargit en une sorte de narthex à l'ouest et pourrait ainsi correspondre à l'oratoire que l'on sait encore exister en 705 lors du séjour de l'évêque Lambert (6).

Enfin, la nécropole mérovingienne installée sur l'emplacement de ce pauvre "square Notger", découverte dès 1326, puis explorée au XVII^e et au XIX^e siècle (7) complétait la répartition fonctionnelle, proto-urbaine du vicus. Bientôt, l'église Saint-Pierre au patronyme approprié, sera aussi installée sur le flanc de cette butte (8).

Lors des VI^e et VII^e siècles s'est donc développée une agglomération franque au fond de la vallée mosane, greffée sans doute sur le vaste bâtiment romain et utilisant ses dépendances, ses aires défrichées aux alentours et ses aménagements annexes tels les abords des cours d'eau. Les activités commerciales, artisanales et alimentaires s'y développent et sans doute l'agglomération correspond-t-elle davantage à un village qu'à

(2) Après d'autres auteurs : ALENUS-LECERF J., 1981; STIENNON J., 1984; OTTE M., et HOFFSUMMER P., 1984a, OTTE M., 1988b.

(3) HOFFSUMMER P., 1984.

(4) OTTE M. ET HOFFSUMMER P., 1984.

(5) HOFFSUMMER P. et PETERS C., 1984; GAUTIER A. et HOFFSUMMER P., 1984.

(6) KUPPER J.-L., 1984 a.

(7) Voir introduction et ALENUS-LECERF J., 1983.

(8) STIENNON J., 1984.

(1) OTTE M. (dir.), 1990; MARCOLUNGO D., 1990C, P. 120.

une maison patricienne comme à l'époque romaine. Un édifice religieux y est bâti et la villa, respectée quant à son organisation générale, semble servir d'habitat principal. S'il est permis d'établir un lien avec les sources écrites, c'est peut-être là le lieu de séjour des évêques et donc le lieu du martyr de Lambert. La persistance de cet emplacement comme lieu du culte voué à ce saint aux époques ultérieures renforce cette hypothèse.

2. La première basilique

Le mur courbe occidental (M56) recoupé à deux reprises (fig. 27) marque l'emplacement d'une abside mise en relation stratigraphique avec une série d'autres éléments architecturaux observés à travers la place.

Il s'agit de bases de murs orientés est-ouest et de sols au mortier clair. Les uns et les autres recoupent cette fois-ci toutes les constructions antérieures dont celles de l'époque romaine. Cette fois, l'édifice modifie également son orientation, rigoureusement établie et définitivement respectée. L'édifice antique est donc oublié et détruit dans cette phase où le chœur est situé à l'ouest, c'est-à-dire au lieu de martyr du saint.

Les quelques sarcophages pour lesquels la position du chevet est connue, restituent eux aussi cette disposition occidentale. Rien n'indique jusqu'ici sur terrain l'existence d'un contre-choeur à l'est. Le bâtiment ainsi reconstitué (fig. 158) correspond donc plutôt à un martyrium qu'à une cathédrale (9), ce qui expliquerait sa disposition "occidentalisée". Historiquement, l'édifice semble correspondre à celui bâti "par la ferveur populaire" sur le lieu de martyr et avant le transfert de l'évêché, encore installé à Maastricht en ce début du VIII^e siècle (10).

La position stratigraphique de la mosaïque chrétienne découverte en début de siècle (fig. 109) permet de la mettre en relation avec cette phase architecturale.

3. Epoque carolingienne et normande

Le célèbre "sol rose" reconnu par nos prédécesseurs de 1907 traverse, dans nos fouilles, toute l'étendue de la nef centrale de la cathédrale. Jadis attribué à l'époque de Notger par Paul Lohest, il lui est clairement antérieur comme les nombreux recoupements par les fondations du X^e siècle l'indiquent. Plusieurs murs orientés est-ouest lui sont associés, dont celui du croisillon sud (M93) permet la relation directe entre sol, crépis et mur extérieur (coupe 9, fig. 94).

A l'ouest, l'abside courbe est remplacée par un large chevet plat. Relié à l'épaule des nefs côté nord (M. 9 et 10), par la limite du chœur au centre (M68), il terminait un vaste édifice à trois nefs dont les limites orientales sont encore inconnues (fig. 159). Elles ne furent pas rencontrées sous le "Tivoli" (11) où elles furent peut-être détruites par les profondes fondations des caves. De nouveau, une série de sarcophages monolithes lui était associée. Diverses traces d'incendie et de réfection sont marquées dans les différents sols successivement installés dans le même édifice. Les trois nefs parallèles (avec épaule des nefs latérales par rapport au chœur) supposent un édifice basilical à double chœur et à charpente.

Il correspondrait à la première cathédrale établie à Liège, selon les textes au milieu du VIII^e siècle. Elle disposait de deux chœurs : l'un consacré à saint Lambert, l'autre à la Vierge, du côté oriental (12). Les traces d'incendie correspondent probablement aux saccages lors des raids normands, situés vers 881.

4. Epoque ottonienne

Toutes ces constructions "primitives" sont profondément bouleversées par les fondations du vaste édifice décidé par Notger et répondant au canon du style ottonien, à la fin du X^e siècle. A l'ouest, toujours au même lieu de martyr fut installée une crypte carrée. D'abord divisée en 5 travées par des redans en calcaire coquillier, elle fut ensuite surélevée et voûtée et comportait alors 3 travées et 3 nefs. Le chœur par-dessus cette nef était probablement surélevé comme

(9) HOUSSIAU A., 1992.

(10) KUPPER J.-L., 1984 a.

(11) OTTE M. et HOFFSUMMER P., 1984.

(12) KUPPER J.-L., 1984 a.

l'indique la faible différence de niveau entre le sol de la crypte et celui de la nef à cette époque.

Sur la base de comparaisons avec les différents édifices de ce style et de cette époque, on peut clairement reconstituer le vaisseau central à plafond plat comme à Saint-Michel d'Hildesheim et des bas-côtés couverts de voûtes d'arêtes (13).

Deux séries d'arcatures soutenues par des piliers carrés devaient séparer ces trois nefs. Des renforcements, marqués aux soubassements de façon alternée permettent de supposer une alternance également des piliers comme il est observé quelquefois sur les édifices encore debout (fig. 164 et 163).

Le chœur oriental était alors semi-circulaire et flanqué de deux absidioles également en demi-cercle (14).

Les tourelles que l'on a souvent situées de chaque côté des chœurs étaient en fait installées à l'angle des nefs et des croisillons. Des tours-lanternes éclairaient probablement les deux croisées (fig. 164). Le chœur oriental, dépourvu de crypte à ce stade, était sans doute de plain-pied avec les nefs. Il était par contre en relation vers l'est avec le cloître dont les accès se situent entre l'abside et les absidioles.

5. Phase romane

Peu de modifications paraissent liées au XII^e siècle : l'édifice a dû garder sa structure intacte dans sa couverture et son économie générale. On constate toutefois deux aménagements importants à chacun des deux chœurs (fig. 166).

A l'ouest, des colonnes engagées furent implantées à la place et par-dessus les redans puis les pilastres carrés ottoniens. Elles se terminaient par des bases moulurées avec feuilles d'eau aux angles. Déjà observées en 1907, ces bases sont exactement superposées aux soubassements décrits ci-dessus (15) (fig. 165, 3).

(13) GRODECKI (fig. 160, 161 et 165, 1 et 2) 1958.

(14) ALENUS-LECERF J., 1981; OTTE M., et HOFFSUMMER P., 1984b.

(15) PETERS C., *Compte rendu des fouilles*, 3. La crypte, dans ce volume.

(16) OTTE M., 1984.

(17) ULRIX FL., 1984.

Les modifications sont plus importantes à l'est où une crypte fut installée sous un chœur amplement allongé vers le marché, empiétant sur l'espace intérieur du cloître. Le plan héli-circulaire de cette crypte avec déambulatoire voûté d'arêtes entre doubleaux fut reconstitué par Fl. Ullrich (17), d'après les emplacements des quelques bases de pilastres encore préservées (fig. 167).

Située chronologiquement entre l'ottonien et le gothique, cette crypte eut une utilisation de courte durée puisqu'elle fut comblée dès la phase suivante.

6. Epoque gothique

A partir de l'incendie altérant profondément l'édifice de Notger en 1185, de nombreuses modifications y furent apportées. La plupart se trouvent confirmées par les vues anciennes. Il apparaît pourtant deux modes de subsistance principaux d'une phase à l'autre. D'abord les fondations des trois nefs et des deux transepts sont restées identiques et les retombées nouvelles ont ainsi porté sur les mêmes fondements (fig. 168). Ensuite, plusieurs éléments de l'élévation ottonienne semblent subsister, sur les vues anciennes, d'un édifice à l'autre (18). En particulier, la tourelle d'escalier du nord-est semble avoir subsisté jusqu'à la destruction de l'édifice en fin XVII^e siècle (fig. 11). Les arcades hautes, en plein cintre, de style proprement ottonien, semblent simplement masquées par des fenestres gothiques ajoutés du côté nord de la nef centrale (fig. 11).

Pour le reste, les modifications semblent profondes; elles sont destinées à mettre "au goût du jour", c'est-à-dire français et gothique, un édifice dont la structure monumentale était plutôt inspirée par le faste des villes de l'Empire.

Le chœur oriental fut allongé et fondé à la fois sur la crypte comblée et sur des pieux de chêne datées par la dendrochronologie de 1195 (19). Les gravures montrent bien l'aspect facetté de cette abside orientale, apparemment dépourvue d'absidioles mais disposant probablement d'un déambulatoire. La grosse tour, greffée sur le croisillon sud du transept, ne fut achevée qu'au XV^e siècle seulement (20). Le long des nefs latérales, des

(19) HOFFSUMMER P., 1984.

(20) FORGEUR R., dans ce volume.

chaînages transversaux furent ajoutés à chaque retombée, probablement pour répondre aux charges nouvelles dues à la technique de construction gothique, les concentrant davantage vers des points précis. De petites chapelles furent greffées, au nord et au sud, dans ces entre colonnements, à l'extérieur des collatéraux.

La crypte occidentale fut préservée mais reçut diverses modifications dont le comblement de la dernière travée, afin sans doute de contrebuter les murs occidentaux des deux tours. Celles-ci viennent alors flanquer le chœur par-dessus la crypte. Elles couvrent chacune une chapelle disposée dans l'axe des collatéraux et doublant le chœur au nord et au sud, au-delà du transept. Dans la même construction furent aussi greffées des chapelles supplémentaires sur les bras du transept. Ceux-ci s'ouvrent alors par de larges portails à décoration sculptée, eux-mêmes à nouveau flanqués de chapelles dans les ébrasures (plan de Carront, fig. 8).

Ce fut durant l'époque gothique et les Temps Modernes que furent installées, dans les cloîtres occidentaux, les écoles canoniales et les dépendances de la cathédrale. La fondation d'un jubé barrant le chœur occidental peut aussi être attribuée à cette phase.



Fig. 155. Mur gothique utilisant des matériaux de remploi.

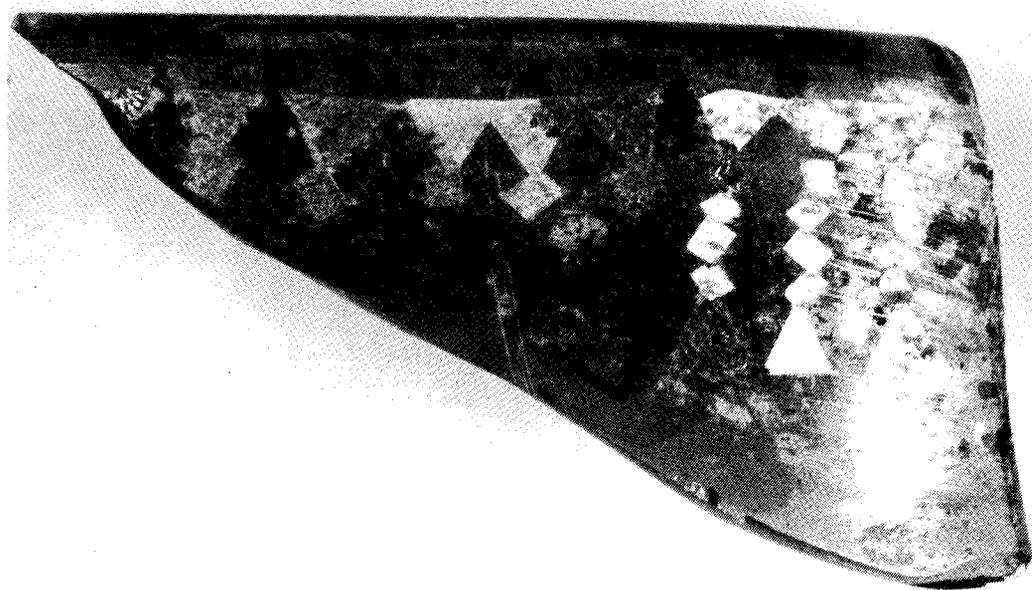


Fig. 156. Fragment de verre bleu carolingien décoré de lettres.

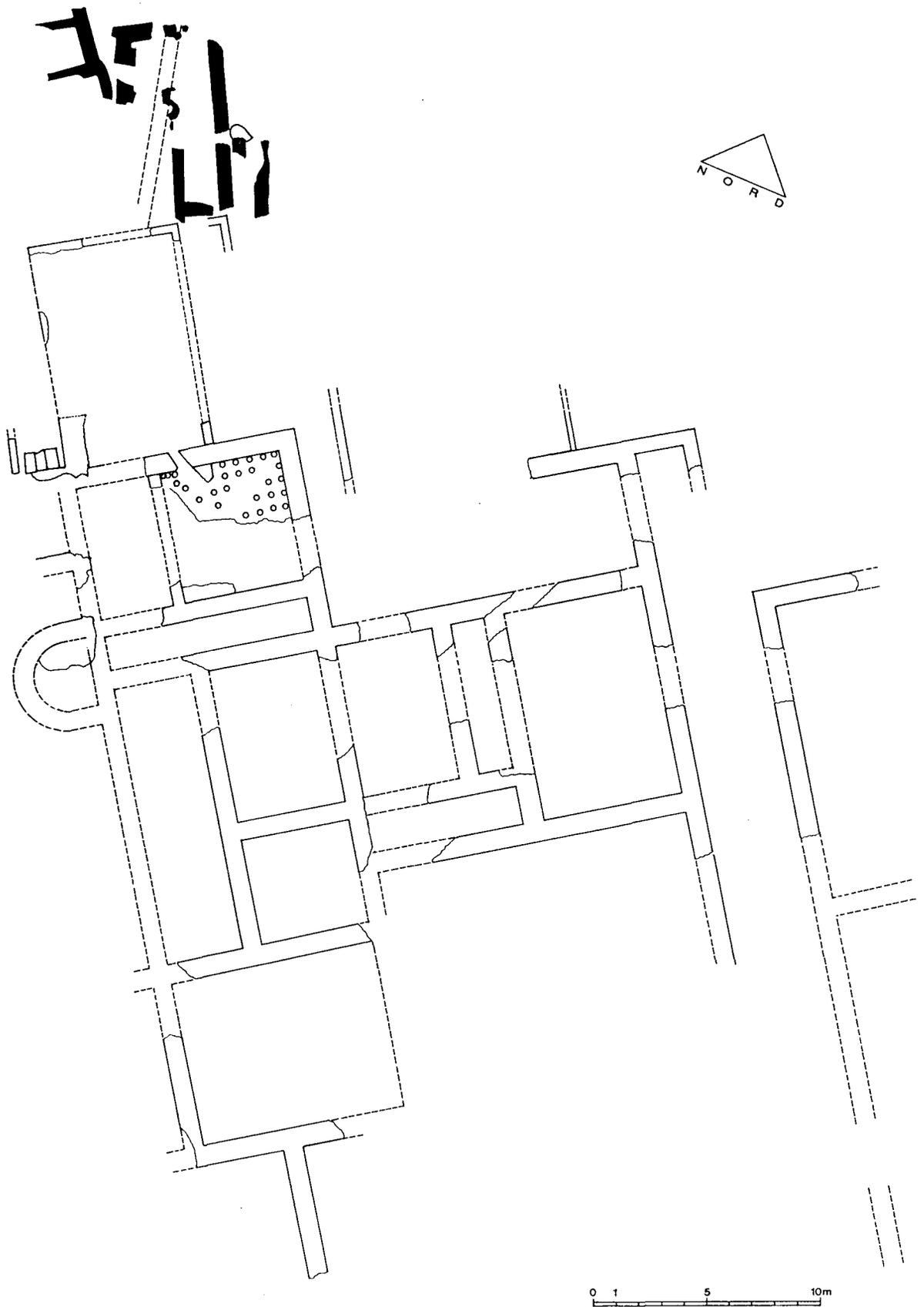


Fig. 157. Phases romaine et mérovingienne; plan archéologique.

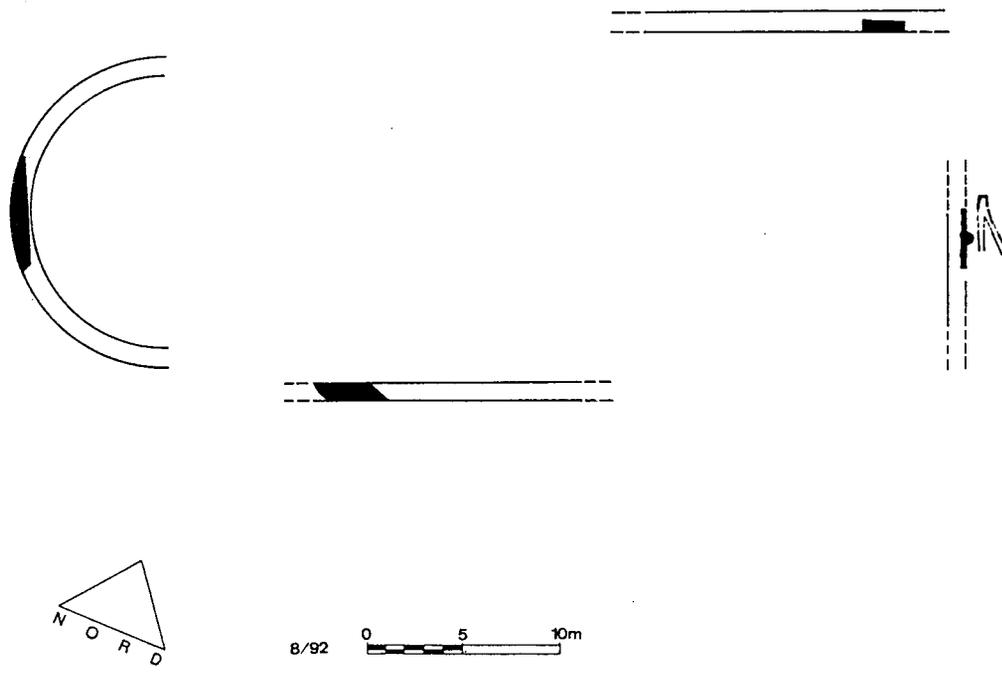
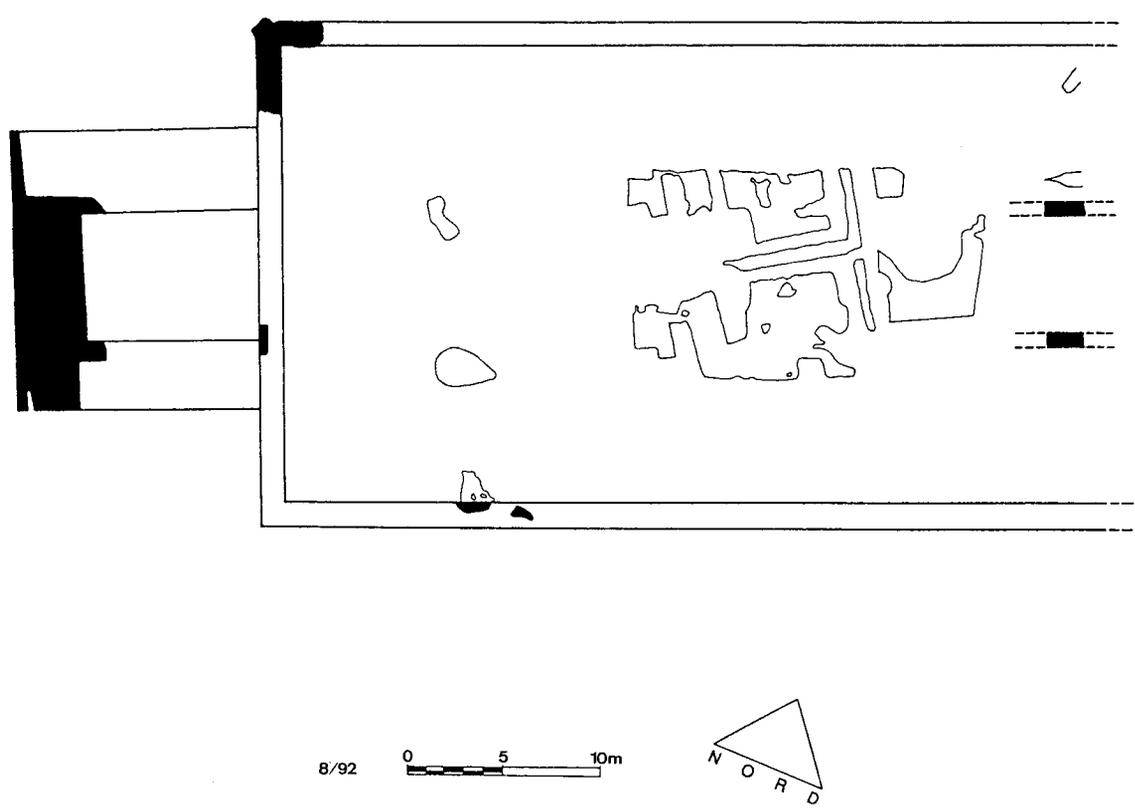


Fig. 158. Haut Moyen-Age. Première basilique; plan archéologique.



159. Haut Moyen-Age. Seconde basilique; plan archéologique.

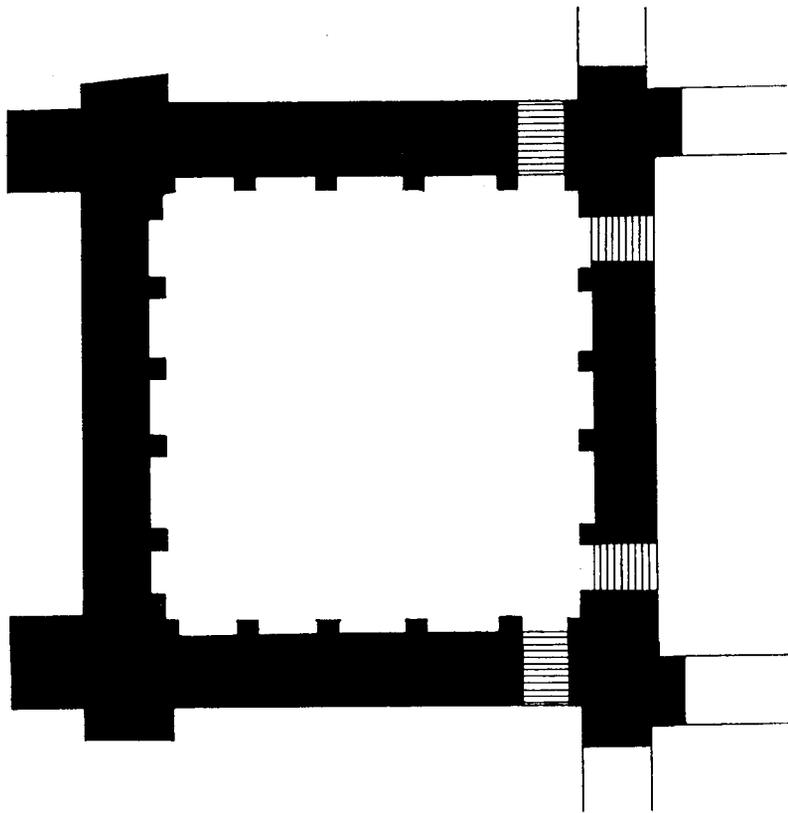


Fig. 160. Crypte. Première phase ottonienne.

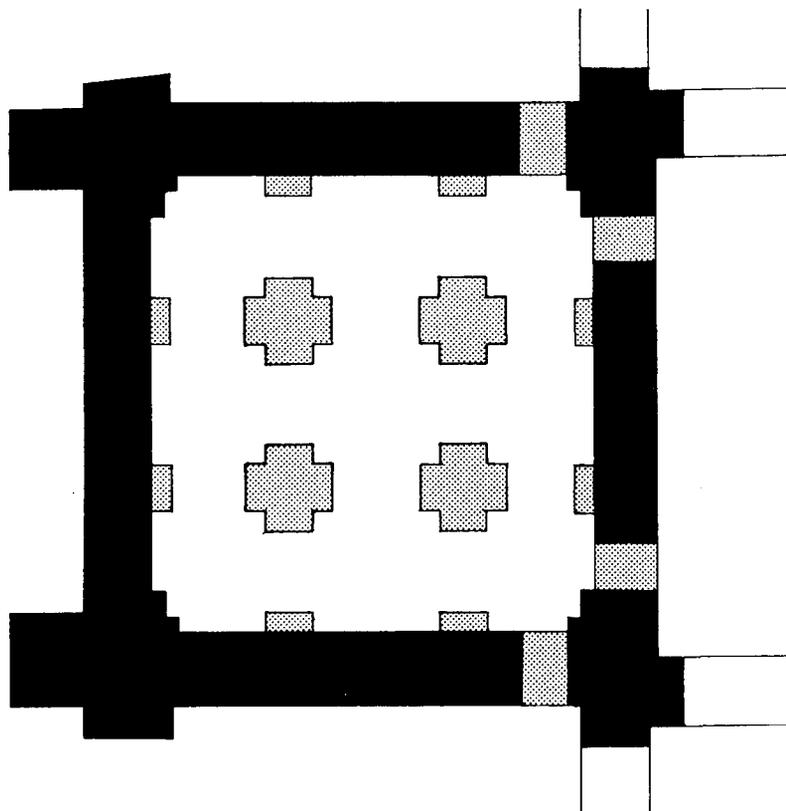


Fig. 161. Crypte. Seconde phase ottonienne.

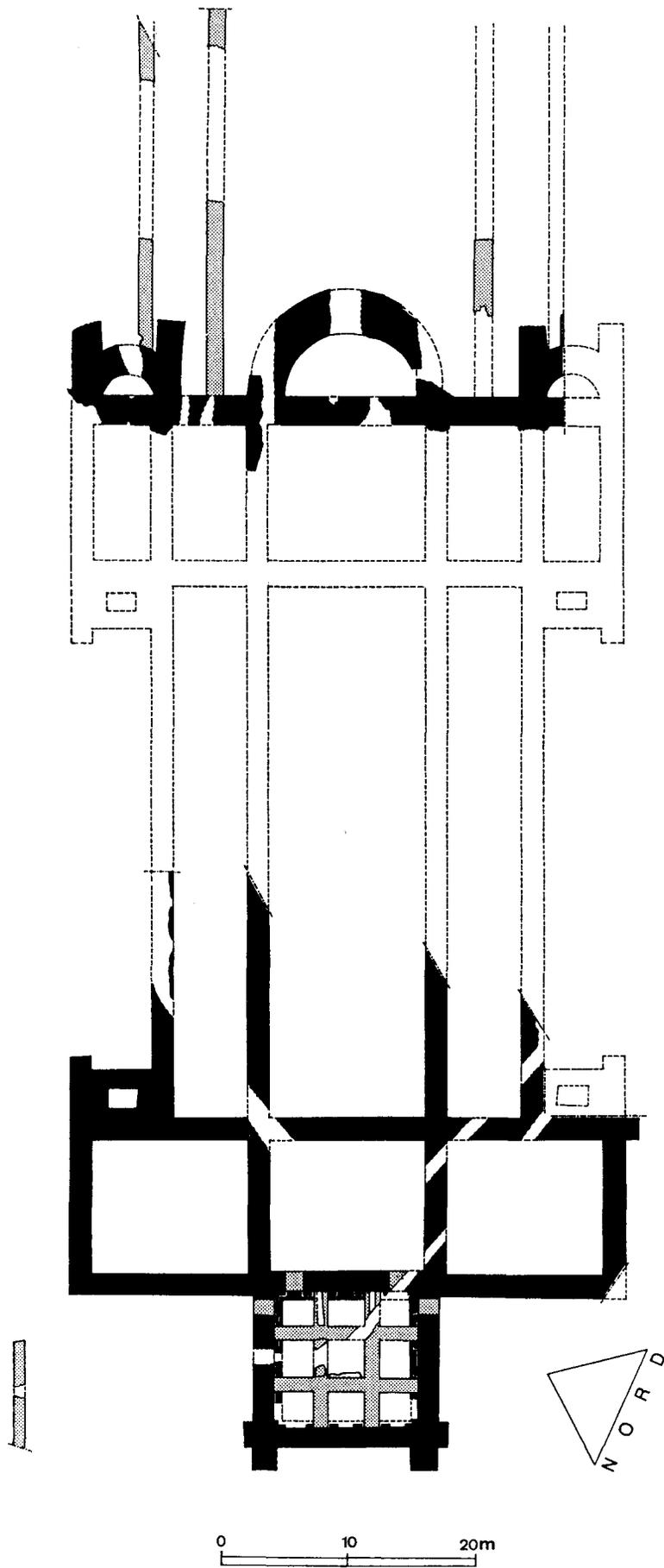


Fig. 162. Phases ottoniennes; plan archéologique.

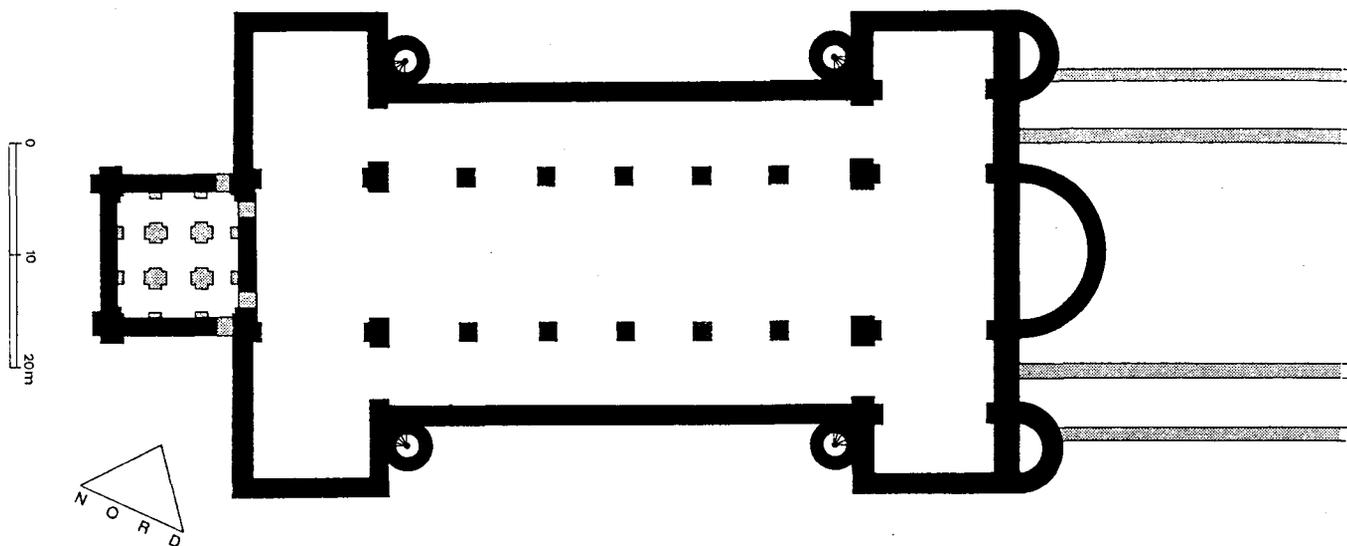


Fig. 163. Phases ottoniennes; plan architectural.

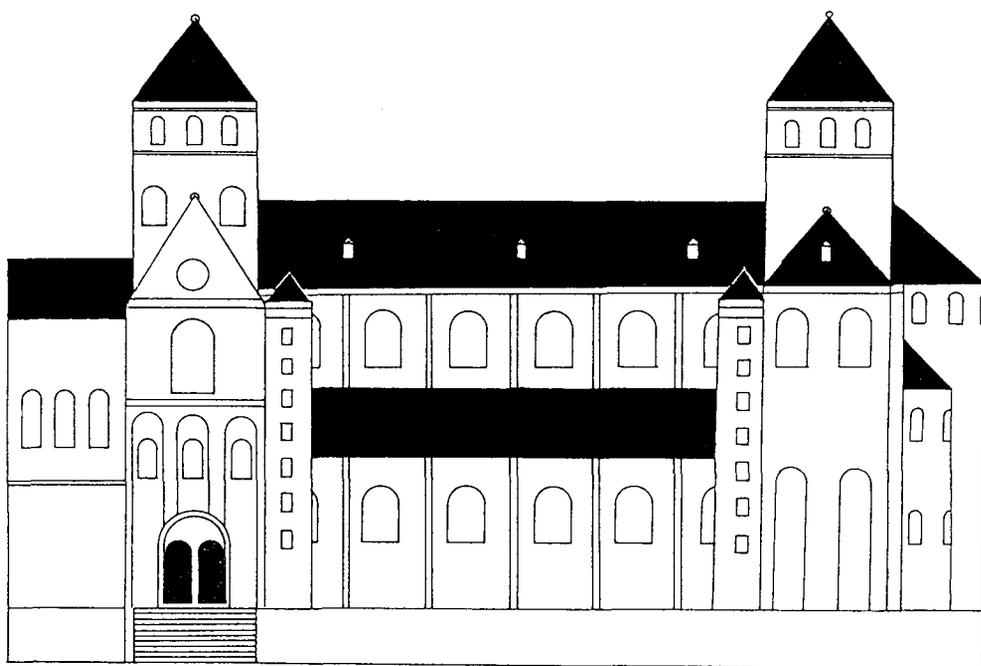


Fig. 164. Reconstitution de la cathédrale ottonienne.

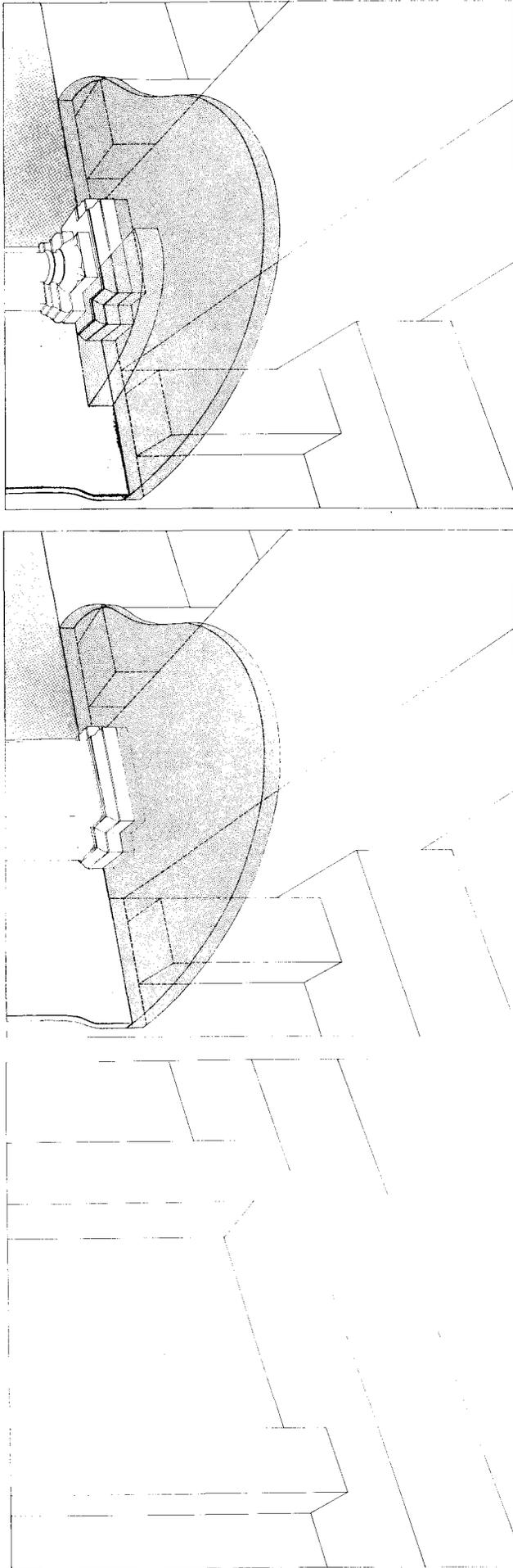


Fig. 165. Evolution de la crypte

1. 1^{ère} phase ottomienne, ressaut de fondation et redans.
2. 2^{ème} phase ottomienne, installation d'un chaînage, surélévation du sol de la crypte et installation de pilastres à base moulurée.
3. Phase romane, sol de nouveau surhaussée, installation d'une nouvelle base moulurée sur la précédente qui est noyée dans le béton du sol.

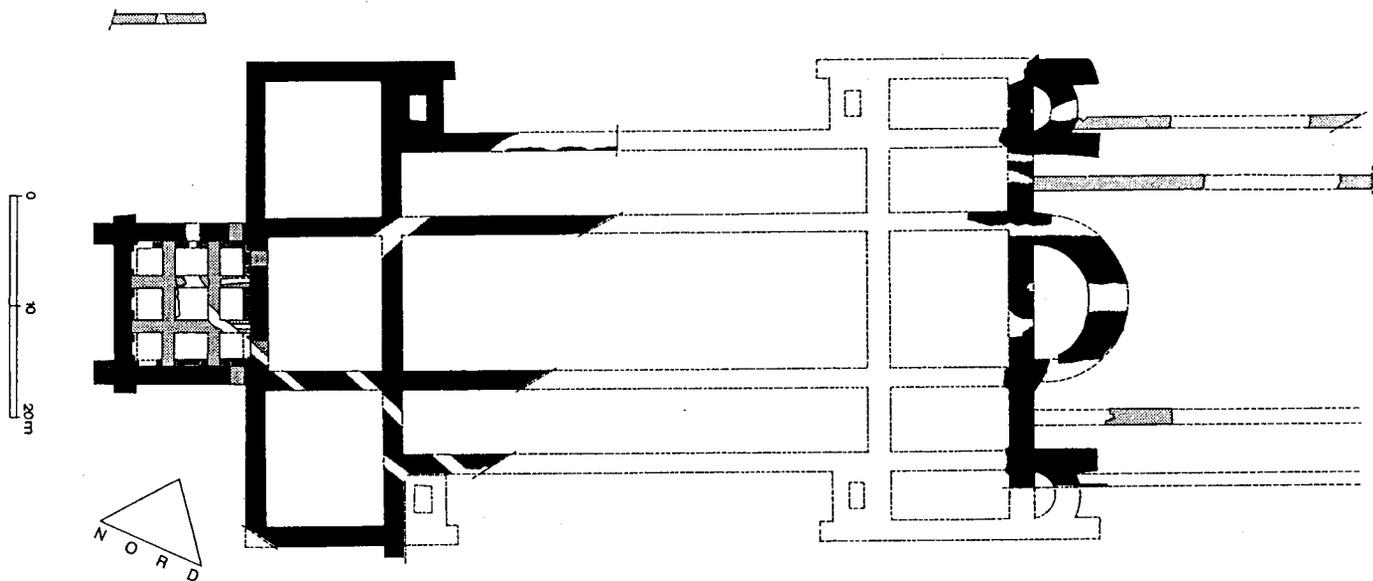


Fig. 166. Phase romane; plan archéologique.

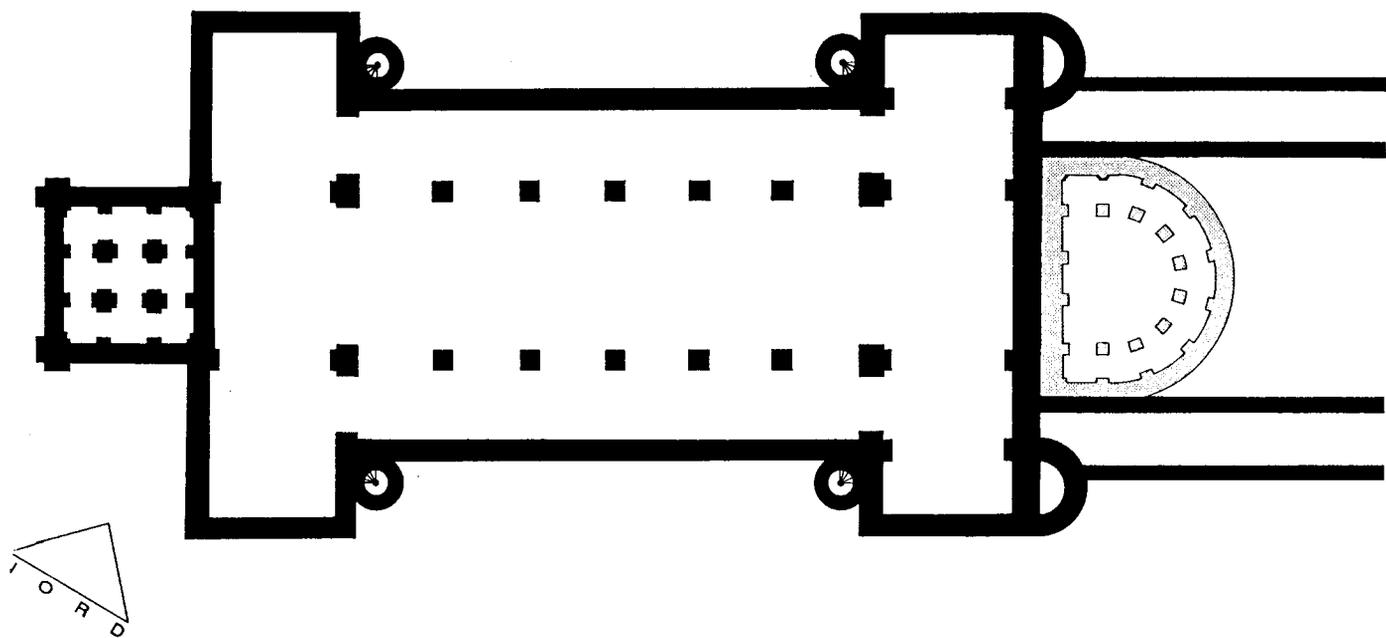


Fig. 167. Phase romane; plan architectural.

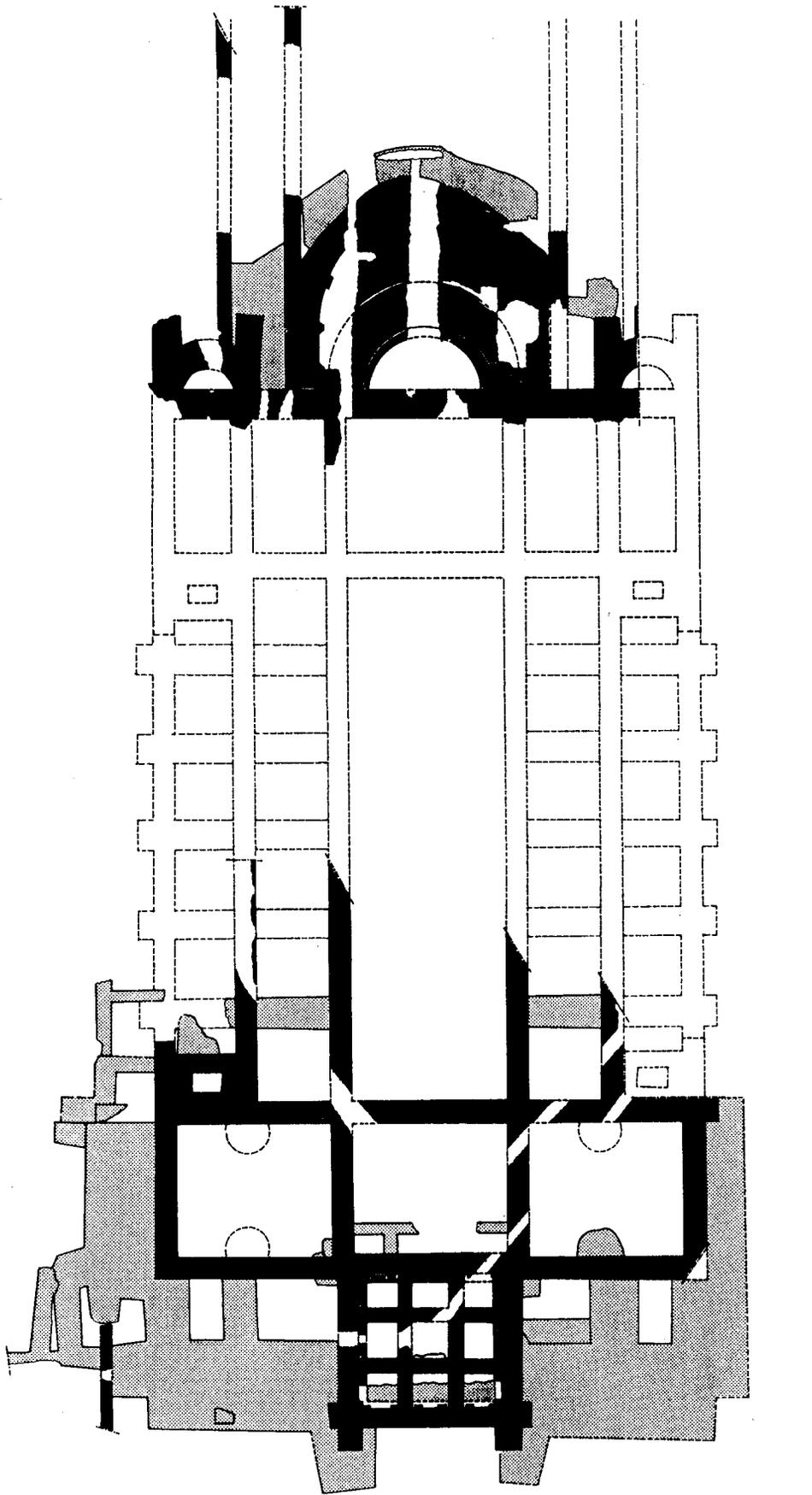
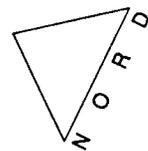


Fig. 168. Phase gothique; plan archéologique.

0 10 20m



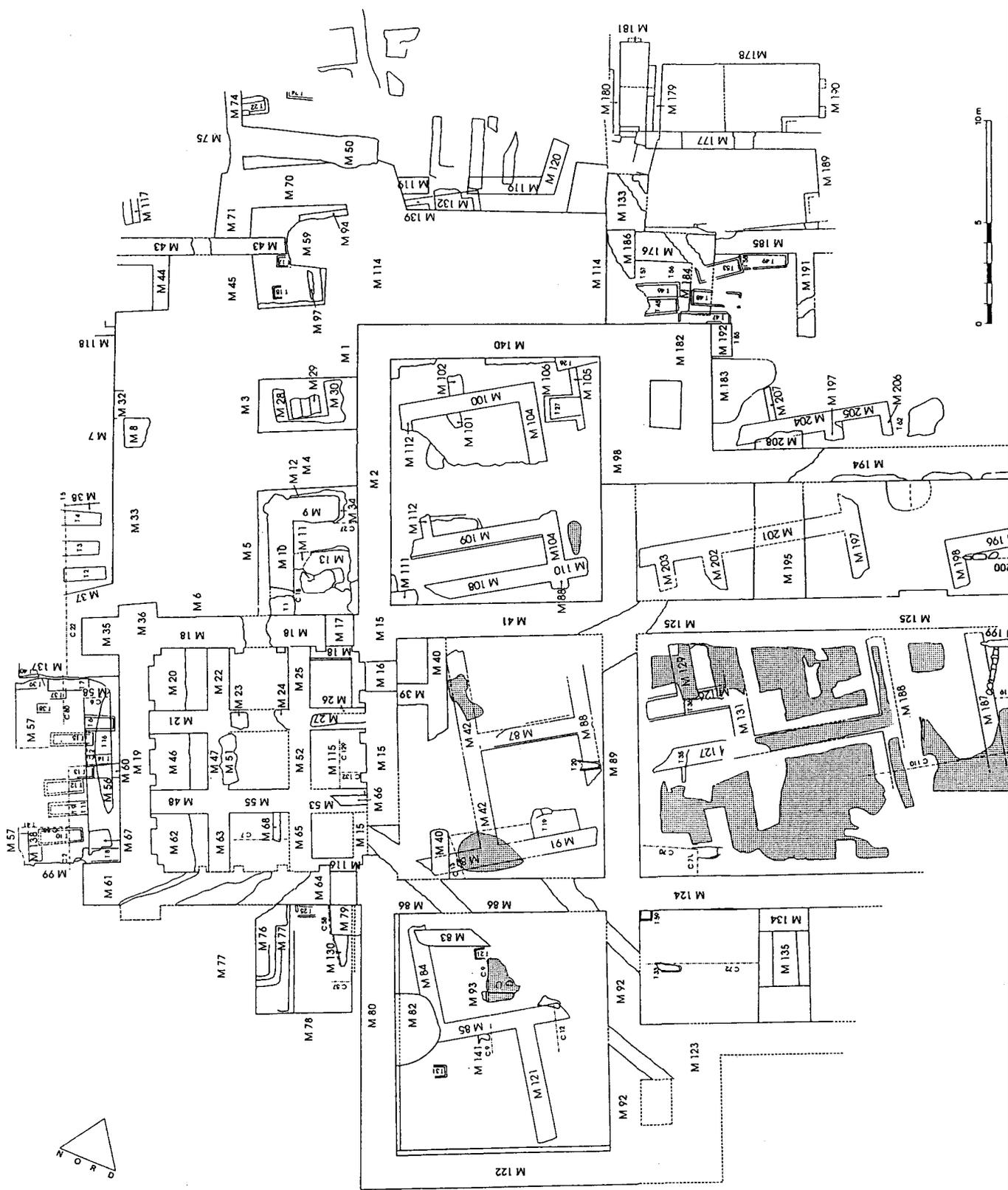


Fig. 169. Plan général des fouilles (1977 à 1984).

V.

ABREVIATIONS
et
BIBLIOGRAPHIE

- A.E.L.**
Archives de l'Etat à Liège.
- A.Ev.L.**
Archives de l'évêché de Liège.
- A.F.A.H.B.**
Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique.
- A.H.E.B.**
Annales pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
- B.C.R.M.S.**
Bulletin de la Commission royale des monuments et sites.
- B.C.R.H.**
Bulletin de la Commission royale d'histoire.
- B.I.A.L.**
Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
- B.S.A.H.D.L.**
Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
- B.S.B.L.**
Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois.
- B.S.R.L.V.L.**
Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège.
- C.A.P.L.**
Chronique archéologique du Pays de Liège.
- C.E.S.L.**
Cartulaire de l'église Saint-Lambert.
- E.R.A.U.L.**
Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège.
- M.A.R.A.M.**
Musée d'art religieux et d'art mosan.
- M.G.H.**
Monumenta Germanae Historica.
- R.H.E.**
Revue d'histoire ecclésiastique.

- ALENUS-LECERF J., 1981 :
Les fouilles du choeur oriental de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, Arch. Belgica, 236, Bruxelles.
- ALENUS-LECERF J., 1983 :
Le cimetière mérovingien de Liège, Arch. Belgica, 256, Bruxelles, p. 21-37.
- BÖHNER K., 1958 :
Die Fränkischen Altertümer des Trierer Landes, Berlin.
- BORMANS S., 1866 :
Louis Abry. Revue de Liège en 1700, dans B.I.A.L., t. VIII, p. 273-299.
- BORMANS S., 1869-1876 :
Répertoire chronologique des Conclusions capitulaires du Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège (1427-1670), dans A.H.E.B., t. VI, 1869 (1427-1566), p. 5-47, 206-249 et 361-419; t. VII, 1870 (1566-1597), p. 5-48, 176-212 et 385-426; t. VIII, 1871 (1598-1615), p. 21-58 et 326-356; t. IX, 1872 (1616-1623), p. 300-335; t. X, 1873 (1624-1638), p. 146-203 et 328-362; t. XI, 1874 (1639-1646), p. 40-70 et 321-355; t. XII, 1875 (1647-1652), p. 220-252; t. XIII, 1876 (1652-1670), p. 287-327.
- BORMANS S. et SCHOOLMEESTERS E., 1893-1900 :
Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, Bruxelles, t. I : 1893; t. II : 1895; t. III, 1898; t. IV : 1900.
- BORREMANS R. et WARGINAIRES R., 1966 :
La céramique d'Andenne, Recherches de 1956-1965, Rotterdam.
- BRASSINNE J., 1955 :
Un cimetière mérovingien à Liège, dans *La vie wallonne*, t. 29, 1955, p. 29-38.
- CAPITAINE U., 1854 :
Le dernier chroniqueur liégeois. J.-B. Mouhin, dans B.I.A.L., t. II, p. 146-166.
- CAUWE N., 1988 :
Industries lithiques du Néolithique, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 119-131.
- CHARLIER Chr., 1990 :
Esquisse anthropologique des restes médiévaux de la place Saint-Lambert à Liège, dans *Anthropologie et préhistoire*, 101, 1990, p. 85-93.
- DANTHINE H., 1984 :
Les découvertes et les fouilles, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 155.
- DE CHESTRET DE HANEFFE J., 1890 :
Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leurs annexions, Bruxelles.
- DEGBOMONT J.-M., 1984 :
Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place Saint-Lambert à l'Aula Palatina de Trèves, E.R.A.U.L. 17, Liège.
- DEGBOMONT J.-M., 1990 :
L'installation gallo-romaine et son environnement, dans OTTE M. (dir.), 1990 b, p. 139-142.
- DE PUYDT M., 1909 :
Le fond de cabane néolithique découvert à Liège sous la place Saint-Lambert, dans A.F.A.H.B., t. II, p. 31-49.
- DE PUYDT M., HAMAL-NANDRIN J., SERVAIS J., 1912 :
Liège paléolithique. Le gisement de Sainte-Walburge dans le limon hesbayen, dans B.I.A.L., XLII, p. 139-215.
- DE LA CROIX J., 1984 :
Essai de restitution du choeur oriental de la cathédrale à partir des sources iconographiques, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 69-80.
- DE SCHRYVER A., VANDEN BEMDEN Y., BRAL G., 1991 :
Drôleries à Gand. La découverte de vitraux médiévaux au couvent des dominicains, N.V. BEKAERT S.A., Kortrijk.
- DESSE J., 1984 :
Les restes de poissons dans les fosses omaliennes, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 239-240.
- ENGEN L., 1986 :
Les sarcophages mérovingiens dans la vallée de la Meuse, dans OTTE M. et WILLEMS J. (éd.), *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan*, Actes du Colloque international d'Amay - Liège (Août 1985), E.R.A.U.L. 22, Liège, p. 161-169.

- ENGEN L. et PHILIPPE J., 1984 :
Les documents provenant du site de la place Saint-Lambert conservés au Musée Curtius à Liège, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 27-29.
- EVISON V.I., 1988 :
Vieux-Marché, Place Saint-Lambert, Liège. - The glass, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 215-219.
- FORGEUR R., 1959 :
Le maître-autel et l'abside gothique de la cathédrale Saint-Lambert, dans B.S.R.L.V.L., 126-127, t. V (1956-1960), p. 387-402.
- FORGEUR R., 1984 :
Sources et travaux concernant la cathédrale. Etude critique, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 35-68.
- FORGEUR R., 1988 :
Sources historiques et iconographiques, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 15-33.
- FRANCOTTE G., 1889 :
Destruction de la cathédrale de Saint-Lambert par la révolution liégeoise, dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire de Liège*, 2^e série, p. 73-110.
- GAUTIER A. et HOFFSUMMER P., 1984 :
La détermination des restes de faune découverts dans le cours oriental de la Légia, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 285-287.
- GAUTIER A. et HOFFSUMMER P., 1988 :
Les restes d'animaux de la zone septentrionale, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 227-232.
- GENICOT L.-F., 1964 :
Un groupe épiscopal mérovingien à Liège ? Contribution à l'étude du transfert du siège épiscopal par saint Hubert, dans B.C.R.M.S., 15, p. 265-283.
- GENICOT L.-F., 1967-1968 :
La cathédrale notgérienne de Saint-Lambert à Liège, dans B.C.R.M.S., t. XVII, p. 7-70.
- GILOT E., 1984 :
Datations par carbone 14 des niveaux historiques du secteur oriental de la place Saint-Lambert, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 263-266.
- GOB A., 1984 :
L'industrie lithique mésolithique, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 147-152.
- GOB A., 1988 :
Industrie mésolithique, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 105-117.
- GOBERT T., 1975-1978 :
Liège à travers les âges. Les rues de Liège, nouvelle édition en 12 tomes, Bruxelles.
- GRODECKI L., 1958 :
Au seuil de l'art roman. L'architecture ottonienne, Paris.
- HEIM J., 1984 :
L'environnement paléobotanique de la place Saint-Lambert au Haut Moyen-Age, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 261-262.
- HOFFSUMMER P., 1984 :
Les structures de bois et leur analyse dendrochronologique, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 267-273.
- HOFFSUMMER P. et TILKIN-PETERS C., 1984 :
La céramique romaine et médiévale, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 275-284.
- HOFFSUMMER P. et TILKIN-PETERS C., 1988 a :
La fouille du Vieux Marché. A : les couches 1 à 17, OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 61-71.
- HOFFSUMMER P. et TILKIN-PETERS C., 1988 b :
Le matériel archéologique des couches médiévales, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 201-214.
- HOUSSIAU A., 1992 :
A la recherche du martyrium de saint Lambert et de la première cathédrale de Liège, dans *Eglises de Liège*, n° 3, p. 13.

- HUBERT J., 1963 :
Les "Cathédrales doubles" de la Gaule,
dans *Genava*, N.S., t. 11, p. 105-125.
- KUPPER J.-L., 1983 :
Le témoignage des sources écrites, dans *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège,* Liège, p. 8.
- KUPPER J.-L., 1984 a :
Sources écrites : des origines à 1185, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 31-34.
- KUPPER J.-L., 1984 b :
Saint Lambert : de l'histoire à la légende, dans *R.H.E.*, t. LXXIX, p. 5-49.
- KUPPER J.-L., 1986 :
Du diocèse de Tongres-Maastricht au diocèse de Liège, dans OTTE M. et J. W I L L E M S , *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan Actes du colloque international d'Amays - Liège (Août 1985) E.R.A.U.L. 22,* Liège, p. 23-27.
- KUPPER J.-L., 1990 :
Archéologie et histoire : aux origines de la cité de Liège (VIII^e-XI^e siècle), dans *La Genèse et les premiers siècles des Villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux,* Actes du Colloque de Spa (Septembre 1988), Crédit Communal, coll. Histoire, série in 8°, n° 83, Bruxelles, p. 377-389.
- KUPPER J.-L., 1991 :
Le village était devenu une cité, dans STIENNON J. (dir.), p. 33-73.
- KURTH G., 1905 :
Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle, 2 tomes, Liège.
- KURTH G., 1909 :
La cité de Liège au Moyen-Age, tome I, Liège.
- HUS J. et GEERAERTS R., 1988 :
Etude archéomagnétique dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 233-238, 1988.
- LESUISSE R., 1930 :
Découvertes faites pendant les travaux en cours place Saint-Lambert, dans *C.A.P.L.*, t. XXI, p. 25-27.
- LOHEST P., 1909 :
Fouilles de la place Saint-Lambert à Liège en 1907. Une villa belgo-romaine, dans *A.F.A.H.B.*, 21, II, p. 411-428.
- MAGNETTE F., 1924 :
Précis d'histoire liégeoise, Liège.
- MARCHAL A., 1949-1950 :
Aspects de l'âge du bronze dans la province de Liège, dans *B.I.A.L.*, t. 67, p. 7-20.
- MARCOLUNGO D., 1990a :
Secteur F, dans OTTE M. (dir.), 1990 b, p. 41-47.
- MARCOLUNGO D., 1990 b :
Secteur G, dans OTTE M. (dir.), 1990 b, p. 50-62.
- MARCOLUNGO D., 1990 c :
Etude du matériel mobilier, dans OTTE M. (dir.), 1990b, p. 83-124.
- OTTE M. et DEGBOMONT J.-M., 1983 :
Les fouilles de la place Saint-Lambert, à Liège, en 1982, dans *B.S.R.L.V.L.*, 121-122 (t. X), p. 366-407.
- OTTE M. (dir.), 1984 :
Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 1. La zone orientale, E.R.A.U.L. 18, Liège.
- OTTE M. et HOFFSUMMER P. 1984 a :
Compte rendu de fouilles, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 253-260.
- OTTE M. et HOFFSUMMER P., 1984 b :
Interprétation du levé photogramétrique, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 311-321
- OTTE M., 1986 :
Liège à l'époque mérovingienne, dans OTTE M. et J. WILLEMS, *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan* IDEM QUE KUPPER 86, E.R.A.U.L. 22, Liège, p. 65-86.
- OTTE M. et HOFFSUMMER P., 1988 :
Le sondage 37, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 87-98.

- OTTE M. (dir.), 1988 a :
Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège 2, Le Vieux Marché, E.R.A.U.L. 23, Liège.
- OTTE M., 1988 b :
Interprétation générale, dans OTTE M. (dir.), 1988 a, p. 250.
- OTTE M., 1990 a :
Apport de l'Archéologie à l'Histoire de Liège, dans *La Genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux*, Actes du Colloque de Spa (Septembre 1988), Crédit Communal, Coll. Histoire, série in 8°, n° 83, Bruxelles, p. 357-375.
- OTTE M. (dir.), 1990 b :
Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 3, La villa gallo-romaine, E.R.A.U.L. 44, Liège.
- OTTE M., 1992 :
Les églises Saint-Lambert à Liège, dans *Eglises de Liège*, n° 3, p. 12.
- PHILIPPE J., 1956 :
Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège, Liège.
- PHILIPPE J., 1960 :
Le sous-sol archéologique de la place Saint-Lambert à Liège (section annexe du Musée Curtius), Liège.
- PHILIPPE J., 1979 :
La cathédrale Saint-Lambert de Liège, Liège.
- POLAIN E., 1907 :
Découvertes archéologiques place Saint-Lambert, dans C.A.P.L., II, p. 64-105.
- POLAIN E., 1932 :
La formation territoriale de la Cité de Liège, dans *Revue du Nord*, 71, p. 3-22.
- PONCELET E., 1892 :
Répertoire chronologique des Conclusions capitulaires du Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège. Supplément (1442-1447 et 1455-1459), dans A.H.E.B., t. 23, p. 455-491.
- PONCELET E., 1913-1933 :
Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège, Bruxelles, t. V : 1913; t. VI : 1933.
- PONCELET E., 1934 :
Les Architectes de la Cathédrale Saint-Lambert de Liège, dans C.A.P.L., t. XXV, p. 4-38.
- RAXHON P., 1989 :
Révolution et "vandalisme" : le cas de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, dans LEMAIRE J. (éd.), *Quelle religion pour la Révolution ?*, *La pensée et les Hommes*, n.s., 10, p. 45-72.
- ROOSENS H., 1949 :
De merovingische begraafplaatsen in België, Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, verhandeling V, Gand.
- ROZOY J.-G., 1978 :
Les derniers chasseurs. L'épipaléolithique en France et en Belgique, Charleville.
- SAUMERY P.L., 1738 :
Les délices du Pays de Liège, t. 1, Liège.
- SCHWEITZER J., 1984 :
L'habitat rural en Alsace au Haut Moyen-Age, Riedisheim.
- STIENNON J., 1984 :
La naissance du vicus mérovingien de Liège, dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 295-296.
- STIENNON J. (dir.), 1991 :
Histoire de Liège, Toulouse.
- TILKIN - PETERS C. et DEGBOMONT J.-M., 1990 :
Secteur B, dans OTTE M. (dir.), 1990 b, p. 5-22.
- ULRIX Fl., 1984 :
Analyse métrologique des vestiges de la cathédrale Saint-Lambert à Liège (partie orientale), dans OTTE M. (dir.), 1984, p. 305-310.
- ULRIX-CLOSSET M., 1975 :
Le paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique, Wetteren.

WATON M.-D., 1990 :

Strasbourg-Istra, dans Verrerie de l'est de la France, XII - XVII siècles - Fabrication - Consommation, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Neuvième supplément, Dijon, p. 17 à 91.

WILLEMS J., 1971 :

Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de "Batta" à Huy, dans Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, t. XI.

YERNAUX J., 1951 :

L'art du vitrail en pays mosan, dans B.S.B.L., t. 18, p. 121-176.

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	7
I. INTRODUCTION M. OTTE.....	11
Aperçu des données historiques.....	13
Historique des fouilles et publications.....	15
II. DONNEES.....	23
1. SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES R. FORGEUR....	25
I. Avertissement.....	27
II. Textes et documents concernant la partie occidentale de l'église.....	28
1. La crypte.....	28
2. Vieux choeur.....	30
3. Fenêtre occidentale.....	30
4. Autel oriental dit grand autel.....	31
5. Autel occidental dit petit autel.....	32
6. Chapelle Saint-Léonard.....	33
7. Façade sud du transept ouest.....	34
8. Tombes d'évêques dans la partie ouest de l'église.....	35
9. Les tours occidentales.....	36
III. Etude de l'église gothique.....	37
1. Plan.....	37
2. Elévation.....	37
3. Style.....	38
A) Abside et sanctuaire.....	39
B) Tours et cloîtres orientaux.....	42
C) Déambulatoire.....	43
D) Le transept oriental.....	43
E) Grande tour.....	46
F) Nef.....	47
1) Base des colonnes.....	47
2) Fûts et chapiteaux des colonnes.....	47
3) Tribunes.....	48
4) Triforium.....	48
5) Arcs-boutants.....	49
6) Fenêtres de la grande nef et des bas-côtés.....	50
7) Coursière.....	51
8) Voûte de la grande nef.....	52
9) Arcature.....	53
10) Toiture.....	53
G) Transept occidental.....	54
H) Vieux choeur.....	55
I) Les tours occidentales.....	55

IV. Conclusion : chronologie de la construction.....	57
ANNEXE 1 : Textes anciens divers concernant l'architecture de la cathédrale Saint-Lambert.....	59
ANNEXE 2 : Dates de fonction des dignitaires pendant la reconstruction de la cathédrale.....	70
ANNEXE 3 : Dates de construction d'églises gothiques dans l'ancien diocèse de Liège.....	71
ANNEXE 4 : Dimensions de la cathédrale selon Carront.....	73
2. REPERES CHRONOLOGIQUES P. NOIRET	89
Introduction.....	91
I. Haut Moyen-Age.....	92
II. Epoques ottonienne et romane.....	93
III. Epoque gothique.....	95
IV. Temps Modernes.....	100
V. Destruction de la cathédrale.....	106
3. COMPTE RENDU DES FOUILLES C. TILKIN-PETERS	111
1. Généralités.....	113
2. Le chevet.....	115
3. La crypte.....	129
4. Les tours.....	147
5. Le transept.....	165
6. Les nefs.....	183
7. Les tombes.....	201
4. DESCRIPTION DU MATERIEL C. TILKIN-PETERS	227
I. Introduction.....	229
II. Céramique.....	229
III. Le métal.....	232
IV. L'os.....	233
V. Le verre.....	233
ANNEXE : Description des vitraux.....	235
III. INTERPRETATION M. OTTE	245
1. Première phase médiévale.....	247
2. La première basilique.....	248
3. Epoques carolingienne et normande.....	248
4. Epoque ottonienne.....	248
5. Phase romane.....	249
6. Epoque gothique.....	249
IV. ABREVIATIONS ET BIBLIOGRAPHIE	261

